

H é r i t a g e S p i r i t u e l

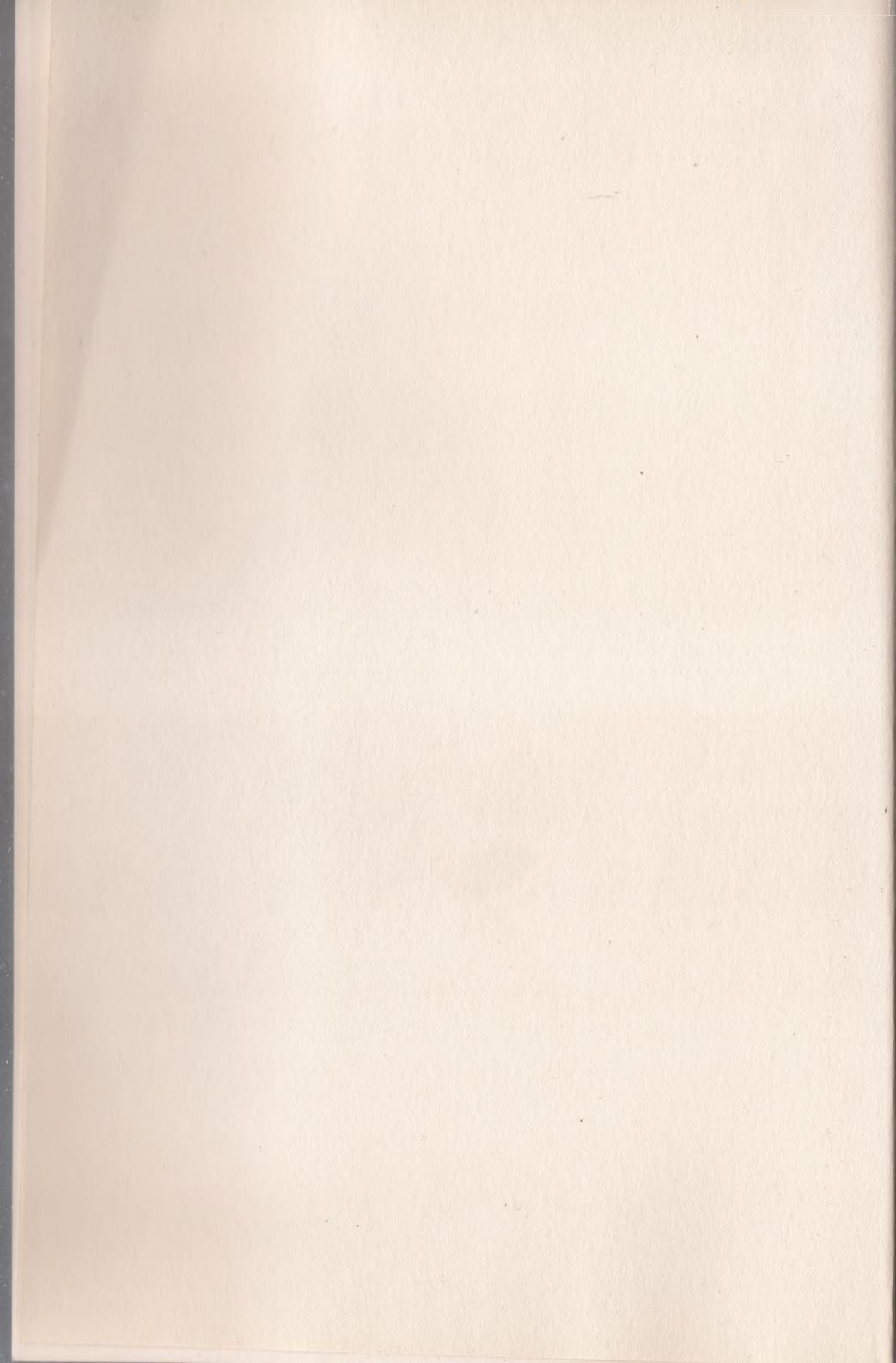
IBN 'ATA' ALLÂH AL-ISKANDARÎ

LA CLEF DE LA RÉALISATION SPIRITUELLE
ET L'ILLUMINATION DES ÂMES

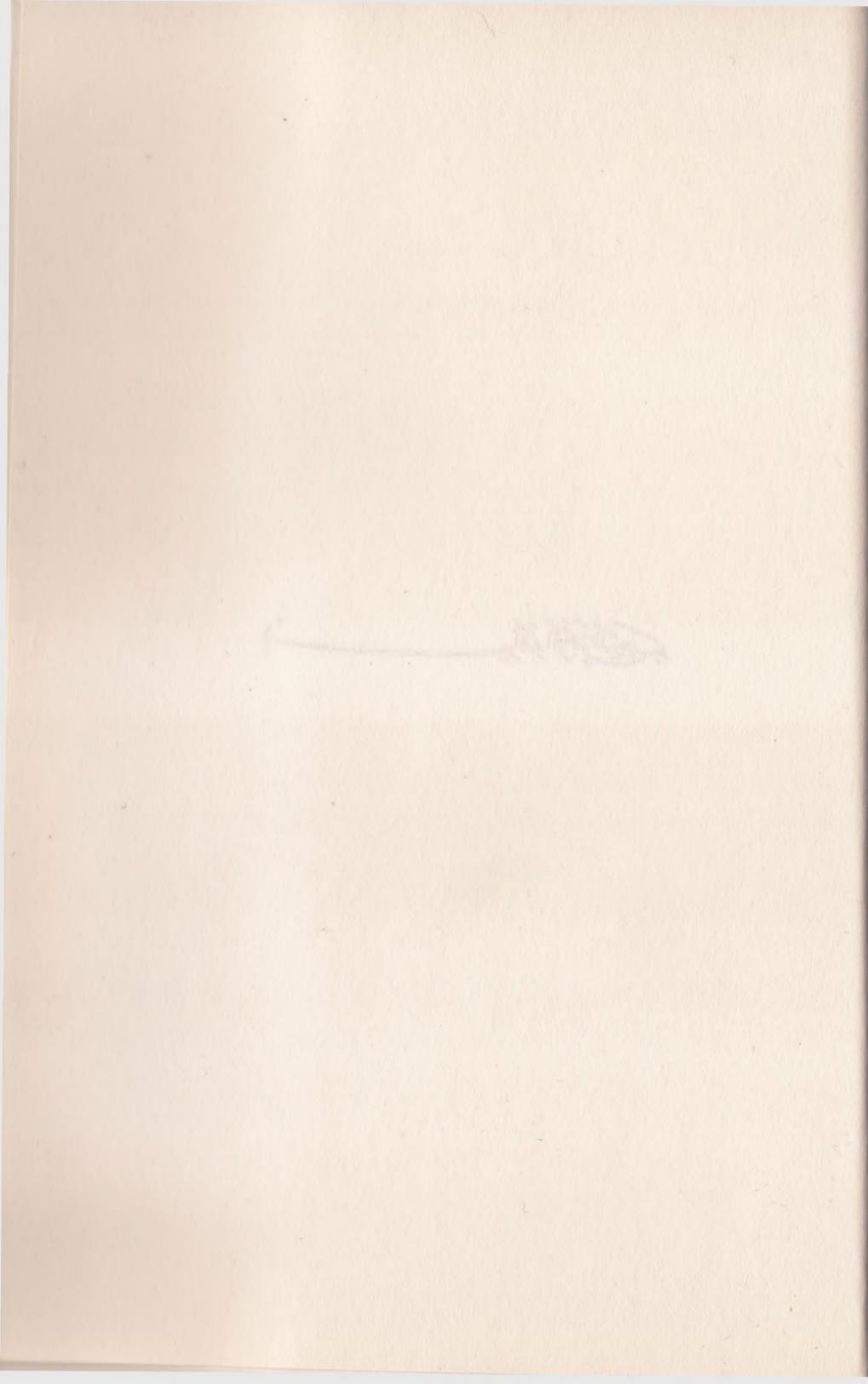


Traduction et commentaire par
Riordan Macnamara





بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



Les Éditions Albouraq

— Héritage Spirituel —

Distribué par :

Albouraq Diffusion Distributrition
Zone Industrielle
25, rue François de Tessan
77330 Ozoir-la-Férière
Tél. : 01.60.34.37.50
Fax : 01.60.34.35.63
E-mail : distribution@albouraq.com

Comptoir de vente
La Librairie de l'Orient
18, rue des Fossés Saint Bernard
75005 Paris
Tél. : 01.40.51.85.33
Fax : 01.40.46.06.46
-- face à l'Institut du Monde Arabe --
Site Web : www.orient-lib.com
E-mail : orient-lib@orient-lib.com

Dar Albouraq®
Face à l'Université d'Al-Azhar-Beyrouth
B.P. 13/5384
Beyrouth-Liban
Site Web : www.albouraq.com
E-mail : albouraq@albouraq.com

1434-2013

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous les pays.

ISBN 2-84161-180-9
EAN 9782841611805

ŠAYH
IBN ‘ATA’-ALLĀH
AL-’ISKANDARĪ

La clef
de la réalisation spirituelle
et l'illumination des âmes
[*Miftāh al-falāh wa misbāh al-arwāh*]

Traduction et notes :
Riordan Macnamara

Albouraq

Système de transcription

1– Tableau

| | |
|---|--------------------|
| ء | ' (hamza) |
| ا | a, ā, (i, ī, u, ū) |
| ب | b |
| ت | t |
| ث | t̄ |
| ج | j |
| ح | h |
| خ | h̄ |
| د | d |
| ذ | d̄ |
| ر | r |
| ز | z |
| س | s |
| ش | š |
| ص | š̄ |
| ض | d̄ |
| ط | t̄ |
| ظ | z̄ |
| ع | ‘ |
| غ | ḡ |

| | |
|---|---------|
| ف | f |
| ق | q |
| ك | k |
| ل | l |
| م | m |
| ن | n |
| ه | h |
| و | w, ū |
| ي | i, y, ī |

| | |
|----|------------|
| دا | dā |
| دو | dū |
| دي | dī |
| ڈ | dūm |
| ڌ | dīn |
| ڌا | dān |
| | a (fatha) |
| | u (damma) |
| | i, (kasra) |

2- Notes

- Les voyelles courtes sont : a (*fatha*), i (*kasra*), u (*damma*).
- Les voyelles longues sont : ā, ī, ū.
- Les diphongues s'écrivent *ay* et *aw* comme dans *bayt* et *yawm*.
- Dans le cas de consonnes solaires, l'article défini *al-* ou *-l-* deviennent *aš-šams* plutôt que *al-šams*.
- Pour ce qui est des mots arabes aux pluriel, nous avons voulu faciliter la lecture pour le non-arabophone, préférant parfois une marque de pluriel « à la française » : *šayh* = *šayh-s* ; *hadīt* = *hadīt-s* ; *jinn* = *jinn-s*, etc.

Introduction

Il est bien dommage mais néanmoins compréhensible que l'Islām soit demeuré un mystère aux yeux de la majorité des occidentaux, étant donné qu'elle est souvent considérée comme une religion qui se situerait tout à fait au-delà de l'étendue territoriale et éthique que se réserve une société judéo-chrétienne. Ce qui est encore plus sujet à perplexité et peut-être paradoxal est que le šūfisme soit aux yeux de nombreux musulmans un mystère que beaucoup voient ou imaginent comme une sorte d'innovation ou déviation proche de l'hérésie. Des remarques telles que les šūfites ne croient pas en le nécessité de la prière obligatoire en Islām, ou qu'ils ne respectent pas la Šarī'a contribuent au malentendu colporté par le croyant méticuleux et sur ses gardes – et c'est tout à son honneur – mais cependant mal informé.

Cette appréhension est due en partie à la dichotomie apparente entre un Islām ésotérique et un autre, ésotérique : la vie intérieure de la prière qui se heurterait à la prière rituelle extérieure, le contenu qui combattrait le contenant, le fonds contre la forme.

Nous ne spéculerons pas à outrance sur les origines du schisme subtil entre l'intérieur et l'extérieur du caractère unitaire de la Révélation. Nous pouvons toutefois supposer qu'il est lié au contexte socio-politique de l'époque succédant à celle-ci. Il est bien évident qu'aucun des Compagnons du Prophète ﷺ n'effectuait en son esprit de distinction entre ces deux aspects, puisque la Révélation elle-même prenait forme au fur et à mesure des questionne-

ments intérieurs et nécessités extérieures des premiers musulmans. (Nous ne voulons ici en rien réduire le caractère supra-contextuel et tout-englobant de l'Islām, mais au contraire démontrer que la Révélation prenait – pour ainsi dire – son pied d'appui sur un dialogue et un questionnement existentiel pour s'adresser à l'âme de l'homme hors de tout confinement temporel.)

« L'individu, dans ses états extérieur et intérieur, était entièrement engagé dans ce dialogue et la communauté prenait naissance au rythme même de la Révélation »¹.

A l'état Révélationnel, l'Islām revêtait alors pleinement l'habit qui le caractérise en essence : le monothéisme pur d'Abraham, affirmation absolue de l'Unité divine. Cependant, nécessité politico-religieux oblige, un besoin d'affirmation et de standardisation du dogme pour un plus solide édifice sociétaire s'est vu élaborer, notamment sous l'empire 'abbāside puis umayyade². Bien évidemment, nous pouvons imaginer que la conséquence directe de cette objectivation fut celle d'une uniformisation de la croyance communautaire au détriment du rapport individuel du croyant à la Réalité divine.

L'enjeu est de taille, car reconnaître cette dimension intérieure à la religion pousse non seulement à un respect de l'autre dans de qu'il vit de plus intime et individuel, mais aussi à prendre conscience du chemin personnel à parcourir pour se défaire de ses tendances qui obscurcissent l'âme, et ce jusqu'à devenir « *ami* » (*walī*) de Dieu : « (...) et lorsque je l'aime, c'est Moi qui suis son ouïe par laquelle il entend, sa vue par laquelle il perçoit, sa langue

¹ Voir : Skali (F.), *Soufisme et futuwa*, p. 16, éd. Albin Michel.

² *Ibidem*.

par laquelle il parle, sa main par laquelle il saisit et son pied avec lequel il marche (...) »³. L'existence prend alors l'allure et la dimension d'un cheminement vers l'archétype essentiel de chacun, divin donc lumineux. Et sur la voie, l'âme aspire à retrouver sa « patrie originelle », celle de l'Unicité et de l'engagement pré-existentiel d'avec son Seigneur⁴.

Cependant, comme le dit le poète :

– « *Ô toi, amoureux du sens cette beauté,
Il faut payer cher pour nous épouser !* ».

La connaissance du Bien-Aimé doit s'effectuer par des sacrifices continuels du soi, de ses habitudes et hypocrisies ego-centrées, par l'annihilation des passions et désirs conditionnels. « C'est cette seconde mort qui nous est prescrite dans la parole de l'Envoyé d'Allāh ﷺ : « Mourez avant de mourir »⁵. Celui qui meurt de cette mort volontaire, la résurrection est pour lui accomplie. Ses affaires reviennent à Dieu et ne sont plus qu'une. Celui-là est revenu à Dieu et il Le voit par Lui. (...) Dans la contemplation de ce mort-ressuscité, toutes les créatures se sont anéanties, et pour lui ne subsiste qu'une seule chose, une seule Réalité »⁶.

La dote à payer est la mort du « moi despotique » pour une consécration plénière au divin, intérieure et exté-

³ *Hadīt qudsī*, an-Nawawī, *Quarante hadīt-s*, n°38.

⁴ Qur'an, sūrat n°2, verset 30 et n°7, verset 172.

⁵ at-Tirmidī, *Qiyāma*, 25.

⁶ Emir Abd el-Kader, *Écrits Spirituels*, trad. de M. Chodkiewicz, p. 62-63.

rieure : c'est atteindre l'*ihsān*, ou excellence du comportement tant prisée par les *ṣūfites* et mentionnée dans le *hadīt* dit « de Jibrīl »⁷.

Nous voyons donc par cette notion d'*ihsān*, d'éducation à la vertu, qu'intérieur (l'enseignement initiatique) et extérieur (la Loi) sont les deux faces d'une même pièce, ou plutôt, deux pièces de la même Face. D'où la nécessité absolue de cette *Šari'a*, sans laquelle toute adoration est incomplète et sujette à doutes. « Ainsi l'établissement social et l'élaboration dogmatique, ces deux aspects exotériques de la religion, s'ils ne constituent pas pour le *ṣūfite* un but ou une fin en soi, ne lui paraissent pas pour autant négligeables. Bien au contraire, c'est dans l'adhésion légale, rituelle et dogmatique qu'il trouve le support permanent de la voie qui mène de cette reconnaissance initiale à la véritable connaissance, du fondement scripturaire au faite de la réalité (*haqīqa*) »⁸. Ou encore : « Si l'on compare la *Šari'a* à un réseau de drains, la mystique, elle, sera semblable à une irrigation. Son rôle consiste à ouvrir l'esprit humain à la Connaissance de Dieu (*ma'rifa*), laquelle est comparable à une eau subtile. Vient-elle à manquer, l'esprit devient tout pareil à un sol aride et brûlant »⁹.

⁷ an-Nawawī, Quarante *hadīt*-s, n°3.

⁸ Bonaud (C.), *at-Taṣawwuf et la spiritualité islamique*, p. 17, éd. Maisonneuve et Larose.

⁹ Amadou Hampaté Bā, Vie et enseignements de Tierno Bokar, p. 130.

Cependant, il serait dommage de réduire l'application – non pas mécanique¹⁰, mais méthodique – de la Loi islāmique à un pur *concept* d'obéissance et d'acceptation du monde tel qu'il est. Chaque œuvre d'adoration s'inscrit dans un schéma bien réel des manifestations divines : « N'as-tu pas vu qu'Allāh est glorifié par tous ceux qui sont dans les cieux et la terre ; ainsi que par les oiseaux déployant leurs ailes ? Chacun, certes, a appris sa façon de L'adorer et de Le glorifier (...) »¹¹. Il en est de même pour l'invocation sacrée qui, elle, a non seulement la caractéristique essentielle de rendre grâce au Créateur, mais aussi de progresser vers Lui, puis en Lui – voilà le *fāna*, ou extinction en Dieu. C'est la station du saint, qui, nous l'avons mentionné plus haut, ne voit, ne sent et n'agit que par Dieu.

Le *šayh* Bentounès¹² décrit ainsi la sainteté : « L'homme habité par la présence divine ne peut plus agir de manière injuste et nuisible pour lui-même comme pour autrui car une fracture s'opère dans son for intérieur. Sa réponse aux situations de la vie n'étant plus réactionnelle et soumise aux caprices de l'ego, il n'est plus en paix et sent que l'acte commis doit être réparé. Plus la Présence s'impose, plus le temps de réponse juste à la situation est court. Chez l'homme réalisé, la réponse est instantanée. « A propos de cette « Présence », *šayh* Bentounès dira plus loin : « A travers elle, nous portons en nous toute l'humanité (...) sur laquelle nous veillons »¹³. Comme cette

¹⁰ Le *šayh* Harāqānī suppliait ses disciples : « De grâce ! Ne develez pas des machines à prier ! ».

¹¹ Qur'an, sūrat n°24, verset 41.

¹² Le *šayh* Bentounès est le chef spirituel actuel d'une des branches de la *tariqa* 'Alawiyya.

¹³ *Šayh* Bentounès, *L'Homme intérieur à la lumière du Coran*.

disposition et orientation intérieure amène la Présence, véhicule de l'Amour universel, nous pouvons nous émerveiller de ce paradoxe : Tout l'extérieur se retrouve dans l'intérieur, le monde manifesté s'exprime dans le cœur de celui qui cultive cette Présence divine. Un maître *sūfite* un jour a dit : « Ne cherchez pas à vous améliorer(dans le monde), cherchez *d'abord* à vous purifier ».

L'ampleur de la contribution d'Ibn 'Aṭā'-Allāh dans l'éclaircissement des principes et pratiques du *sūfisme* est considérable, tout comme l'est le nombre incalculable de vies qu'il toucha et transforma, par son enseignement direct comme par l'influx spirituel et les écrits qu'il laissa derrière lui. Ses œuvres révèlent un esprit à la fois alerte, logique, analytique, intuitif et aimant.

Quelques éléments biographiques

Tāj ad-Dīn Abū al-Faḍl Aḥmad Ibn Muḥammad Ibn 'Abd al-Karīm Ibn 'Atā'-Allāh al-Iskandarī al-Judāmī aš-Šādilī naquit à Alexandrie (Egypte) vers le milieu du VII/XIII^e siècle. Issu d'une famille prestigieuse de savants en droit Malikī de la tribu de Banū Judām originaire d'Arabie, son grand-père 'Abd al-Karīm (mort en 612/1216) s'était distingué en son temps en tant qu'expert en *fiqh*, *uṣūl* (principes de jurisprudence) ainsi que dans la grammaire arabe.

De nombreux livres lui sont attribués, tels que : *al-Bayān wa-t-taqrīb fī ṣarḥ at-tahdīb*, *Muhtaṣar at-tahdīb* et *Muhtaṣar al-mufaṣṣal*, et, fait notable, il avait fait preuve d'une très grande hostilité à l'encontre du šūfisme. Le père d'Ibn 'Atā'-Allāh (date de mort inconnue), lui, semble avoir été d'une sensibilité toute autre puisque, bien que *faqīh* lui aussi, il fut au long de sa vie disciple du grand šayh šūfite Abū al-Hasan aš-Šādilīte (593-656/1197-1258), fondateur de la *tariqa* Šādiliyya.

De famille aisée, Ibn 'Atā'-Allāh put recevoir très tôt une éducation traditionnelle islāmique, où il apprit la récitation du Qur'ān, la science du *hadīt*, l'exégèse du Livre saint (*tafsīr*), la grammaire, *al-uṣūl*, la philosophie, les belles lettres et, bien sûr, le *fiqh* qui lui fut enseigné par des maîtres parmi les plus illustres – en complément sans doute de celui qu'il recevait en famille. Parmi les plus illustres de ses professeurs :

- l'on trouve pour l'étude du *hadīt* : Abū al-Ma'ālī Ahman al-Abarqūhī, traditionniste šāfi'iite et disciple de la Suhrawardiyya¹⁴ de Perse, ainsi que le šāfi'iite Šaraf ad-Dīn ad-Dimyātī (613-705/1217-1305), un des plus prestigieux muhaddits et huffāz de son époque et disciple du šayh aš-Šādilite ;
- Muhyi-d-Dīn al-Mārūnī (mort en 693/1294), grammairien le plus en vue d'Alexandrie ;
- pour l'étude du *tafsīr* : Nāṣir ad-Dīn Ibn al-Munayyir (620-683/1225-1285), grand *faqīh* mālikite qui s'établit en *tafsīr*, *uṣūl*, spéculation philosophique, arabe, rhétorique et généalogie, mais qui aussi fut lui aussi un disciple du šayh aš-Šādilite.
- Ibn 'Aṭā'-Allāh fut aussi instruit par Mākīn ad-Dīn al-Asmar (612-692/1215-1293), « šayh des récitateurs du Qur'ān d'Alexandrie » (mais aussi disciple d'aš-Šādilite ainsi que de son successeur al-Mursī)
- et par Šams ad-Dīn al-Isfahānī (616-688/1220-1290), brillant juriste šāfi'iite et enseignant au Mašhad de l'Imām aš-Šāfi'iite au Caire.

Il y eut sans doute bien d'autres professeurs qui participèrent à la formation intellectuelle Ibn 'Aṭā'-Allāh, mais nous avons déjà suffisamment développé pour mettre en valeur le fait qu'il reçut la meilleure éducation religieuse qu'il put y avoir à son époque¹⁵. Cette formation on ne

¹⁴ Confrérie sūfite fondée par Šihāb ad-Dīn Umar as-Suhrawardī (mort en 630/1232).

¹⁵ Voir pour détails Ibn al-Imad al-hanbalite : *Šadarāt ad-dahab fi ahbār man dāhab*, vols 5-6, Beyrouth : al-Maktab at-tijārī, (non daté).

peut plus complète venant s'ajouter à une solide soif de connaissances, le jeune alexandrin se bâtit une solide réputation en science Mâlikite alors qu'il n'avait pas encore trente ans.

Malgré l'attachement de son père au maître Abū al-Hasan as-ṣādilite, Ibn ‘Atā’-Allāh, lui, se reconnaissait en un premier temps dans l'attitude anti-ṣūfite de son grand-père. Le jeune homme l'avoue dans son ouvrage *Laṭā’if al-minan*¹⁶, mais il affirme toutefois que son hostilité n'était en rien appuyé par des arguments définis. D'ailleurs, ce qui provoqua sa rencontre avec le šayh Abū al-‘Abbās al-Mursī, le successeur du šayh as-Šādilī fut une discussion avec un disciple du šayh. A la suite de ce différend, Ibn ‘Atā’-Allāh avait décidé de voir cet homme de ses propres yeux puisque après tout, « un homme de vérité possède certains signes qui ne peuvent être dissimulés »¹⁷.

Il se trouva devant un homme dont les propos étaient d'un tel degré d'élévation spirituelle qu'il en resta ébahie. Ibn ‘Atā’-Allāh raconte qu'à ce moment là Dieu dissipia en lui toute objection et argument qu'il pouvait nourrir jusque là. Quelque chose l'avait atteint au cœur et il rentra chez lui pour se retrouver.

Ce fut de toute apparence un moment charnier pour Ibn ‘Atā’-Allāh car peu après il retourna visiter le šayh al-Mursī qui le reçut avec une hospitalité et une chaleur telles qu'il se sentit gêné et honteux. Ibn ‘Atā’-Allāh raconte : « La première chose que je lui dis fut : « Ô maître, je vous

¹⁶ Traduit en français sous le nom « *La sagesse des maîtres sūfites* » par E. Geoffroi, éd. Grasset, 1998. Les pages référencées ici proviennent de cette traduction française.

¹⁷ *Laṭā’if al-minan*.

aime ! « Celui-ci répondit : « Que Dieu t'aime comme tu m'aimes ! »¹⁸.

Ibn ‘Atā’-Allāh poursuivit son entretien en lui faisant part de ses inquiétudes et tristesses. Le šayh lui dit alors :

« Le serviteur traverse quatre états, pas un de plus : l'état de grâce, de mise à l'épreuve, d'obéissance et de désobéissance. Si tu sens la grâce, alors Dieu attend de toi la reconnaissance. Si tu es éprouvé, alors Dieu attend de toi la patience. Si tu es obéissant, alors Dieu attend de toi que tu témoignes de Sa grâce à ton égard. Si tu es désobéissant, alors Dieu attend de toi le repentir »¹⁹.

Après avoir pris congé du šayh al-Mursī, Ibn ‘Atā’-Allāh dit qu'il sentait que ses inquiétudes et ses tristesses étaient comme une robe qui lui avait été ôtée. A partir de ce moment (674 /1276) où il fut initié à la voie šādilite et jusqu'à la mort du šayh douze années plus tard, il se fit un disciple dévoué, et raconte que durant cette période il n'entendra pas une seule parole du šayh qui soit en contradiction avec la Šārī‘a, ou « qui ressemble aux propos que les calomniateurs lui attribuaient »²⁰.

Bien que la *baraka* de la présence du šayh Abū al-‘Abbās toucha Ibn ‘Atā’-Allāh d'une manière tellement puissante qu'il se trouva littéralement transformé du jour au lendemain, il y eut néanmoins quelques malentendus sur les modalités de la voie. Lorsqu'il entendit des étudiants dire que ceux qui tiennent compagnie aux šayh-s délaissent immanquablement leurs études, il fut profon-

¹⁸ *Ibidem*, p. 142.

¹⁹ *Ibidem*, p. 142.

²⁰ *Ibidem*, p. 141.

dément peiné d'imaginer devoir choisir entre ses études et la présence du šayh šūfite. Il n'en parla toutefois pas au šayh al-Mursī, mais lorsque plus tard il lui rendit visite, celui-ci dit :

« Nous ne disons pas au négociant qui s'associe à nous : « Laisse ton négoce et viens » ; nous ne disons pas à l'artisan : « Laisse ton art et viens » ; nous ne disons pas non plus à l'étudiant : « Laisse tes études et viens ». Au contraire, nous prenons chacun tel qu'il est, où Dieu l'a placé et ce qui est décrété pour lui par nos mains, nous le lui donnons »²¹.

Plus tard, Ibn 'Atā'-Allāh ressentit l'envie de quitter sa haute position sociale afin de se dévouer intégralement à sa vie spirituelle dans la voie. Il était déjà un *faqīh* bien établi lors de sa rencontre avec son šayh. Une fois encore, sans en dire mot à son guide spirituel, celui-ci lui dit que lorsqu'un disciple lui demandait s'il pouvait abandonner son métier il répondait que cela n'était pas du tout nécessaire, qu'il devait rester à la place où Dieu l'avait mis, puisque : « Ce qui est décrété pour lui, par nos mains lui sera conféré »²². Par conséquent, toute idée d'abandon de la vie du monde quitta Ibn 'Atā'-Allāh, et il se satisfit de son lot.

Le šayh Abū al-'Abbās avait prédit qu'Ibn 'Atā'-Allāh deviendrait une autorité à la fois dans la Šari'a et dans la *tariqa*. Selon ce que lui rapporta le fils du šayh, Jamāl ad-Dīn, il dit à son père : « Ils veulent établir Ibn 'Atā'-Allāh en *fiqh* ». Le šayh répondit à son fils : « Ils l'établiront en

²¹ *Ibidem*, p. 135.

²² *Ibidem*, p. 135.

fiqh et moi je l'établirai en *taṣawwuf* (ṣūfisme) »²³. Plus tard, lors d'une visite au ṣayḥ al-Mursī, ce dernier dit à Ibn 'Atā'-Allāh : « Lorsque le *faqīh* Nāṣir ad-Dīn aura retrouvé la santé, il te mettra à la place de ton grand-père. Il se placera d'un côté de toi, et je me placera de l'autre. Si Dieu le veut tu parleras des deux formes de connaissance ». Ibn 'Atā'-Allāh ajoute simplement à son récit : « Et les choses se passèrent ainsi »²⁴. A une autre occasion, le ṣayḥ lui dit : « Persévère, car par Dieu, si tu perséveres tu seras en vérité un *muftī* dans les deux voies ». Ibn 'Atā'-Allāh explique : « Il voulait dire par là la voie de la *Šari'a*, la connaissance exotérique, et celle de la Vérité, la connaissance ésotérique »²⁵.

L'on peut se demander quel genre d'homme fut al-Mursī, celui qui a pu changer en une nuit les convictions enracinées d'un jeune homme ambitieux et respecté. Cependant, si l'on considère son héritage et sa gnose spirituelles, on prend conscience que, comme son prédécesseur, il ne fut pas un homme tout à fait comme les autres. Il était de toute évidence un maître réalisé spirituellement, détenant de ce fait l'intuition et la lucidité sur les choses de ce monde, lisant dans les cœurs en les éduquant, conformément à sa vocation, à sa fonction de « médecin des cœurs ». Non seulement son prédécesseur, le grand fondateur de la Šādiliyya, avait loué le degré d'éveil de son disciple, mais le cœur d'Ibn 'Atā'-Allāh témoigna de lui-même de la vérité qu'il entendit, sans même l'avertir – car une des qualités du maître ḥāfi est de parler directe-

²³ *Ibidem*, p.136.

²⁴ *Ibidem*, p. 137.

²⁵ Pour plus de détails, voir 'Abd al-Ḥākīm Maḥmūd : *Abū al-Hasan aš-šādilī*, éd. Dār al-Kātib al-'arabī, 1967.

ment au « cœur » du disciple, devançant souvent la compréhension mentale.

Le *šayh* Abū al-‘Abbās²⁶ fut le disciple privilégié du *šayh* Abū al-Hasan aš-šādilite, *qutb* (pôle spirituel) de son temps et un des plus grands maîtres sūfites de l'histoire de l'Islām. Ibn ‘Atā'-Allāh raconte comment s'est produite la succession spirituelle d'un maître à l'autre :

« Le *šayh* Abū al-Hasan (aš-šādilite) se trouvait au Caire avec un groupe de disciples et de compagnons chez az-Zakī as-Sarrāj, où ils étudiaient le *Kitāb al-Mawāfiq* d'an-Niffāri. Le *šayh* Abū al-Hasan demanda où se trouvait Abū al-‘Abbās (al-Mursī). Lorsqu'il arriva, il lui dit : « Ô mon fils, parle ! Ô mon fils, parle ! Que Dieu te bénisse ! Parle et tu ne seras plus jamais silencieux ! » Le *šayh* Abū al-‘Abbās dit : « A ce moment je me vis accorder la langue d'un *šayh* »²⁷.

De par son propre degré spirituel, le *šayh* al-Mursī devint aussi le *qutb* de son temps et fut reconnu en tant que tel par bon nombre de ses disciples.²⁸ Aš-šādilite lui dit un jour : « Ô Abū al-‘Abbās ! Je ne t'ai pas pris comme disciple sinon afin que tu deviennes moi et que je devienne toi ! » Un disciple šādilite raconte par ailleurs qu'il vit en rêve une assemblée de personnes, les yeux levés au ciel. Puis il vit descendre le *šayh* Abū al-Hasan, vêtu de blanc. A ce moment, le *šayh* Abū al-‘Abbās planta les pieds fermement dans le sol et le *šayh* Abū al-Hasan entra en lui par la tête et disparut. L'interprétation unanime de ce rêve fut que l'enseignement et la méthode du *šayh* Abū al-‘Abbās

²⁶ Son nom entier est : Sīhāb ad-Dīn Abū al-‘Abbās Aḥmad Ibn ‘Umar al-Anṣārī al-Mursī al-Mālikī.

²⁷ *Laṭā’if al-minan*, p. 123.

²⁸ Voir le *Laṭā’if* pour les preuves de sa *qutbiyya*.

serait une pure continuation de ceux de son maître, sans divergence ou distinction. Evidemment, chacun possédait sa propre personnalité, mais l'enseignement de la voie serait le même.

Le *šayh* Abū al-‘Abbās décrivait son maître avec déférence, respect et amour. Il en était de même pour Ibn ‘Atā’-Allāh lorsqu'il évoquait ce premier. Concernant les fondements de sa voie, Ibn ‘Atā’-Allāh affirme que : « A la base de sa voie – que Dieu l'agrée – il y a la concentration envers Dieu, le combat contre la dispersion (*'adam at-tafriqa*), la persévérance dans la retraite spirituelle et l'invocation », ce qui caractérisait déjà la méthode du *šayh* aš-šādilite. Il n'y a aucun doute sur le fait que Ibn ‘Atā’-Allāh appliqua à la lettre et en essence les méthodes qu'il cite ci-dessus, d'où l'intérêt de les mentionner ici. Il reprend constamment ces thèmes, notamment dans le *Miftāh al-falāh*, comme nous le verrons. Bien qu'on ne puisse avoir un aperçu seulement extérieur des fruits spirituels qu'il reçut de sa lignée spirituelle, on sait néanmoins que son développement jusqu'à devenir un maître habilité à transmettre la voie se fit du vivant de son maître, c'est à dire durant cette période de douze années avant 686/1288.

L'habilitation d'Ibn ‘Atā’-Allāh en tant qu'autorité religieuse ne se fit à partir de son initiation à la voie, bien au contraire. Mais en complément des admirateurs de son savoir livresque, sa vertu, sa présence majestueuse, son éloquence, et sa clairvoyance des choses subtiles lui valurent de très nombreux disciples. Il accomplit aussi des miracles, tel celui de parler de sa tombe à un certain Kamāl ad-Dīn Ibn al-Humān qui était parti y réciter la sourate Hūd²⁹. A la suite de cela, Ibn al-Humān fut enterré non loin de lui. Un autre miracle attribué à Ibn ‘Atā’-Allāh est qu'il a

²⁹ Voir An-Nabhāni : *Karāmāt al-awliyya'*, vol. 1, p. 525.

été aperçu à la Mecque à trois endroits différents par un disciple qui était parti accomplir le Pèlerinage. A son retour, celui-ci se renseigna pour savoir si le *šayh* avait quitté le pays en son absence. Lorsqu'on lui dit que non, il se rendit auprès de son guide, qui lui demanda : « Qui as-tu vu pendant ton voyage ? Le disciple répondit : « Ô maître ! Je t'ai vu, toi ! Il sourit alors et dit : « L'homme éveillé emplit l'univers. S'il convoquait le *quṭb* (pôle), en vérité il viendrait »³⁰.

Une autre anecdote est rapportée par trois hommes qui se rendaient auprès du *šayh* pour l'écouter donner un cours (*majlis*). L'un d'entre eux dit : « Si j'étais libéré de ma famille, je me ferais sans doute ascète ! » Le second dit : « Je prie et je jeûne mais je n'y vois aucun bienfait ». Le troisième dit : « Je ne suis pas satisfait de mes prières. Comment pourraient-elles satisfaire mon Seigneur ? » Une fois arrivés, ils purent écouter le cours d'Ibn 'Atā'-Allāh, qui dit en leur présence : « Il y en a parmi les gens qui disent... » Et il répéta mot pour mot ce qu'ils s'étaient confiés.

Ibn 'Atā'-Allāh prodigua son enseignement à ses disciples, mais il enseigna aussi à la Mosquée al-Azhar ainsi qu'à la Madrasa al-Mansūriyya, au Caire. Curieusement, on ne sait pas du tout où se situait sa *zāwiya*. Néanmoins, son statut et son autorité en matière des connaissances à la fois intérieures et extérieures étaient telles que lors d'une confrontation avec Taqay ad-Dīn Ibn Taymiyya (mort en 728/1328), le *faqīh* hanbalite en 707/1307, des centaines de personnes y assistèrent. Ibn 'Atā'-Allāh était de ceux qui reprochaient à Ibn Taymiyya ses attaques contre le *Šayh* al-Akbar Muhyi ad-Dīn Ibn 'Arabī et plus généralement contre certaines pratiques *sūfites*, comme le répétition

³⁰ *Ibidem*, p. 225-226.

tion des Nom divins lors des séances de *dīkr*, que Ibn Taymiyya accusaient d'être *bid'a*³¹. Autant dire que ce pouvait être perçu comme une attaque contre Ibn 'Atā'-Allāh et d'autres maîtres šūfites, puisque celui-ci promouvait l'importance de ces invocations dans l'avancée du disciple dans bon nombre de ses livres, plus particulièrement dans *al-Qaṣd al-mujarrad fī ma'rifat al-ism al-mufrad*. Aucune charge ne fut cependant retenue contre Ibn Taymiyya, malgré cette attaque.

Le šayh Ibn 'Atā'-Allāh mourut au cours des deux années que dura ce procès public, vers le milieu du Jumada II, 709/novembre 1309, à la Madrasa al-Manṣūriyya et âgé d'une soixantaine d'années. Des centaines de personnes assistèrent à sa procession funéraire et il fut enterré au cimetière Qarāfa au Caire. Sa tombe est jusqu'à ce jour un lieu d'hommage, de visiteation, de prière et d'évènements miraculeux.

Le legs spirituel de cet être pieux et extraordinairement éveillé n'est en rien moins impressionnant que celui de ses héritiers spirituels bien-aimés. Tous les biographes font référence à Ibn 'Atā'-Allāh par d'illustres titres honorifiques et évoquent son parler éloquent et élevé. Malgré le fait qu'il suivait le *madhab* mālikite, les šāfi'iites se réclament de lui, sans doute parce que beaucoup de ses professeurs avaient été des savants de cette école, sans parler de ses étudiants.

Ses disciples étaient des *fuqarā*-dévoués dans leur attachement et leur amour pour le šayh. Cependant, sans doute à cause du fait que les šādilites ne poussaient pas à une ré-

³¹ C'est à dire une innovation blâmable. Voir Ismā'il Ibn 'Umar Ibn Katīr, *al-Bidāya wa an-nihāya*, vol. 14, le Caire, Matba'at as-Sā'āda (non daté) ; et Ibn al-'Imād (voir plus haut), vol. 4, p. 19.

clusion du monde ou bien au port d'un vêtement les distinguant, très peu de noms des disciples sont restés connus à nos jours. Ils étaient « du monde, sans en être », comme le veut l'adage. Ibn Ḥajar al-‘Asqalānī cite ad-Dahabī qui rapporte : « J'ai vu le šayh Tāj ad-Dīn al-Farīqī lorsqu'il est rentré d'Egypte prôner ses (Ibn ‘Atā'-Allāh) discours et ses signes spirituels »³².

Tāj ad-Dīn as-Subkī a dit que « il fut le professeur de mon père (Taqay ad-Dīn as-Subkī) en šūfisme »³³, ce dernier étant un des ‘ulama’ les plus illustres de son époque, paradoxalement admiré par Ibn Taymiyya lui-même !

Quelques autres noms sont mentionnée dans le *Laṭā’if al-minān*, biographie à la fois du šayh al-Mursī et de son šayh aš-ṣādilite (mais qui aussi révèle une mine d'éléments sur sa propre vie), mais il est toutefois difficile de savoir si ce sont des frères de la *tarīqa*, des mentors spirituels, des šayh-s (dans le sens de savants) versés dans le *taṣawwuf* ou de simples compagnons. Un des noms les plus cités est celui du šayh Mākin ad-Dīn al-Asmar, professeur et disciple du šayh Abū al-‘Abbās. L'on sait néanmoins qu'Ibn ‘Atā'-Allāh assista et conseilla des nombreuses personnes et personnalités de tout niveau social, notamment le sultan al-Mālik al-Manṣūr Husām ad-Dīn Lājīn (mort en 696/1296).

Selon certaines sources, le disciple qui succéda à Ibn ‘Atā'-Allāh en tant qu'éducateur spirituel fut Dāuwud al-Bāhilī (mort en 733/1332)³⁴, quatrième maître šūfite de la

³² Ibn Ḥajar al-‘Asqalānī, *ad-Durar al-kāmina*, vol. 1, p. 292.

³³ as-Subkī, *Tabaqāt aš-Šāfi‘iyya*, vol. 5, p. 176.

³⁴ Voir Ahmad al-‘Alawī, *Kitāb qawl al-maqbūl*, al-Jazīra : Maṭba‘at an-Nahda, (non daté).

silsila šādilite. Un « concurrent », Šihāb ad-Dīn Ibn al-Maylaq (mort en 739/1349), homme d'une grande clairvoyance spirituelle et dont les interventions publiques touchaient au cœur, est aussi mentionné³⁵. À travers eux et d'autres tels que le šayḥ Abū al-Hasan 'Alī al-Qarāfi, la *tariqa* šādilite se sous-divisa en *silāsil* différentes, toutes remontant à celle dont ils gardèrent le nom. Tout comme Ibn 'Atā'-Allāh était un disciple d'al-Mursī parmi plusieurs autres qui devinrent des guides spirituels reconnus, ainsi le firent un certain nombre de disciples de celui-ci, prolongeant l'héritage et la tradition spirituelle de leur fondateur jusqu'à nos jours.

³⁵ Taftazānī, *Ibn 'Atā-Allāh*, p. 28.

Oeuvres littéraires

Le fondateur de la Sādiliyya, tout comme son successeur al-Mursī ne rédigèrent aucun livre ou traité sur le *tasawwuf*. Lorsqu'on demandait à chacun pourquoi ils n'en éprouvaient pas le besoin, le šayh Abū al-Hasan répondait : « Mes livres sont mes compagnons »³⁶, et le šayh Abū al-‘Abbās dit : « La science de cette voie est la science de la réalisation, et les esprits des gens ne peuvent la contenir »³⁷.

Toutefois, le nombre des livres de référence des deux šayh-s est considérable et représentatif de leur haute éducation religieuse. Parmi les livres mentionnés il y a :

- *Ihyā’ lūm ad-dīn*, de Abū Ḥamīd al-Ġazālī, concernant les croyances et les pratiques.
- *Hatm al-‘Awliyā*, de Muḥammad al-Ḥakīm at-Tirmidī, relatant les vies des saints, pour les novices.
- *Kitāb al-Mawāqif*, d’al-Niffarī, sur les illuminations de la gnose.
- *Kitāb al-Iṛṣād*, de l’Imām al-Haramayn al-Juwainī, concernant l’*uṣūl ad-Dīn*.

³⁶ *Latā’if al-minan*.

³⁷ *Ibidem*, ainsi que pour la liste qui suit.

- *Kitāb Maṣābiḥ as-sunna*, d'Abū Muḥammad al-Husayn al-Baġawī, sur les *hadīt*-s.
- *Kitāb as-ṣifā*, par le Qādī Iyad, sur la vie du Prophète (ﷺ).
- *Qūṭ al-quṭūb*, d'Abū Ṭālib al-Makkī, concernant les croyances ésotérique et exotérique.

Malgré le fait qu'aucun des deux maîtres spirituels n'ait ressenti le désir d'écrire, les deux composèrent des litanies spirituelles, appelées *ahzāb*-s. Celles du šayh Abū al-Hasan étaient considérées comme des inspirations provenant directement du Prophète (ﷺ). On en donna à quelques-unes des titres tels que « *Hizb al-bahr* » ou « *Hizb an-nūr* » et elles sont encore récitées en vertu de leur *baraka* particulière. Les *ahzāb*-s du šayh Abū al-'Abbās sont parfois de simples variantes de celles de son maître, parfois de sa propre inspiration, mais ne sont pas aussi nombreuses que celles de ce dernier³⁸. Ces *ahzāb*-s contiennent de diverses expressions, Noms Divins et versets du Qur'an, juxtaposées de manière à conférer la Grâce sur celui qui les récite.

Grâce au šayh Ibn 'Atā'-Allāh, ces *ahzāb*-s, tout comme des prières « individuelles » (*ad'iya*, sing. *du'a'*), des discussions ainsi que des commentaires de la part de ses deux prédécesseurs ont été conservés dans le *Laṭā'if al-minan*, un livre exceptionnel sur les existences pieuses et singulières des deux premiers *qutb*-s ḥāfiẓe, et leurs visions spirituelles. C'est un des derniers livres qu'écrivit Ibn 'Atā'-Allāh, et sans doute l'un des plus précieux en ce qui

³⁸ 'Abdullāh Nūr ad-Dīn Durkee, en anglais, *The school of the ḥāfiẓiyya : vol. I, Orisons/Alexandrie, Egypte, 1411/1991.*

concerne les enseignements de cette *tariqa* et du šūfisme en général.

De tous les livres qui ont résisté au temps pour nous parvenir, c'est à dire :

- *Latā'if al-minan,*
- *Kitāb al-hikam,*
- *at-Tanwir fī asqāt at-takbir,*
- *al-Qaṣd al-mujarrad fī ma'rifa t al-ism al-mufrad,*
- *Miftāḥ al-falāḥ wa miṣbāḥ al-arwāḥ,*
- *Tāj al-'Arūs al-hāwī li-tahdīb an-nufūs*
- et *'Unwān at-tawfiq.*

Le plus populaire et répandu est de loin le *Kitāb al-Hikam*. Rédigé du vivant de son maître Abū al-Hasan (c'est à dire avant 686/1288), qui le loua et recommanda fortement, le *Hikam* (sapiences) est sans doute le premier ouvrage d'Ibn 'Atā'-Allāh car des références à celui-ci peuvent se trouver dans d'autres livres, comme le *Latā'if*, le *Kitāb at-Tanwir* ou le *Tāj al-'Arūs*. Considéré comme le fruit de sa réalisation spirituelle ou dans tous les cas de l'expression de celle-ci sous forme écrite, le *Hikam* est un recueil d'aphorismes ou d'épîtres (*raṣā'il*) et de suppliques (*munājāt*) qui traitent des nombreux aspects du cheminement spirituel, tels que l'Unité de Dieu (*tawhīd*), la gnose (*ma'rifa*), les états et les stations spirituelles (*aḥwāl* et *ma-qāmāt*), la lutte contre soi-même (*mujāhadāt an-nafs*), les convenances spirituelles (*ādāb*) vis à vis de Dieu et le conseil envers le novice (*murīd*). C'est pour tout cela que le *Hikam* est apprécié dans le monde šūfite en tant que véritable manuel des choses spirituelles et Ibn 'Atā'-Allāh

devint par la suite connu sous l'appellation *Şāhib al-Hikam*.

Les Sapiences d'Ibn 'Atā'-Allāh connaissent aussi un énorme succès auprès des *fuqarā'* et *fuqahā'* de nos jours. De nombreux savants l'enseignèrent au début du siècle à al-Azhar. Le muftī de ad-Diyār al-miṣriyya (Egypte) l'enseignait à la mosquée d'al-Ḥusayn après la prière de l'*'asr* pendant le Ramadān. L'université de Tunis, Jāmi' az-Zaytūna, maintient un profond respect pour ce recueil et le programme comme texte indispensable pour l'apprentissage des sciences du *taṣawwuf*.

Un autre ouvrage, *al-Qaṣd al-mujarrad fī ma'rifat al-ism al-mufrad*³⁹, traite de l'invocation de Dieu d'une façon générale, mais se focalise plus particulièrement sur la signification et l'unité du Nom Divin Allāh. L'emphase est constamment portée sur la valeur de ce Nom en tant qu'Etre Nécessaire Absolu (*al-wājib al-wujūd al-muṭlaq*) et seule Vraie Réalité (*al-haqiqiyu al-haqq*). Alors que certains Attributs des 99 Plus Beaux Noms Divins (*al-asmā' al-husnā*) peuvent s'appliquer à l'homme ou à la création, bien que ceux-ci ne reflètent qu'imparfaitement les prototypes divins, ce Nom de la Divinité ne peut être employé à la description de quoi que ce soit si ce n'est Dieu. Une personne peut, par exemple, être douce, généreuse ou puissante, reflétant ainsi les qualités de *al-Halīm*, *al-Karīm* ou *al-Qawī*, mais l'on ne peut pas refléter l'absolu de la qualité essentielle de l'Etre Suprême (Allāh).

Le šayḥ Ibn 'Atā'-Allāh poursuit dans le *Qaṣd al-mujarrad* en expliquant que le Nom Allāh est parfait, non

³⁹ Connu aussi sous le nom de *al-Qawl al-mujarrad fī al-ism al-mufrad*; voir Ibn 'Ajība, *Iqāz al-himam*, p. 9.

seulement en Son essence mais aussi dans sa forme. En effet, si le *alif* ou le *hamza* est effacé, le Nom devient *lī-Allāh* – à, ou pour Dieu. Si le premier *lām* est effacé à son tour, il devient *lāhu* – à Lui – et si le second *lām* s'efface, il devient *hū* – Lui – le Nom de l'Essence pur. Le ḥāfiẓ décrit ensuite le symbolisme de chaque lettre, la valeur numérique de chacune d'entre elles, les mystères liées à ce Nom Divin et les catégories des 99 Attributs. Il dit :

« Le Nom (Allāh) est telle une lumière pure qui inclut en son sein toutes les autres couleurs lorsqu'elle est réfléchie, et ces "couleurs" sont les autres Noms (ou Attributs) de Dieu et toutes les Qualités ».

Pour ce qui est des ouvrages méconnus ou non-publiés, certains se trouvent dans le Brockelmann⁴⁰ où sont mentionnés par des biographes⁴¹. Toutefois, on déplore la perte de bien d'autres manuscrits, supposés ouvrages dont il ne reste que les titres.

⁴⁰ Brockelmann, *Geschichte der Arab.*, Lit. Vol. 2, pp. 143-144.

⁴¹ as-Suyūtī, *Husn al-muḥādara*, vol. 1, p. 424.

and the polymerization reaction is controlled by the rate of transfer of the polymer radicals to the monomer. The transfer reaction is a reversible process, and the equilibrium constant for transfer is given by the equation:

$$\frac{K}{2} = \frac{2k_{tr}}{k_p + k_{tr}} \quad (1)$$

where k_p is the rate of polymerization and k_{tr} is the rate of transfer. The transfer reaction is a second-order reaction, and the rate of transfer is proportional to the square of the concentration of polymer radicals.

The transfer reaction can be represented by the following equation:

$$2P + M \rightleftharpoons P_2 + 2PM \quad (2)$$

where P is the polymer radical, M is the monomer, and P_2 is the dimer radical. The equilibrium constant for transfer is given by the equation:

$$\frac{K}{2} = \frac{2k_{tr}}{k_p + k_{tr}} = \frac{2k_{tr}}{k_p + 2k_{tr}} = \frac{k_{tr}}{k_p + k_{tr}} \quad (3)$$

The transfer reaction is a reversible process, and the equilibrium constant for transfer is given by the equation:

$$\frac{K}{2} = \frac{2k_{tr}}{k_p + k_{tr}} = \frac{2k_{tr}}{k_p + 2k_{tr}} = \frac{k_{tr}}{k_p + k_{tr}} \quad (4)$$

The transfer reaction is a reversible process, and the equilibrium constant for transfer is given by the equation:

$$\frac{K}{2} = \frac{2k_{tr}}{k_p + k_{tr}} = \frac{2k_{tr}}{k_p + 2k_{tr}} = \frac{k_{tr}}{k_p + k_{tr}} \quad (5)$$

La clef
de la réalisation spirituelle
et l'illumination des âmes

[*Miftāh al-falāh wa miṣbāṣ al-arwāḥ*]

Le 19
que la légalisation des drogues
est l'elimination des drogues

(drogues dépourvues de tout effet)

Présentation de l'œuvre

De tous les écrits d'Ibn 'Atā'-Allāh, l'ouvrage ci-présenté est des plus importants et des plus nécessaires pour ce qui concerne le dévoilement des pratiques et la méthode générale de la confrérie šādilite. Tout comme le *Qasd al-mujarrad* brièvement exposé ci-dessus, il s'agit d'un traité sur le *dikr-Allāh*, ou souvenir purificateur de Dieu par l'invocation sacrée. Cependant, contrairement du *Qasd* dont l'intérêt porte principalement sur la mention du Nom Divin Allāh, le *Miftāh al-falāh* traite aussi des principes de convenance du šūfisme šādilite ainsi que de toutes les manières possibles d'invoquer en Islām, et les bienfaits qui en découlent.

Comme l'expose le šayh dans son introduction, son traité se divise en deux parties. Cependant, on constate que les sous divisions semblent être constitués de manière plus ou moins hasardeuse, et ce ne sont possiblement rien de plus que des pauses et des points de départs pour ses pensées. La Première Partie par exemple contient trois sections qui ne sont pas justifiées outre mesure dans le fil conducteur du raisonnement. La troisième section (sections que nous avons par ailleurs numérotées afin d'en faciliter la lecture) est divisée en deux « fondations » (ou principes : *uṣul*), la seconde qui est sous-divisée en deux sections, les deux premières seulement ayant un titre. Et tout cela avant de parvenir au premier chapitre, elle aussi numérotée de notre main pour une lecture plus ample, tout comme le restant des chapitres du texte ! Cette absence de numérotation n'est cependant pas spécifique au šayh Ibn

‘Atā’-Allāh. Le *Kašf al-mahjūb*, par exemple, œuvre centrale du šūfite perse Hujwīrī et antérieur à Ibn ‘Atā’-Allāh est aussi divisé en sections et évite peut-être ainsi une certaine catégorisation rigide et sommaire des choses spirituelles que peut amener une numérotation récurrente. Car n’oublions pas le fait que l’enseignement šūfite est un dialogue non seulement oral, mais aussi « de cœur à cœur » entre le maître et son disciple (sans parler du « dialogue » constant entre le saint et Dieu) qui est par nature au-delà des mots. L’écrit ne prend donc qu’une valeur accessoire, si toutefois écrit il y a. Il convient donc mieux de se laisser guider, pour ainsi dire, par les propos et allusions du šayh. Car si la structure du *Miftāh al-falāh* peut sembler par moments instable (le dernier chapitre se trouve en fin de livre, après la conclusion !), ne l’est en rien son contenu. Ici le šayh combine sa connaissance du Qur’ān, des *hadīt*-s et des dires de Compagnons et de saints, et son enseignement propre provenant de son degré spirituel élevé, afin de produire cet écrit sur la doctrine du *tawhīd*, son importance, sa nécessité et ses bienfaits pour l’individu en quête, et la méthode de la réalisation spirituelle à travers le *dikr-Allāh*.

Le *Miftāh* est rédigé d’une manière claire et lucide, bien que les propos soient parfois complexes à intégrer, comme le sont tous les ouvrages du šayh. Cependant, bien qu’assez connu dans le monde arabophone, le livre ne jouit pas d’autant de popularité que le *Kitāb al-Hikām*, dont les commentaires sont assez nombreux et bien répandus. Pourtant, il n’a pas de précédent en ce qui concerne l’éclaircissement apporté sur le rôle, essentiel, du *dikr-Allāh* dans le šūfisme en général et de l’*adab* (convenances spirituelles) et des autres pratiques qui découlent de l’invocation, telle que la retraite spirituelle (*halwa*).

Le *Miftāh al-falāh* offre un aperçu quasi-direct sur l’univers šūfite du VIIe/XIIIe siècle et nous pouvons ainsi

percevoir de quelle manière était guidé le novice, la fonction centrale du *šayh*, l'*adab* requise, la disposition intérieure afin de recevoir l'enseignement et, avant tout, l'objectif et la préparation du *dikr-Allāh*. Ibn 'Atā'-Allāh s'applique à prouver que cette pratique (en grande partie omise ou négligée par la communauté des croyants) s'inscrit et se rapporte directement à la Sunna et ce, afin de parer les attaques des détracteurs qui, nous l'avons vu, le considéraient comme une innovation blâmable (*bid'a*). Même si nous ne pouvons supposer que ce texte fut rédigé en manœuvre de contre-attaque contre les savants opposés à cette pratique, nous savons néanmoins que le contexte de l'époque nécessitait un certain besoin d'argumentation en ce sens. Cela dit, ramener les propos de ce livre à des affaires de ce monde serait sans doute sous-estimer la valeur de guidance que prend tout texte adressé aux homes par un maître spirituel.

Ibn 'Atā'-Allāh ne fut ni le premier à écrire sur l'importance du *dikr* dans le *šūfisme*, ni le dernier. D'autres avant lui, tels que al-Qušayrī (mort en 465/1240) dans sa *Risāla*, al-Ġazālī (mort en 505/1111) dans son *Iḥyā' 'ulūm ad-dīn*, al-Kubrā (mort en 618/1221) dans le *Fawā'iḥ al-jamāl wa fawātiḥ al-jalāl* et Ibn 'Arabī (mort en 638/1240) dans *al-Futūhāt al-makiyya*, en rendent aussi compte. Par ailleurs, nous pouvons constater que certains passages du *Miftāh* proviennent plus ou moins directement de l'ouvrage d'al-Kubrā. Il serait cependant erroné de considérer cette appropriation comme un plagiat, puisque dans ce genre littéraire, ce qui prévaut avant toute chose est la Vérité plutôt que celui qui l'exprime. L'on pourrait dire que les considérations egotiques n'ont pas leur place n'ont pas leur place lorsque les saints évoquent l'Un. Cela explique pourquoi Ibn 'Atā'-Allāh, à travers le *Miftāh*, dit : « Ceci a été dit » ou bien « Un gnostique a dit ceci », au lieu de citer les noms et références des maîtres en ques-

tion. De plus, ces quelques passages qui, additionnés, ne prennent qu'environ la place de deux ou trois pages, sont tantôt cités textuellement, tantôt paraphrasés.

Quoi qu'il en soit, Ibn 'Atā'-Allāh se différencie des autres savants et maîtres cités ci-dessus dans le sens qu'il consacre un livre entier à ce sujet plutôt que quelques pages ou un chapitre.

De tous les *šayh*-s et doctes versés dans la spiritualité, il est le premier à avoir mis par écrit et décrit les mystères provenant de cette tradition religieuse transmise oralement. La totalité de ses œuvres forment un ensemble indispensable au corpus littéraire *šūfī* et de par ses anecdotes et enseignements sur ses illustres prédécesseurs, il a contribué d'une manière inestimable aux recherches et études sur les méthodes, les pratiques et les origines de la *tariqa šādilīte*, une des confréries les plus vastes et ramifiées de l'Afrique du Nord, de l'Egypte et de certaines régions du Moyen Orient. Il s'est agi d'une véritable revivification intellectuelle et spirituelle de cette voie qui bien des retombées encore de nos jours. En effet, ses écrits et son esprit ont influencé des dizaines de milliers de musulmans qui, touchés au cœur, purent devenir des disciples *šādilite*, des guides spirituels et des commentateurs de son œuvre. Un véritable puits a pris naissance en la personne de Ibn 'Atā'-Allāh⁴², puits qui n'a cessé d'abreuver, jusqu'à nos jours, ceux qui ont soif d'une vie religieuse intérieure et intensifiée. Bien qu'aucun moyen n'existe pour mesurer l'étendue de la *Šādiliyya* qui prit naissance avec son fondateur au VIIe/XIIIe siècle, il n'y a aucun doute à émettre sur le fait qu'elle est bien vivante, sous les diverses formes

⁴² N'est-il pas vain de parler de "personne" puisque son enseignement et son influx spirituel transcendent sa mort physique et fusionnent intégralement avec ses deux prédécesseurs ?

que prirent ses sous-division. L'un des derniers grands *lāyḥ-s* du XXe siècle fut Ahmad al-'Alawī d'Algérie, mort en 1934. Celui-ci laissa derrière lui bon nombre d'ouvrages ainsi que des milliers de disciples⁴³, l'un desquels, Muhammad al-Hāsimī, auteur du *Kitāb aš-ṣafranj*, est devenu un illustre guide šūfite à Damas, où il mourut dans les années soixante-dix.

L'on peut s'émerveiller de la longévité de la voie šūfite au fil des siècles, et dont beaucoup de voies ont gardé leur spécificité et leur secret (*sirr*), tout en étant pleinement intégrés dans le monde, et ce malgré les hostilités et répressions exercées à l'encontre des diverses *zāwiya-s* dans l'Histoire. Cependant, il faut se rappeler que le chemin de l'aspirant survole de loin les épreuves et tentations du monde ou des contextes socio-culturelles plus ou moins favorables : dans toute circonstances et en tout état se trouve un moyen d'apprendre et de rendre grâce au Seigneur :

— « *Je n'ai de félicité qu'en Toi
Eprouve-moi donc comme Tu le désires* »⁴⁴

Le chemin se fait donc malgré tout, et par seule grâce du Miséricordieux, l'Intérieur et l'Extérieur, le Premier et le Dernier. Pour le šūfite le reste, le temps, est pure chimère, illusion.

La tradition šūfite (et donc l'Islām) étant ce qu'elle est, et s'ouvrant graduellement sur l'occident, notamment par la traduction d'écrits spirituels, il demeure pour nous un mystère qu'en sept siècles personne n'ait pris l'initiative

⁴³ Voir Martin Lings : *Un saint šūfite du XX^e siècle*, éd. Points Saïguesse.

⁴⁴ al-Hawwās, cité dans le *Laṭā'if* par Ibn 'Aṭā'-Allāh.

de traduire le *Miftāh al-falāh* en langue française. Toutefois, toute traduction, surtout d'une langue traditionnelle, a ses limites. Ses limites sont celles d'une traduction qui ne peut que négliger tous les aspects complémentaires qui s'imbriquent dans les mots d'origine. La langue française suit ses propres schémas de fonctionnement, « (...) cette maçonnerie où les causes et les conséquences, les inductions et les déductions se rejoignent, s'imbriquent et se déterminent mutuellement, où les pensées s'arc-boutent sur les modalités du discours (...) La langue arabe ne prend jamais d'options sur l'insoudable mystère de Dieu. Le lien des choses, ce n'est pas à l'homme de le dégager. Les langues européennes modernes sont celles de l'appréciation individuelle, la proposition subordonnée, les circonstanciels de cause ou de temps, forts que la perception du fait s'y double toujours d'un jugement de valeur porté par le sujet (...) La traduction européenne construit une ville sur l'espace désertique, ouvert au souffle de Dieu. Un texte religieux superposera facilement le sens étymologique, philosophique, poétique, mystique, d'un seul mot. Ainsi il parle à tout le monde en même temps »⁴⁵.

Forts de cette mise en garde, les traductions compétentes tentent tant bien que mal de conserver l'esprit du texte d'origine tout en l'orientant vers un public occidental. D'un premier abord qui peut dérouter le lecteur, musulman ou non, le texte ci-présenté tend vers une conservation autant que possible de son caractère d'enseignement initiatique, où les états se succèdent et ne se ressemblent pas et où le fil directeur est parfois caché et toujours mystérieux.

⁴⁵ Najm ad-Dīn Bammate, *Le gosier de Métal*, article paru dans « La Parisienne », mai 1956.

Préface

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

La bénédiction de Dieu sur notre maître Muḥammad,
sur sa famille ainsi que sur ses compagnons. La paix sur
eux !

Louange à Dieu, Celui qui ouvre les cœurs par le sou-
venir de Son nom, qui lève les voiles des imperfections
par Sa vertu, qui purifie la nature intime des cœurs pour
leur conférer Son mystère, qui révèle les merveilles du
monde où Il est Tout Puissant et qui accroît les signes
d'abondance pour ceux qui lui sont reconnaissants !

Je loue Dieu pour m'avoir fait de ceux qui affirment
son Unité et je Le remercie, implorant Sa grâce et
l'accroissement de Son abondance.

Je demande aussi les bénédictions de Dieu sur notre
maître Muḥammad, le plus noble d'entre Ses serviteurs et
sur sa famille et ses compagnons, détenteurs de vertu et
d'honneur incommensurables.

Le souvenir de Dieu le très-Haut est, en vérité, la clé du
salut et la lampe des âmes, par la grâce de Dieu le Géné-
reux, le Victorieux. Le souvenir de Dieu est la fondation
de la Voie et le soutien essentiel des hommes réalisés. Je
n'ai pourtant jamais eu connaissance d'une personne ayant
écrit un livre adéquat et complet ou compilé un traité clair
et compréhensible sur ce sujet. C'est bien cela, ajouté à
une suggestion d'un frère pieux et sincère, qui m'a poussé
à rédiger un livre dans lequel j'ai assemblé les choses faci-

litant la compréhension du souvenir de Dieu et éludé ce qui l'y entrave. Ce faisant, j'ai conduit l'homme en quête loin de la difficulté et rendu ce livre facile d'accès à ceux qui désirent et espèrent la récompense des faveurs divines. Pariant Dieu qu'il accorde le succès à l'homme en quête :

— *Ô voyageur te dirigeant vers la Terre Protégée
Ne m'oublie point en t'y accostant !⁴⁶*

Sur Dieu le très-Haut je dépend et à travers Lui je suis secouru. « Point de force ni de puissance sinon en Dieu, l'Elevé, le Suprême ».

Cet ouvrage se divise en deux parties. La première partie contient une introduction, des sections, des chapitres et des principes. La deuxième partie se constitue de sections.

⁴⁶ Il s'agit d'une référence à la Mecque.

PREMIERE PARTIE

de la compréhension du caractère des deux et d'obéir à l'un ou l'autre. Ce travail, il résulte de l'bonne ou mauvaise volonté et de la force ou de la faiblesse d'âme. A ce propos, je crois que le personnage des deux derniers chapitres de la partie de l'œuvre a été établi par quelqu'un qui a cherché à décrire avec le plus de vérité une partie de la vie humaine.

Il faut se rappeler et admettre que l'œuvre fut, je suppose, écrite dans l'ordre inverse de son évolution, c'est-à-dire dans l'ordre suivant :

1. Première partie : les deux derniers chapitres de la partie de l'œuvre, puis les premiers chapitres de la partie de l'œuvre, puis les derniers chapitres de la partie de l'œuvre. La dernière partie se compose de ces deux

ЧИТАЧ ВЯЗІМЯЧ

Introduction :

Nature du souvenir et son explication

Le rappel de Dieu (*dīkru-Allāh*) est une libération de l'ignorance et de notre propension à l'oubli et ce à travers la présence, permanente, du cœur avec la Réalité. Il a été dit qu'il s'agit de la répétition du Nom de l'Invoqué par le cœur et par la langue. Que l'on se souvienne de Dieu Lui-même, d'un de Ses attributs, d'un de Ses commandements, d'une de Ses actions ou que l'on tire une conclusion basée sur ceux-là, cela revient au même. Se souvenir de Dieu peut prendre la forme d'une supplication envers Lui, ou la mention de Ses messagers, Ses prophètes, Ses saints ou toute personne proche ou renvoyant à Lui. Le souvenir peut être procuré par une bonne action, comme celle de réciter le Qur'an, par la mention du Nom de Dieu, par la poésie, le chant, une discussion ou bien une anecdote.

Par conséquent, le théologien est de ceux qui se souviennent de Dieu, le juriste de la loi islāmique est de ceux qui se souviennent de Dieu, de même que celui qui exhorte se souvient de Dieu. Quiconque médite sur la grandeur, la majesté et l'omnipotence de Dieu le très-Haut, sur ses signes dans les Cieux et sur la Terre, est de ceux qui se remémorent Dieu. Toute personne qui respecte ce que Dieu a ordonné et s'abstient de ce qu'il a prohibé, fait partie de ceux qui se souviennent de Lui.

Le rappel peut s'effectuer par la langue, le cœur ou par les membres du corps. Il peut se pratiquer en secret ou ou-

vertement, mais c'est celui qui a combiné toutes ces formes qui l'a véritablement accompli. L'invocation par la langue est un rappel des lettres du Nom de Dieu, mais sans toutefois Sa présence à l'esprit. Il ne s'agit bien que d'un « rappel d'apparence », mais cette invocation est dotée de vertus, comme en témoignent les versets du Qu'ān, les dires du Prophète et les autres, dont les propos nous ont été transmis. L'invocation peut être limitée dans le temps et l'espace ou bien non-limitée.

L'invocation dans la limitation représente la mention de Dieu pendant et après les cinq prières quotidiennes, le pèlerinage à la Mecque, avant le sommeil et au réveil, avant de se nourrir, lorsqu'on enjambe sa monture, le matin et le soir et ainsi de suite.

L'invocation qui n'a pas de restriction n'est pas confinée par le temps, le lieu, le moment ou l'état spirituel. A ce dernier type de souvenir appartient la glorification de Dieu, comme dans les formules suivantes : « Gloire à Dieu » (*Subhāna Allāh*)⁴⁷, « Louanges à Dieu » (*al-hamdu li-Allāh*)⁴⁸, « Il n'y a pas de divinité sinon Dieu » (*lā ilāha illā Allāh*)⁴⁹, « Dieu est plus grand » (*Allāhu akbar*)⁵⁰ et « Il n'y a pas de force ou de puissance sauf en Dieu, l'Elevé, le Suprême » (*lā ḥawla wa lā quwwata illā bi-Allāh al-‘alī al-‘azīm*)⁵¹.

Puis, il y a le souvenir qui inclut une supplication, par exemple, « Seigneur, ne nous punis pas pour des fautes

⁴⁷ Qu'ān, sūrat n°12, verset 108.

⁴⁸ Qu'ān, sūrat n°1, verset 2.

⁴⁹ Qu'ān, sūrat n°37, verset 35.

⁵⁰ Il s'agit du *takbīr* prononcé lors de l'appel à la prière.

⁵¹ Formule dérivée de la *Sunna* du Prophète (ﷺ).

commises par oubli ou par erreur »⁵², ou bien une requête personnelle, comme : « Dieu, bénis notre maître Muhammad ! »⁵³ Cette dernière a un effet bien plus grand sur le cœur du novice qu'une invocation sans requête, car celui qui procède à une supplication sent son cœur proche de Celui qu'il implore. Le souvenir touche alors son cœur et l'enveloppe de crainte révérencielle.

D'autres manières de se remémorer Dieu incluent la vigilance et l'activité, dans ce monde comme dans l'au-delà. La vigilance s'exprime dans des réflexions telles que : « Dieu est auprès de moi », « Dieu me regarde », « Dieu me voit » car dans ces paroles se trouve un regard attentif pour le bien-être du cœur. Véritablement, le souvenir sert à renforcer sa présence avec Dieu le très-Haut, à maintenir envers Lui une droiture de comportement, à se protéger des actions irréfléchies. Il sert à prendre refuge contre le diable, et aide à entretenir l'attention du cœur pendant les actes de dévotion.

Section –

Toute forme de *dīkr* possède un résultat qui lui est spécifiquement associé et quelle que soit la forme pratiquée, elle accorde le pouvoir particulier qu'elle détient. Invoquer avec réceptivité et vigilance mène à l'illumination, mais seulement lorsqu'on s'accorde à l'invocation.

L'imām al-Ġazālī a dit :

⁵² Qur'ān, sūrat n°2, verset 286.

⁵³ Formule dérivée de la *Sunna* du Prophète (ﷺ).

« L'invocation est une réalité intérieure dans laquelle l'Invoqué prend possession du cœur, tandis que l'invocateur est effacé et disparaît. Elle possède cependant trois écorces, l'une d'entre-elles plus proche du noyau que les autres. Le noyau est en vérité au-delà des trois écorces et pourtant les vertus de celles-ci sont dues au fait qu'elles représentent le chemin vers le noyau ».

La première couche représente le *dikr* effectué par la langue seulement. L'aspirant invoque sans cesse avec sa langue, s'évertuant simultanément à se rendre présent par le cœur, puisque celui-ci doit consentir à être présent à l'invocation. Si on l'abandonnait à sa véritable nature, il errerait à travers les vallées de la pensée jusqu'à ce qu'il rejoigne le cœur. La lumière du cœur consumerait alors les passions ainsi que les esprits mauvais. Sa propre invocation prendrait le pas et celle de la langue s'affaiblirait, le corps et l'âme s'empliraient de lumière et le cœur serait purifié du « tout autre que Dieu ». A ce niveau les tentations s'estompent et le diable ne trouve nulle demeure. Le cœur devient alors un réceptacle pour les inspirations et un miroir poli, capable de refléter les révélations divines et les perceptions gnostiques. Lorsque le souvenir se répand dans le cœur et se diffuse dans tout le corps, c'est alors que chaque membre du corps invoque Dieu selon son état spirituel.

al-Jurayrī a dit : « L'un de nos amis avait l'habitude de répéter « Allāh, Allāh » fréquemment. Un jour un tronc d'arbre lui tomba sur la tête, brisant son crâne. Le sang se déversa sur le sol, épelant « Allāh, Allāh ».

Section –

Le souvenir est comme un feu qui ni ne meurt, ni ne se répand. Lorsqu'il entre dans une maison, il dit : « Me voici. Il n'y a personne d'autre que Moi », ce qui est une des significations de « Il n'y a d'autres divinités que Dieu ». S'il trouve du bois d'allumage à l'intérieur, il le consume et devient feu. S'il y trouve l'obscurité, il devient lumière, illuminant la maison. S'il y a déjà une lumière dans la maison, il devient alors « lumière sur lumière »⁵⁴.

Il en est de même pour le corps : l'invocation nettoie les substances impures dues à l'intempérance en mangeant ou résultant de l'absorption d'aliments illicites. Pour ce qui est des aliments licites, cela ne les concerne pas. Lorsque les parties nuisibles sont consumées et qu'il ne reste alors que les parties saines, on entendra chaque membre invoquer comme si la trompette avait été sonnée⁵⁵.

Au commencement, le souvenir se produit dans la zone du cerveau et c'est donc là que l'on entendra les sons des cymbales et des trompettes. L'invocation est une chose puissante : lorsqu'elle s'engouffre en un lieu, elle le fait en sonnant des cymbales et des trompettes, car l'invocation s'érite contre tout ce qui n'est pas la Vérité. S'installant en un lieu, elle cherche activement à expulser son opposé, que nous trouvons par exemple dans la combinaison de l'eau et du feu. Après avoir entendu ces sons, on en entendra une variété d'autres, tels que les ondulations de l'eau, le vent qui souffle, le bruit des flammes, le son du moulin à vent et le bruissement des feuilles dans les arbres.

⁵⁴ Qur'an, sûrat n°24, verset 35. Cette première phrase provient du *Fawā'iḥ al-jamāl wa fawā'iḥ al-jalāl* de Najm ad-Dīn al-Kubra, p. 4.

⁵⁵ C'est à dire au Jour du Jugement.

La raison pour cela est que l'homme est composé de toute substance, à la fois noble et vile, de terre et d'eau, de feu et d'air, des Cieux et de la Terre. Ces sons se situent entre chacun de ces pairs. Chaque élément et chaque nature appartient à ces substances. Celui qui a entendu de ces sons glorifie Dieu et déclare Sa sainteté avec toute sa langue. Voilà le résultat de l'invocation par la langue avec la force de l'absorption totale. Peut-être le serviteur aura-t-il atteint le stade où, s'il s'arrête d'invoquer, son cœur s'agitera dans sa poitrine, aspirant au rappel, tels les mouvements de l'enfant encore dans l'utérus de sa mère.

Certains ont comparé le cœur à Jésus, fils de Marie (ﷺ) et le souvenir à son lait maternel. Lorsque le cœur évolue et se fortifie, il s'y élève un désir de Vérité en même temps que des soupirs, des serrements compulsifs et un désir ardent, à la fois pour l'invocation et pour l'Invoqué. L'invocation du cœur est similaire au bourdonnement d'une abeille, ni fort ou perturbant, ni sourd ou secret, mais mystérieux. Lorsque l'Invoqué prend possession du cœur et que l'invocation s'estompe et disparaît, l'invocateur ne doit plus prêter attention au souvenir ou à son cœur. S'il faisait ainsi, ils deviendraient alors un voile, qui le distrairait.

Voici l'extinction de soi : que l'homme soit anéanti de lui-même. Celui-ci ne doit donc rien sentir dans les membres de son corps ou quoi que ce soit d'extérieur à lui-même ou quelque phénomène intérieur. Il en est au contraire inconscient et tout cela disparaît à ses yeux lorsqu'il va, d'abord, vers son Seigneur puis qu'à nouveau il revient à lui-même. Si celui qui invoque se rendait compte de son état pendant qu'il est complètement anéanti à lui-même, ce serait alors une imperfection, une opacité. Car la perfection doit être effacée de soi-même et de l'état de l'extinction. C'est donc l'extinction de l'état d'extinction qui est le but de l'extinction.

L'extinction est le début de la voie : il s'agit du voyage vers Dieu le très-Haut. La guidance vient par la suite. Il faut entendre par guidance, ici, celle de Dieu ainsi que la décrit l'ami de Dieu, Abraham : « Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera »⁵⁶.

Cette absorption totale ne demeure et ne dure que rarement. Si l'invocateur fait preuve de persévérance, elle deviendra une habitude profondément enracinée et une station permanente par laquelle il pourra monter jusqu'aux cieux les plus élevés. Dans cette station de l'absorption, il contemplera l'Etre vrai et pur, et il portera l'emprunte de la nature du Royaume invisible (*al-malakūt*). La sainteté de la Divinité (*al-lāhūt*) lui sera alors révélée. La première chose qui est rendue manifeste dans ce lieu à celui qui invoque est l'essence des anges et des esprits des Prophètes et des saints et ce, sous une beauté de formes à travers desquelles certaines réalités l'atteignent. Cela représente le commencement, jusqu'à ce que son degré de réalisation s'élève au-delà des formes prototypiques, et il fait face alors à l'évidence de la Vérité en toute chose.

Voilà le fruit de l'essence de l'invocation. Son commencement se fait seulement par la langue. Puis vient l'invocation du cœur, moyennant un effort. Ensuite vient l'invocation du cœur d'une manière naturelle. Après cela vient la possession du cœur par l'Invoqué et l'effacement de l'invocateur. C'est le secret de ce *hadīt* du Prophète ﷺ : « Celui qui souhaite festoyer dans les jardins du Paradis, qu'il se rappelle Dieu fréquemment »⁵⁷. Un autre

⁵⁶ Qur'ān, sūrat n°37, verset 99.

⁵⁷ at-Tirmidī, 45 : 87, 3576 et 3577. Les chiffres de référence représentent Le livre (*kitāb*), le chapitre (*bāb*), puis le numéro du *hadīt* cité. Tous les *hadīt*-s cités ici ont été vérifiés.

hadît dit : « Le rappel caché de Dieu est soixante-dix fois meilleur que le rappel entendu par les anges ».

Le signe que l'invocation parvient au plus profond du Soi est l'absence de l'invocation d'invocateur ainsi que d'Invoqué. L'invocation du Soi (*dikru-s-sirr*) est extase et on s'y noie totalement. L'un de ses signes est que lorsqu'on quitte l'invocation, elle ne vous quitte pas. Cette exaltation de l'invocation est celle qui tire de l'inconscience à la présence de l'esprit. Un autre de ses signes est le sentiment d'avoir la tête et les parties du corps attachés, comme alourdie de chaînes. Encore un signe est que son feu ne décroît pas et que sa lumière spirituelle ne disparaît jamais. Bien au contraire, les lumières se verront toujours ascendantes et d'autres descendantes, pendant que les feux sont autour, purs, brûlants d'ardeur. Lorsque l'invocation atteint les tréfonds du centre de la conscience, au moment où l'invocateur se fait silencieux, l'invocation devient pour lui pareille à une aiguille perçant la langue, ou même comme si toute sa face était une langue invoquant à travers une lumière abondante.

Point subtil : Chaque rappel d'un cœur est conscient est entendu par les anges. Leurs consciences s'unissent à celle de celui qui invoque. Là repose un mystère : lorsque l'invocation est absente de la conscience par l'absorption totale en l'Invoqué, le rappel est aussi absent de la conscience des anges.

Note : L'invocation des lettres du Nom de Dieu sans présence d'esprit est invocation par la langue. L'invocation avec présence d'esprit est l'invocation du cœur. Invoquer avec une absence de la conscience de soi à cause de l'absorption dans l'Invoqué est invocation du Soi - voilà l'invocation cachée !

Section -

L'homme dans le monde se nourrit des mouvements de son corps, l'homme dans son intériorité se nourrit des mouvements de son cœur ; la nourriture de son être le plus profond provient de la tranquillité (la paix) et la nourriture de l'intellect résulte de l'extinction de sa conscience même de cette tranquillité. Ainsi le serviteur est en paix pour Dieu et avec Dieu. L'esprit n'est nullement nourri par les aliments, puisque celles-ci conviennent aux formes physiques. La nourriture de l'esprit et du cœur, c'est l'invocation de Dieu le Connaissant, l'Invisible. Dieu le très-Haut a dit : « et il guide vers Lui celui qui se repente, ceux qui ont cru et dont les cœurs se tranquillisent à l'évocation d'Allâh. N'est-ce point par l'évocation d'Allâh que se tranquillisent les cœurs ? »⁵⁸.

Lorsqu'on invoque convenablement Dieu le très-Haut, tout ce qui est présent invoque aussi, car on invoque avec la langue, puis avec le cœur, puis par l'âme, puis par l'esprit, puis par l'intellect, puis par le Soi le plus profond. L'invocation est faite de tout cela.

Lorsqu'on invoque Dieu le très-Haut avec la langue, toute chose inanimée participe à l'invocation de la langue.

Puis, lorsqu'on invoque avec le cœur, l'univers de Dieu et les mondes qui y sont contenus invoquent avec le fidèle.

Lorsqu'on invoque avec l'âme, les cieux et tout ce qui y est contenu invoquent en conséquence.

Lorsqu'on invoque avec l'esprit, le Piédestal de Dieu et tous ses mondes invoquent en même temps.

⁵⁸ Qur'ân, sūrat n°13, verset 28.

Lorsqu'on invoque avec l'intellect, les porteurs du Trône, les anges, les archanges et les esprits à proximité de Dieu, tous ceux-là invoquent Dieu.

Enfin, lorsqu'on invoque avec le Soi le plus profond, le Trône et tous ses mondes invoquent aussi et ce jusqu'à ce que l'invocation s'unisse à l'Essence.

Addenda : Le souffle (*nafas*) est la substance subtile et sublime qui contient à la fois la force vitale, la perception sensorielle et le mouvement volontaire. al-Hākim l'a nommé « l'esprit animal » : il s'agit de l'intermédiaire entre le cœur-âme rationnelle-et le corps. Il est dit que l'âme représente dans le Saint Qur'an l'olivier bénit, étant « ni d'Occident, ni d'Orient ».⁵⁹ La raison de ceci est que l'âme confère à l'homme un rang élevé et que l'âme influe sur la purification de celui-ci car elle n'est ni de l'Est du monde des purs esprits, ni de l'Ouest du monde des corps matériels. L'âme est de trois types : celle qui incite au mal, celle qui se blâme et celle qui se recueille dans le souvenir de Dieu.

L'âme qui incite au mal (*an-nafs al-ammāra bi as-sū*) est celle qui est assujettie à la nature physique de l'homme et qui oriente celui qui s'adonne au plaisir sensuel et à son appétit charnel. Elle attire le cœur vers sa région la plus obscure. C'est la demeure de l'iniquité et la source des œuvres blâmables, mauvaises et amorales. C'est l'âme de la masse. Elles sont ténébreuses et pour elle l'invocation apparaît comme une lampe allumée dans une maison obscure.

L'âme « qui se réprimande » (*an-nafs al-tawwama*) est celle que le cœur illumine proportionnellement à son degré

⁵⁹ Qur'an, sūrat n°24, verset 35.

d'éveil de la torpeur de l'oubli. Vigilante, elle commence par la correction de son état, lequel oscille entre le Divinité et les créatures. En effet, lorsqu'une impureté jaillit de l'âme « qui se réprimande » de par sa nature et son caractère ténébreux, la lumière de l'admonition divine la recouvre alors et l'âme commence à se blâmer. L'âme se repente de ses erreurs, demande à Dieu le pardon et retourne à la porte du Pardonnant, du Miséricordieux. Dieu – Exalté soit-Il ! – a ainsi prôné ses vertus par ces paroles :

« Non !... Je le jure par le Jour de la Résurrection ! Mais non ! Je le jure par l'âme qui ne cesse de se blâmer ! »⁶⁰.

Cette âme agit comme si elle s'était vue dans une maison remplie de choses insupportables⁶¹ telles que la saleté, des chiens, des cochons, des panthères, des tigres ou des éléphants et qu'elle travaillait assidûment à les éliminer, après avoir été souillée par les diverses impuretés et blessée par les prédateurs. Ainsi l'âme « qui se réprimande » persévère dans l'invocation et retourne vers Dieu dans le repentir, jusqu'à ce que la puissance de l'invocation triomphe de toutes ces choses et les expulse. L'âme est alors bien avancée dans le chemin vers la pacification et ne cesse de rechercher l'ameublement de la maison jusqu'à ce qu'elle soit ornée de choses louables, brillantes et lustrées. La maison convient alors à ce que le Seigneur y descende et y pénètre. Lorsque le Seigneur descend jusqu'à l'âme et que la vérité s'y révèle, l'âme devient reueillie.

⁶⁰ Qur'an, sûrat n°75, versets 1-2.

⁶¹ C'est à dire incongrues, maculées ou dangereuses.

L'âme qui se recueille (*an-nafs al-muṭma'inna*) est celle dont l'illumination est amenée par la lumière du cœur jusqu'à ce qu'elle soit dépouillée de ses attributs blâmables et revêtue des vertus méritoires. C'est alors qu'elle se tourne totalement dans la direction du cœur, suivant celui-ci dans son ascension vers les régions du monde de la Sainteté ('ālam al-quds), bien au-delà du monde de l'impureté, assidue dans les actions d'obéissance et tranquille en présence de « Celui qui est élevé aux degrés les plus hauts »⁶². A ce degré le Seigneur s'adresse à l'âme par ces mots :

« Ô toi, âme apaisée, Retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée ; Entre donc parmi Mes serviteurs, Et entre dans Mon Paradis »⁶³.

Première fondation : preuves dans le Qur'an

Allāh – qu'Il soit Exalté – a dit :

« Ô vous qui croyez ! Evoquez Allāh d'une façon abondante, Et glorifiez-le à la pointe et au déclin du jour »⁶⁴.

Il a aussi dit :

« (les doués d'intelligence) qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allāh... »⁶⁵.

⁶² Qur'an, sūrat n°40, verset 15. Autre interprétation possible du sens de ces versets : « Celui qui élève les degrés des croyants au Paradis ».

⁶³ Qur'an, sūrat n°89, versets 27-30.

⁶⁴ Qur'an, sūrat n°33, versets 41-42.

« ... invokeurs souvent d'Allâh et invocatrices ; Allâh a préparé pour eux un pardon et une énorme récompense »⁶⁶.

« Souvenez-vous de Moi, Je Me souviendrai de vous »⁶⁷.

« (Il guide) ceux qui ont cru, et dont les cœurs se tranquillisent à l'évocation d'Allâh. N'est-ce pas par l'évocation d'Allâh que se tranquillisent les cœurs ? »⁶⁸.

« Invoque beaucoup ton Seigneur ; et glorifie-le, en fin et en début de journée »⁶⁹.

« Et invoque le Nom de ton Seigneur, à l'aube et au crépuscule »⁷⁰.

⁶⁵ Qur'ân, sûrat n°3, verset 191.

⁶⁶ Qur'ân, sûrat n°33, verset 35.

⁶⁷ Qur'ân, sûrat n°2, verset 152.

⁶⁸ Qur'ân, sûrat n°13, verset 28.

⁶⁹ Qur'ân, sûrat n°3, verset 41.

⁷⁰ Qur'ân, sûrat n°76, verset 25.

Deuxième fondation : preuves dans la Sunna

Section -

Ce qui a été rapporté et dont il y a accord général sur la véracité des *hadīt*-s concernant l'invocation

Selon Mu'āwiya, le Prophète ﷺ vit certains de ses Compagnons réunis en forme de cercle. Il leur demanda :

« – Quel est l'objet de votre réunion ?

– Nous nous sommes regroupés pour invoquer Dieu et Le louer.

– Gabriel m'est apparu et m'a appris que Dieu est fier de vous devant les anges »⁷¹.

Muslim et at-Tirmidī ont transmis ce *hadīt*, alors que Razin a transmit la chaîne d'autorité Razīn ajouta à ce *hadīt* ceci :

« Puis le Prophète ﷺ nous dit ceci :

Il n'y a pas de gens qui ne s'assemblent dans une maison de Dieu pour réciter Son Livre, pour l'étudier entre eux et pour invoquer Dieu, sans que la sérénité (*sakina*) ne descende sur eux, que la Miséricorde les couvre, que les anges les entourent et que Dieu les mentionne devant ceux qui sont auprès de Lui »⁷².

⁷¹ Muslim, 48 : 11, 2701.

⁷² at-Tirmidī 45 : 7, 3438, (avec quelques altérations).

Muslim et at-Tirmidī rapportent que Abū Muslim al-Āgarr a dit : « Abū Hurayra et Abū Sa'īd témoignent que le Prophète ﷺ a dit : Il n'y a pas de gens qui invoquent Dieu sans que les anges ne s'empressent autour d'eux et que la Miséricorde ne les enveloppe et que la quiétude ne descende sur eux. Dieu les mentionne devant ceux qui se trouvent auprès de Lui »⁷³.

La paix (*as-sakīna*) résulte de la tranquillité et du repos de l'âme. Le Qādī 'Iyād a rapporté ces paroles du Prophète ﷺ : « La descente de cette paix est due à la récitation du Qur'ān ».

Cette lecture est miséricorde, cela est bien connu. On a aussi dit que c'est le repos, la dignité ou ce par quoi l'homme se calme et se pacifie : c'est la forme I du verbe *sakana*. Certains linguistes interprètent cette phrase avec la forme II du verbe *sakkana*, de manière à intensifier son sens : ce par quoi l'homme est ou devient calme et pacifié. Ceci sur l'autorité d'al-Farrā' et al-Kisā'i. Il est très possible que ce qui descend à la lecture du Qur'ān est cette paix qu'Allāh – Exalté soit-Il ! – a mentionné dans Son Livre : « ...objet de quiétude (*sakīna*) inspiré par votre Seigneur... »⁷⁴

On dit de la paix que c'est un mystère qui souffle comme le vent, ou bien qu'elle fut créée avec un visage comme celui d'un être humain, ou bien qu'il s'agit d'un esprit de Dieu qui parle aux hommes et les guide lorsqu'ils divergent sur un sujet, et bien d'autres choses encore. A partir de ce que nous avons mentionné, la paix est probablement quelque chose qui s'apparente à ce qui descend pendant la lecture du Qur'ān ou ce qui survient dans

⁷³ Muslim, 48 : 11, 2700.

⁷⁴ Qur'ān, sūrat n°2, verset 248.

I'invocation, car elle appartient à l'Esprit et aux Anges. Mais Dieu seul est Savant !

Selon Abū Hurayra, l'Envoyé de Dieu ﷺ circulait sur la route de La Mecque. Il passa devant une montagne appelée Jumdān. Il dit : « Ceci est Jumdān, continuez votre marche ; Les Singuliers (*al-mufaridūn*) ont devancé (tout le monde).

– Qui sont ces Singuliers, ô Envoyé de Dieu ?

– Ce sont « *al-mustahtarūn* » ; ceux qui se livrent au *dīkr* (souvenir) de Dieu, le *dīkr* les décharge de leurs poids et ils se présenteront à Dieu, légers (de tout péché), le Jour de la Résurrection »⁷⁵.

Celui qui est entièrement dévoué à quelque chose en est épris, et c'est avec amour et par désir qu'il s'y applique assidûment.

Le Qādī Iyād dit dans son livre « *al-Mašāriq* » qu'Ibn 'Arabī a affirmé que la Forme II du verbe (*farrada*) s'emploie lorsqu'on parle d'une personne qui se consacre à l'acquisition de connaissance religieuse et qui s'isole du monde afin d'observer pleinement les commandements des prescriptions religieuses.

al-Azharī a dit des *mufarridūn*⁷⁶ : « Ce sont ceux qui se retirent pour invoquer Allāh et qui n'associent rien d'autre à Lui⁷⁷. On dit aussi que le sens de *mufaridūn* désigne

⁷⁵ at-Tirmidī, 45 : 12, 3666.

⁷⁶ La traduction « Singuliers » convient au terme arabe « *al-mufarridin* » dans le sens où ces personnes sont indépendantes et seules. Les *mufarridūn* sont ceux qui invoquent Dieu seul.

⁷⁷ Nous pouvons comprendre : « qui n'associent aucune autre pensée à l'invocation ».

« ceux qui affirment l'Unité de Dieu et ne se remémorent rien d'autre en dehors de Dieu – qu'Il soit Exalté ! – et le louent avec fidélité et sincérité ». Le sens est le même que dans la phrase : « Il était entièrement absorbé dans l'obéissance à Dieu », c'est à dire qu'il n'a cessé de persévérer dans la prière et le souvenir jusqu'à ce que la décrépitude le ronge et qu'il meurt par manque de force et de vigueur.

Selon Abū Hurayra, l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « Dieu a des Anges qui arpencent les rues à la recherche des gens du *dīkr*. Quand ils trouvent des gens qui se rappellent Dieu (qui font du *dīkr*), ils s'interpellent en disant : « Venez à ce qui vous intéresse ». Aussitôt, ils étendent leurs ailes jusqu'au ciel. Dieu les interroge, bien qu'Il saache de quoi il est question :

– Que disent Mes serviteurs ?

Les anges répondent : « Ils Te glorifient, expriment Ta grandeur, Te louangent et T'exaltent.

– Est-ce qu'ils M'ont vu ?

– Non, par Dieu ! Ils ne T'ont pas vu !

– Qu'en serait-il alors s'ils M'avaient vu !

– S'ils T'avaient vu, ils T'auraient adoré plus ardemment, exalté intensément et glorifié abondamment.

– Que cherchent-ils auprès de Moi ?

– Ils cherchent, auprès de Toi, le Paradis.

– Ont-ils vu ce qu'est le Paradis ?

– Non ! Par Dieu, ô Seigneur, ils ne l'ont pas vu.

– Qu'en serait-il alors s'ils le voyaient de visu !

– S'ils l'avaient effectivement vu, ils auraient veillé davantage dans leur demande, et plus ardemment désiré à y entrer.

– Contre quoi cherchent-ils à être préservés ?

– Contre le Feu.

– L'ont-ils vu ?

– Non ! Par Dieu, ils ne l'ont pas vu.

– Qu'en serait-il alors s'ils l'avaient vu !

– S'ils l'avaient vu, ils auraient été plus prompts à le fuir et auraient davantage peur de lui.

– Je vous rends témoins que Je leur ai pardonné ».

Un des anges fit cette remarque :

– Il y a parmi eux un tel qui n'est pas des leurs, mais il est venu pour un besoin personnel.

Dieu reprit : Ce sont là les gens de Mon assemblée. Ne sera pas affligé celui qui s'assoit parmi eux »⁷⁸.

Selon Anas, l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « Si vous passez devant les jardins du Paradis, broutez en abondance.

– Qu'est-ce que les jardins du Paradis ? lui demanda-t-on.

– Ce sont les cercles du *dīkr* »⁷⁹.

Ibn Mas'ud rapporte que l'Envoyé de Dieu dit : « Le diable s'infiltra parmi un groupe de personnes réunies pour se souvenir de Dieu, mais il ne put les diviser. Puis il

⁷⁸ al-Buhārī, 80 : 65, 6024.

⁷⁹ at-Tirmidī, 45 : 87, 3577.

vint sur un cercle de personnes évoquant le monde temporel et il les attira jusqu'à ce qu'ils en vinrent à se battre les uns avec les autres. Ceux qui invoquaient Dieu se levèrent, les calma et ils se dispersèrent.

Section – Sur le mérite de l'invocation par rapport à ceux qui n'invoquent pas

Abū Hurayra – qu'Allāh soit satisfait de lui ! – rapporte que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « Aucun serviteur n'a dit : "Nulle divinité sinon Dieu" que les portes du Paradis ne se sont ouvertes à lui et qu'il ait atteint le Trône de Dieu, tant qu'il évite les péchés mortels »⁸⁰.

Mālik a dit « On m'a rapporté que l'Envoyé de Dieu ﷺ avait l'habitude de dire « Celui qui se souvient de Dieu parmi les oublious est comme ceux qui combattent alors que d'autres fuient, il est parmi les oublious comme une branche verte sur un arbre desséché »⁸¹. Dans un autre rendu on a dit qu'il est :

Comme un arbre vert au milieu d'une forêt sèche, et celui qui se souvient de Dieu parmi les oublious est comme une lampe dans une maison obscure. Dieu montre à celui qui se souvient de Lui sa place au Paradis de son vivant. Celui qui se souvient de Dieu, lui sont pardonnés des pé-

⁸⁰ at-Tirmidī, 45 : 10, 3660.

⁸¹ as-Suyūtī, 11, 18.

chés aussi nombreux que le nombre des êtres articulés et inarticulés⁸².

Les « êtres articulés » représentent l’humanité, « les êtres inarticulés » représentent les animaux, explique l’imām Mālik. Dans son ouvrage « *al-Muwatṭa'* », il ajoute ceci : Mu‘ād Ibn Jabal rapporta que « Le serviteur ne peut accomplir une meilleure action qui le préservera du châtiment divin que le souvenir de Dieu »⁸³.

Abū Sā‘id al-Hudri – que Dieu soit satisfait de lui ! – rapporta qu’on demanda à l’Envoyé de Dieu ﷺ : « Lesquels d’entre les serviteurs sont les plus vertueux et seront le plus estimés de Dieu au Jour du Jugement ? Il répondit :

– Ceux qui se souviennent fréquemment de Dieu. Quelqu’un demanda alors :

– Ô Envoyé de Dieu ! Qu’en est-il alors des combattants pour la cause de Dieu et pour l’Islam ? Il répondit :

– Même si quelqu’un a du porter des coups jusqu’à ce que son épée casse et devienne rouge de sang, celui qui invoque Dieu détient un rang plus élevé »⁸⁴.

Razīn rapporta ce *hadīt* : On demanda à l’Envoyé de Dieu ﷺ : « Quel type de louange est la meilleure et la plus estimée de Dieu au Jour du Jugement ?

Il répondit : L’invocation de Dieu le très-Haut ».

⁸² as-Suyūtī, 11, 19.

⁸³ Mālik, 15 : 7, 24.

⁸⁴ at-Tirmidī, 45 : 5, 3436.

Selon Abū Mūsa al-As̄arī, l'Envoyé de Dieu a dit : « La dissemblance entre une maison où l'on se rappelle Dieu et une maison où on ne s'en souvient pas (où on pratique le dīkr et où on ne le pratique pas) s'apparente au vivant par rapport au mort ». C'est ainsi qu'il est rapporté dans le *Sahīh* de Muslim⁸⁵. al-Buhārī le rapporte ainsi : « La dissemblance entre quelqu'un qui se rappelle son Seigneur et celui qui ne le fait pas s'apparente à celle du vivant par rapport au mort »⁸⁶.

Selon Abū Hurayra, l'Envoyé de Dieu a dit : « Dieu dit : Moi, Je suis selon l'opinion que Mon serviteur se fait de Moi. Et Je suis avec lui quand il Me mentionne. S'il Me mentionne en lui-même, Je le mentionne en Moi-Même. S'il Me mentionne dans une assemblée, Je le mentionne dans une assemblée meilleure que la sienne. S'il s'approche de Moi d'un empan, Je M'approcherai de lui d'une coudée. S'il M'approche d'une coudée, Je M'approcherai de lui d'une brasse. S'il vient à Moi en marchant, J'irai vers lui en courant »⁸⁷.

Abū Umāma a dit : « J'ai entendu l'Envoyé de Dieu ﷺ dire : « Pour celui qui se couche en état de pureté et invoque Dieu jusqu'à ce que le sommeil le gagne, il ne se passe pas une nuit lorsqu'il demande à Dieu les bienfaits de ce monde et de l'autre sans que Dieu ne les lui accorde »⁸⁸.

⁸⁵ Muslim, 6 : 29, 211.

⁸⁶ al-Buhārī, 80 : 68, 6023.

⁸⁷ al-Buhārī, 97 : 15, 6956. Ce *hadīt* est aussi cité par Muslim, at-Tirmidī, an-Nisā'ī et Ibn Mājā.

⁸⁸ at-Tirmidī, 45 : 100, 3597.

‘Umar – que Dieu soit satisfait de lui ! – rapporte que le Prophète ﷺ envoya une expédition vers Najd. Ils prirent un grand nombre de biens et se hâtèrent de rentrer. Un homme qui ne s’y était pas rendu avec eux dit : « Nous n’avons jamais vu une expédition aussi rapide et rentrant avec autant de butin que celui-ci » Puis le Prophète ﷺ dit :

– Vous montrerais-je des gens qui détiennent les meilleurs biens et qui sont les plus prompts au retour ? Ce sont ceux qui assistent à la prière de l’aube et qui restent assis à invoquer Dieu le très-Haut jusqu’au lever du soleil. Ce sont eux les plus rapides à retourner à Dieu et qui détiennent les meilleurs biens »⁸⁹.

‘Abd-Allâh Ibn Bišr (ou Bušr) a rapporté ce fait : Un homme dit « Ô Envoyé ! Les prescriptions de l’Islâm sont trop nombreuses pour moi. Enseigne-moi quelque chose à laquelle je pourrai me cramponner.

Une autre version du *hadît* dit : « En vérité les lois religieuses de l’Islâm sont nombreuses et je suis devenu vieux. Dis-moi quelque chose que je puisse suivre, mais ne me demandez rien de trop long car je l’oublierai ».

– Que ta langue demeure constamment attendrie au souvenir de Dieu ! »⁹⁰

‘A’îsa – que Dieu soit satisfait d’elle ! – a décrit le Prophète de cette manière : « L’Envoyé de Dieu invoquait Dieu en toute circonstance ».⁹¹

⁸⁹ at-Tirmidî, 45 : 119, 3632.

⁹⁰ at-Tirmidî, 45 : 4, 3435.

⁹¹ at-Tirmidî, 45 : 9, 3444.

Chapitre 1. – L’invocation à voix haute

‘Umar Ibn al-Hattāb – que Dieu soit satisfait de lui ! – rapporte que l’Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « Celui qui dit en entrant au marché : « Point de divinité sinon Dieu, l’Unique qui n’a pas d’associé, à Lui appartiennent la Souveraineté et la Louange. Il donne la vie et la mort. Il est le Vivant qui ne meurt pas. Le bien est dans Sa main et Il est puissant sur toute chose », Dieu inscrit dans le compte de cet homme mille bonnes actions, efface pour lui mille mauvaises actions et l’élève de mille degrés »⁹².

Dans une autre version, on peut lire à la place de la dernière phrase : « ... et lui bâtit une maison au Paradis »⁹³.

Dans encore une autre version, l’Envoyé de Dieu ﷺ dit : « Celui qui en entrant au marché crie de toutes ses forces ... » et le *hadīt* est le même jusqu’à « toute chose ». Puis, suit : « Dieu inscrit pour cet homme cent mille bonnes actions »⁹⁴.

Selon al-Buhārī, Abū Sa’īd, le client d’Ibn ‘Abbās rapporte que celui-ci lui dit que l’action d’éléver la voix pour l’invocation lorsque les fidèles s’étaient acquittés de la

⁹² at-Tirmidī, 45 : 36, 3488.

⁹³ at-Tirmidī, 45 : 36, 3489.

⁹⁴ Ibn as-Sunnī, 181 et 182, (avec quelques altérations).

prière obligatoire était une pratique remontant à l'époque de l'Envoyé de Dieu (ﷺ). Ibn 'Abbās rajoute : « C'est ainsi que je savais qu'ils avaient terminé (la prière) ».

Un *hadīt qūdsi*⁹⁵ dit : « Celui qui se souvient de Moi dans une assemblée, Je me souviens de lui dans une assemblée plus grande »⁹⁶.

On rapporte qu'Abū Bakr —que Dieu soit satisfait de lui !— baissait la voix lorsqu'il priaît la nuit et ne l'élevait pas lorsqu'il récitat le Qur'ān, tandis qu' 'Umar élevait sa voix en prière. L'Envoyé de Dieu questionna alors Abū Bakr sur sa façon de procéder, et celui-ci répondit : « Celui à qui je parle dans mon intimité entend ma voix ».

Le Prophète questionna alors 'Umar, qui répondit : « Je remue les ensommeillés et je reconduis le diable afin de plaire au Miséricordieux.

L'Envoyé de Dieu (ﷺ) donna l'instruction à Abū Bakr d'élever un peu la voix et dit à 'Umar de la baisser un peu. Ne voyez-vous pas qu'il dit à Abū Bakr d'élever la voix et ne demanda pas à 'Umar de chuchoter, mais plutôt de baisser sa voix, ce qui n'est pas chuchoter ? S'il en est ainsi pour la récitation du Qur'ān -la meilleure des formes de souvenir- les autres invocations devraient se faire de la même manière et il convient même mieux qu'elles se fassent ainsi.

Il incombe à celui qui invoque, s'il est seul et s'il est avancé sur le chemin, de baisser sa voix lors de l'invocation. Mais s'il fait partie des gens du commun,

⁹⁵ Un *hadīt qūdsi* (Saint) est une parole où Dieu s'exprime par la bouche du Prophète de l'Islām.

⁹⁶ at-Tirmidī, 45 : 12, 3673, (avec quelques altérations).

c'est mieux qu'il invoque à haute voix. Si des fidèles se réunissent dans une assemblée pour invoquer, il convient qu'ils élèvent leurs voix en unisson lors de l'invocation et qu'ils se balancent d'une manière continue et rythmée.

Certains ont dit à ce propos :

« La ressemblance entre l'invocation d'une personne seule et celle menée par un groupe de personnes est celle de la ressemblance entre un *muezzin* et un groupe de *muezzins*. Telles les voix des *muezzins* qui s'élèvent et fendent l'air beaucoup plus qu'une seule voix, l'invocation d'un groupe de personnes réunies exerce une impression plus profonde sur le cœur. Elle accélère le dévoilement de celui-ci et ce, plus que l'invocation d'une personne seule. De plus, dans ce cas-ci, tout le monde obtient la récompense à la fois d'invoquer en soi-même et celle d'entendre les invocations des autres ».

Dieu compare les cœurs endurcis à la pierre dans Ses mots – Exalté soit-Il ! – : « Puis, et en dépit de tout cela⁹⁷, vos cœurs se sont endurcis ; ils sont devenus comme des pierres ou même plus durs encore ; ... »⁹⁸.

La pierre ne se casse qu'en employant la force. De la même manière, la dureté du cœur ne s'assouplit que par la puissance de l'invocation.

⁹⁷ « tout cela » : les signes de la puissance d'Allâh mentionnés dans le verset 73.

⁹⁸ Qur'an, sūrat n°2, verset 74.

Section – Avertissement contre l'abandon de l'invocation

Dieu le très-Haut a dit : « et quiconque s'aveugle (et s'écarte) du rappel du Tout-Miséricordieux, Nous lui désignons un diable qui devient son compagnon inséparable. Ils (les diables) détournent certes (les hommes) du droit chemin tandis que ceux-ci s'estiment être bien guidés »⁹⁹.

Selon Abū Hurayra, l'Envoyé de Dieu a dit : « Celui qui prend un siège et s'assoit sans mentionner Dieu, Dieu l'affligera d'angoisse et de remords. Celui qui s'alite sans mentionner Dieu, Dieu l'affligera d'angoisse et de remords. Celui qui circule sans mentionner Dieu, Dieu l'affligera d'angoisse et de remords ».¹⁰⁰

Dans la version d'at-Tirmidī, l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « Quand des gens sont dans une assemblée, ne mentionnent pas Dieu et ne prient pas sur leur Prophète, l'angoisse et le remords les saisiront. Si Dieu veut, il les châtie et s'il veut, Il les pardonne ».¹⁰¹

Concernant ce sujet, Abū Hurayra a rapporté que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « Ceux qui participent à une assemblée sans y mentionner Dieu, se lèveront en dégageant une puanteur semblable à celle du cadavre d'un âne. Au Jour de la Résurrection, cela constituera pour eux une source de vifs regrets ».¹⁰²

⁹⁹ Qur'ān, sūrat n°43, verset 36-37.

¹⁰⁰ Abū Dāwud, 35 : 31, 4856.

¹⁰¹ at-Tirmidī, 45 : 8, 3440.

¹⁰² Abū Dāwud, 35 : 31, 4855.

Selon Mu'ād Ibn Jabal, L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « Les hôtes du Paradis ne regretteront que l'heure qui est passée sans qu'ils aient mentionné Dieu »¹⁰³.

Sahl a dit : « Je ne connais pas de désobéissance plus infâme que l'abandon du souvenir de Dieu ».

An-Nawawī a dit : « Il existe une punition pour toute chose, et la punition du gnostique est qu'il soit coupé de l'invocation ».

Section – Paroles des ancêtres pieux concernant l'invocation

Anas Ibn Mālik – que Dieu soit satisfait de lui ! – a dit : « L'invocation de Dieu est une preuve de foi, une libération de l'hypocrisie, une protection contre le diable et un refuge du Feu ».

Mālik Ibn Dinar a dit : « Celui qui ne préfère pas l'intimité de l'entretien divin à celui avec les hommes, sa connaissance diminue, son cœur devient aveugle et sa vie est gâchée ».

A ce propos, al-Hasan a dit :

« Cherchez la douceur en trois choses : la prière rituelle, l'invocation et la récitation du Qur'an. Si vous l'avez trouvée, c'est que vous avez bien agi. Sinon, sachez que la porte reste fermée, car un cœur qui ne connaît pas

¹⁰³ Ibn as-Sunnī, 3.

Dieu ne partage aucune intimité avec l'invocation et ne dépend donc pas de lui ».

Dieu le très-Haut a dit : « Et quand Allāh est mentionné Seul (sans associés), les cœurs de ceux qui ne croient pas en l'au-delà se crispent et quand on mentionne ceux qui sont en dehors de Lui, voilà qu'ils se réjouissent »¹⁰⁴.

Un gnostique a dit :

« L'homme dans le monde se nourrit des mouvements de son corps, l'homme dans son intériorité se nourrit des mouvements de son cœur ; la nourriture de son être le plus profond provient de la tranquillité et la nourriture de l'intellect résulté de l'extinction de la conscience même de cette tranquillité, de telle manière que le serviteur est tranquille pour Dieu, à travers Dieu et avec Dieu ».

Ceci a été dit : « Quiconque, pour Dieu, donne suite à la réalité intérieure de l'invocation, de la louange de Dieu et de la reconnaissance, se verra par elles assujettis l'univers et les créatures qui y sont contenues ».

Matarrif Ibn Abū Bakr a dit : « L'amant ne fatigue jamais de converser avec son Bien-aimé ». On a aussi dit ceci : « Celui qui ne fait pas l'expérience de la solitude du détachement¹⁰⁵ ne savourera pas le goût intime du souvenir ».

'Atā a dit : « La foudre ne frappera pas celui qui invoque Dieu le très-Haut ».

¹⁰⁴ Qur'ān, sūrat n°39, verset 45.

¹⁰⁵ C'est à dire qui ne se préoccupe pas des aléas du destin.

al-Ḥāmid al-Aswad a raconté cette anecdote :

« Alors que je voyageais avec Ibrahim al-Hawāss, nous sommes arrivés en un lieu infesté de serpents. Il défit sa monture, s'assit, et je fis de même. Lorsque la nuit a commencé à se rafraîchir et que l'air s'est refroidi, les serpents se sont mis à sortir. Je criai mais le ḥayh me dit : « Mentionne Dieu ! » C'est donc ce que je fis, et les serpents sont partis. Mon état n'a pas faibli jusqu'au lendemain. Lorsque nous nous sommes levés au petit matin, le ḥayh s'est levé pour marcher et j'ai marché avec lui. Soudain un énorme serpent qui s'était enroulé autour de lui tomba de son habit. « L'aviez-vous senti ? », lui demandai-je. Il répondit : « Non, et ça fait longtemps que je n'ai passé une nuit aussi agréable que la nuit dernière ! »¹⁰⁶.

On a aussi dit ceci :

« Pour le cœur du novice, le souvenir de Dieu est l'épée avec laquelle il combat l'ennemi et repousse l'affliction. En effet, lorsque l'adversité vient à égarer le serviteur, s'il occupe son cœur avec Dieu, tout ce qui lui déplaît le fuit immédiatement ».

Et ceci :

« Lorsque l'invocation entre dans le cœur et en prend possession, si le diable s'en approche, il doit se prosterner à plat ventre comme un homme. Les diables, prostrés, se regroupent alors autour du cœur et s'interrogent : « Que lui est-il arrivé ? » Certains d'entre eux répondent : « C'est l'intimité avec Dieu qui l'a terrassé ».

¹⁰⁶ Dans le langage allusif sufite le fait de charmer ou de dominer les serpents peut marquer la station spirituelle d'extinction de la *nafs* – l'âme despotique. Le narrateur a remplacé sa peur par l'invocation, ce qui l'a sauvé.

Et ceci :

« Véritablement, l'Ange de la mort consulte celui qui invoque lorsque le moment est venu de prendre son âme. Dieu a dit : « Souvenez-vous de Moi dans la colère et Je Me souviendrai de vous dans la Mienne. Soyez contents de Mon aide, car Mon aide est meilleure que l'est la vôtre en vous-même ».

Dū-n-Nūn al-Miṣrī a dit : « Quiconque se souvient véritablement de Dieu oublie tout excepté l'invocation, pendant que Dieu s'occupe de tout pour lui et lui sert de compensation pour toute chose ».

Troisième fondation : La sincérité

Sache que chaque chose doit être pensée comme étant mélangée à une autre. Lorsque cette mixture est purifiée, elle est dite « pure » (*hāliṣ*). Une action purifiée est une action sincère. Voilà la sincérité (*iḥlāṣ*).

Chaque personne qui agit dans un esprit pur et sincère a nécessairement un certain intérêt individuel dans l'action. Alors, lorsqu'il n'y a qu'une seule faute dans l'action, on dit que l'action est sincère ; sauf que l'usage veut que la sincérité (dans la dévotion) définisse l'action de se débarrasser des défauts de notre intention afin de se rapprocher de Dieu. De la même manière que l'hérésie représente une déviation, mais l'usage veut que ce soit une « déviation de la Vérité ». Une fois cela compris et intégré, nous affirmons que le vrai motif d'une action peut être soit seulement spirituel – c'est la sincérité – soit seulement diabolique – c'est l'hypocrisie – ou alors l'intention est composée des deux. S'il s'agit de ce dernier, alors soit les deux pre-

miers sont égaux, soit le spirituel est plus fort, soit le psychique est plus fort.

Première catégorie : Lorsque le motif est exclusivement spirituel.

Cette catégorie ne peut être conçue que par l'amoureux de Dieu le très-Haut. Il est noyé dans la préoccupation à Son égard, à tel point qu'il n'y a pas de place dans son cœur pour l'amour de ce monde. A ce niveau toutes ses actions et tous ses mouvements révèlent cette qualité spirituelle. Il n'assouvit pas un besoin, ni ne dort, mange ou boit, sauf si cela est accompli afin de subvenir à une nécessité vitale ou pour renforcer sa soumission. Les œuvres d'une telle personne sont pures d'action dans tous ses mouvements et même dans son repos.

Deuxième catégorie : Lorsque le motif est exclusivement psychique.

Cette catégorie ne peut être conçue que par l'amoureux du « soi » et du monde. Il est noyé dans la préoccupation pour ceux-là, à tel point qu'il ne reste plus de place dans son cœur pour l'amour de Dieu. Toutes ses actions revêtissent alors cette caractéristique et aucun de ses accomplissements religieux n'en est libre.

En ce qui concerne la catégorie restante, c'est à dire l'intention dans laquelle les deux motifs sont à égalité, l'imām Fahr ad-Dīn ar-Rāzī a dit : « Il apparaît que ces deux éléments s'opposent l'un à l'autre mais graduellement un des deux motifs prendra le dessus. Au stade d'égalité des intentions, l'action ne compte ni pour, ni contre une personne. »

Lorsqu'une des deux tendances est dominante chez quelqu'un, alors ce qui serait venu s'égaliser disparaît. La

tendance dominante ne peut qu'être la cause de l'intention qui y correspond. Voilà la signification de Ses mots —qu'Il soit Exalté ! : « Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome le verra »¹⁰⁷.

Plus précisément, les actions produisent des effets sur le cœur. Si cette influence est libre d'opposition, l'effet est libre de faiblesse. Si l'influence est combinée avec son opposé, alors si elles sont égales, l'une et l'autre se suppriment graduellement. Lorsqu'un des deux motifs s'élève au-dessus de l'autre, il est inévitable que l'excès produit se développe en proportion de la diminution de l'autre. D'où un équilibre ou un déséquilibre entre les vrais motifs d'une action. Dans le cas d'un déséquilibre, la quantité en excès restera dépourvue de son opposé, et aura donc certainement un effet.

De la même façon que l'effet d'un atome d'un aliment, d'une boisson ou d'un médicament n'est jamais perdu pour le corps, l'effet d'un atome de bien ou de mal ne se perd pas en ce qui concerne le rapprochement vers la porte de Dieu ou dans l'éloignement de celle-ci. Lorsqu'une personne combine une action ou une intention qui le rapprochera de Dieu d'un empan avec une action ou intention qui l'en éloigne d'un empan, il retourne à sa condition antérieure qui ne joue ni en sa faveur, ni à son encontre. Si l'une des deux actions ou intentions le rapproche de deux empans, alors que l'autre l'a ramené d'un empan, assurément a-t-il gagné un empan.

Il y en a qui affirment qu'il n'y a aucune récompense pour l'action motivée par des intentions mélangées. Ils avancent deux arguments. Le premier se base sur ce

¹⁰⁷ Qur'an, sûrat n°99, versets 7-8.

qu'Abū Hurayra a rapporté de ce que le Prophète (ﷺ) lui dit à propos de celui qui associent à leur action d'autres de Dieu : « Prends la récompense de celui pour qui tu as travaillé ». Le second est aussi basé sur son autorité (ﷺ) lorsqu'il dit : Dieu le très-Haut a dit : « De tous les partenaires Je suis celui qui a le moins besoin d'association. Pour toute personne qui agit en s'associant à quelqu'un d'autre que moi, Je laisse Ma part à Mon associé »¹⁰⁸.

Pour ma part je réponds que le mot « associé » ou « partenaire » (*šarik*) correspond à la situation d'égalité entre deux intentions. Nous avons montré que lorsqu'il y a deux intentions égales, elles s'annulent mutuellement.

Sache qu'aucun acte de dévotion, bonne action ou d'amour des charismes (miracles) n'est exempt de la suggestion diabolique. Le diable ne cesse d'accompagner l'homme jusqu'à ce qu'il soit entièrement purifié. Lorsqu'il atteint la véritable sincérité, le diable le quitte. L'homme se défait alors de la convoitise et se dévoue à la louange. Ce bienfait ne vient à l'homme que par la porte de la sincérité. Sois sincère ! Si tu étais vraiment dans la sincérité, tu ne t'estimerais pas comme tel !

Section – Concernant les règles de conduite pour l'invocation

L'invocation possède des règles de conduite qui la précédent, qui y sont associées et qui en découlent. Concer-

¹⁰⁸ at-Tirmidī 44 : 19, 5161 (avec quelques altérations)

nant les règles de conduite qui précèdent l'invocation, nous affirmons qu'une fois effectués le repentir et l'autodiscipline, l'homme en quête doit effectuer des exercices spirituels, affiner sa nature intérieure et se préparer aux décrets de la Présence divine en se retirant des créatures, en diminuant les contacts « extérieurs », en s'écartant des obstacles qui empêchent ce retrait, en acquérant des connaissances sur ce monde et sur l'autre – chose prescrite à tous les hommes – et en se consacrant à Dieu. Ces règles représentent la vie intérieure des stations spirituelles de tout homme en quête, car elles sont basées sur la loi religieuse et non pas simplement sur la coutume. Celui-ci doit choisir une invocation qui s'approprie à son état. Puis il doit s'y dévouer et persévérer dans cette invocation.

Parmi les règles de conduite il y a le fait de porter des vêtements convenables, propres et sentant bon, ainsi que de maintenir la pureté de l'estomac en mangeant des aliments licites. Même si l'invocation expulse ce que produit la nourriture illicite, lorsque l'estomac est exempt de celle-ci ou de toute chose douteuse, l'invocation procure un bienfait sur le cœur qui est plus grand, et dont la lumière reste plus longtemps. Lorsque l'estomac contient de la nourriture illicite, l'invocation le lave et le purifie. Cependant, le bienfait pour l'illumination du cœur est plus faible. Ne voyez-vous pas que si on lave avec de l'eau des choses souillées, la saleté est enlevée, mais elles ne sont pas très propres ? Pour cette raison il est préférable de les laver une deuxième ou une troisième fois. Cependant, si une zone à laver est déjà débarrassée de ses saletés, elle gagne en pureté et en splendeur. Lorsque l'invocation descend jusqu'au cœur, si elle y trouve de l'obscurité, elle l'illumine ; s'il y a déjà de la lumière, l'invocation la fait croître et s'intensifier.

Les règles de conduite qui accompagnent l'invocation¹⁰⁹ sont : être sincère¹¹⁰, parfumer le lieu de l'invocation d'une bonne odeur pour les Anges et les jinns, s'asseoir jambes croisées en direction de la *qibla* (cela vaut si on est seul -si on invoque en groupe on se placera là où on se retrouve). Il convient d'avoir les paumes des mains placées sur les cuisses, de fermer les yeux et de diriger le visage devant soi. Certains disent qui si on est disciple d'un *šayh*, on devra l'imaginer devant soi car le *šayh* est le compagnon et le guide tout au long du chemin. Au début de l'invocation, le novice demandera avec son cœur l'aide et l'inspiration de son *šayh* (*himma*), se disant qu'en demandant son aide, c'est comme s'il demandait celle du Prophète ﷺ car le *šayh* est son représentant.

Le novice devra invoquer avec une force constante et une vénération respectueuse. Il fera s'élever « Point de divinité sinon Dieu » (*lā ilāha illā Allāh*) de la zone du nombril. En disant « Point de divinité » (*lā ilāha*), son intention doit être celle de bannir de son cœur « ce qui est autre que Dieu ». Par l'affirmation « sinon Dieu » (*illa Allāh*), l'intention doit être d'unir cette formule au cœur physique, de forme conique, pour ainsi fixer *illa Allāh* fermement dans le cœur, et qu'*illa Allāh* coule et se répande à travers tous les membres du corps, rendant présente dans le cœur, à tous les instants, la signification de l'invocation¹¹¹.

¹⁰⁹ Dans la phrase introduisant cette section, l'auteur mentionne les règles de conduite « associées » à l'invocation comme venant en troisième, et non pas en deuxième partie, comme il est le cas.

¹¹⁰ Dans son intention d'invoquer Dieu.

¹¹¹ Voir « *Qu'est ce que le soufisme* » de Martin Lings, p. 89 pour une vision plus doctrinale de cette invocation.

Un sage a dit qu'il ne convient pas de répéter l'invocation constamment sauf si la signification diffère à chaque fois de la dernière. Par ailleurs, il dit : « Le premier niveau de l'invocation est celui pour lequel à chacun des *lā ilāha illā Allāh* on expulse de son cœur tout autre que Dieu. Cependant, si on y prête (trop) attention, on peut lui donner un statut de divinité ». Dieu le très-Haut a dit :

« Ne vois-tu pas celui qui a fait de sa passion sa divinité ? »¹¹²

« N'assigne point à Allāh d'autre divinité »¹¹³

« Ne vous ai-je pas engagés, enfants d'Adam, à ne pas adorer le diable ? »¹¹⁴.

Dans un *hadīt* du Prophète ﷺ, il dit : « Que périsse l'esclave du dinar ! Que périsse l'esclave du dirham ! » Même si on ne vénère pas le dinar et le dirham à travers de véritables inclinaisons et prosternations, ils sont toutefois adorés lorsqu'on oriente son cœur vers eux. Donc, pour celui qui dit « Point de divinité sinon Dieu », son invocation n'est valide que s'il nie dans son âme et son cœur ce qui est autre que Dieu le très-Haut. Quiconque remplit son cœur de formes sensorielles, même s'il prononçait la formule mille fois, réalisera que rarement son sens dans son cœur. Mais s'il vidait son cœur du « tout autre que Dieu », et disait « Allāh » une fois, il trouverait une félicité que son cœur ne pourrait décrire. Le ḥāfiẓ ‘Abd ar-Rahīm al-Qinā’ī (ou Qunnā’ī) a dit : « J'ai dit *lā ilāha illā Allāh* une seule fois, et ça ne m'est plus jamais arrivé.

¹¹² Qur’ān, sūrat n°25, verset 43.

¹¹³ Qur’ān, sūrat n°17, verset 22.

¹¹⁴ Qur’ān, sūrat n°36, verset 60.

Un esclave noir servait la tribu d'Isrā'il lorsqu'elle déambulait dans le désert. A chaque fois qu'il prononçait *lā ilāha illā Allāh*, il devenait blanc des pieds à la tête. La réalisation par l'esclave du *lā ilāha illā Allāh* est un des états intérieurs qui ne peut être exprimé par le cœur ou pensé par le cerveau. Alors que *lā ilāha illā Allāh* est l'essence même des voies pour approcher Dieu, c'est aussi la clé d'accès aux réalités intérieures du cœur et à l'ascension de l'homme en quête vers les mondes invisibles.

Il y en a qui choisissent d'invoquer cette formule de manière à ce que les deux parties s'enchaînent comme une seule phrase, sans interruption mentale ou extérieure entre les deux, pour empêcher que le diable ne s'y introduise. En effet, dans des situations telles, le diable se tapit et attend, car il connaît la faiblesse du voyageur qui parcourt ces vallées dont il n'a pas l'habitude, surtout s'il débute sur la voie. Certaines autorités en ont dit : « Cette invocation ininterrompue est la voie la plus rapide à l'illumination du cœur et au rapprochement de Dieu ».

Une autorité a dit :

Le prolongement de la voyelle ā dans *Lā ilāha* (Point de divinité) est recommandé et bien considérée car, durant le moment de l'allongement, celui qui invoque peut visualiser dans son esprit tous les opposés et les contraires (à Dieu), afin de les expulser. Le *illa Allāh* (sinon Dieu) qui suit est bien plus proche de la sincérité, puisque c'est la reconnaissance de la Divinité. Alors qu'il (paraît qu'il) nie Son Essence avec le *Lā ilāha*, il affirme toutefois Son Etre avec *illa Allāh*. *Illa* (sinon, à l'exception de) est véritablement une lumière placée dans le cœur, illuminant celui-ci.

Une autre autorité a dit : « Il est plus approprié d'omettre l'allongement de la voyelle, car on pourrait

mourir dans l'intervalle entre la prononciation du *Lā ilāha* et du *illa Allāh*. Dans ce sens, une autre autorité a dit : « Si l'intention est de changer l'incroyance en croyance, alors l'omission de l'élongation convient mieux afin de précipiter la transition à la croyance. Mais si l'on est déjà croyant, alors l'élongation est meilleure ». —nous en avons expliqué la raison.

Pour les règles de conduite qui découlent de l'invocation, lorsqu'on fait volontairement silence, on est « présent » à l'invocation, et réceptif à l'inspiration de celle-ci. Les règles sus-mentionnées concernent « l'absence » — aussi appelée « sommeil » — (*al-gayba*) qui surgit au long de l'invocation. Tout comme Dieu le très-Haut envoie Ses vents en faire-part de la miséricorde de Ses flots de pluie, aussi envoie-t-il les vents de l'invocation en faire-part de Sa noble miséricorde. Il est donc bien possible que le cœur de l'invocateur s'emplisse pendant un instant d'une inspiration que trente d'efforts et d'ascèse n'auraient pu obtenir. Ces règles de conduite n'engagent donc que celui qui a consciemment sa liberté d'action.

Concernant celui qui n'a plus sa liberté d'agir, celui-là est assujetti à tout ce qui le traverse en matière d'invocation, et à tout ce qu'il traverse parmi la totalité des mystères divins (Il s'agit du *hāl*, état de « débordement » spirituel, propre à certaines confréries *sūfites*). A cause de cela, sa langue pourrait déverser : « *Allāh, Allāh, Allāh* », ou « *hū hū hū* », ou « *lā lā lā lā* » ou « *ā ā ā ā ā* » ou « *āh āh āh āh* », ou bien un bruit sans lettre ou sonorité. Son comportement doit donc être soumis à l'invocation. Une fois l'inspiration passée, il devra rester tranquille.

Voilà les règles de conduite pour celui qui doit invoquer avec la langue. Pour celui qui invoque avec le cœur, ces règles ne sont pas nécessaires.

should be given to the development of a more complete and more objective knowledge of the nature of the various forms of mental processes and their relations to one another.

It is also important that students learn to know the procedures, techniques and methods used in the study of mental processes. In this way they may become better equipped to evaluate the results of other workers, and to apply the methods and procedures of their own research. This will help them to understand the significance of the results obtained by others, and to appreciate the value of their own work. It will also help them to become better equipped to evaluate the results of their own research, and to apply the methods and procedures of their own research. This will help them to understand the significance of the results obtained by others, and to appreciate the value of their own work.

It is also important that students learn to know the procedures, techniques and methods used in the study of mental processes. In this way they may become better equipped to evaluate the results of other workers, and to appreciate the value of their own work. It will also help them to understand the significance of the results obtained by others, and to appreciate the value of their own work.

Chapitre 2. – Les Bienfaits de l’invocation en général

Que celui qui aspire aux bienfaits de l’invocation suive les textes établis, vu que ses avantages sont significatifs et ne sont pas exhaustifs. La mention des autorités a de nombreux intérêts, alors évoquons ce qui nous vient à l’esprit. Nous disons : invoquer repousse, assujettit et apprivoise le diable, mais plaît au Miséricordieux (*ar-Rahmān*). Elle courrouce le diable, extirpe l’inquiétude et la tristesse du cœur, attire à celui-ci la joie et le bien-être, et éliminent le malheur et les péchés.

L’invocation fortifie le cœur et le corps, met de l’ordre dans les affaires de l’intérieur et de l’extérieur, égaye le cœur et le visage, le faisant irradier. De plus elle donne la nourriture et facilite son obtention. Elle vêtit celui qui invoque de dignité ; elle inspire la droiture du comportement dans chaque situation. La permanence de sa présence est un des moyens pour obtenir l’amour de Dieu ; elle est un des plus grands portails ouvrant sur cet amour.

L’invocation crée la vigilance qui amène à la station de la vertu spirituelle (*ihsān*¹¹⁵) dans laquelle le serviteur adore Dieu comme s’il le voyait de ses propres yeux. Elle

¹¹⁵ Se traduit aussi parfois par « excellence du comportement ».

l’oblige à se tourner constamment vers Dieu car celui qui se tourne vers Dieu en le mentionnant fréquemment finira par se tourner vers Lui dans toutes les situations. L’invocation amène la proximité du Seigneur et ouvre au cœur la porte de la gnose. Elle confère au serviteur la vénération et la crainte révérencielle (*hayba*) de son Seigneur, alors que l’homme oublieux n’a qu’un voile de crainte révérencielle très mince sur son cœur.

Avec l’invocation, Dieu se souvient de Son serviteur, ce qui représente le plus grand des honneurs et la distinction la plus élevée. Le cœur de l’homme vit à travers l’invocation comme une graine vit à travers les averses de pluie. L’invocation est la nourriture de l’âme comme les aliments sont la nourriture du corps. L’invocation polit le cœur de sa rouille qui est l’oubli (*gafla*) et la poursuite de ses passions. Elle est pour la méditation comme une lanterne qui nous guide dans l’obscurité vers une route large. Elle contrecarre les actions blâmables : « (...) Les bonnes actions dissipent les mauvaises (...) »¹¹⁶. L’invocation met un terme à la désunion qui se produit entre le Seigneur et son serviteur oublieux.

Quelle que soit la formule utilisée par le serviteur pour se souvenir de Dieu, telles que « Gloire à Dieu » (*subḥāna Allāh*), « Dieu est Plus Grand » (*Allāhu akbar*), « Point de divinité sinon Dieu » (*lā ilāha illā Allāh*) ou toute autre formule ou louange, elle attire sur le serviteur l’attention de Dieu sur Son glorieux Trône. Toutes les œuvres d’adoration se retirent de l’homme le Jour de la Résurrection, sauf le souvenir de Dieu, la croyance en Son Unité (*tawhīd*) et Sa louange. Celui qui apprend à connaître Dieu dans la prospérité à travers l’invocation apprend à Le connaître dans l’adversité grâce à sa piété.

¹¹⁶ Qur’ān, sūrat n°2, verset 26.

Une Tradition dit :

« En effet, lorsque l'infortune advient au serviteur obéissant qui se souvient fréquemment de Dieu le très-Haut ou lorsqu'il demande à Dieu une chose dont il a besoin, les anges disent « Mon Seigneur, voilà une voix familière d'un serviteur familier ». Lorsque la personne oublieuse qui fuit Dieu L'appelle ou Lui demande quelque chose, les anges disent : « Mon Seigneur, voilà une voix inconnue d'un serviteur inconnu ».

De toutes les actions, il n'y en a aucune qui ne soit plus rédemptrice du châtiment divin que l'invocation de Dieu le Majestueux. Elle fait descendre la paix (*sakīna*) sur le serviteur, l'entoure d'anges qui se posent autour de lui, et elle l'enveloppe de la Miséricorde. Combien sublime est une telle grâce ! L'invocation sauve la langue de la calomnie, du mensonge et de toute tromperie !

Le compagnon qui s'assied auprès de l'invocateur n'est pas troublé par lui ; son ami intime est heureux en sa présence. Le Jour de Jugement, les rencontres que l'invocateur fera ne seront pas source de tristesse, de tort ou de remords.

L'invocation avec des larmes et une (certaine) lamentation donne l'obtention de l'ombre du Trône au grand Jour de la Rétribution, alors que l'homme attend le Jugement. Celui qui est trop occupé à se souvenir de Dieu pour faire une demande, il lui sera donné le meilleur de ce qui est donné à celui qui demande quelque chose ; et les choses seront facilitées pour lui la plupart du temps et dans la plupart des situations.

Le mouvement de la langue pour l'invocation est le mouvement le plus facile qui soit pour une personne. Les plantes des jardins du Paradis sont les invocations. Le Paradis est une bonne terre et il y a une eau douce. En effet,

elle est composée de plaines et les plantes qui s'y trouvent sont : « Gloire à Dieu » (*subḥāna Allāh*), « Point de divinité sinon Dieu » (*lā ilāha illā Allāh*) et « Dieu est Plus grand » (*Allāhu akbar*)¹¹⁷, comme on le trouve dans de solides *hadīt*-s. Ces formules sont un moyen de libération des feux de l'enfer et sont une protection contre la distraction de ce bas monde, le monde de l'ignominie. La preuve implacable de cela est dans le Qur'an : « Souvenez-vous de Moi, Je Me souviendrai de vous »¹¹⁸. L'oubli de Dieu est ce qui fait que les serviteurs oublient leurs âmes : voilà l'extrême corruption.

L'invocation est une lumière pour le serviteur dans ce monde, dans sa tombe, dans sa résurrection et dans son rassemblement avec les autres au Jour du Jugement. C'est le principe fondamental et la porte vers l'union spirituelle. C'est le signe d'autorité par où sont assaillis l'ego et les désirs passionnels. Lorsque l'invocation est fermement enracinée et descendue dans le cœur et que le cœur s'associe à celle-ci, l'invocateur n'a besoin de rien ; sa progression est alors une ascension. L'homme oublieux, même s'il prospère, est en réalité pauvre et s'il est puissant, il est en réalité esclave.

Pour celui qui se souvient de Dieu, l'invocation unifie son cœur dispersé et se répand dans sa volonté et sa résolution fragmentée. Elle disperse sa tristesse, ses péchés et les forces du diable et de ses acolytes. L'invocation rapproche le cœur de l'au-delà et garde le monde éloigné de celui-ci, même si le monde l'entoure. L'invocation met en garde le cœur inattentif contre le maintien des plaisirs et

¹¹⁷ Voir les notes 1-5 de l'introduction pour les références de ces formules.

¹¹⁸ Qur'an, sūrat n°2, verset 152.

des déceptions. Elle redresse ce qui est passé et prépare pour ce qui adviendra.

L'invocation est un arbre dont le fruit est la gnose. C'est le trésor du gnostique. Dieu est avec l'invocateur à travers Sa proximité, Son amour, Son octroi du succès et Sa protection. L'invocation met en perspective l'émancipation d'esclaves, la guerre sainte et ses privations, le combat dans la voie de Dieu, les blessures et les dépenses d'or et d'argent. L'invocation est la cime, la source et la base de la gratitude. Celui dont la langue ne cesse d'être humide par le souvenir de Dieu et qui craint ses prohibitions et prescriptions entre assurément au Paradis des bien-aimés, à proximité du Seigneur des Seigneurs. « (...) Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allâh, est le plus pieux »¹¹⁹.

L'invocateur entre au Paradis en riant et en souriant et il y est chez lui, à l'aise. L'invocation retire la dureté du cœur et engendre la tendresse et la douceur. L'oubli du cœur est une maladie et une affection, alors que le souvenir est un remède pour chaque mal et symptôme. Comme le dit un poète :

— « *Lorsque nous tombâmes malades, par Ton souvenir nous fûmes guéris,*

Et lorsque par moment nous l'abandonnons, nous rechutons dans la maladie ».

Le souvenir est la source et la fondation de l'amitié de Dieu, l'oubli est l'origine et le sommet de son inimitié. Lorsque l'oubli s'empare du serviteur, elle le reconduit vers l'inimitié de Dieu de la manière la plus ignoble qui soit. L'invocation retire l'infortune, la poussant de côté, et

¹¹⁹ Qur'ân, sûrat n°49, verset 13.

attire les bénédictions ainsi que toute chose bénéfique. Elle est la cause de la bénédiction de Dieu et de la noble descente des anges, de manière à ce que l'invocateur émerge de l'obscurité à la lumière et entre dans le domaine de la paix. Les assemblées d'invocations sont des jardins du Paradis et s'y adonner plaît au Miséricordieux. Dieu le très-Haut se vante de ceux qui se souviennent de Lui auprès de Ses anges, car sa place parmi les actes d'adoration est la plus élevée et la plus sublime.

Les plus excellents de ceux qui accomplissent de bonnes actions sont ceux qui se souviennent le plus de Dieu, dans toutes les situations. Le souvenir remplace toute bonne action, qu'elle soit ou non connectée à un quelconque gain. invoquer fortifie les membres du corps et facilite les œuvres de piété. L'invocation soulage les sujets délicats, ouvre les portes verrouillées, atténue les épreuves et réduit le labeur. C'est une sécurité pour ceux qui craignent (Dieu) et une délivrance de la friche désertique. Parmi les participants dans la course pour le trophée du vainqueur, l'invocateur est triomphant. Bientôt vous verrez, lorsque la poussière sera retombée : étiez-vous sur un cheval -ou bien sur un âne ?

L'invocation donne l'approbation de Dieu pour Son serviteur, car elle l'a rendu conscient de Sa Majesté et Sa Beauté. A travers l'invocation les demeures du Paradis sont bâties, mais pour l'oublier aucunement demeure du Paradis n'est construite. Les invocations représentent une barrière entre le serviteur et le Feu. Si le souvenir est d'effort continu et permanent, alors la barrière est bien solide. Si ce n'est pas le cas, elle est fragile et cassante ;

Le souvenir est un feu qui ni ne meurt, ni ne se répand. Lorsqu'elle entre dans une maison, elle n'y laisse aucune trace ou substance. Elle élimine la partie restante de nourriture qui dépasse le simple besoin vital ou qui est illicite.

Invoquer dissipe l'obscurité et amène des lumières brillantes. Les Anges demandent le pardon pour le serviteur lorsqu'il persévère dans le souvenir et dans la louange de Dieu. Les terres et les montagnes sont fières de celui qui s'y trouve parmi les hommes et qui se souvient de Dieu.

Le souvenir est un signe de la gratitude du croyant, alors qu'on ne trouve que rarement l'hypocrite en train d'invoquer. Celui qui se laisse distraire par sa richesse ou par ses enfants au détriment de l'invocation de Dieu est perdu, alors que celui qui se souvient de Dieu fait l'expérience de délectations plus douces que le plaisir de manger ou de boire. Dans ce monde le visage et le cœur de l'invocateur sont couverts de beauté et de bonheur, dans l'au-delà son visage est plus blanc et plus lumineux que la lune. La terre témoigne en sa faveur, tout comme elle témoigne pour chaque personne qui obéit ou désobéit à Dieu. L'invocation élève le participant au plus exalté des rangs et le transporte à la station la plus évoluée.

Celui qui invoque est vivant même s'il est mort, alors que l'homme oublier, même s'il est vivant, est à compter parmi les morts. Celui qui invoque a la soif étanchée à sa mort et il est sauvé des appréhensions des périls associés à celle-ci. Celui qui se souvient de Dieu parmi les oublious est comme une lanterne dans une maison obscure, alors que les oublious sont eux-mêmes comme une nuit noire sans petit matin.

Si quelque chose occupe l'invocateur et qu'il se distrait du souvenir de Dieu, il encourt un châtiment. S'il est insouciant de tout cela, alors c'est comme si une personne était assise auprès d'un roi sans adopter la conduite appropriée : cette attitude l'exposera à une punition. Se concentrer sur le souvenir de Dieu, c'est être attentif pendant un instant à ne pas mélanger les péchés aux actes pieux. Etre

attentif, ne serait-ce un court instant, a des bienfaits énormes.

Chapitre 3. –

Sur les bienfaits des invocations utilisés par le novice cheminant sur la Voie

(Les Plus Beaux Noms de Dieu)¹²⁰

Sache que les Plus Beaux Noms de Dieu (*al-asmā' al-husnā*) sont un remède pour les maux du cœur et pour les maladies de ceux qui cheminent vers la divine présence du Connaissant du Monde Invisible. On ne doit pas administrer n'importe quel remède pour guérir une maladie. Pour chacune est appropriée un Nom précis. Par exemple, « Celui qui donne » (*al-mu'ti*) est bénéfique pour une maladie particulière du cœur. Un Nom qui ne convient pas à cette situation n'est pas prescrit, et ainsi de suite.

La règle est la suivante : quiconque utilise une invocation et cette invocation est dotée d'une signification intelligible, l'influence de cette signification s'attache à son cœur, suivie par celle de toutes ses significations corollaires et ce jusqu'à ce que l'invocateur soit caractérisé par ces qualités. Cela vaut sauf si le Nom est un des Noms de

¹²⁰ Ce chapitre ne contient pas la totalité des 99 Plus Beaux Noms de Dieu. La traduction de la plupart de ces Noms provient du travail pointu de M. Gloton dans sa traduction du « Traité sur les Noms Divins » de Fahr ad-Dīn ar-Rāzī, éd. Albouraq, Paris, 2000.

la vengeance. Dans ce cas, la crainte s'empare du cœur de celui qui invoque ; et si l'inspiration lui vient, elle provient du monde de la Majesté (*al-jalāl*)¹²¹

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Véridique » (*as-Sādiq*). L'invocation de ce Nom confère à celui qui est voilé la véracité (*sidq*) de la langue ; sur le *sūfite* adhérent, la véracité du cœur ; et sur le gnostique, la réalisation.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Guide » (*al-Hādī*). Il est salutaire durant la retraite spirituelle (*halwa*). Il est bénéfique dans le combat contre la dispersion et la distraction, et il les élimine. A celui qui recherche l'aide de Dieu mais ne voit pas venir les signes visibles de Son assistance, il faut faire savoir que ce qui lui est réclamé, c'est la demande continue de Son secours.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « Celui qui ressuscite » (*al-Bā'it*). Les oublious invoquent ce Nom, mais ceux qui sont parvenus à l'extinction (*fānā*) ne l'invoquent pas.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « l'Indulgent » (*al-'Afuw*) est approprié à l'invocation des gens du commun car il les améliore. Mais son invocation n'est pas la préoccupation des voyageurs sur la voie de Dieu, car le rappel des péchés y est implicite. L'invocation des initiés (*al-qawm*) ne contient ni le rappel des péchés, ni d'ailleurs le rappel des bonnes actions. Cependant, lorsque les gens du commun invoquent ce nom, il améliore leur état spirituel.

¹²¹ Le terme *al-jalāl* contient aussi le sens de « rigueur ». On comprend alors la « crainte », révérencielle, dont il est question.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Protecteur » (*al-Mawlā*). Il est le Vainqueur et le Maître. Seuls les serviteurs possédant une affinité particulière avec ce Nom l'invoquent. S'il est invoqué par d'autres qui sont spirituellement au-dessus de ceux-là, il a une signification différente.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « Celui qui fait exceller » (*al-Muhsin*). Il s'approprie aux croyants en général lorsqu'ils désirent atteindre la station de la confiance en Dieu. Invoquer ce Nom nécessite une certaine intimité avec Dieu et accélère le discernement intérieur. Pour le novice ce Nom traite aussi l'effroi lié à la crainte révérencielle du monde de la Majesté (*Jalāl*).

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Très-Savant », « l'Omniscient » (*al-'Allām*). L'invocation de ce Nom éveille de la torpeur de l'oubli et rend le cœur présent au Seigneur. Il enseigne la bonne conduite accompagnée de vigilance. Parmi les dévots de la Beauté (*al-Jamāl*), ce Nom confère sur le cœur l'intimité (*al-uns*) avec Dieu. Parmi les dévots du monde de la Majesté (*al-Jalāl*), ce Nom renouvelle dans le cœur la crainte révérencielle.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Tout-Pardonnant » (*al-Ġafūr*). Il est donné à la plupart des disciples qui redoutent la punition du péché. Cependant, pour ceux qui sont dignes de la Présence divine, se souvenir du pardon des péchés crée une aliénation intérieure. De la même manière, le souvenir de nos bonnes actions peut créer un manque d'égards, et peut générer dans l'âme l'idée que le disciple fait une faveur à Dieu que de l'obéir ou de se souvenir des dégâts de ses mauvaises actions.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Très-Ferme » (*al-Matīn*). « Ferme » a aussi pour sens : « dur ». Ce nom est nuisible à ceux qui sont retirés du monde (*halwa*). Il est toutefois bénéfique pour ceux qui se moquent de la religion car pendant la durée de l'invocation ils retournent à la soumission et à l'obéissance (à Dieu).

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Suffisant absolu » (*al-Ġanī*). invoquer ce Nom est bénéfique pour ceux qui cherchent à se détacher des choses du monde, mais qui sont incapables de le faire seuls.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « Celui qui demande des comptes » (*al-Hasīb*). Si celui qui invoque ce Nom est trop préoccupé de ce qu'il lui faut gagner pour vivre, il émerge de ses soucis vers le détachement, grâce au contentement envers *al-Hasīb*, le Suffisant (*al-Kaft*).

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Nourricier » (*al-Muqīt*). invoquer ce Nom aide à se désengager des soucis occasionnés par le devoir de gagner sa vie et accorde la confiance en Dieu.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Possesseur de la Majesté » (*Dū al-Jalāl*). Il est bon pendant la retraite pour ceux qui l'oublient.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Créateur » (*al-Hāliq*). Il fait partie des noms invoqués par ceux qui détiennent la station de la dévotion religieuse ('ibāda) car il contient à la fois la connaissance bénéfique et l'action pieuse. Il ne convient pas qu'il soit enseigné à ceux qui n'ont qu'une réceptivité (à sens) »unique», car il les éloigne de la gnose et les attire vers les spéculations mentales.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Formateur » (*al-Muṣawwir*). Ce Nom fait partie des invocations des serviteurs pieux.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Connaissant » (*al-'Alīm*). Il est parmi les invocations des serviteurs pieux. Il convient particulièrement au novices sur la voie car il s'y trouve un rappel de la vigilance à conserver. A travers ce Nom sont obtenus la crainte et l'espoir.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « Celui qui garde en compte » (*al-Muḥṣīl*). Ce Nom fait partie des invocations des serviteurs pieux.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Vigilant » (*ar-Raqīb*). Lorsque ceux qui sont oublieux invoquent ce Nom, ils s'éveillent de leur torpeur. Lorsque les éveillés l'invoquent, ils restent éveillés. Si l'adorateur pieux l'invoque, il est libéré de l'hypocrisie. Ni ceux qui contrôlent (pleinement) leurs actions, ni les gnostiques ont besoin de l'invoquer, ni entre-t-elle en relation avec ceux qui se sont complètement éteints dans l'Objectif, car ceux-là sont allés au-delà des Noms.

Un šayḥ avait l'habitude d'enseigner ceci à ses disciples : « Dieu est avec moi, Dieu me surveille et Dieu me voit ». Il leur disait de répéter cela en permanence avec la langue et le cœur. Son intention était d'enrayer la maladie du cœur prenant racine dans le mal de l'oubli. Il les rendait attentifs à l'invocation d'*ar-Raqīb* en conformité avec sa signification. Le résultat fut qu'ils ont atteint la « présence » avec Dieu le très-Haut à travers l'excellence du comportement. Voilà l'état de ceux qui accomplissent les actes pieux avec le cœur. Les plus parfaits d'entre eux

sont ceux qui contrôlent leur souffle, (c'est à dire) ceux qui n'inspirent pas d'air sans être présents avec Dieu le très-Haut, ni n'expirent d'air sans être présents avec Dieu le très-Haut. C'est une station très difficile pour ceux qui sont encore voilés de Dieu. C'est un fardeau pour eux car si on l'applique il ne reste plus une part pour les habitudes humaines : elles tombent sur le bord de la route.

Section –

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Digne de confiance » (*al-Waft*). C'est l'invocation de ceux qui sont à mi-chemin sur la voie. Invoquer ce Nom pendant la retraite spirituelle confère au disciple le contentement ultime de sa réceptivité.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Reconnaissant » (*as-Šākir*). Cela signifie : Celui qui fait preuve de reconnaissance à Son serviteur pieux pour son acte. Invoquer ce Nom confère la station d'amour si ce sont des šūfites, la station d'extinction si ce sont des gnostiques et la station de la polarité (*qutbiyya*) et de l'éminence s'ils sont de ceux qui sont parvenus au but. Il s'agit d'une présence sainte entourée d'intimité avec Dieu, dont la portée en retraite spirituelle est très effective.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Très-Glorieux » (*al-Majīd*). Il n'est pas utilisé lors de la retraite par les novices, tandis qu'il incombe aux « intermédiaires » de l'invoquer lorsque la Vérité se manifeste à eux et descend au niveau de la « présence des limitations » (*taqyīd*). Véritablement, invoquer *al-Majīd* abolit toutes les formes.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Bien-Aimant » (*al-Wadūd*). Il est Aimant envers toute sa Création. Les adeptes qui l'invoquent atteignent l'intimité et l'amour.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Bienfaiteur » (*al-Mannān*). L'invocation de ce Nom lors de la retraite est très bénéfique pour celui qui veut se défaire des plaisirs de l'ego, mais il est nuisible à celui pour qui persistent les désirs du soi.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « l'Affectueux » (*al-Hannān*). L'invocation de ce Nom en retraite fortifie l'intimité jusqu'à ce qu'il amène le disciple vers l'amour.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Bon » (*al-Barr*). Il donne l'intimité et accélère en partie la perception intérieure partielle, mais ne donne pas l'union.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « L'Extérieur », « l'Apparent » (*az-Zāhir*). Il est bénéfique d'invoquer ce Nom lors d'un voyage très éprouvant.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « Celui qui fend » (*al-Fāliq*). L'invocation de ce Nom pendant la retraite fait profondément du bien à celui qui veut renoncer, et accélère l'avènement de l'illumination lorsqu'il s'accompagne du Nom « l'Immuable » (*al-Qayyūm*) ou de « le Vivant » (*al-Hayy*). Cependant, le mentionner ralentit l'illumination si « Point de divinité sinon Dieu » (*lā ilāha illā Allāh*) est mentionné avec lui.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Subtil-Bienveillant »¹²² (*al-Latīf*). Cette invocation porte en elle le sens qui contient tout, le sens de la miséricorde. Invoquer ce Nom lors de la retraite est bénéfique pour ceux qui sont de nature opaque, car il les raffine. Il est aussi bénéfique pour les contemplatifs : il renforce la contemplation de ceux qui auparavant en étaient dépourvus.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « la Lumière » (*an-Nūr*). Ce Nom octroie rapidement la lumière et la perception intérieure pendant la retraite car il le fait progressivement, par degrés. Il est rare qu'il donne l'illumination absolue.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « L'Héritier » (*al-Warīt*). Il s'approprie aux gnostiques et les attire vers l'extinction absolue en Dieu. C'est la station terminale de la voie.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « Celui qui donne » (*al-Mu'tī*). De tous les Noms invoqués en retraite, c'est probablement lui qui offrira l'illumination, bien qu'il soit faible.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Supérieur » (*al-Fā'iq*). Les gnostiques l'invoquent, mais pas le novice.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Très-Reconnaissant » (*aš-Šakūr*). Invoquer ce Nom est une caractéristique de l'élite qui a atteint l'union.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Tout-Puissant » (*Du-t-Tawl*). Parmi les grâces de Dieu il y a la soumission

¹²² Mais aussi « l'Immatériel » ou « Le Dieu de Grâce » selon M.Gloton.

(*islām*), puis la foi (*imān*), puis la vertu (*ihsān*), puis la paix, puis la droiture, puis l'affranchissement de la conduite, puis la gnose, puis la compréhension, puis la réalisation par degrés et puis la fonction de lieutenance (*ḥilāfa*). Cette invocation accélère l'illumination, tout comme Ses Noms « Celui qui ne cesse d'ouvrir » (*al-Fattāḥ*) et « le Premier » (*al-Awwal*).

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Contraignant », « le Réducteur » (*al-Jabbār*). Il est prescrit en retraite si quelqu'un est pris d'un état (spirituel) et qu'on a peur que la dilatation -dont la source irradie du Nom « Celui qui dilate » (*al-Bāṣit*)- le submerge. Lorsqu'un disciple dont la substance est mêlée à la dilatation invoque ce Nom, la contraction (*qabd*) vient sur lui et ainsi il se rééquilibre sur la voie.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « Celui qui se magnifie », « le Superbe » (*al-Mutakabbir*). Il est invoqué en retraite spirituelle et ailleurs pour ramener la crainte révérencielle à celui qui a été pris de dilatation.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Juge » (*al-Qādī*), c'est à dire Celui dont le Jugement est appliqué. Celui qui a été hésitant à propos de certains sujets invoquera ce Nom et pour lui Dieu décrétera en son être la contemplation de la Vérité.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Très-Fort » (*al-Qawi*). Son invocation convient à ceux qui sont malades durant la retraite, deviennent trop faibles pour invoquer, oublient ou se dispersent. Véritablement ce Nom est unificateur : sa vertu est dans son appartenance de droit à la voie des rois

et des grands hommes, au point que lorsqu'ils l'invoquent, ce Nom les unit dans la conformité à la Vérité.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Préservateur » (*al-Hafiz*). Sa caractéristique est de préserver un état. Il est invoqué par celui qui redoute la déception.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « l'Honoré » (*al-Mukarram*). Le *šayh* devra donner l'ordre au novice d'invoquer ce Nom lorsque ce dernier a une piètre opinion de lui-même et que son intimité avec Dieu est non-existante à cause de sa forte demande de pardon.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Recteur », « le Provident » (*al-Mudabbir*). Invoquer ce Nom n'est pas bon pour le voyageur sur la voie sauf lorsque le *šayh* craint que le processus d'unification (*tawhīd*) ne le dépasse.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Grand » (*al-Kabīr*). Le *šayh* devra donner l'instruction au disciple d'invoquer ce Nom lorsque la manifestation de la proximité à Dieu le submerge et que le *šayh* craint que le disciple s'en effraie.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « l'Exalté » (*al-Muta'ālī*). Tout comme le Nom « le Grand », il est bénéfique pour celui qui est submergé par la proximité à Dieu et qui n'est plus en lui-même. En invoquant ce Nom il reprend ses esprits.

Section –

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « le Détenteur absolu du pouvoir normatif » (*al-Muqtadir*). Sa signification est « le Puissant » (*al-Qādir*). Celui dont le *šayh* veut qu'il manifeste des phénomènes charismatiques¹²³ (*karamātī*), sans avoir atteint l'union, invoque ce Nom.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « l'Efficace » (*al-Faṭīl*). L'invocation de ce Nom convient à celui qui désire produire des effets et des phénomènes charismatiques.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « Celui sur qui on compte » (*al-Wāttiq*). Le *šayh* devra le donner comme invocation à celui dont il craint la non-réceptivité, ce qui le voilerait de l'illumination.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « Celui qui réintègre » (*al-Muṭid*). Le *šayh* devra l'attribuer au disciple qu'il veut voiler lorsqu'il craint que l'illumination ne le rende déséquilibré.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « l'Antérieur » (*al-Muqaddim*). Le *šayh* devra l'attribuer à ceux qui se détourment de la sagesse du Sage. Ainsi l'invocation le ramène vers Lui.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « l'Intérieur » (*al-Bātin*). Ce Nom est invoqué par celui qui est submergé par « l'illumination extérieure » et pour qui est redoutée la

¹²³ C'est à dire d'un ordre miraculeux.

confusion mentale. Le šayh devra le donner à celui qui est épris d'un sentiment de proximité à Dieu, au point où il pourrait se déséquilibrer.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « l'Infiniment Saint » (*al-Quddūs*). Le šayh devra donner l'ordre que ce Nom soit invoqué en retraite par ceux qui sont enclins aux doutes des anthropomorphistes, qui comparent des choses à Dieu ou qui ont une croyance avoisinante. Qu'ils profitent de ce Nom en l'invoquant beaucoup ! Cependant, le šayh ne devra pas l'assigner à d'autres, surtout ceux dont la croyance est *As'arī*, car elle leur rendrait l'illumination impossible. A la place de ce Nom, le šayh devra leur donner les Noms « le Proche » (*al-Qarīb*), « le Vigilant » (*al-Raqīb*), « le Bien-Aimant » (*al-Wadūd*) et les Noms semblables à ceux-ci.

Son Nom – Exalté soit-Il ! – « l'Examinateur » (*al-Mumtahin*) Les šayh-s utilisent sa signification : elle rend leurs disciples aptes à être guidés. Ainsi le šayh peut éprouver ses disciples et leurs dispositions afin de savoir de quelle manière ils doivent procéder avec ceux-ci vers Dieu le très-Haut. Mais ils ne doivent pas donner ce Nom en retraite sauf à quelqu'un qui a souffert d'une infortune, afin qu'il se rappelle son Seigneur.

Chapitre 4. – Sur le choix de la forme du souvenir

Il faut noter qu'il y a ceux qui choisissent *lā ilāha illā Allāh, Muhammadun rasūlu-Allāh* (« Point de divinité si non Dieu et Muhammad est Son Envoyé ») au début et à la fin (de la voie), et puis il y en a d'autres qui choisissent *lā ilāha illā Allāh* au début, et qui se limitent à *Allāh, Allāh* à la fin. Il y en a aussi qui choisissent *Allāh, Allāh* et d'autres qui choisissent *Huwa* (« Lui »).

Celui qui opte pour le premier choix le justifie en affirmant que la foi n'est solide ou acceptable seulement si l'attestation en la croyance envers l'Envoyé est reliée à l'attestation de l'Unité de Dieu. Ils soutiennent :

Si on dit : « Cela est seulement vrai au commencement de la foi, mais une fois sa foi établie et stabilisée, ces deux attestations peuvent être séparées », la réponse est que si la séparation n'est pas permise au commencement, il convient encore moins qu'elle le soit à l'arrivée.

Ne voyez-vous pas que l'appel à la prière, un des rituels de l'Islām, est valide à condition que les deux attestations soient toujours associées ? De la même manière que l'appel à la prière ne varie jamais de cette condition, le croyant ne peut changer la condition qui valide sa foi à travers la prononciation des deux attestations. Dieu le très-Haut a dit :

« (...) nombreux sont ceux qu'Il égare et nombreux sont ceux qu'Il guide ; mais il n'égare par cela que les pervers qui rompent le pacte qu'ils avaient fermement conclu avec Allāh, coupent ce qu'Allāh a ordonné d'unir, et sèment la corruption sur la terre. Ceux-là sont les vrais perdants »¹²⁴.

Un exégète a dit : « Dieu a ordonné que la mention du Prophète ﷺ soit liée à la mention de Lui-Même ; de ce fait, quiconque les sépare, rompt le rattachement que Dieu a décrété. Et quiconque sépare ce que Dieu a décrété est dit « perdant ».

Dieu le très-Haut a dit : « (N'avons-nous) exalté pour toi la renommée ?¹²⁵. Un autre exégète a dit : Ce vers signifie : « Je ne dois pas être mentionné sauf si tu es mentionné avec Moi. On soutient que si quelqu'un prétend à la station de l'extinction (*maqām al-fanā'*) et dit : « Je ne vois rien d'autre que Dieu et ne contemple rien d'autre que Lui ; je ne mentionne donc personne d'autre que Lui », la réponse est la suivante : Lorsque Abū Bakr aṣ-Ṣiddīq –que Dieu soit satisfait de lui !- déposa tous ses biens devant le Prophète ﷺ, ce dernier demanda à Abū Bakr : « Qu'as-tu laissé pour ta famille ? » Il répondit : « Je leur ai laissé Dieu et son Envoyé ». Il ne se limita pas à dire *Allāh*, mais combina plutôt les deux mentions.

De la même manière nous pouvons dire que lors de la circambulation de la Ka'bā, le sable est utile pour une raison, mais lorsque la raison disparaît, le sable demeure.

¹²⁴ Qur'ān, sūrat n°2, versets 26-27.

¹²⁵ Qur'ān, sūrat n°94, verset 4. Ce verset fait allusion au Prophète ﷺ.

La seconde invocation¹²⁶ est *lā ilāha illā Allāh* (Point de divinité sinon Dieu). Elle trouve son bien-fondé dans la parole de Dieu – Exalté soit-Il ! – « Sache qu'en vérité, il n'y a point de divinité à part Allāh (...) »¹²⁷ et dans les mots du Prophète ﷺ : « La meilleure des choses que moi et les Prophètes aient dit avant moi, c'est « Point de divinité sinon Dieu »¹²⁸.

Dans cette attestation il y a la négation (*nafy*) de toute divinité sauf Dieu et l'affirmation (*iqbāt*) de la divinité de Dieu le très-Haut. Il n'existe aucun acte d'adoration sans que n'y soit implicite la signification de « Point de divinité sinon Dieu ». La pureté rituelle sous-entend la négation de l'impureté et l'affirmation de la pureté rituelle. Dans l'aumône il y a la négation de l'amour de l'argent et l'affirmation de l'amour de Dieu ; s'y trouve la manifestation de ne pas avoir besoin de ce monde, mais d'avoir besoin de Dieu le très-Haut et de se satisfaire de Lui.

Qui plus est, pour le cœur encore empli de « ce qui est autre que Dieu » (*gayru-Allāh*), il doit y avoir une formule de négation pour renier ces altérités (*al-agyār*)¹²⁹. Lorsque le cœur se trouve vidé, le *mimbar* de l'Unité Divine y est placé et le sultan de la gnose s'y assied. En général, seulement les meilleures des choses, les plus universellement bénéfiques et les plus significatives y sont placées, car ce sont les prototypes avec lesquelles le cœur mesure leurs opposés. Il doit exister suffisamment de force dans cette

¹²⁶ Que l'auteur mentionne une « seconde invocation » sans en avoir annoncé au préalable une « première » nous laisse supposer que ce qui précède est considéré comme « première invocation ».

¹²⁷ Qur'ān, sūrat n°47, verset 19.

¹²⁸ Mālik, 15 : 8, 32.

¹²⁹ Pluriel de *gayr*, dans le sens de « autre que Dieu ».

localité du cœur afin de lui permettre de se confronter à ses opposés. C'est pour cette raison que le Prophète ﷺ a dit : « La meilleure des choses que moi et les Prophètes aient dit avant moi, c'est "Point de divinité sinon Dieu" »¹³⁰.

De toute apparence une certaine prépondérance doit être donnée à celui qui dit que l'invocation « *Allāh, Allāh* » est spéciale. Pour les connaissants en Dieu, elle est celle qui contient la totalité des invocations dans laquelle « Point de divinité sinon Dieu » est la meilleure d'entre toutes.

Il te faut trouver l'invocation la plus appropriée et la plus constante (régulière), car c'est celle-là qui est la plus puissante ; c'est elle qui a la lumière la plus éclatante et le rang le plus élevé. Personne n'a la chance d'avoir sa part dans tout cela sauf celui qui y persévère et qui s'y conforme dans ses actions jusqu'à ce qu'il y excelle. Car en vérité la miséricorde de Dieu n'est rien d'autre qu'une chose embrassant tout et aidant à parvenir au but désiré. Quiconque nie alors sa propre nature par « Point de divinité » (*Lā ilāha*), affirme Son Etre par « sinon Dieu » (*illa Allāh*).

La troisième invocation, elle, rejette toute possibilité de comparaison (*tanzīh*) entre la créature et Dieu. Elle se situe dans les expressions : « Gloire à Dieu » (*subḥāna Allāh*) et « Louange à Dieu » (*al-hamdu li-Allāh*). Lorsque cette notion (de non-comparabilité) est rendue manifeste à l'aspirant, elle devient le fruit de l'invocation de la néga-

¹³⁰ Mālik, 15 : 8, 32.

tion et de l'affirmation, comme nous l'expliquerons plus tard, si Dieu le veut.

La quatrième invocation est *Allāh*. Elle est appelée l'invocation « unique » car l'invocateur contemple la Majesté et la Sublimité de Dieu, tandis qu'il est éteint de lui-même. Dieu le très-Haut a dit : « Dis « *Allāh* » et laisse-les s'amuser dans de vaines discussions »¹³¹.

On rapporte que *as-Siblī* fut interrogé par un homme :

« Pourquoi dis-tu *Allāh* et non pas *lā ilāha illā Allāh* ? *As-Siblī* répondit alors :

– Car *Abū Bakr* donna tout ce qu'il possédait, au point qu'il ne restait plus une chose à lui. Puis il se dévêtit devant le Prophète ﷺ. L'Envoyé de Dieu lui demanda alors : « Qu'as-tu laissé pour ta famille ? » Il répondit : « *Allāh* ». De la même manière je dis *Allāh*¹³². Puis l'homme dit :

– Je veux une explication plus élevée ! Alors *as-Siblī* dit :

– J'ai honte de mentionner une expression de négation en Sa présence, alors que tout est sa Lumière. L'homme dit :

– Je veux une explication plus élevée ! *As-Sabīlī* répondit :

– J'ai peur de mourir pendant la négation de l'expression avant d'arriver à l'affirmation. L'homme dit encore :

¹³¹ Qur'ān, sūrat n°6, verset 91.

¹³² La réponse d'*Abū Bakr* étant quelque peu différente dans cette version que dans la version précédente, nous ne pouvons que retenir le caractère allusif de ses propos : un dépouillement total de son être pour l'Etre absolu.

– Je veux une explication plus élevée ! Alors aš-Šiblī dit :

– Dieu le très-Haut dit à Son Prophète ﷺ : « Dis « Allāh » et laisse les s'amuser dans de vaines discussions »¹³³.

L'homme se leva alors et poussa un cri strident. Aš-Šiblī dit « Allāh ». Il cria à nouveau ; et aš-Šiblī dit « Allāh », puis il cria une troisième fois et mourut, que Dieu le très-Haut ait pitié de lui ! Les membres de sa famille vinrent autour de lui et s'emparèrent d'aš-Šiblī, l'accusant de meurtre. Ils l'amenèrent chez le calife et lorsqu'ils eurent la permission d'entrer ils l'accusèrent devant lui. Le calife dit à aš-Šiblī :

« Que réponds-tu ? Il répondit :

– Une âme était nostalgique, puis se lamenta et aspira, puis cria, puis fut convoquée, puis entendit, puis apprit, puis répondit. Quel est mon crime ? Le calife hurla :

– Qu'on le relâche ! »

Les raisons de cet enseignement sur l'invocation « unique » sont les suivants : Dieu (*Allāh*) est le l'Objectif et Celui qui mérite le plus d'être invoqué ; celui qui invoque « Point de divinité sinon Dieu » (*lā ilāha illā Allāh*) pourrait mourir entre la négation et l'affirmation ; le mot « *Allāh* » est plus facile pour la langue et plus proche de la saisie du cœur ; la négation de l'imperfection envers l'Un pour qui l'imperfection est impossible est en soi une imperfection : cette formule (*lā ilāha illā Allāh*) amène la grandeur de la Vérité à travers la négation du « tout autre », mais cette négation du « tout autre » provient en réalité de la préoccupation du cœur pour ces « autres ». Cela

¹³³ Qur'ān, sūrat n°6, verset 91.

est impossible pour la personne absorbée par la lumière de l'Unité Divine.

Celui qui dit « Point de divinité sinon Dieu » (*lā ilāha illā Allāh*) est en effet occupé avec ce qui est autre que la Vérité, alors que celui qui dit « *Allāh* » est en réalité occupé avec la Vérité même. Quelle différence entre ces deux positionnements ! De la même manière, nier l'existence d'une chose est utile que lorsque cette chose est présente à l'esprit, mais elle ne vient à l'esprit qu'à travers l'imperfection de celui-ci.

Concernant ceux qui sont parfaits, pour qui associer à Dieu ne viendrait jamais à l'idée, il est impossible qu'ils soient mis sous l'obligation¹³⁴ de nier un associé. Pour ces personnes c'est plutôt le souvenir de Dieu Seul qui leur vient à l'esprit ou à l'imagination. Il leur suffit donc de dire *Allāh*. D'ailleurs, Dieu dit : « Dis « *Allāh* » puis laisse-les s'amuser dans de vaines discussions »¹³⁵. Ainsi il a recommandé au Prophète la mention de Dieu (*dīkru-Allāh*) et lui a interdit de débattre au sein de discussions vaniteuses et divergentes. L'associationnisme (*sirk*), c'est aussi la vaine discussion et consiste ici à sauter à pieds joints dans cette attitude.

Il convient mieux de se contenter de dire « *Allāh* ». L'argument de celui qui promeut la négation et l'affirmation est que la négation sert à la purification et l'affirmation, à l'illumination. Dis-toi que la négation sert pour se vider et l'affirmation, pour se parer. Cependant, si un tableau n'est pas effacé de ses écritures, rien ne peut être inscrit dessus. Un seul cœur ne peut être le lieu pour

¹³⁴ Liée à leur état de perfection.

¹³⁵ Qur'ān, sūrat n°6, verset 91.

deux choses et sûrement pas pour plusieurs choses. Si le cœur est rempli des formes de la perception sensorielle, il est rare qu'il perçoive la signification du mot « *Allāh* », même s'il le répète mille fois. Une fois le cœur vide du « tout autre que Dieu », il suffirait qu'il prononce « *Allāh* » une seule fois, et il trouverait une félicité telle qu'il ne pourrait la décrire.

La cinquième invocation est « *Huwa* » (Lui)¹³⁶. Sache que « *Huwa* » est un pronom personnel à fonction indicative. Pour les exotéristes, une phrase est incomplète sans son prédicat, comme pour les exemples « debout » (*qā'im*) ou « assis » (*qā'id*) : on dira « il est debout » (*huwa qā'im*) ou « il est debout » (*huwa qā'id*). Mais pour les ésotéristes, *Huwa* indique la station ultime de la réalisation. Ils se contentent de cela et n'ont pas besoin d'autres formes d'explications. Ils l'invoquent afin de s'éteindre dans les réalités de la proximité à Dieu, afin que la Vérité prenne possession de leur être le plus profond. Par conséquent, tout ce qui est autre que Lui (*Huwa*) n'est absolument rien. Il est donc inutile d'y référer.

On demanda à un fou de Dieu :

« Quel est ton nom ? Il dit :

– *Huwa*.

– D'où viens-tu ? Il dit :

– « *Huwa* ». A chaque fois qu'on lui demandait quelque chose il répondait « *Huwa* ». Alors quelqu'un lui dit :

« Peut-être désires-tu Dieu ! » Le fou de Dieu hurla à tue-tête et mourut.

¹³⁶ *Hū*, dans sa forme pausale.

Si tu dis : « Tu as mentionné tellement d'arguments en faveur de chaque invocation. On pourrait croire que chacune d'entre elles est la meilleure : cela crée une confusion sur le choix du type de souvenir », je réponds : « A chaque invocation l'état et le moment qui la rend meilleure qu'une autre ; à chaque invocation l'état spirituel qui convient le mieux, comme nous le verrons plus loin. De la même manière que (lire) le Qur'an est meilleur que l'invocation, l'invocation dans certaines situations est meilleure pour celui qui la pratique, comme lors de la prosternation en prière¹³⁷.

¹³⁷ A titre de rappel ou bien d'information : Pendant le cycle de la prière, le musulman répète une formule donnée trois fois, ce qui constitue une invocation dans le sens où elle est courte et se répète, alors que le fait même de se prosterner vient s'ajouter à l'idée générale d'effacement du soi.

Chapitre 5. –

L'avancée graduelle de l'aspirant par le moyen de l'invocation et la façon dont il est transféré de degré en degré

Celui qui persévère dans l'invocation verra constamment venir sur lui des lumières et se lever les voiles recouvrant les choses invisibles. Celui qui est déterminé à rechercher la guidance et à être conduit dans un chemin droit doit chercher un *šayh* parmi ceux qui possèdent la réalisation, qui suit un chemin méthodiquement, qui a abandonné ses passions et qui a établi fermement ses pieds au service de son Seigneur. Comme le clame si bien les vers d'un poète :

*– La Vérité de Dieu est trop élevée et majestueuse
Pour l'âme du voyageur passionnelle et orgueilleuse.*

Lorsque le chercheur trouve un guide, qu'il obéisse à tout ce qu'il lui dit de faire et qu'il s'abstienne de ce qu'il le retient et lui interdit de faire ; sinon il se perdra. Celui qui cherche doit énumérer les Noms de Dieu, se parer des vertus fondamentales et abandonner les vices qui découlent d'une moralité insupportable, d'actions et de tendances passionnelles. Il doit toujours être sur ses gardes, rechercher l'augmentation de la persévérance dans ses actes

d'adoration et la sincérité dans son désir de Dieu le très-Haut dans chacune de ses visées.

Le voyage initiatique contient des chemins bien divers. Dans aucun d'entre eux ne verrez-vous de déviation ou de malhonnêteté. Je vais donner à présent une explication de cette voie-ci, qui remonte jusqu'à l'Imām Abū Bakr as-Siddīq et qui m'a été transmis par un être réalisé.

L'aspirant commence dans cette voie par la prière sur le Prophète, sans inclure d'autres types d'invocation. Il (ﷺ) est l'intermédiaire entre Dieu et nous, notre Guide vers lui et notre moyen de le connaître par la gnose. L'attachement à l'intermédiaire précède l'attachement à Celui qui l'a envoyé.

Le cœur est la localité de la sincérité, mais il peut tout aussi se dévouer au « tout autre que Dieu ». L'ego est ainsi tourné vers les créatures : c'est l'âme « qui commande au mal » (*an-nafs al-ammāra bi-s-sū'*), qui poursuit ses passions et qui tend vers la vanité. Tous ces tendances sont des impuretés qui voilent le cœur de la sincérité et de la bonne orientation vers Dieu le très-Haut.

Le soi est réceptif aux commandements du diable. S'il n'y était pas réceptif, celui-ci ne pourrait pas se frayer un chemin vers le cœur. Sa réceptivité envers le diable montre son ignorance et son absence de Dieu le très-Haut. Cette absence est un voile épais qui sépare l'âme de son Créateur. Le voile est une obscurité. L'aspirant doit donc chasser cette obscurité et ôter ces impuretés. L'obscurité disparaît avec la lumière, et il est rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit : « La prière sur moi est une lumière ». Les impuretés s'éliminent par la purification rituelle, et on rapporte qu'il (ﷺ) a dit : « Les coeurs des croyants deviennent purs et sont nettoyés de leur rouille à travers la prière sur moi ».

Pour cette raison, au commencement, on dit au novice de prier sur le Prophète ﷺ afin de purifier l'antre de la sincérité, car il ne peut y avoir de sincérité tant qu'il reste en nous des imperfections. Le souvenir du Bien-aimé de Dieu ﷺ amène la cessation de nos afflictions. Le fruit de la prière sur lui, c'est la capacité de l'aimer avec le cœur. La capacité de l'aimer avec le cœur résulte dans une dévotion intense envers lui et dans l'attention envers ses qualités, son caractère et la distinction spirituelle qu'il possède. Lorsque le novice aura compris qu'il ne peut suivre ses actions et ses vertus que par une dévotion intense envers lui, qu'il ne peut parvenir à cela que par un amour suprême envers lui, qu'il ne peut atteindre l'amour suprême envers lui que par la prière (fréquente) sur lui – puisque qui-conque aime quelque chose s'en souvient constamment – alors il entamera ses prières sur le Prophète ﷺ. Elles combinent à la fois le souvenir de Dieu et celui de Son Envoyé ﷺ.

On relate que le Prophète ﷺ dit : « Dieu le très-Haut m'a dit : « Ô Muhammad ! J'ai fait de toi une invocation qui est de Mon invocation. Quiconque se souvient de toi, se souvient de Moi et quiconque t'aime, M'aime ». Il dit : « Quiconque se souvient de moi, se souvient de Dieu et quiconque m'aime, aime Dieu ».

Lorsque le fidèle prononce les mots « Ô Dieu¹³⁸ » (*Al-lāhumma*), il invoque Dieu. Sache que l'invocation est de deux types : il y a celle qui ne contient pas un dialogue intime, et celle qui en contient Ce dernier type a une portée bien plus significative et a un effet bien plus profond sur le cœur du novice que l'invocation qui ne contient pas de

¹³⁸ Ce sont les premiers mots qui introduisent invariablement la prière sur le Prophète ﷺ.

dialogue intime. En effet, celui qui a engagé une conversation si intime fait en sorte que son cœur se sente proche de celui à qui il s'adresse. Voilà une des choses qui influent sur le cœur, la revêtant de crainte révérencielle. En vérité la prononciation du « Ô Dieu, prie... » (*Allāhumma ṣallīh*) est une invocation et un échange intime, puisqu'on demande (à Dieu) des prières sur le Prophète : il y a là un échange intime puisque personne d'autre que toi n'est présent devant Lui¹³⁹.

Il se peut que le secret de la prescription de la prière sur le Prophète soit le suivant : l'esprit de l'homme est faible et non disposé à recevoir (seul) les lumières divines. Alors, lorsque la connexion entre son esprit et l'Esprit des Prophètes s'enracine à travers des prières sur Eux, les lumières jaillissant du Monde Invisible sur l'Esprit des Prophètes seront réfléchies sur l'esprit de celui qui prie sur eux.

Section –

Si l'aspirant a commis dans le passé de nombreuses mauvaises actions et des péchés, il doit débuter sur la voie par la demande de pardon à Dieu pour l'avoir ainsi négligé et ce jusqu'à ce qu'apparaisse le fruit de sa demande. En effet, chaque invocation possède son fruit et son signe spécifiques, qui sont bien connus des sages de la voie. Le fruit qui caractérise l'invocation est de deux types : celui qui est visible au cœur lorsqu'on est éveillé et celui que le disciple voit dans son sommeil.

¹³⁹ On retrouve ici la notion d'« intermédiaire » en la personne du Prophète ﷺ, puisque c'est lui qui nous permet ce dialogue intime.

Concernant la production de ces fruits, le disciple peut aussi être de trois types – il s'agit ici de fruits qui lui donnent la progression d'une invocation vers une autre. Le premier type de disciple est celui qui progresse après avoir eu le fruit manifesté à lui lorsqu'il est réveillé. Le deuxième type progresse à partir de ce qui lui est manifesté de l'Esprit durant son sommeil. Enfin, le troisième type combine les fruits de l'éveil et du sommeil : voilà la plus parfaite des catégories.

Les fruits varient selon l'individu, mais ils dérivent d'une seule source. Ainsi, en fonction de la familiarité de la proximité à Dieu, est rendu manifeste à une personne ce qui n'est pas rendu manifeste à une autre. Chaque personne a cependant produit des fruits puisque ce qui s'est manifesté aux deux provient de la même origine.

Les fruits diffèrent en fonction de la grâce accordée aux disciples. Ces grâces évoluent autour de principes immuables tenus pour inaltérables par les sages dotés de réalisation. Lorsque son fruit est rendu manifeste au disciple, celui-ci peut avancer d'une invocation à une autre. Lorsque les signes de l'humilité se sont faits évidents en lui, lorsque les traces de la pénitence et de la soumission s'expriment sur son visage, on devra alors lui donner l'ordre d'engager l'invocation qui polit le cœur : la prière sur le Prophète bien-aimé. Voilà pour le disciple qui employait jadis ses membres à la transgression et dont l'âme s'adonnait au péché. Concernant celui qui faisait déjà auparavant des efforts de vertu et qui ne se laissait pas séduire par l'âme qui commande au mal (*an-nafs al-ammāra bi-s-sū'*), la première chose qui lui sera donnée est la prière sur l'Envoyé, car c'est par ce moyen qu'il atteindra l'objectif espéré.

C'est alors que la question doit être posée : le disciple fait-il partie des gens du commun ou des savants religieux

(*ahl al-ilm*) ? S'il est des gens du commun il devra commencer par la prière complète sur le Prophète et persévérer jusqu'à ce qu'il comprenne sa réalité et que sa signification cachée lui soit révélée. Il progressera alors vers un autre niveau. Si le disciple est un savant, on ne doit pas lui dire de commencer avec la prière entière, car sa langue est déjà humide par sa constante répétition et de sa fréquence d'usage. Cependant, il ne pourra pas saisir sa signification dissimulée car il ne sait maîtriser la lumière de la prière sur le Prophète (ﷺ). Il lui appartient alors de réciter la prière entière sur le Prophète onze fois à la fin de chaque prière rituelle (*farīda*), en faisant une litanie (*wird*) jusqu'à ce que son intellect (*baṣīra*) en discerne sa signification. Qu'il persévère sans la susmentionnée prière jour et nuit.

Prends garde de ne pas négliger la prononciation du mot *sayyid* (maître), car il contient un mystère qui apparaît à celui qui persévère dans cette invocation. Lorsque ce mystère émerge et se manifeste, le disciple progresse alors vers une invocation plus élevée que la précédente. Il invoque en disant : « Ô Dieu, bénis Ton Bien-aimé, notre maître Muhammad » (*Allāhumma salli 'alā habībika sayyidi-nā Muhammad*). L'invocation l'attache au Créateur, au-dessus des êtres créés, le distinguant par les degrés d'amour les plus élevés. Cependant, afin d'avancer vers les degrés les plus élevés, le disciple doit avoir l'intention accompagnée d'une ferme résolution.

A présent mentionnons la position pour l'invocation. Pour nous, fait partie des règles de convenance (*al-adab*) de s'asseoir, comme devant son maître, d'une manière soumise, humble et sans prétentions, de placer sa tête dans l'axe des genoux et de fermer les yeux à toute perception sensorielle. A travers cette position, le cœur est recueilli et nettoyé de ses impuretés et ainsi peuvent descendre sur lui les lumières, les parures et les mystères.

Lorsque tu te trouves assis de cette manière, prends refuge en Dieu contre le diable¹⁴⁰. Ensuite, dis : « Au Nom de Dieu ». Immédiatement après, dis : « Ô Dieu, je demande Ta bénédiction sur notre maître Muhammad », et ainsi de suite un certain nombre de fois, spécifiant le nombre que tu as l'intention de faire, avec la foi et l'espoir d'une récompense de Dieu le très-Haut, tout en magnifiant la grâce qui nous vient par l'Envoyé de Dieu. Puis, entame la prière sur le Prophète (ﷺ).

Lorsque tu as terminé le nombre fixé ou lorsque avec un chapelet (*subha*) tu es arrivé à l'endroit d'où tu es parti, renouvelle ton intention. Il se pourrait, avec la répétition, qu'apparaissent les mystères contenus dans les mots, car il n'y a aucun mot qui n'ait un mystère dissimulé sous sa surface.

Avant la pointe de l'aube ou après, le disciple récitera : « Allâh atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage ! »¹⁴¹

Après cela, il dira :

« J'atteste de Dieu ce que Lui a attesté de Lui-Même et ce que les Anges et les doués de science parmi ses créateurs ont attesté de Lui. Je remets cette attestation à Dieu jusqu'au moment de ma mort, de mon ensevelissement au tombeau, de mon départ de celui-ci et de ma rencontre avec mon Seigneur. En vérité, Il ne manque pas à ce dont Il se charge ».

¹⁴⁰ ce qui suit est une formulation d'intention (*niyya*).

¹⁴¹ Qur'ân, sûrat n°3, verset 18.

L'homme en quête répète cela trois, cinq ou sept fois par jour. Dans les profondeurs de ces paroles réside une bénédiction amenée par la sincérité envers Dieu le très-Haut. Son résultat se révèle par la persévérance.

Tu dois partager avec ton *šayh* tous les états qui te surviennent et tout ce que tu vois en rêve. Lorsque ton cœur irradie les lumières de la prière sur le Prophète et qu'il est purifié de la saleté des désirs, le fruit de tes prières te deviennent évidents, les fondations de la sincérité se creusent dans ton cœur, les vérités ésotériques se manifestent et te couvrent de présents provenant du Monde Invisible. La sagesse apparaît sur ta langue et ton interlocuteur est ébahie par ton éloquence.

Le disciple devra adopter deux litanies (*wird*¹⁴²), l'une après la prière du matin et l'autre après la prière du crépuscule. Pour ceux qui sont fermement enracinés et qui sont à la fin du chemin, l'invocation occupe leur cœur à tout moment. Prends garde de ne pas finir la prière sur le Prophète avant que son fruit ne se révèle à toi.¹⁴³ Ajoutes-y l'invocation de la négation et de l'affirmation – c'est à dire *lā ilāha illā Allāh, Muhammadun rasūlu-Allāh*, ce sera pour le reste du temps ton objectif et ton occupation. C'est une invocation puissante, bien plus puissante que la première. Seuls les forts peuvent la supporter.

Si le disciple est d'une certaine maturité d'esprit, s'il est équilibré, s'il a le pied ferme et une forte constitution, on lui permet d'invoquer fréquemment. S'il est perturbé, faible, d'un tempérament échauffé, on doit le mener avec

¹⁴² Ensemble des formules sacrées que le maître spirituel transmet au disciple avec son autorisation de les réciter.

¹⁴³ C'est à dire de ne pas répéter les prières sur le Prophète d'une manière hâtive, précipitée et non attentionnée.

douceur, et une litanie courante lui est assignée, basée sur ce qui précède, jusqu'à ce qu'elle s'impose à l'âme et que la force afflue vers lui petit à petit. Arrivé ici il pourra invoquer fréquemment, car il aura rejoint le rang des solides. Si toutefois il augmentait l'invocation avant le moment approprié, avec son tempérament l'invocation le brûlerait et il se couperait de son objectif.

Persiste donc dans cette invocation jusqu'à ce que l'Unité du monde te soit subsumée en une sphère unique, de telle sorte qu'avec l'œil du cœur tu ne vois rien d'autre dans les deux mondes que l'Un. Puis, tu accompliras la prière du mort pour tous les êtres et tu diras *Allāhu akbar* (Dieu est Plus Grand) quatre fois pour eux. L'éloge ou le blâme te seront de valeur égale : tu verras leurs critiques comme une discipline et une réprimande et leurs éloges seront pour toi une épreuve à surmonter. En effet, c'est par Son décret que leurs langues se meuvent en éloge ou en réprimande à ton égard. Dans les deux cas, lorsqu'il te reste à l'intérieur un quelconque support pour l'ego, ne serait-ce du poids d'un atome, alors tu es prétentieux et tu as un diable qui te fourvoie.

Lorsque le fruit de l'invocation de la négation et de l'affirmation¹⁴⁴ s'est révélé à toi, occupe toi alors avec l'invocation de la transcendance (*tanzīh*), c'est à dire « Gloire à Dieu le Suprême » (*subḥāna-Allāh al-‘Azīm*) et avec une invocation à la gloire du Prophète ﷺ : « Ô Dieu, bénis notre maître Muhammad ainsi que sa famille » (*Allāhumma ṣalli ‘alā sayyidinā Muhammadin wa ‘alā ālīhi*). Une fois que les fruits de ceux-là te seront devenus apparents et que leurs mystères te seront éclairés, tu pourras prononcer l'invocation simple : tu diras *Allāh*, *Allāh* et cela, de façon permanente.

¹⁴⁴ Cela réfère à l'invocation *lā ilāha illā Allāh*.

Fais très attention de ne pas négliger le souvenir du Prophète ﷺ, car elle est la clé de chaque porte, par la grâce du Généreux, de Celui qui donne. (Nous sommes des plus fortunés car nous sommes parvenus à la compréhension de cette méthode extraordinaire et nous y avons pris notre part. Louanges à Dieu, le Proche, le Répondant !)

Une autre méthode est proposée par la voie d'al-Junayd. Elle comporte huit conditions : le maintient constant de la pureté rituelle, le jeûne permanent, le silence constant, être constamment en retraite spirituelle, invoquer constamment – *lā ilāha illā Allāh*, l'attachement constant au cœur du šayḥ et bénéficier de sa connaissance des choses spirituelles en éteignant sa volonté dans celle du guide, le rejet constant de la pensée centrée sur le soi, l'abstention constante de s'opposer à Dieu le très-Haut dans tout ce qui advient, bon ou mauvais et enfin, l'abstention de poser des questions sur le Paradis et de prendre refuge contre le feu de l'enfer¹⁴⁵.

Une autre méthode est de décroître graduellement sa consommation de nourriture. En vérité le diable et l'ego prennent leur renfort dans le surplus de nourriture. Par conséquent, lorsque la nourriture est augmentée, leur puissance aussi.

Une autre méthode est de se confier à un šayḥ digne de confiance, qui aura l'autorité sur l'âme du disciple et qui pourra donc décider de ce qui pourra le corriger. En vérité,

¹⁴⁵ En effet, ces deux dernières notions peuvent détourner du désir d'adoration pure et inconditionnelle de Dieu ou bien faire naître un doute sur Sa bienveillance.

le novice est sur son chemin comme un enfant, un nourrisson ou un dépensier : chacun doit avoir un gardien, un conseiller, un juge ou une autorité qui pourra se charger de ses affaires.

Chapitre 6. – Sur l’invocation pendant la retraite spirituelle

La retraite (*halwa*) est en réalité la conversation entre soi le plus profond et Dieu, de telle manière que rien et personne d’autre que Lui n’est perçu. Sa forme (extérieure) est celle qui permet d’atteindre le but, celui de dévouer sa vie à Dieu le très-Haut et de se retirer de tout ce qui reste.

Quant à la retraite « extérieure », elle polit le miroir du cœur des formes incrustées dessus depuis le jour où il se mit à oublier et se mêla intimement au monde et à tout son contenu. Ces formes sont des obscurités assemblées et encastrées les unes dans les autres. C'est d'elles que provient la rouille du cœur qui est l'oubli. Par les moyens de la retraite, c'est à dire l'invocation, le jeûne, la pureté rituelle, le silence, le rejet des mauvaises pensées, la ferme résolution et l'unité dans l'intention, le cœur est poli de sa rouille. En effet, la retraite est comme un soufflet, l'invocation est comme le feu, la lime et le marteau. Le jeûne et la pureté rituelle sont les instruments de polissage. Le silence et le rejet des mauvaises pensées bannissent les inspirations provenant de l'obscurité. La ferme résolution est l'élève et l'unité de l'intention est le maître d'école. Cette retraite permet la vraie retraite mentionnée précédemment.

Sache que si tu veux entrer dans la présence de Dieu, l'obtention de Sa connaissance directe et l'intimité d'avec Lui sera impossible tant qu'un « autre que Dieu » gouverne sur ton cœur ; car en vérité, on appartient à celui qui détient l'autorité sur soi. Par conséquent tu dois te retirer de l'humanité et préférer la retraite à la foule. En effet, ton degré de proximité à la Vérité est relatif à ta distance extérieure et intérieure des créatures.

Tu dois rectifier ta croyance religieuse (*'aqīda*) afin qu'elle s'aligne à la doctrine des initiés et tu dois apprendre ce qui constitue les actes d'adoration. Avant de partir en retraite, dévoue-toi à la discipline spirituelle, c'est à dire à l'affinage de la moralité de ton caractère en évitant toute frivolité et en supportant les torts commis à ton encontre. Est rarement fortuné celui dont l'illumination précède sa discipline spirituelle. Tu dois donc te repentir de tes péchés, rétablir des torts qui peuvent être restaurés par l'honneur ou l'argent, purifier ton être intérieur des traits de caractère détestables et le restreindre de l'errance dans les degrés de l'existence.

La réclusion du monde, le silence et la diminution de la nourriture sont nécessaires comme l'est l'effort d'éviter de boire de l'eau. Lorsque l'âme sera accoutumée à l'isolement tu pourras entrer en retraite. Le but de se retirer des gens est de laisser derrière soi leur compagnie et non pas de renoncer à leur forme même¹⁴⁶. Le but est plutôt que ton cœur et tes oreilles ne deviennent pas un réceptacle pour les bavardages excessifs apportés par les gens - sinon le cœur ne pourrait pas être purifié des jacasseries insensées du monde. Ferme alors ta porte à l'humanité et

¹⁴⁶ Puisque l'humanité est sur terre afin de maintenir la justice et le décret divin, l'Islām ne conseille nullement un rejet de cette manifestation divine.

la porte de ta chambre à ta famille, et occupe-toi avec le souvenir du Seigneur des mondes. Celui qui se retire mais qui laisse entrouverte une porte, les gens iront vers lui. Si on se laisse éloigner de la porte de Dieu, c'est qu'on convoite « la place du meneur » ou la reconnaissance : l'égarement est plus proche que le lacet de ta sandale.

Fais attention de ne pas te décourager, car la plupart des gens s'y sont laissés prendre. Celui qui entre en retraite devra être courageux, assuré et inflexible, même s'il entend un grand cri, un mur qui s'effondre ou voit l'apparition soudaine d'une chose effrayante. Il ne devra pas être lâche ou insouciant en retraite, mais être très porté sur le silence et la méditation. Il ne devra ni se réjouir s'il est porté aux nues, ni souffrir si on médit de lui. Le disciple doit s'acquitter de ces conditions nécessaires à sa retraite, car personne ne s'en acquittera pour lui.

Si le disciple est d'une nature telle qu'on l'a évoqué, il peut entrer en retraite. Sinon, il faut laisser faire les choses. Il faut le laisser s'habituer à l'isolement jusqu'à ce qu'il se discipline et que l'ego se détourne lui comme il se détourne des actes d'adoration. A la suite de cela il pourra entrer en retraite détendu et désireux, d'un caractère docile, sans lutte ou difficulté, prêt à se dévouer exclusivement à l'invocation et à abandonner tout désir égotique. En effet, l'effort et la lutte lors de la retraite obstruent la concentration – qui est son esprit- car ces sentiments représentent un effort dans la temporalité. Il ne te viendra aucune inspiration due à ces sentiments. Fais donc ton effort dans l'isolement qui précède ta retraite jusqu'à ce que ton âme s'y familiarise. Si lors de la retraite tu souffres d'un poids tel que l'absence de sommeil, la faim, la soif, le froid, la chaleur, les distractions mentales ou la solitude, alors quitte-la et retrouve l'isolement jusqu'à ce que tu sois fortifié. Lorsque tu voudras y retourner, accomplis la grande ablution, nettoie tes vêtements et formule

l'intention de te rapprocher dans la proximité à Dieu le très-Haut.

Concernant la structure de la cellule pour la retraite, qu'elle fasse ta hauteur, que sa longueur te permette la prosternation et sa largeur, ta position assise. Il ne devra y avoir aucun trou laissant entrer la lumière extérieure et dans une maison habitée, elle devra être loin du bruit. Sa porte devra être solide et petite. Il convient le mieux de passer la nuit proche de la porte de la cellule et de ne pas beaucoup bouger à l'intérieur. On en a dit : « Ne dépasse pas les prières obligatoires et le nombre des prières surérogatoires ». Et aussi : « Plutôt, on devra se limiter aux prières requises et aux deux prosternations à chaque purification rituelle ; on devra faire face à la direction de la prière et rester en état de pureté rituelle ».

Les lieux d'aisance devront être à proximité de la cellule. Sois attentif à tout courant d'air inhabituel lorsque tu en sors, car cela pourrait créer une influence qui te disperserait pour un certain temps. Suis bien la discipline que tu t'imposes. Si tu sors pour satisfaire un besoin naturel, ferme tes yeux et tes oreilles. Aies ta nourriture déjà préparée ou gardée derrière la porte de ta cellule.

Une des conditions de ta retraite est que personne ne doit être au courant que tu l'as entreprise. Cependant, si cela est inévitable, que ce soit la personne la plus proche de toi qui le sache. Il ne devra pas connaître les modalités de ta retraite, ni connaître ton intention, car les gens attendraient de lui qu'il divulgue la raison pour laquelle il te rend visite. Ceci est un vrai obstacle qui chasse

l'illumination¹⁴⁷. Concernant le fait de manger au long de cette discipline spirituelle, tu devras prendre chaque bouchée en invoquant le Nom du Créateur avec humilité, nécessité, présence d'esprit, vigilance, et attention jusqu'à ce que tu saches qu'il est parvenu à l'estomac. A ce moment tu peux prendre une autre bouchée et faire de même. Continue ainsi jusqu'à la fin de ton repas. Tu devras boire ton eau à petites gorgées et couper ta respiration à plusieurs reprises pendant ce processus. Il ne faut ni jeûner à l'excès, ni manger abusivement. Dès que ton estomac est vide, empresse-toi d'obtenir de la nourriture pour ne jamais souffrir de désagréments. Ne laisse personne d'autre que toi-même préparer ta nourriture.

Si tu ne connais pas les capacités de ta constitution, soumets-toi à l'examen de médecins, qui te prescriront une alimentation en accord avec ta nature et qui amélioreront ta santé. Explique leur ce que tu souhaites faire, (c'est à dire) minimiser tes besoins quotidiens, éviter les excès et la torpeur qui mène au sommeil et à la léthargie. Ils te prescriront de la nourriture avec laquelle tu pourras vivre de nombreux jours, au long desquels tu n'auras pas besoin de te préoccuper d'autre chose. Tout cela a pour but que tu ne consommes rien d'autre qu'une alimentation légère qui sied à ta nature, lente à digérer, bourrative et qui ne te demande aucun effort. Cantonne-toi à ce qui préserve l'équilibre de ton tempérament. Parfois si un aliment est excessivement sec, il peut donner des fantaisies et des délires. Cependant, si c'est une inspiration qui produit ce genre d'indisposition, alors elle est désirable.

¹⁴⁷ L'obstacle empêchant l'illuminant est ici la reconnaissance des hommes. L'intention de faire une retraite doit rester pure pour que son objet soit uniquement de se rapprocher de Dieu.

Porte des vêtements qui permettent à ton corps de se sentir épanoui et en harmonie et qui soient de ceux qui ne créent en toi aucun doute ou malaise, comme pour les règles observées pour l'alimentation. Tu devras posséder une serviette propre pour tes parties intimes, que tu laveras souvent. Allonge-toi pour dormir ou te reposer seulement lorsque tu es submergé par le sommeil. Ne tue aucun animal, ne serait-ce une fourmi. Si tu as peur d'avoir de la vermine dans les cheveux, alors rase-toi la tête. Habille-toi en gardant à l'esprit ta propreté, en changeant souvent d'habits avant que la vermine puisse s'y attacher et qu'elle te dérange. Ne laisse pas passer un instant sans être en état d'ablution.

La différence entre une inspiration angélique et une inspiration satanique est qu'à l'inspiration angélique succèdent la douceur et le bien-être. Tu ne ressens aucune douleur, ni ne vois de changement dans les formes. Elle laisse derrière elle la connaissance. L'inspiration satanique donne lieu à l'agitation du corps, la douleur et la confusion. Elle laisse derrière elle l'ahurissement. On appelle « pensée suggestive » (*al-hāfir*) ce qui entre dans le cœur sous la forme d'une « parole » inspirée, sur laquelle le serviteur n'a aucune emprise.

Ce qui est ici nommé « parole » peut se classer en quatre catégories. La première est la parole divine. Elle est la première source des « pensées suggestives » et Sahl – que Dieu soit satisfait de lui ! – l'a appelé « la première cause » et le « demeure des pensées suggestives ». Elle ne vagabonde jamais et sa puissance, son autorité et son inflexibilité se font connaître lorsqu'on essaie de la dominer.

La deuxième source est la parole angélique. C'est le motif de l'accomplissement de tout ce qui est recommandé.

dé, requis ou, en général, tout ce dans lequel il y a du bien. On l'appelle communément « inspiration ».

La troisième source de suggestion est la parole physique. C'est celle dans laquelle le soi a son mot à dire. On l'appelle « notion » (*hājis*).

La quatrième source de suggestion est la parole satanique. C'est cela qui provoque l'opposition à la Vérité. Dieu le très-Haut a dit : « Le diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses (...) »¹⁴⁸. Le Prophète ﷺ a dit : « L'appel du diable mène à la négation de la Vérité et menace du mal ». On l'appelle la « suggestion diabolique » (*waswās*) et elle doit être pésecée avec la balance de la Loi.

Lorsqu'il y a proximité de Dieu, la suggestion est des deux premières catégories ; et lorsqu'il y a aversion ou opposition par rapport à la Loi sacrée, alors la suggestion est des deux dernières catégories et elle est de nature douteuse en rapport aux choses autorisées (*al-mubāhāt*). Appartient aux deux premières catégories ce qui est plus proche de l'opposition du soi ; appartient aux deux dernières ce qui est plus proche de la passion et de l'accord à l'ego.

La distinction entre ces deux est aisée pour celui qui est véridique, de cœur pur et en présence permanente de Dieu. Mais Dieu est Plus Savant !

Que ton invocation soit celle du Nom qui embrasse tout, c'est à dire *Allāh*, *Allāh*, *Allāh* ou si tu le souhaites, *Huwa*, *Huwa*, *Huwa*. Ne transgresse pas cette invocation. Sois sur tes gardes de ne pas le prononcer alors que « d'autres que Dieu » sont dans ton cœur. Ton cœur doit

¹⁴⁸ Qur'ān, sūrat n°2, verset 268.

être celui qui Le mentionne et ton oreille celle qui est à l'écoute de cette invocation, jusqu'à ce que « Celui qui parle » (*an-nāṭiq*) émane de ton Soi (*sīr*). Lorsque à travers l'invocation tu sentiras émerger « Celui qui parle », n'abandonne pas la condition spirituelle dans laquelle tu te trouves.

Chapitre 7. – L’Unité de Dieu

L’imām al-Ġazālī a dit :

Affirmer l’Unité de Dieu (*tawhīd*), c’est voir la cause de toute chose comme provenant de Dieu le très-Haut, en une vision qui empêche de donner de la considération excessive à des causes intermédiaires. Ainsi on ne verra pas le bien ou le mal sauf comme une provenance de Lui. Le fruit de cela est la confiance en Dieu, l’abstention de se plaindre des gens en évitant la colère envers eux, le contentement et la résignation face au jugement de Dieu le très-Haut. L’affirmation de l’Unité de Dieu peut être vue comme un joyau précieux ayant deux couches de protection, l’une qui est plus proche de l’essence que l’autre ; les gens se dévouent au nom de la couche et négligent l’essence.

La première couche consiste à dire *lā ilāha illā Allāh* (« Point de divinité sinon Dieu ») avec la langue. On nomme cela « l’affirmation de l’Unité de Dieu », car elle s’oppose à la doctrine de la Trinité proclamée par les chrétiens. Cependant, cette affirmation pourrait émaner d’un

hypocrite dont l'intérieur est en contradiction avec l'extérieur.¹⁴⁹

La seconde couche est que l'on n'ait dans le cœur aucune opposition ou rejet du contenu de cette formule. Au contraire, le sens littéral de la formule embrasse à la fois l'adhérence à celle-ci en tant que doctrine et croyance profonde. Voilà l'attestation de l'Unité de Dieu à laquelle adhèrent la plupart des gens. Les théologiens sont les gardiens qui protègent cette couche de la confusion des innovateurs.

La troisième couche¹⁵⁰, qui est en fait l'essence, c'est voir la cause de toute chose comme provenant de Dieu le très-Haut en une vision qui empêche de donner de la considération excessive à des causes intermédiaires ; et de l'adorer avec une vénération qui L'isole de tout autre : ainsi on n'adore personne d'autre que Lui. La poursuite de sa passion est une déviation de l'affirmation de l'Unité de Dieu, dans le sens que quiconque poursuit sa passion l'a prise pour son dieu. Dieu le très-Haut a dit : « Ne vois-tu pas celui qui a fait de sa passion sa divinité ? (...) »¹⁵¹ Le Prophète ﷺ a dit : « Par Dieu, la plus détestable des divinités adorées dans ce monde est la passion ».

¹⁴⁹ C'est à dire celui dont les croyances sont en contradiction avec son attitude extérieure.

¹⁵⁰ Malgré le fait que l'auteur avait énoncé au préalable deux « écorces », il en introduit une troisième, qui est en réalité le « joyau précieux » ou « l'essence » elle-même.

¹⁵¹ Qur'an, sûrat n°25, verset 43.

Section -

Quiconque réfléchit en profondeur verra que toutes les créatures affirment l'Unité de Dieu le très-Haut en accord avec les subtilités de leurs « souffles ». Si tel n'était pas le cas, le châtiment les aurait désintégrés. En effet, dans chacun des atomes de ce monde et dans ce qui est plus petit encore, il y a un des mystères du Nom de Dieu le très-Haut. C'est en vertu de ce mystère que chaque créature, selon l'espèce dans laquelle elle se situe, comprend et reconnaît l'Unité de Dieu, qu'elle le sache ou non : comme Dieu le très-Haut l'a dit : « Et c'est à Allâh que se prosternent, bon gré mal gré, tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre, ainsi que leurs ombres, au début et à la fin de la journée »¹⁵². Chacun affirme l'Unité de Dieu selon sa station, selon le gré de son Seigneur et en fonction de ses capacités de servitude et ce, en accord avec le destin imparti à toutes ses créatures afin que se réalise l'Unité de Dieu.

Un gnostique a dit :

Celui qui glorifie Dieu (*al-musabbiḥ*) glorifie, avec son être intérieur, la réalité – au sein des attributs purs de sa méditation- du domaine qui contient les merveilles du monde des significations spirituelles(*al-Malakūt*) et les infimes subtilités du monde de l'omnipotence(*al-Jabarūt*). Le chercheur (*as-sālik*) glorifie Dieu en l'invoquant dans les océans du cœur. Le novice dans la voie (*al-murīd*) glorifie Dieu dans son cœur dans les océans de sa méditation. L'amant (*al-muhibb*) glorifie Dieu avec son Esprit dans les océans de son désir ardent. Le gnostique (*al-‘arīf*) glorifie Dieu avec son être intérieur dans les

¹⁵² Qur'an, sûrat n°13, verset 15. Dans le Qur'an, sûrat n°il est d'ailleurs conseillé de se prosterner à la lecture de ce verset.

Dieu avec son être intérieur dans les océans de l'Invisible. Le véridique (*as-Siddiq*) glorifie Dieu avec le Soi de son être intérieur, dans le « mystère » des lumières saintes qui se meuvent au sein des prototypes des noms des attributs de Dieu ; et il fait cela souvent, d'un pied sûr et inébranlable.

Chapitre 8. – La gnose

La gnose (*ma'rifa*) est la perception d'une chose à la fois en son essence et en ses attributs. La gnose du Créateur – Exalté soit-il ! – est de toutes la plus difficile, car Dieu n'a pas de semblable. Mais en dépit de cela, Dieu le très-Haut a prescrit à toute la Crédit y compris l'humanité, les jinns, les Anges et les diables, la gnose de Son essence.

Tout ce qui « est » –excepté Dieu le très-Haut- est conscient de « l'Etre » de son Créateur dans les limites de ses capacités. Dieu le très-Haut a dit : « (...) Les sept cieux et la terre, et ceux qui s'y trouvent, célèbrent sa gloire(...) »¹⁵³. Cela inclut l'homme, les Anges, les animaux, les minéraux, les plantes, l'air, la terre et l'eau. Dieu le très-Haut encense ceux qui possèdent sa gnose et blâme ceux qui sont ignorants de Lui et qui refusent de L'admettre.

La gnose peut être générale ou individuelle. La gnose générale de Dieu le très-Haut, qui incombe à tous devant observer les préceptes de la religion, est d'affirmer Son Etre, de déclarer Sa Sainteté d'une manière digne de Lui, ainsi que de Le décrire comme Il est en réalité et de la ma-

¹⁵³ Qur'an, sūrat n°17, verset 44.

nière dont Il se décrit Lui-Même ; car Il peut être connu au-delà de toute condition et ne peut être contenu.

Le second type de gnose est individuelle. On en a dit que c'est un état qui s'élève de la contemplation. Le gnostique (*al-'arīf*) est celui dont Dieu fait contempler Son Essence, Ses Attributs, Ses Noms et Ses Actes, tandis que le savant (*al-'ālim*) est celui dont Dieu se fait connaître non pas par la contemplation, mais par la certitude. On a dit que la gnose est une sorte de certitude, mais qui vient par un effort approfondi dans les actes d'adoration.

L'imām al-Ġazālī a dit :

Dieu est bien trop grand pour que les sens puissent l'atteindre et pour que la logique puisse sonder les profondeurs de sa Majesté. En effet, Il est bien trop grand pour que quiconque à part Lui puisse Le connaître. Nul ne connaît Dieu si ce n'est Dieu. Le degré le plus élevé dans la gnose qui peut être atteint par Ses serviteurs est la réalisation que la vraie connaissance gnostique de Lui leur est impossible. Qui plus est, personne ne peut saisir cela dans sa totalité à l'exception d'un Prophète ou d'un saint véridique (*siddīq*). Le Prophète ﷺ a clairement exprimé cela en disant : « Je ne peux énumérer les différentes façons de Te glorifier. Tu es comme Tu T'es glorifié Toi-Même ». Le savant véridique, lui, dit : « L'incapacité à atteindre la réalisation est une réalisation ».

On a dit que les âmes, après avoir quitté leurs corps, se distinguent les unes des autres seulement par la gnose et la science qui est imprimée en elles. De plus, tu ne pourras pas acquérir (dans l'au-delà) la gnose que tu ne possédais pas auparavant. La nature de l'homme sera élevée au Jour du Jugement selon la forme de sa science ; la résurrection des corps se fera selon la forme de leurs actions, bonnes ou mauvaises. Lorsque l'âme quitte le monde des prescrip-

tions religieuses, la terre du gain de l'au-delà, et qu'elle s'y élève, elle récoltera le fruit de ce qu'elle a semé. Le discernement de l'âme dans l'au-delà est bien plus grande en termes de dévoilement et de clairvoyance. La contemplation et la vision seront relatives à sa connaissance de Dieu le très-Haut, de Ses Noms et Attributs, car la gnose acquise en ce monde sera transformée dans l'au-delà en vision contemplative, tout comme une graine se transforme en tige. De la même manière que celui qui n'a pas de graines n'aura aucune récolte, celui qui n'acquiert pas la science en ce monde n'aura ni vision, ni contemplation dans l'autre. Les différentes visions concernant les degrés de l'illumination sont dues aux différents degrés de gnose.

Point subtil :

Celui qui veut allumer une lampe a besoin de sept choses : un silex, une pierre, du petit bois, du soufre, un socle, une mèche et de l'huile. Lorsqu'un serviteur est en quête de la lampe de la gnose, il doit se munir du silex de l'effort : « Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers »¹⁵⁴. et la pierre de l'humilité : « Invoquez votre seigneur en toute humilité (...) »¹⁵⁵. Le petit bois est l'incandescence de l'âme. Dieu le très-Haut a dit : « (...) et préservé son âme de la passion »¹⁵⁶.

La quatrième chose est le soufre du repentir à Dieu : « Et revenez repenant à votre Seigneur (...) ».¹⁵⁷ La cin-

¹⁵⁴ Qur'an, sûrat n°29, verset 69.

¹⁵⁵ Qur'an, sûrat n°7, verset 55.

¹⁵⁶ Qur'an, sûrat n°79, verset 40.

¹⁵⁷ Qur'an, sûrat n°39, verset 54.

quième est le socle de la patience : « (...) Et soyez endurants, car Allāh est avec les endurants »¹⁵⁸. La sixième chose est la mèche de la gratitude : « (...) Et soyez reconnaissants pour les bienfaits d'Allāh (...) ».¹⁵⁹ La septième est l'huile du contentement des décrets de Dieu, Qui a dit : « Endure avec patience la sentence de ton Seigneur (...) ».¹⁶⁰

On relate qu'il y avait un homme de bien dont le frère venait de mourir. Il le vit en rêve et l'homme lui dit :

« Que Dieu a-t-il fait de toi ? Le frère répondit :

– Il m'a fait entrer au Paradis où je mange, dors et me réjouis. L'homme lui dit alors :

– Je ne t'ai pas interrogé à propos de cela. As-tu vu ton Seigneur ? Il répondit :

– Nul ne le voit à l'exception de celui qui le connaît ».

Section – Sur la préférence de l'invocation ou de la lecture du Qur'an

L'imām al-Ğazālī a dit :

La récitation du Qur'an est la chose la plus excellente pour tous les hommes, à l'exception des premières étapes de celui qui chemine sur la voie vers Dieu le très-Haut et

¹⁵⁸ Qur'an, sūrat n°8, verset 46.

¹⁵⁹ Qur'an, sūrat n°16, verset 114.

¹⁶⁰ Qur'an, sūrat n°68, verset 48.

de quelques-unes de ses étapes finales. La récitation du Qur'an contient la connaissance gnostique, les états spirituels et la guidance sur la voie. Tant que le serviteur a besoin d'améliorer son caractère et d'atteindre la connaissance gnostique, le Qur'an lui convient le mieux.

Si le Qur'an te convient le mieux tu dois le réciter et méditer dessus. Lors de cette récitation, relève les qualités et les attributs que Dieu y loue, ceux avec lesquels Il décrit les serviteurs qu'Il aime et qui se caractérisent par ceux-ci. Vois aussi dans le Qur'an ce qui caractérise ceux que Dieu n'aime pas afin de les éviter. Dieu le très-Haut ne t'a pas mentionné ces qualités, ni ne les a-t-il révélés dans Son Livre pour autre chose que pour te faire agir en conformité avec eux. Efforce-toi de garder le Qur'an à l'esprit lors de tes actions comme lorsque tu le récites. En effet, personne ne sera plus réprobé au Jour du Jugement que celui qui a mémorisé un verset, puis l'a oublié. De la même manière, celui qui a appris par cœur un verset, puis a négligé de la mettre en action, ce verset témoignera contre lui et lui sera source de remords au Jour du Jugement.

Le Prophète ﷺ dit : « Le croyant qui récite le Qur'an est semblable à la fleur d'oranger : sa senteur est douce »¹⁶¹. Par cela il désigne la psalmodie et la récitation : ce sont en effet des haleines qui soufflent en abondance. Il les compare à de senteurs : leur parfum est celui d'haleines. Puis il ﷺ ajoute : « ... et son goût est délicieux ». Ici il désigne la foi. D'où la parole du Prophète ﷺ : Celui qui est content d'avoir Dieu pour Seigneur, d'avoir l'Islām pour religion, d'avoir le Qur'an pour modèle et d'avoir Muhammad ﷺ pour Prophète et Messa-

¹⁶¹ La source de ce *hadīt* qui se poursuit jusqu'à la fin du paragraphe suivant est Muslim 6 : 37, 243.

ger, celui-la a goûté à la saveur de la foi ». Dans cette parole il a lié la saveur à la foi. Puis le Prophète ﷺ dit : « Le croyant qui ne lit pas le Qur’ān est semblable à la datte : il a bon goût (dans le sens où il est dit « croyant »¹⁶²), mais il n'a pas d'odeur (dans le sens où il ne met pas son comportement en conformité avec ce qu'il lit, même s'il est de ceux qui ont mémorisé le Qur’ān).

Puis le Prophète ﷺ dit : « L'hypocrite qui lit le Qur’ān est semblable au basilic : il a une bonne odeur (puisque le Qur’ān est bon et parce que durant le temps de la psalmodie et de la récitation il n'existe rien d'autre que les haleines de celui qui la pratique) mais son goût est amer (puisque l'hypocrisie est l'incroyance tournée vers l'intérieur ; la douceur appartient à la foi, considérée comme « délicieuse »). Puis il dit : « L'hypocrite qui ne lit pas le Qur’ān est semblable au coloquinte : son goût est amer et il n'a aucune odeur (puisque dans ce cas il ne lit même pas).

Dans cette optique, la forme de chaque « bon » mot, qu'il vienne du croyant ou de l'hypocrite, et qui plaît à Dieu le très-Haut, est semblable à la forme du Qur’ān – en termes de comparaison. Cependant, le rang du Qur’ān n'est pas voilé et c'est pourquoi aucune parole nous rapprochant de Dieu n'est comparable à Son Verbe. Il incombe donc à l'invocateur de prendre ses invocations de celles mentionnées dans le Qur’ān, avec lesquelles il invoquera Dieu et ainsi, pendant l'invocation, il sera comme récitant le Qur’ān. Il ne devra ni louer Dieu, ni Le glorifier, ni dire « Point de divinité sinon Dieu », sans s'en tenir strictement à ce qui se trouve dans le Qur’ān.

¹⁶² Ici c'est bien l'auteur qui apporte cette précision, ainsi que dans ce qui suit.

al-Gazālī a dit :

Lorsque le serviteur n'a plus besoin d'affiner son caractère et d'obtenir la connaissance gnostique, mais qu'il a dépassé cela au point où le discernement a envahi son cœur de telle sorte que cela pourrait l'amener vers l'immersion en Dieu, alors il convient mieux de persévérer dans l'invocation de Dieu.

Le Qur'an s'adresse au cœur de ce serviteur et l'emporte vers les jardins du Paradis. Toutefois, il ne devra pas tourner son attention vers le Paradis et ses jardins. Il devra plutôt faire de ses aspirations une seule aspiration et faire de ses invocations une seule invocation, jusqu'à ce qu'enfin il réalise le degré d'extinction et d'immersion. Lorsqu'il est ramené à lui-même, alors la récitation du Qur'an lui sera la plus bénéfique. Cet état est très rare et précieux, comme le « soufre rouge » (*al-kibrīt al-ahmar*) : on en parle mais on ne le trouve pas.

La récitation du Qur'an est dans l'absolu la chose la plus excellente qui soit car c'est la meilleure action en tout état, à l'exception de l'état dans lequel l'Interlocuteur Divin ravit le serviteur de Sa Parole, puisque l'enjeu du Qur'an est la gnose de Celui qui l'a envoyé, la gnose de Sa Beauté et l'immersion en Lui. Le Qur'an devance le serviteur de Dieu pour le guider vers Lui. Cependant, celui qui est proche de l'Objectif ne regarde plus le chemin.

Nous avons dit que la réalité de l'invocation, c'est lorsque l'Invoqué prend possession du cœur et qu'Il se fait Un. Avant cela existent la séparation et la multiplicité, tant que l'invocateur est à la station de l'invocation de la langue ou du cœur. A ce stade-ci, l'invocation peut être divisée en ce qui est préférable et en ce qui ne l'est pas : son

excellence dépend des qualités qui sont exprimées à travers les invocations et les attributs.

Les Noms appartenant à Dieu le très-Haut se divisent en deux aspects : ceux dont le sens est réel aux yeux des serviteurs mais métaphorique en ce qui concerne Dieu le très-Haut, comme par exemple le Patient, le Reconnais-sant, le Compatissant ou le Vengeur, et d'autre part il y a ceux qui sont réels lorsqu'ils se rapportent à Lui mais qui sont seulement métaphoriques lorsqu'ils sont employés pour les autres. Parmi la plus élevée des invocations il y a *lā ilāha illā Allāh al-Hayyu al-Qayyūm* (Point de divinité sinon Dieu, le Vivant, le Subsistant-par-Soi). En effet s'y trouve le Nom de Dieu le plus suprême. Le Prophète ﷺ a dit : « Le Nom de Dieu le plus suprême se trouve dans le verset du Trône et dans la famille d'»*Imran*¹⁶³. Ces deux Noms¹⁶⁴ ne sont associés qu'en rapport à ce Nom Suprême. Il contient un mystère dont la mention est bien trop subtile pour votre compréhension. Les limites de l'allusion symbolique jusqu'où on peut aller pour l'expliquer, c'est de dire que *lā ilāha illā Allāh* permet de percevoir l'Unité de Dieu : la signification de l'Unité de Dieu dans son essence et son degré n'a de réalité seulement par rapport à Dieu le très-Haut et elle n'a pas à être interprétée. Cependant, du point de vue d'un « autre que Lui », sa signification est métaphorique et interprétable. La même chose est vraie pour *al-Hayy* (le Vivant).

La signification de *al-Hayy* (le Vivant) est : « Celui qui se rend compte de lui-même », alors que « le mort » est

¹⁶³ A la fois le verset du Trône (2 : 255) et la sourate Al Ḥādītch (3 : 2) contiennent la formule *Allāhu lā ilāha illa Huwa al-Hayyu al-Qayyūm* (Allāh ! Pas de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-Même).

¹⁶⁴ *al-Hayy* (le Vivant) et *al-Qayyūm* (le Subsistant par Soi).

celui qui n'a aucune conscience de lui-même. Sa signification a aussi une réalité concernant Dieu le très-Haut, qui n'est pas métaphorique.

al-Qayyum (le Subsistant-par-Soi) a aussi sa réalité concernant Dieu le très-Haut qui n'est ni métaphorique, ni ne se trouve-t-elle dans autre chose (que Lui).

A part ces deux-là, les autres Noms qui indiquent des « actions » divines, tels que « le Miséricordieux » (*ar-Rahīm*), « l'Equitable » (*al-Muqsit*), « le Totalisateur » (*al-Jami'*) ou « le Juste » (*al-'Adl*) dépendent de ce que dénote leurs Attributs, car la source des actions sont les Attributs. Les Attributs sont les principes, les Actions en sont les conséquences. Pour ce qui est des autres Attributs, qui représentent la Puissance, la Connaissance, la Volonté, la Parole, l'Entendement et la Vision, ce qu'ils affirment concernant Dieu n'est que le contenu intelligible de leur signification littérale. Il est toutefois très erroné de croire que les contenus intelligibles sont des réalités qui s'accordent aux attributs de l'homme, sa parole, sa connaissance, son ouïe et sa vue. Bien au contraire, les contenus intelligibles sont des réalités avec lesquelles il est impossible de décrire l'homme. Une certaine forme d'interprétation doit donc être effectuée pour ces termes.

Dans une catégorie avoisinante se trouvent les formulations telles que « Gloire à Dieu » (*subḥāna-Allāh*), « Louange à Dieu » (*al-hamduli-Allāh*), « Point de divinité sinon Dieu » (*lā ilāha illā Allāh*) et « Dieu est Plus Grand » (*Allāhu akbar*). « Gloire à Dieu » est une déclaration de Sa Sainteté (*al-Quds*), qui a sa réalité Le concernant : le véritable « Infiniment Saint » (*al-Quddūs*) ne peut être conçu seulement lorsque c'est de Lui qu'il est question. L'expression « Louange à Dieu » connote l'attribution à Dieu de toutes les grâces. Cela est vrai en ce

sens qu'Il est en réalité Seul dans toutes Ses actions sans qu'il y ait besoin de spécification. Lui seul – exalté soit-Il ! – mérite la louange, car personne ne s'associe à Lui dans Ses accomplissements, tout comme la plume ne s'associe pas à celui qui écrit pour mériter les compliments d'une bonne écriture. Toute grâce semblant venir d'un autre que Lui passe en réalité par Lui, comme le stylo et celui qui écrit. Lui seul mérite donc la louange.

L'expression « Dieu est Plus Grand » ne veut pas dire qu'Il est plus grand qu'un autre, puisqu'il n'existe rien au part et d'autre de Dieu pour qu'on puisse dire de Lui qu'Il en est plus grand. Tout ce qui est « autre que Lui » est en fait une parmi les lumières de son Omnipotence. La lumière du soleil ne peut pas être confrontée au soleil afin que l'on puisse affirmer que le soleil est plus grand ! Au lieu de cela, elle a une place de subordonnée. La signification d'*Allāhu akbar* est qu'Il est bien trop grand pour être perçu par les sens ou pour que les profondeurs de Sa Majesté puissent être atteintes par la raison et la logique ; et qu'en effet, Il est bien trop grand pour être connu d'un autre que Lui car en vérité, nul ne connaît Dieu sinon Dieu.

Section –

Le Prophète ﷺ a dit : « La meilleure chose que moi et les prophètes avant moi aient dit, c'est *lā ilāha illā Allāh* »¹⁶⁵. Dieu le très-Haut l'a mentionné dans Son Livre dans trente-sept passages. Sa formule combine la négation et l'affirmation : sa division entre la négation et l'affirmation englobe tout. Seul celui qui connaît le conte-

¹⁶⁵ Mālik 15 : 8, 32

nu spirituel de cette formule peut connaître sa valeur, comme le montre la discussion qui suit ; en effet, elle est l'expression de l'Unité de Dieu.

Rien ne ressemble à l'Unité, car si quelque chose lui ressemblait, il n'y en aurait plus Un mais deux, ou plus. Rien ne peut la mesurer. Seul ce qui serait de valeur égale ou de nature analogique pourrait jauger son contenu. Or il n'y a rien qui soit de valeur égale ou de nature analogique à l'Unité de Dieu. Voilà l'obstacle qui empêche *lā ilāha illā Allāh* d'être mesuré.

La majorité des savants religieux considèrent l'associationnisme (*sirk*) comme ce qui vient s'opposer à l'Unité de Dieu. Il est incorrect pour le serviteur de vouloir la mesurer et d'affirmer en même temps l'existence de l'Unité divine. L'homme est soit un polythéiste, soit un monothéiste. De là, seul le polythéisme peut vouloir se mesurer à l'Unité, mais ils ne peuvent se rencontrer équitablement sur la balance.

L'Ange qui inscrit les actions de l'homme ne peut pas faire pencher la balance au Jour du Jugement sauf avec le parchemin (*bitāqa*) qui porte l'attestation de foi. La balance prend cela en compte, car *lā ilāha illā Allāh* est à la fois inscrite et créée en parole ; si elle était donnée à tout le monde, celui qui la prononcerait ne verrait pas le Feu. Cependant, Dieu souhaite que l'excellence de cette formule ne soit vue seulement par ceux qui ont une certaine prestance auprès de l'Ange qui enregistre leurs (bonnes) actions. Dieu veut que certains monothéistes ne la voient pas et qu'elle soit mise dans la balance une fois qu'ils sont entrés au Feu. C'est lorsque plus aucun monothéiste ne se tiendra debout en jugement que le monothéiste (dans le

cas ci-dessus), par décret de Dieu, devra entrer au Feu, puis en émerger par intercession de la Providence divine¹⁶⁶. Plus personne ne restera donc debout en jugement sauf celui qui entrera au Paradis, qui n'aura pas (ou plus) sa part de Feu ; et il sera la dernière créature à avoir ses actions pesées. En effet, la formule *lā ilāha illā Allāh* possède un commencement et une fin. Face à l'ange qui enregistre les bonnes actions, son commencement peut très bien être sa fin.

Section -

D'une manière générale, Dieu nous a imposé les meilleures choses d'entre toutes, les plus bénéfiques à terme et les plus significatives ; et Dieu compare ces choses à de nombreux opposés. Inéluctablement, dans la chose même qui nous est imposée, il doit se trouver une puissance qui puisse contrer n'importe lequel de ses opposés. Le Prophète ﷺ a dit : « La meilleure des choses que moi et les prophètes avant moi aient dit, c'est : « Point de divinité sinon Dieu » (*lā ilāha illā Allāh*). Cependant on donne raison à celui qui affirme que *Allāh*, *Allāh* ou *Huwa*, *Huwa* est l'invocation la plus spéciale, car elle représente la somme des invocations dans laquelle *lā ilāha illā Allāh* est la meilleure, selon les connaissants de Dieu. Tu dois invoquer *lā ilāha illā Allāh*, car elle est l'invocation la plus puissante et qui détient la lumière la plus radieuse : personne ne se rend compte de cela sauf celui qui y persévère et qui agit en conformité avec elle au point où il la maî-

¹⁶⁶ C'est à dire grâce à *lā ilāha illā Allāh* que Dieu aura posé dans la balance.

trise. (Et Dieu n'a-t-il pas envoyé Sa miséricorde pour recouvrir toutes les créatures et pour aider l'humanité à parvenir à son objectif tant sollicité ?) Voilà en ce qui concerne la croyance de certaines personnes. Pour ceux qui voient une hiérarchie dans les invocations selon la hiérarchie des stations spirituelles et des états du croyant, la meilleure invocation dans toute situation sera celle qui convient le mieux au croyant, comme nous l'avons déjà dit.

Sache que parmi les gnostiques il y a ceux qui préfèrent, dans leurs étapes finales, le silence à l'invocation. On rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui connaît Dieu, sa langue est éteinte ». On raconte qu'al-Junayd parlait lorsque as-Siblī cria et dit « Allāh ! ». al-Junayd dit alors : « L'absence de Dieu (*al-ǵayba*) est prohibée ! » Cela signifie que lorsqu'on est absent de Dieu (*gā'ib*), alors l'invocation de l'Invisible (*al-Ğā'ib*) doit rester absente ; mais si on est présent à Dieu (*hādir*), alors la mention du Nom dans un état de présence à Dieu (*al-hadra*) est une impolitesse¹⁶⁷.

Prends garde de ne pas éprouver d'inimitié envers ceux qui invoquent *lā ilāha illā Allāh* car en vérité, Dieu a déposé en eux la sainteté universelle. Ce sont les saints de Dieu et s'ils erraient en commettant une quantité d'erreurs aussi lourde que le poids de la Terre, sans rien associer à Dieu, Dieu les rencontrerait avec un poids équivalent de Sa miséricorde. Il est interdit de faire la guerre à celui à

¹⁶⁷ C'est pourquoi certains gnostiques font silence à la fin de leur parcours initiatique : ils ne peuvent supporter l'absence de Dieu, et dans la Présence de Dieu, leur être est annihilé. Le mystique al-Hallāj eut cette parole provocante : « Le témoignage de l'Unité de Dieu est en soi un blasphème, puisque tout témoignage nécessite l'existence d'un témoin, or Dieu est Seul Témoin ».

l'intérieur duquel est établi le sceau de la sainteté. Dieu a mentionné la réprobation dans ce monde et dans l'autre à qui fait la guerre à Dieu. Ton ennemi ne doit être personne que Dieu n'a pas établi en tant qu'ennemi de Dieu. Si tu ne connais pas sa situation spirituelle, alors le moins que tu puisses faire est de ne pas te mêler de ses affaires. Si tu es amené à réaliser qu'il s'agit d'un ennemi de Dieu –ceci n'est rien d'autre que du polythéisme, alors lave-t-en les mains comme l'a fait Abraham, l'ami de Dieu ﷺ pour son père Azar.

Dieu le très-Haut a dit : « (...) Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il (son père) était un ennemi d'Allāh, il (Abraham) le désavoua (...) »¹⁶⁸ Voilà une échelle d'évaluation. Dieu le très-Haut a aussi dit : « Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allāh et au Jour Dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allāh et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu (...) »¹⁶⁹.

Mais avant de faire face à la certitude fondée de cela, ne fais preuve d'aucune inimitié envers le serviteur de Dieu, autant que cela est possible, même par les mots. Tu devras haïr l'action et non pas la personne en elle-même, puisque l'ennemi de Dieu s'attire lui-même la haine. Le Prophète ﷺ dit que Dieu a dit : « Celui qui s'en prend à l'un de mes Amis (*walī*), je lui déclare la guerre »¹⁷⁰.

Véritablement, lorsque l'on ne connaît pas une personne mais qu'on la traite en ennemi, on n'accomplit pas son devoir envers Dieu concernant Ses créatures. Si le mauvais comportement extérieur de cette personne est no-

¹⁶⁸ Qur'ān, sūrat n°9, verset 114.

¹⁶⁹ Qur'ān, sūrat n°58, verset 22.

¹⁷⁰ Abū Nu'faym 1, 4 (avec quelques altérations).

toire, même alors qu'il se pourrait qu'il soit un ennemi de Dieu —ce que tu ne sais pas, assiste-le néanmoins dans l'accomplissement de son devoir envers Dieu et ne sois pas hostile envers lui ; autrement le Nom Divin *aż-Zāhir* (l'Extérieur) viendra te faire face devant Dieu.¹⁷¹ Ne donne pas à Dieu une preuve contre toi, car tu y périras. En effet : « (...) L'argument décisif appartient à Allāh (...) »¹⁷².

Traite les serviteurs de Dieu avec compassion et bonté, car c'est Dieu qui leur fournit tout, ne serait-ce un état d'incroyance, malgré ce qu'Il connaît d'eux. Résulte de Sa connaissance d'eux la nourriture spirituelle qu'Il leur octroie : celle-ci leur inculque que l'état dans lequel ils sont n'est pas dû à eux-mêmes. Leur état est dû à Dieu, comme nous l'avons mentionné d'une manière générale. En vérité, Dieu est Créateur de tout et leur incroyance a été créée en eux. Pour être plus précis, aucun degré spirituel n'apparaît en un être sans qu'il ne corresponde, dans l'état pré-existentiel, à son prototype immuable auquel il est conforme, auquel il appartient et duquel il émerge. C'est ainsi qu'à Dieu appartient « l'argument décisif ».

Que ta compassion et ta bonté embrasse tous les animaux et toutes les choses créées. Ne dis pas : « Cette chose est inanimée et n'a aucune conscience ». Pourtant, elle en a une : c'est toi qui es inconscient ! Alors laisse l'existence comme elle est, et compatis envers elle avec la compassion du Créateur au sein de Sa création.

¹⁷¹ Puisque son état extérieur est une manifestation du Nom Divin « l'Extérieur ».

¹⁷² Qur'ān, sūrat n°6, verset 149.

Section –

Dix dangers obstruent le cheminement vers Dieu le très-Haut : la vue de ses propres actions, le prolongement de l'espoir¹⁷³, avoir des visées égocentriques sur la sainteté, dépendre de l'attention des hommes, être content de ses visions dans les rêves, la réjouissance dans la litanie (*wird*), prendre plaisir dans l'inspiration (*wārid*), être rassuré par les promesses, se trouver des excuses et d'être inattentif à Dieu.

Les signes de la chute du regard de Dieu sont au nombre de trois : être content de soi, ne pas être content de Dieu et vouloir se mesurer à la destinée des autres¹⁷⁴.

Les signes de la proximité à Dieu le très-Haut sont au nombre de trois : l'abandon de (la notion de) fortune, l'accomplissement de son devoir et l'humilité envers Dieu parmi Ses créatures.

Les signes que l'on parvient à Dieu sont au nombre de trois : l'intellection de Dieu le très-Haut, l'écoute attentive envers Dieu le très-Haut et l'apprentissage de par Lui

Les signes de la dévotion à Dieu sont au nombre de trois : l'abandon (de la notion) du choix, le rejet du désir de déterminer et la réfutation de la volonté propre.

Les signes que l'on agit selon la volonté de Dieu sont : le remplacement des attributs éphémères par des attributs permanents, celui des qualités transitoires pour des qualités permanentes et l'effacement de l'essence éphémère dans l'Essence éternelle : « (...) Et Allāh alloue son pou-

¹⁷³ Et donc la projection de soi.

¹⁷⁴ Puisque tout est prédestiné, la compétition et la convoitise entre les hommes est pure absurdité.

voir à qui Il veut. Allāh a la grâce immense et Il est Omniscent »¹⁷⁵.

Les signes de l'inflexibilité de l'amour du serviteur pour son Seigneur sont au nombre de trois : l'absence de toute volonté propre, le plaisir dans tout événement émanant du décret divin et le fait de voir la perfection du Bien-aimé en tout état ainsi que celui d'être satisfait de Lui en tout état, grâce à la soumission à Lui dans tout état.

Les signes de la permanence de l'amour de Dieu envers Son serviteur sont au nombre de trois : Son contentement de lui dans toutes ses actions, Sa permission qu'il parle de Lui et Sa révélation des mystères divins par la grâce et l'étendue de Sa sagesse, celle qui guide le serviteur jusqu'à Lui.

¹⁷⁵ Qur'ān, sūrat n°2, verset 247

Chapitre 9. –

Ce que les initiés à la voie doivent s'imposer et pratiquer constamment

Sache que la voie de Dieu est loin des dissensions et des manifestations des inclinaisons de l'ego. Il n'y a ni excuse, ni pardon, ni paix de l'esprit dans ce qui pousse à quitter la voie.

Lorsqu'ils sont entre eux, les initiés se censurent verbalement et n'acceptent pas ce qui n'est pas permis par la Loi sacrée. Cependant ils sont tolérants des droits des autres et leur accordent ce qui leur est dû.

Parmi les conditions imposées à ceux qui suivent cette voie, il y a les suivantes : qu'ils traitent les gens justement mais sans demander la justice de qui que ce soit ; qu'ils acceptent les excuses des autres sans se pardonner eux-mêmes ; qu'ils offrent leur assistance sans prendre parti ; qu'ils donnent de bons conseils pour tout ce qui survient entre eux ; et qu'aucun disciple ne donne à son compagnon ce qui n'est pas requis par leur voie. Cela vaut s'ils sont du même rang (spirituel) ; mais si l'un d'entre eux est d'un rang plus élevé, transmettre sa science est une obligation.

Entre eux il ne doit pas y avoir de haine ou de rancune, ni l'envie de posséder les dons que l'autre a reçu de Dieu. Personne ne doit dire : « *j'ai* » ou « *je possède* » ou « *ma* »

propriété » ou « *ma* » pantoufle ou « *ma* » robe. Tous sont égaux et dépendent de ce que Dieu leur confère. Personne d'entre eux ne doit croire qu'il détient ce que ses compagnons n'ont pas.

La discipline veut qu'ils renoncent à la compagnie des femmes, de s'asseoir avec elles et d'entretenir des rapports fraternels avec elles. Il en est de même pour la camaraderie et la discussion avec les jeunes gens. Fait aussi partie de leurs obligations de ne pas faire de promesses car si celui qui a donné sa parole s'est trompé, il est tenu par sa promesse. Il doit être méticuleux dans sa parole, sa nourriture, son regard et ainsi de suite. Il ne doit rien dissimuler et doit observer les règles de conduite de la Loi dans ses grandes lignes et dans le détail, s'il les connaît. S'il ne connaît pas le détail des règles, il demandera à chaque situation : « Que prescrit la Loi dans ce cas ? » Quiconque trahit le code de la Loi trahira et divulguera le plus vraisemblablement les secrets divins ; et Dieu le très-Haut ne confie des secrets qu'à ceux qui sont dignes de confiance.

La discipline veut qu'ils cessent de vouloir choisir, mais qu'ils se conforment au choix de Dieu à leur égard. Ils ne doivent pas non plus insister sur les actions indifférentes¹⁷⁶, car elles constituent une perte de temps. Celui qui s'engage sur ce chemin alors qu'il est marié ne doit pas divorcer et s'il est célibataire il ne devra pas se marier avant de se perfectionner. Lorsqu'il sera perfectionné il agira en accord avec ce que son Seigneur lui inspirera.

Une des conditions indispensables pour l'aspirant est qu'il n'accepte pas la charité, même s'il a fait preuve d'une grande piété pour la mériter. De plus, il ne devra pas

¹⁷⁶ *Mubāḥ* dans la loi islamique fait référence à une action conseillée, mais dont le non-accomplissement n'amène aucune conséquence spirituelle.

l'accepter pour la donner à quelqu'un d'autre. Ce serait véritablement un voile pour lui. La personne perfectionnée, elle, peut l'accepter ou bien la refuser, car elle agit conformément à ce que lui inspire Dieu dans chaque situation, comme pour l'exemple du šayh et du disciple : tout comme on ne doit pas s'opposer au disciple lorsqu'il veut s'acquitter des consignes de son šayh, on ne doit pas s'opposer aux actions d'un šayh car celles-ci proviennent de Dieu – s'il est un vrai šayh.

Une autre condition est de renoncer à toute confrontation, sauf si l'opposant est d'un rang (spirituel) plus élevé, car dans ce cas-là cela constitue un effort disciplinaire. Si l'aspirant est d'un rang inférieur, il devra rester silencieux. S'il refuse, alors il n'a pas appliqué un principe fondamental de la voie qu'il avait accepté de mettre en pratique. En effet, les gens de la Vérité parlent seulement d'après ce qu'ils ont contemplé.

Lorsque le novice visite un šayh, qu'il vide son cœur de tout ce qu'il contient afin qu'il puisse recevoir ce que le šayh lui donne et qu'aucun rejet ne s'opère en lui. Si jamais il se produit une chose qui lui semble inacceptable, il doit porter le blâme sur lui-même et se dire : « Ceci doit être une station à laquelle je ne suis pas parvenue » et ne pas attribuer la faute au šayh. Est bien ignorant celui qui se rend auprès d'un šayh afin de le mettre à l'épreuve ! Il ne posera pas des questions à son šayh selon son bon vouloir ; il devra plutôt lui demander des connaissances sur les illusions de l'ego et leur remède ; il devra demander à ce que son šayh lui parle des états du novice et non pas de ceux des gnostiques.

Lorsque les initiés voient quelqu'un agir en désobéissance, ils ne doivent pas se convaincre qu'il fait cela en permanence. Ils doivent plutôt se dire : « Peut-être se re-

pentira -t-il intérieurement » ou « Peut-être est-il de ceux que le vice n'atteint plus, grâce à un soin particulier du Créateur qui connaît son vrai état ». Ils ne doivent voir le mal en personne sauf en celui dont Dieu a mis en valeur les conséquences de son comportement. Ils ne doivent cependant faire des reproches à personne.

Les gens de cette voie ne se considèrent pas meilleurs que les autres. Celui qui se voit meilleur qu'un autre sans même connaître son propre degré spirituel et sans connaître celui de l'autre –à long terme et non pas dans l'action de l'instant- est trompé, ignorant de Dieu et aucun bien ne peut être décelé en lui, quelles que soient les perceptions gnostiques qu'il a pu avoir dans le passé. Le mépris de connaître la Réalité de ce point de vue est un mépris de Dieu le très-Haut : c'est l'antithèse de la sainteté.

Parmi les actions des gens de la voie, il y a : purifier l'âme de chacune de ses dispositions abjectes, orner celle-ci des dispositions sublimes, supporter la blessure sans l'affliger, supporter l'humanité entière sans la pousser à la calomnie, aider autrui dans l'obtention de la droiture du comportement et secourir ceux qui en ont besoin. Ils guident ceux qui s'égarent, enseignent aux ignorants et mettent en garde les insouciants. Jamais ils ne se voilent, ni ne voilent-ils les autres : tous ceux qui les recherchent les trouvent et tous ceux qui les veulent, les obtiennent. Ils ne se dissimulent des yeux de personne et ne repoussent jamais un nécessiteux. Ils reçoivent l'invité avec hospitalité et mettent à l'aise l'étranger. Ils rassurent les craintifs, rassasient ceux qui ont faim, font boire ceux qui ont soif, habillent les dévêtus et aident le serviteur. Ils ne négligent aucune vertu et ne commettent aucun vice.

Parmi leurs attributs il y a aussi : l'effort physique dans l'épreuve de la faim et de la soif ; la mort blanche, c'est à

dire la faim ; la mort rouge, c'est à dire l'opposition à la passion ; la mort noire, c'est à dire supporter la blessure ; et la mort verte, c'est à dire porter un habit avec des pièces raccommodées les unes avec les autres¹⁷⁷.

Parmi leurs attributs, il y a aussi : renoncer aux deux mondes dans le cœur et préférer ses frères en Dieu aux possessions, dépendre de Dieu le très-Haut dans toutes ses affaires, être content de tout ce qui advient et que l'ego déteste et supporter patiemment la souffrance et la séparation de sa patrie d'origine.¹⁷⁸ Ils se dissocient des créatures sans se dire qu'il y a en eux du mauvais, mais plutôt par préférence du Créateur aux créatures. Ils coupent donc certains types de relations, surmontent les obstacles et s'efforcent de subvenir aux besoins d'autrui, mais seulement après s'être vidés d'eux-mêmes : celui qui s'efforce de faire cela avant de s'être totalement vidé recherche en fait la place du meneur ainsi qu'une bonne réputation.

Parmi leurs vertus, il y a : la satisfaction, ce qui signifie que leurs âmes doivent se contenter de ce qui leur a été réservé en guise de nourriture (spirituelle), sans attendre davantage, et l'action de ne pas raser ou couper un cheveu ou un ongle, ni ôter un vêtement pour le donner à quelqu'un d'autre sans être en état de pureté rituelle. Les Anges disent : « Ils faisaient la prière lorsque nous avons pris congé d'eux ».

Parmi leurs attributs, il y a aussi : la supplication à Dieu le très-Haut par le moyen de l'accomplissement du devoir

¹⁷⁷ Jadis, le vêtement raccommodé (*muraqqā'a ou hirqa*) était parfois donné aux novices dans un exercice disciplinaire par le ḥayth. Il représente ici la mort de l'ego.

¹⁷⁸ Cette « séparation » peut bien évidemment être perçue à la fois dans un sens concret et d'allusion spirituelle, comme d'ailleurs bien des attributs et qualités du *faqīr* énumérés dans ce chapitre.

de servitude (*'ubūdiyya*) ; la pauvreté spirituelle, la soumission, l'humilité, l'obéissance et la modestie envers Dieu le très-Haut afin que se manifestent les Noms Divins correspondant à ces qualités. En effet, seul celui que ces attributs caractérisent peut connaître le mystère de ces Noms, car ils représentent l'esprit même de la servitude.

Parmi leurs états il y a l'examen de leurs défauts et le fait de s'occuper avant tout de leur âme propre et de rester aveugle face aux défauts des autres. Ils ne croient en rien sauf au bien imparti en chaque personne et par ce fait ils habituent leurs langues au bien. Ils s'abstiennent de la curiosité, marchent rapidement, restent silencieux sauf pour ce qui concerne le bien, recommandent les bonnes actions et interdisent aux rois qui sont craints et en qui les gens placent leur espoir de faire le mal. Ils sont en paix avec la création entière et prient en secret pour les musulmans. Ils se mettent au service de leurs frères aspirants et éprouvent de la compassion et de l'indulgence envers tous les serviteurs de Dieu, qu'il s'agisse des êtres vivants humains ou non-humains.

On raconte qu'à Buhāra il y avait un gouverneur des plus tyranniques. Un jour, alors qu'il était à cheval, il vit un chien galeux. Il faisait excessivement froid ce jour-là, alors il dit à un de ses hommes : « Ramasse donc ce chien ! » Celui-ci fut amené chez le gouverneur où il lui fit preuve de douceur et d'amitié. Lorsque vint la nuit, une voix s'éleva dans son sommeil : « Tu étais un chien, alors nous t'avons donné un chien ! »

Parmi leurs états, il y a le fait de faire connaître les qualités des gens et de dissimuler leurs défauts, sauf en ce qui concerne les hérétiques : tous sont sous l'obligation de faire connaître leur état afin de pouvoir s'en protéger.

Parmi leurs états, il y a aussi celui de regarder d'un œil appréciatif et non pas avec mépris. Ils ne se considèrent pas meilleurs que d'autres, ni ne se considèrent-ils comme ayant plus de droits que d'autres ; ils donnent plutôt plus de droits aux autres. Ils ne prétent jamais rien, mais si une personne dans le besoin leur réclame quelque chose, ils la leur donnent ; ils ne se donnent pas pour autant le droit de prétendre qu'ils peuvent prendre tout ce qu'ils veulent de cette personne, mais si le bien leur est retourné ils persuadent gentiment la personne de le garder. S'il refuse, ils le lui prennent pour le donner à une autre personne nécessaireuse, puisque jamais ils ne pourraient réintégrer ce bien à leurs possessions. Car en vérité, une fois qu'ils se sont dépouillés de quelque chose, ils ne peuvent retourner la récupérer. S'ils font tomber (et perdent) un bien sur leur chemin, un vêtement ou de l'argent – ne serait-ce mille dinars – qu'ils auraient laissé derrière eux, ils ne le cherchent pas et ne rebroussent pas chemin pour le retrouver. Si à l'idée de cette perte leurs esprits se distraient, cela signifie qu'ils ont une faiblesse et que le monde a encore sa part dans leurs coeurs. Si une personne leur ramène, sans qu'ils l'aient demandé, ce qu'ils avaient cru perdre, alors ils peuvent soit le garder, soit en faire don.

Parmi leurs attributs, il y a le fait de préférer la compagnie des pauvres aux riches et celle de ceux qui se préoccupent de l'au-delà à ceux qui sont rivés sur « l'ici et maintenant ». Ce n'est toutefois pas une de leurs conditions que d'être pauvre : il y a parmi eux des détenteurs de biens et d'autres qui n'ont rien.

Parmi leurs attributs, il y a aussi : prendre plaisir à accomplir tout acte d'adoration, en retraite comme en public, garder un œil sur leurs moments passés avec Dieu le très-Haut, diriger leurs pensées vers Dieu le très-Haut lors de l'inspiration passagère, être content avec Dieu le très-Haut en tout état et glorifier Dieu le très-Haut pour chaque état.

Celui d'entre eux qui brise une habitude en lui qui est de celles entretenues par toute l'humanité, alors Dieu le très-Haut, en retour, brisera pour lui une habitude : la masse appelle cela un miracle (*karāma*). Aux yeux de l'élite, ce miracle est du à la Providence divine qui leur confère le succès et la force afin qu'ils puissent mieux briser leurs habitudes eux-mêmes.

DEUXIEME PARTIE : SUR L'EXPLICATION DES INVOCATIONS

THE CULTURE OF THE AMERICAN PEOPLES

...the culture of the American peoples is the culture of the United States, which is the culture of the United States of America. This is the culture of the United States, which is the culture of the United States of America. This is the culture of the United States, which is the culture of the United States of America. This is the culture of the United States, which is the culture of the United States of America.

THE CULTURE OF THE AMERICAN PEOPLES
IS THE CULTURE OF THE UNITED STATES
OF AMERICA.

Chapitre –

Section¹⁷⁹ –

Muhammad al-Hakīm at-Tirmidī rapporte que Mu'ad Ibn Jabal a dit : « L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « Aucune âme ne meurt en témoignant qu'il n'y a nulle divinité si-non Dieu et que je suis le Messager de Dieu –avec cela provenant de son cœur- mais Dieu le pardonne.

Le šayh¹⁸⁰ a dit :

« Cela est du au fait que la foi est attestée à la mort lorsque les passions sont mortes, que l'âme rebelle s'est assouplie, que ses désirs l'ont quitté, qu'elle s'est réprouvée d'elle-même par la puissance du Seigneur des mondes et que l'intérieur et l'extérieur lui sont devenus identiques. La rencontre avec Dieu se fait avec sincérité grâce à cette attestation de foi et Il lui pardonne à travers cette attestation vraie, l'extérieur duquel correspond à l'intérieur. Pour

¹⁷⁹ Nous avons voulu tronquer cette deuxième partie de deux sections dont le contenu, complexe, ne nous semblait guère convenir à un rendu traduit : il s'agit d'une justification linguistique et d'une démonstration grammaticale articulée de l'invocation *lā ilāha illā Allāh*. Les parties omises peuvent se consulter bien entendu dans la version originale arabe du *Miftāh al-falāh*, ainsi que dans sa traduction anglaise de M. K. Danner (The Islamic Texts Society –1996).

¹⁸⁰ Peut-être at-Tirmidī.

l'homme encore jeune ou en bonne santé, cette affirmation est quelque peu confuse, car il témoigne alors que son cœur est encore gorgé de passions et que son âme est insouciante et arrogante. C'est cela qui différencie le souvenir par l'attestation de foi d'une personne en bonne santé et le souvenir d'une personne en fin de vie ».

L'Imām Fahru-d-Dīn a élaboré ces propos :

En effet, le cœur de l'homme est tenté par ce monde, enchaîné par le pouvoir des passions, intoxiqué et éloigné de l'Au-delà et rendu constamment perplexe vis-à-vis de Dieu le très-Haut. La certitude ne prendra jamais le pas en lui, car le contenu de son cœur tend vers ce qui est « autre que Dieu », par conséquent la tendance vers Dieu le très-Haut n'a pas lieu.

Lorsque la certitude de Dieu le très-Haut finit par se produire dans le cœur, la situation est alors à inverse de ce qui a été dit, puisque la certitude se nomme certitude (*yaqīn*) à cause de sa stabilisation (*istiqrār*) dans le cœur ; elle en devient la lumière. Lorsque la lumière de la certitude se stabilise dans le cœur, elle y reste ; et lorsqu'elle y reste, l'âme développe le discernement. Le cœur se tranquillise par la Majesté de Dieu et s'abstient par ce fait du « tout autre que Dieu ». Elle se tient ainsi, faible, et il ne lui reste qu'à implorer le secours de Dieu. Alors y répond Celui qui répond aux nécessiteux lorsqu'ils l'implorent. Cette lumière radieuse vient se poser dans le cœur et l'obscurité due à la préoccupation de ce qui est autre que Dieu est anéantie. La réalité du Royaume (*al-Malakūt*) lui devient visible et c'est cela que décrivait Hārita lorsqu'il dit à l'Envoyé de Dieu ﷺ : « C'est comme si je voyais distinctement le Trône de mon Seigneur ». Et l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « La lumière de Dieu le très-Haut est la foi dans le cœur ».

La tradition stipule que Idrīs (ﷺ), Moïse et Muḥammad – que les bénédictions de Dieu soient sur tous ! –, chacun dans son époque pratiquait cette supplique : « Ô lumière de toute chose, Tu es Celui dont la lumière chasse l'obscurité ! » Les paroles du Prophète (ﷺ) justifient que :

Quiconque dit : « Point de divinité sinon Dieu Seul, sans associé, à Lui appartient la louange, Il donne la vie et la mort, et Il est Puissant sur toute chose » avec la sincérité dans son esprit et la foi dans son cœur et avec sa langue, les cieux se dissiperont pour que le Seigneur distingue celui qui parle parmi les êtres du monde.

Zayd Ibn Arqan a dit :

L'Envoyé de Dieu (ﷺ) dit : « En vérité, Dieu m'a enjoint que personne de ma communauté ne viendrait vers moi avec *lā ilāha illā Allāh*, sans rien mêler à ces mots, sans que lui incombe le Paradis. Ils dirent : Ô Envoyé de Dieu ! Et qu'est-ce qui vient se mêler à ces mots ? Il répondit : Le désir pour ce monde, le cumul des biens pour celui-ci et en prendre la défense. C'est celui qui professe les enseignements des Prophètes tandis qu'il se comporte en tyran ».

Pour résumer, la certitude devient inévitable lorsqu'on prononce cette formule, afin qu'elle soit bénéfique. Cependant, ce n'est que par la mort des passions qu'elle peut devenir bénéfique. La mort des passions ne s'atteint que par deux moyens : la première, c'est que le croyant se discipline jusqu'à ce que ses passions meurent de son vivant ; la deuxième, c'est que ses passions meurent avec lui, à sa mort. Dans ce cas-là, ses espoirs et la crainte de son Seigneur deviennent immenses, et sa vision (partielle) du monde est fragmentée de force. Lorsqu'il prononce ces

mots dans cet état, il mérite et il s'attire le pardon. Pour cette raison, les ancêtres pieux avaient coutume de préférer les enseigner à l'homme mourant. Le Prophète ﷺ dit : « Apprenez à vos mourants *lā ilāha illā Allāh* »¹⁸¹.

Pour l'être humain proche de la mort, ses passions s'éteignent, la lumière de la certitude lui vient et cette formule lui devient alors acceptable.

Concernant la première catégorie, qui est celle de la discipline de l'âme, Dieu ouvre pour le croyant une fenêtre étroite donnant sur le monde invisible. Ensuite il est neutralisé par les terreurs du Seigneur de la Majesté ; cette formule jaillit alors d'un cœur pur, ce qui le fait encore plus mériter le pardon.

Section –

Puisque cette expression sacrée est l'invocation la plus excellente, le saint mais aussi l'ennemi de Dieu y cherchent refuge en temps d'affliction. Ainsi Pharaon, en se noyant, dit : « (...) Je crois qu'il n'y a d'autre divinité que Celui en qui ont cru les enfants d'Israël (...) »¹⁸² C'est à dire : il n'y a aucune divinité qui sache faire du feu un confort comme il en était avec l'Ami (al-Halil¹⁸³) ou faire de l'eau une torture comme pour Pharaon, sauf « Celui en qui ont cru les enfants d'Israël »¹⁸⁴.

¹⁸¹ at-Tirmidī 8 : 9.

¹⁸² Qur'ān, sūrat n°10, verset 90.

¹⁸³ On appelle parfois Abraham ainsi.

¹⁸⁴ Qur'ān, sūrat n°10, verset 90.

Concernant Jonas (ﷺ), Dieu le très-Haut dit : « (...) Puis il fit dans les ténèbres l'appel que voici “Pas de divinité à part Toi !” »¹⁸⁵. C'est à dire : en effet, c'est Toi qui peux garder vivant un être humain dans l'estomac d'une baleine et personne hormis Toi n'est capable de faire cela. C'est la supplication de Jonas qu'Il accepta, et non pas celle du Pharaon car Jonas avait eu au préalable la connaissance. Dieu le très-Haut dit : « Endure avec patience la sentence de ton Seigneur, et ne sois pas comme (Jonas) qui appela (Allâh) dans sa grande angoisse »¹⁸⁶. Dieu le très-Haut a aussi dit : « S'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient Allâh, il serait demeuré dans son ventre jusqu'au jour où l'on sera ressuscité »¹⁸⁷.

Voilà un avertissement : quiconque garde à l'esprit Dieu en réclusion, le garde aussi à l'esprit en public. Cependant, Jonas (ﷺ) se souvint d'abord cette phrase avec présence d'esprit, contemplation et contrition puis dit : « (...) Pas de divinité à part Toi ! (...) »¹⁸⁸ alors que le Pharaon le dit sans présence d'esprit : « (...) Je crois qu'il n'y a d'autre divinité que Celui en qui ont cru les enfants d'Israël (...) »¹⁸⁹

Dieu le très-Haut t'ordonne d'accomplir de nombreux actes d'obéissance, mais il est impossible de combler ton désir ardent avec ceux-là, quel qu'il soit ; et il t'ordonne de dire *lā ilâha illâ Allâh*, mais ici Il comble ce désir car il dit : « Dieu atteste (...) qu'il n'y a point de divinité à part

¹⁸⁵ Qur'ân, sûrat n°21, verset 87.

¹⁸⁶ Qur'ân, sûrat n°68, verset 48.

¹⁸⁷ Qur'ân, sûrat n°37, versets 143-144.

¹⁸⁸ Qur'ân, sûrat n°21, verset 87.

¹⁸⁹ Qur'ân, sûrat n°10, verset 90.

Lui (...) »¹⁹⁰ La prescription de répéter cette phrase dans ce verset est une prescription de l'exprimer tout au long de sa vie.

On relate que Joseph (ﷺ) désirait un ministre. Gabriel (ﷺ) lui dit :

« Dieu t'ordonne de prendre un tel pour ministre ». Joseph regarda cet homme et le trouva extrêmement laid. Il demanda alors à Gabriel la raison de ce choix. Celui-ci répondit :

« C'est lui qui a témoigné en ta faveur : “(...) Et un témoin de la famille de celle-ci témoigna : Si sa tunique est déchirée par devant...” »¹⁹¹.

L'allusion exprimée ici est que celui qui a témoigné en faveur d'un être crée a trouvé son ministère en ce monde ; comment donc celui qui témoigne ici et maintenant en faveur de l'Unité de Dieu ne peut-il pas trouver Sa miséricorde dans l'au-delà ? Un *hadīt* dit : « En vérité, Dieu a des Anges qui garantissent la protection d'un imām ; celui dont la protection est conforme à la garantie des Anges, se voit pardonner tous ses péchés ». Celui dont la protection est conforme à la garantie des Anges est pardonné une fois. Celui dont l'attestation de foi est conforme à l'Unité

¹⁹⁰ Qur'ān, sūrat n°3, verset 18.

¹⁹¹ Qur'ān, sūrat n°12, verset 26. Voici une référence à la femme de Potiphar, qui fut repoussée par Joseph alors qu'elle essayait de le séduire. Elle l'accusa alors publiquement de tentative d'abus. Quelqu'un de parmi son peuple, le dit « témoin » dit : « Si sa tunique (à lui) est déchirée par devant, alors c'est elle qui dit la vérité, tandis qu'il est du nombre des menteurs. Mais si sa tunique est déchirée par derrière, alors c'est elle qui mentit, tandis qu'il est du nombre des véridiques ». (26-27).

de Dieu le très-Haut et témoigne ainsi de Dieu, celui-là mérite encore pus le pardon.

On relate qu'al-Hajjāj donna l'ordre de tuer un homme. Celui-ci lui dit : « Avant de me tuer, prends ma main et marchons ensemble ». Il accepta son souhait et ils marchèrent. Puis l'homme lui dit : Je suis ton compagnon en cette heure : ceci est sacré. Ne me tue pas ». C'est ainsi qu'al-Hajjāj le pardonna et le libéra. L'accompagnement de Dieu le très-Haut s'effectue pendant l'attestation du croyant de *lā ilāha illā Allāh* ; il peut s'attendre alors à être pardonné.

La phrase *lā ilāha illā Allāh* s'élève à Dieu d'elle-même, alors que d'autres formes d'adoration s'élèvent par le biais des Anges. Dieu le très-Haut a dit : « (...) vers lui monte la bonne parole et Il élève haut la bonne action (...) »¹⁹² Tous les actes d'adoration disparaissent au Jour de Jugement, sauf la prononciation des formules *lā ilāha illā Allāh* et *al-hamdu li al-Lāh* (Louange à Dieu).

Dieu le très-Haut a dit, rapportant les mots de ceux du Paradis : « Et ils diront : « Louange à Allāh qui a écarté de nous l'affliction (...) » et : « Et ils diront : “Louange à Al-lāh qui nous a tenu Sa promesse et nous a fait hériter la terre ! (...)”¹⁹³ ; « Là, leur invocation sera “Gloire à Toi, Ô Allāh”, et leur salutation : “Salām” (paix !) »¹⁹⁴.

Point de divinité sinon Lui, a qui appartient toute louange dans ce monde et dans l'autre. Il est rapporté dans

¹⁹² Qur'ān, sūrat n°35, verset 10.

¹⁹³ Qur'ān, sūrat n°35, verset 34.

¹⁹⁴ Qur'ān, sūrat n°10, verset 10.

un *hadīt* qu'à celui qui dit *lā ilāha illā Allāh*, le très-Haut accordera un pardon équivalent au nombre de chaque homme et femme qui donne à Dieu un concurrent, un antagoniste ou un associé. Le croyant mérite en effet une récompense égale à leur nombre. Il est dit : « A la fin des temps il n'y aura rien parmi les actes pieux d'autant excellent que l'excellence du *lā ilāha illā Allāh*, car les prières et le jeûne seront viciés par l'hypocrisie et le « qu'en dirait-on » et l'aumône, par ce qui est prohibé ». Dire *lā ilāha illā Allāh*, c'est se souvenir et le croyant ne se souvient véritablement de Dieu qu'avec un cœur pur.

Section – Sur l'excellence de *lā ilāha illā Allāh*

Il a été rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « La meilleure mention (*dīkr*) est *lā ilāha illā Allāh* et la meilleure supplique est *al-hamduli al-lāh* »¹⁹⁵.

Selon Ibn 'Umar –que Dieu soit satisfait d'eux !¹⁹⁶- il dit : « Pour les gens du *lā ilāha illā Allāh* il n'y a aucune solitude, que ce soit à la mort ou à la Résurrection. C'est comme si je regardais les gens du *lā ilāha illā Allāh* au moment du grand Cri¹⁹⁷ secouer la terre de leurs cheveux en disant : « Gloire à Dieu qui a éloigné de nous l'affliction ! »¹⁹⁸.

¹⁹⁵ at-Tirmidī, 45 : 9, 3443.

¹⁹⁶ Il s'agit de 'Umar et son fil Ibn 'Umar.

¹⁹⁷ C'est à dire au Jour du Jugement.

¹⁹⁸ Qur'an, sûrat n°35, verset 34. Le *hadīt* contenant les versets qur'aniques est dans le *al-Jāmi' as-sagīr* de Suyūtī (11, 136).

Lorsqu' al-Ma-mūn quitta Merv en direction de l'Iraq, il passa par Nīṣapūr. A son avant-garde il y avait 'Alī Ibn Mūsā ar-Ridā. Un groupe de šayh-s allèrent vers lui et dirent : « Nous te demandons, de par ta relation au Messager de Dieu ﷺ, de nous enseigner un *hadīt* qui nous sera bénéfique ». Il leur rapporta alors par l'autorité de son père et de ses ancêtres que le Prophète dit : « Dieu le très-Haut a dit : « *lā ilāha illā Allāh* est ma forteresse et celui qui entre dans ma forteresse est protégé de mon châtiment ».

Ibn 'Abbās rapporte que le Prophète ﷺ dit : « Dieu ouvre les portes du Paradis et un héraut en dessous du Trône crie : « Ô Paradis et toutes les félicités que tu contiens : à qui appartenez-vous ? » Le Paradis et tout ce qu'il contient répond : « Nous appartenons aux gens du *lā ilāha illā Allāh*. Personne ne prend possession de nous si ce ne sont les gens du *lā ilāha illā Allāh* et nous sommes interdits à quiconque ne dit pas *lā ilāha illā Allāh* et qui ne croit pas à *lā ilāha illā Allāh*. Sur ce, le feu de l'enfer et tout le châtiment qui y est contenu dit : « Personne n'entre en moi sauf celui qui désavoue *lā ilāha illā Allāh* ; je recherche seulement ceux qui nient *lā ilāha illā Allāh*. Je suis interdit à celui qui dit : *lā ilāha illā Allāh*. Je ne m'emplis que de ceux qui rejettent *lā ilāha illā Allāh* et mon courroux va seulement vers ceux qui désavouent *lā ilāha illā Allāh* ».

Le Prophète ﷺ poursuivit :

La pitié et la miséricorde de Dieu viennent et ils disent : « Nous appartenons en vérité aux gens du *lā ilāha illā Allāh* ; nous venons en aide à ceux qui disent *lā ilāha illā Allāh* ; nous aimons ceux qui disent *lā ilāha illā Allāh* ; et nous honorons ceux qui disent *lā ilāha illā Allāh*. Dieu dit : « J'ai autorisé le Paradis à ceux qui disent *lā ilāha illā Allāh* ; J'ai interdit le Feu à ceux qui disent *lā ilāha illā Allāh* ; Je pardonne tout péché à ceux qui disent *lā ilāha il-*

lā Allāh ; Je ne dissimule ni ma pitié ni ma miséricorde de ceux qui disent *lā ilāha illā Allāh*. Je n'ai crée le Paradis seulement pour ceux qui disent *lā ilāha illā Allāh*. Ainsi, ne mêlez aux gens du *lā ilāha illā Allāh* rien d'autre que ce qui en est en conformité avec *lā ilāha illā Allāh*.

Le Prophète ﷺ dit : « Il m'a été ordonné de combattre les hommes jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a pas de dieu si ce n'est Dieu et que Muḥammad est l'Envoyé de Dieu (...) »¹⁹⁹.

Section –

Les gnostiques, en commentant *lā ilāha illā Allāh*, ont abordé plusieurs aspects. L'un d'entre eux, Ibn 'Abbās, a dit : « *lā ilāha illā Allāh* signifie qu'il n'y a aucune source de bienfait, de souffrance, d'exaltation, d'avilissement, de don et de prévention sinon en Dieu ».

Un autre a dit : « *lā ilāha illā Allāh* est ce par quoi la grâce est escomptée, le châtiment est redouté, l'oppression reste hors de portée, la nourriture spirituelle est consommée, le commandement divin est révélé, le pardon est demandé – et quelle faveur n'est prohibée, si ce n'est celle de Dieu ? »

L'expression *lā ilāha illā Allāh* est signe de connaissance et affirmation de l'Unité avec la langue de la louange, attestant du Roi – Exalté soit-Il ! –. Lorsque le serviteur dit « *lā ilāha illā Allāh* », il affirme qu'il n'y a point de divinité octroyant les faveurs, possédant la grâce,

¹⁹⁹ Muslim, 1 : 8, 21.

le pouvoir, la permanence, la majesté, la splendeur, la force, le déplaisir et le contentement sinon Dieu, Seigneur des mondes, Créateur des premiers et des derniers et Juge au Jour du Jugement.

L'expression veut aussi dire : il n'y a aucun dieu du dé-sir et aucun dieu de la crainte si ce n'est Dieu, Celui qui efface toute souffrance.

Similairement, l'expression *lā ilāha illā Allāh*²⁰⁰ contient douze lettres ; on peut donc y voir douze obligations religieuses, six ésotériques et six exotériques. Pour ce qui est des obligations exotériques, ce sont : la pureté rituelle, la prière, l'aumône, le jeûne, le pèlerinage à la Mecque et la guerre sainte. Concernant les obligations ésotériques, elles incluent : la confiance en Dieu, s'en remettre à Lui, la patience, le contentement, le détachement et le repentir.

Certains ont dit : « La sagesse de l'interrogation des deux Anges²⁰¹ est le discrédit de celles-ci aux descendants d'Adam par ces mots : « Vas-Tu y désigner un qui mettra le désordre et répandre le sang (...) ? Il répondit : En vérité, je sais ce que vous ne savez pas ! »²⁰².

A la mort du croyant, Dieu envoie deux Anges jusqu'à sa tombe qui lui demandent : « Qui est ton Seigneur et quelle est ta croyance ? Il répond : Mon Seigneur est Dieu

²⁰⁰ Dans les lettres arabes, bien évidemment.

²⁰¹ Ces deux Anges sont Munkar et Nakîr qui examinent le mort et l'interrogent selon sa foi.

²⁰² Qur'ân, sûrat n°2, verset 30. Le verset entier dit : « Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges : « Je vais établir sur la terre un viceaire (Halifa). Ils dirent : « Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ? » – Il dit : « En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas ! ».

et ma croyance est l'Islām ». Là-dessus, Dieu le très-Haut dit aux Anges : « Soyez témoin de ce que vous avez entendu, car le plus petit nombre de témoins est de deux »²⁰³.

Puis Dieu le très-Haut dit aux Anges :

« Voyez mon serviteur à qui j'ai pris esprit, biens et femme. D'autres ont pris ses biens, ont pris sa femme sous leur protection et je l'ai fait périr par les mains d'un autre. Puis les Anges l'interrogent dans les entrailles de la terre et il ne se souvient de rien à l'exception de Mon Unicité et de Ma Transcendance et ce, car « en vérité, Je sais ce que vous ne savez pas ! »²⁰⁴.

De plus, dans cette optique, Dieu le très-Haut dit au tout début²⁰⁵. « (...) Ne suis-je pas votre Seigneur ? Ils répondirent : « Mais si, nous en témoignons (...) »²⁰⁶ Dieu témoigne pour eux, car avant de venir en ce monde ils témoignèrent de Son Unité et les prophètes et les croyants furent témoins de cela. Lorsque quelqu'un meurt et qu'il est porté au tombeau, les deux Anges le questionnent au sujet de cette attestation de foi. Il témoigne alors à nouveau de cette Unicité et les Anges l'entendent. Lorsque arrive le Jour de Jugement, Iblīs²⁰⁷ vient et veut le prendre en disant : « Voici un de mes hommes : il me suivait jadis dans la désobéissance à Dieu ». Mais Dieu dit :

²⁰³ Selon la Loi islāmique.

²⁰⁴ Qur'ān, sūrat n°2, verset 30.

²⁰⁵ C'est à dire lorsque Dieu d'adressa aux âmes avant leur descente matérielle sur la terre et leur intégration dans la multiplicité.

²⁰⁶ Qur'ān, sūrat n°7, verset 172.

²⁰⁷ Iblīs est le diable, Ange déchu ayant refusé de se prosterner devant l'homme. (voir note 23).

« Tu n'as aucun droit sur lui, car j'ai entendu sa déclaration de l'Unicité au commencement et à la fin, les Messagers l'ont entendu entre temps et les Anges l'ont entendu de lui à la fin. Comment donc peut-il donc être de tes hommes et comment peux-tu imaginer avoir un droit sur lui ? Qu'on l'emmène au Paradis ! »

Section – Sur les noms de *lā ilāha illā Allāh*

Le premier est le mot *tawhīd* (l'affirmation de l'Unicité de Dieu) car il représente la négation absolue de tout polythéisme (*širk*) et sa signification est sans contestation celle donnée par le très-Haut : « Votre Dieu est un dieu Unique (...) »²⁰⁸ L'on pourrait être tenté de dire : « Certes, notre Dieu est Un, mais il se pourrait que d'autres aient un dieu qui fait face au notre » Dieu a mis fin à cet égarement par Ses mots : « Pas de dieu à part Lui (...) »²⁰⁹.

Si l'on dit, par exemple : « Il n'y a personne dans la maison », la négation de l'essence est nécessairement implicite et lorsque c'est le cas, il y a aussi négation de toutes les autres parties qui constituent l'existence de cette essence. D'ailleurs, si une des parties venait à exister, l'essence elle-même viendrait à exister, car chacune des parties contient son essence. Et si l'essence existe, elle contredit la négation de l'essence. « Il n'y a personne dans la maison » permet donc une négation générale et évi-

²⁰⁸ Qur'ān, sūrat n°2, verset 163.

²⁰⁹ Qur'ān, sūrat n°2, verset 163.

dente. Si on ajoute : « sauf Zayd », l'idée exprimée est donc une idée d'unité totale et absolue.

Le mot *tawhīd* est porteur de deux fruits. Le premier est que la substance de l'homme fut créée à l'origine noble et honorable. Dieu le très-Haut a dit : « Certes nous avons honoré les fils d'Adam (...) »²¹⁰ Puisque le prototype original détenait cette noblesse, la purification de l'homme se fait en accord avec son prototype, alors que son avilissement se fait en opposition avec celui-ci. Nous voyons alors que l'homme, lorsqu'il donne des partenaires à Dieu, devient impur. C'est ce qu'expliquent Ses mots : « Les associateurs ne sont qu'impureté (...) »²¹¹. L'impureté est une opposition au prototype et étant de ceux qui affirment l'Unité de Dieu, le serviteur a du avoir connu la pureté à son origine afin de se conformer par la suite à celui-ci. En effet, celui qui exprime l'Unité de Dieu fait partie de Son élite : « Les bonnes (femmes) aux bons (hommes), et les bons (hommes) aux bonnes (femmes) (...) »²¹².

Le second nom est le mot *iħlāṣ* (la sincérité). On la nomme ainsi car son principe implique l'action du cœur, qui est celle de connaître, par le cœur, l'Unicité de Dieu le très-Haut. Il est inconcevable que cette gnose par le cœur n'ait d'autre intérêt que celui d'obéir, d'aimer et d'adorer Dieu. Cette gnose doit donc être recherchée pour Dieu et pour aucune autre raison, contrairement parfois aux actes d'adoration « extérieures ». Ceux-ci peuvent être accomplis à la gloire de Dieu le très-Haut tout comme elles peuvent l'être pour d'autres intérêts, mondains, tels que

²¹⁰ Qur'ān, sūrat n°17, verset 70.

²¹¹ Qur'ān, sūrat n°9, verset 28.

²¹² Qur'ān, sūrat n°24, verset 26.

l'hypocrisie, l'orgueil ou la recommandation. Voilà pourquoi on désigne *lā ilāha illā Allāh* par le mot *iḥlāṣ*.

Le troisième nom est *iḥsān* (la vertu)²¹³. Dieu le très-Haut a dit : « Y a-t-il d'autre récompense pour le bien, que le bien ? »²¹⁴ De la même manière, la récompense pour la foi est-elle autre que la foi ? Sache que l'engagement à la servitude t'incombe, comme l'engagement à la Seigneurie incombe à Sa magnanimité, ainsi que l'a dit le très-Haut : « (...) Si vous tenez vos engagements vis-à-vis de Moi, Je tiendrai les miens (...) »²¹⁵ L'engagement à la servitude est que tu sois le serviteur de Dieu, de personne d'autre, et que tu saches que tout, excepté Dieu, est asservi à Dieu, comme Lui-même l'a dit : « Tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre se rendront auprès du Tout Miséricordieux, (sans exception), en serviteurs »²¹⁶.

L'expression *lā ilāha illā Allāh* indique l'acquiescement que tout sauf Lui est Son serviteur. Il est donc établi que prononcer *lā ilāha illā Allāh* est un acte vertueux de la part du serviteur, d'où Ses mots : « Y a-t-il d'autre récompense pour le bien que le bien ? »²¹⁷ Autrement dit, la récompense de celui qui prononce *lā ilāha illā Allāh* est-elle autre que d'être mis sous la protection de *lā ilāha illā Allāh* ? Dieu le très-Haut a dit : « A ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure (récompense) et

²¹³ La notion d'*iḥsān* renvoie à l'accomplissement de bonnes actions ou de ce qui est moralement et éthiquement correct. On la traduit généralement par « excellence du comportement ».

²¹⁴ Qur'an, sūrat n°55, verset 60.

²¹⁵ Qur'an, sūrat n°2, verset 40.

²¹⁶ Qur'an, sūrat n°19, verset 93.

²¹⁷ Qur'an, sūrat n°55, verset 60.

même davantage (...) »²¹⁸ Le sens des mots « ceux qui agissent en bien » est la phrase *lā ilāha illā Allāh*, selon l'accord des principaux commentateurs, car si l'on exprime cela et que l'on meurt, on entre au Paradis.

Dieu le très-Haut a dit : « Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allāh(...) ? »²¹⁹ Il a été convenu que le verset fut révélé en référence à l'excellence de l'appel à la prière, car il contient *lā ilāha illā Allāh*.

Dieu le très-Haut a dit : « (ceux) qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur (...) »²²⁰ Et le meilleur est *lā ilāha illā Allāh*. Il a dit : « Certes, Allāh commande la justice, la vertu et l'assistance aux proches (...) »²²¹ Il est dit que la justice est d'éviter ce qui est autre que Dieu et que la vertu est de se rapprocher de Dieu. Dieu le très-Haut a dit : « Si vous faites le bien, vous le faites à vous-mêmes (...) »²²². Faire le bien c'est dire *lā ilāha illā Allāh*.

Abū Mūsa al-Aṣ'ari transmit ce qui suit : « L'Envoyé de Dieu ﷺ dit : « A ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure récompense »²²³, c'est à dire ceux qui disent « *lā ilāha illā Allāh* ». « Agir en bien », c'est le Paradis et « même davantage », c'est voir Sa noble face²²⁴. Plus

²¹⁸ Qur'ān, sūrat n°10, verset 26.

²¹⁹ Qur'ān, sūrat n°41, verset 33.

²²⁰ Qur'ān, sūrat n°39, verset 18.

²²¹ Qur'ān, sūrat n°16, verset 90.

²²² Qur'ān, sūrat n°17, verset 7.

²²³ Qur'ān, sūrat n°10, verset 26.

²²⁴ Le verset complet sous-entendu est : « A ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure (récompense) et même davantage ».

l'acte est meilleur, plus celui qui agit est vertueux. La meilleure invocation est *lā ilāha illā Allāh* et la meilleure gnose est celle de *lā ilāha illā Allāh*. Cette gnose et cette invocation représentent la vertu (*ihsān*).

Le quatrième nom est *da'wat al-haqq* (l'appel de la Vérité). Dieu le très-Haut dit dans la sourate *ar-Ra'd* (la Tonnerre) : « A Lui l'appel de la Vérité (...) »²²⁵ Cela signifie que cet appel de la Vérité Lui n'appartient qu'à Lui et à personne d'autre. Il a expliqué cela par Ses mots : « (Dis :)A vous votre religion et à moi ma religion »²²⁶. Autrement dit, tu as ta religion, qui n'est pas pour un autre que toi²²⁷.

Cette délimitation a sa raison d'être, car le Vrai est l'opposé du faux. La Vérité est l'être et le faux est le non-être. De même que la Vérité est réelle en son Essence à cause de son Essence et de ses Attributs, que l'altération de sa Vraie nature est impossible, la gnose de Lui est la vraie gnose, la mention (*dīkr*) de Lui est la vraie mention et l'appel de Lui est le vrai appel. Pour ce qui est de « l'autre que Lui », il est possible de par son essence. Cependant, il n'est pas nécessaire de le connaître pour affirmer son existence, ni est-il nécessaire de le mentionner ou d'appeler à lui.

Cet appel de la Vérité peut parfois se faire par la Vérité même, être pour la Vérité et aller vers la Vérité et parfois il peut se faire de l'humanité, pour la Vérité, vers

²²⁵ Qur'ān, sūrat n°13, verset 14.

²²⁶ Qur'ān, sūrat n°109, verset 6. Celui qui parle est le Prophète ﷺ de l'Islām.

²²⁷ L'auteur évoque ce verset qui s'adresse aux incroyants pour montrer qu'ils s'opposent au Vrai, comme l'explique le paragraphe qui suit.

l'humanité. Pour ce qui est de l'appel de la Vérité provenant de la Vérité, c'est parce qu'en réalité c'est Lui qui appelle le cœur à Sa présence. Si ce n'était pas de Lui que provient Son appel à cette présence ainsi que Sa garantie du succès par cette union, alors par le biais de qui l'intelligence humaine pourrait-elle s'unir à la Majesté de la présence de Dieu le très-Haut ? Qui plus est, les principes de mouvement et les origines de toute vie démontrent en définitive le pouvoir et les décrets de Dieu le très-Haut. Dieu le très-Haut a dit : « (...) A Allāh appartient le commandement, au début et à la fin (...) »²²⁸.

Concernant cet appel *de la Vérité*, Dieu le très-Haut a dit : « (...) A qui appartient la royauté, aujourd'hui ? (...) »²²⁹. Pour ce qui est de fait que cet appel mène *vers* la Vérité, Dieu le très-Haut a dit : « et que tout aboutit en vérité vers ton Seigneur »²³⁰. Pour ce qui concerne l'appel à la Vérité provenant parfois de l'humanité, Il a dit : « et qui profère plus belles paroles qui celui qui appelle à Allāh, fait bonne œuvre, (...) »²³¹.

Le cinquième nom de *lā ilāha illā Allāh* est *'adl* (justice). Dieu le très-Haut a dit : « Certes, Allāh commande la justice, la vertu et l'assistance (...) »²³². Un *hadīt* dit : « Gabriel dit « Ô Muḥammad ! Certes Allāh commande la justice, la vertu et l'assistance »²³³. Ibn 'Abbās a dit : « Etre

²²⁸ Qur'ān, sūrat n°30, verset 4.

²²⁹ Qur'ān, sūrat n°40, verset 16.

²³⁰ Qur'ān, sūrat n°53, verset 42.

²³¹ Qur'ān, sūrat n°41, verset 33.

²³² Qur'ān, sūrat n°16, verset 90.

²³³ Qur'ān, sūrat n°17, verset 7.

juste, c'est témoigner qu'il n'y a point de divinité sinon Dieu (*lā ilāha illā Allāh*) et être vertueux, c'est la pratique de la servitude ». Il est dit que : « la justice est le témoignage qu'il n'y a point de divinité sinon Dieu et la vertu en est la sincérité ». Il a aussi été dit que : « la justice doit s'appliquer envers les gens et la vertu, vis-à-vis de soi-même et de son obéissance. Dieu le très-Haut a dit : « Si vous faites le bien, vous le faites à vous-même ; et si vous faites le mal, vous le faites à vous-même (aussi) »²³⁴.

Il a été dit : « Dieu ordonne la justice aux membres du corps et la vertu au cœur afin qu'Il puisse l'éduquer et l'élever avec la nourriture de l'Unité et le breuvage de l'Amour ». On a aussi dit que par la justice vient la vision que l'on est en besoin de la Vérité, et que par la vertu vient la contemplation de la conduite vertueuse de la Vérité elle-même envers toute la Création.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles on donne à l'attestation de foi le nom « justice ». D'abord, la justice est ce qui mène à l'équilibre dans toute chose et à la perfection de son état. La perfection de l'état des facultés sensorielles, c'est la conscience (totale) des choses perceptibles par les sens. La perfection de l'état de ses facultés psychiques, c'est la recherche de choses matérielles qui sont bénéfiques. La perfection de l'état de sa résistance nerveuse, c'est le rejet de toute chose incompatible avec le corps. Enfin, pour ce qui est des facultés d'intellection, la perfection de son état – et sa félicité ultime – résident dans le fait d'avoir gravé en elle les formes des réalités intérieures et les images des choses intelligibles *réelles*, et ce jusqu'à ce que la faculté d'intellection soit tel un miroir reflétant les visages à la perfection. Les choses ainsi intelligibles les plus nobles et élevées sont la gnose de la Majesté

²³⁴ Qur'ān, sūrat n°4, verset 129.

de Dieu, Sa Sainteté, Sa Sublimité et Sa providence. Il est l'Objectif de toute justice et de tout équilibre pour l'esprit humain et Il les a créées pour être aptes à percevoir cet état afin d'y être absorbé.

La seconde raison, c'est que la gnose de Dieu est un intermédiaire entre la démesure – celle d'attribuer des caractéristiques humaines à Dieu (*taṣbīh*) – et la négligence, c'est à dire la négation de tout attribut divin (*ta'til*). Celui qui exagère dans le sens de l'affirmation (*itbāt*) tombe dans l'anthropomorphisme et celui qui exagère dans le sens de la négation (*nafy*) tombe dans un rejet de tous les Attributs de Dieu. La Vérité se trouve dans le juste équilibre entre ces deux extrêmes.

Voici la troisième raison : si on abandonne le raisonnement et l'argumentation sur la gnose de Dieu afin de se dévouer à l'idée que la Vérité est telle que l'on la ressent ou l'imagine, on commet une grande erreur. Toutefois, si on pénètre (trop) profondément dans l'étude de la question, bien que par désir d'union avec les profondeurs de l'Infini, on devient confus et hésitant – aveuglé. En vérité, la lumière de la Majesté de Dieu aveugle les yeux du raisonnement humain. Ces deux extrêmes sont donc détestables. Il est mieux de rechercher l'équilibre et d'abandonner l'approfondissement abusif de ces questions, comme le dit le Prophète ﷺ : « Vous ne pourrez jamais être équitables entre vos femmes, même si vous en êtes soucieux (...) »²³⁵ De plus il a rendu les pauvres impuissants et a donné aux bien nés une place élevée afin que chacun puisse sentir que tout est dû à Lui.

²³⁵ Qur'ān, sūrat n°22, verset 24.

Le sixième nom de *lā ilāha illā Allāh* est *at-tayyib min al qawl* (le bon en parole). Dieu le très-Haut a dit : « Ils ont été guidés vers la bonne parole (...) »²³⁶ ; c'est à dire vers *lā ilāha illā Allāh*. L'article défini²³⁷ ne sert qu'à aider la compréhension, comme s'Il avait dit : « Il n'y a absolument rien de délicieux ou de bon à l'exception de ceci », car on peut considérer ce qui est bien dans tout autre chose que Lui comme pas bonne du tout. Quel mot est-il plus pur et succulent que l'affirmation de l'Unité (*tawhīd*) ? L'incroyance provoque soixante-dix années d'impureté, qui peuvent être effacées par le (vrai) souvenir de cette formule, une seule fois. Ceci est du au fait que le bon a un bon goût et le goût, c'est la conscience de ce qui convient le mieux. Ce qui convient le mieux pour les facultés des sens se trouve dans ce que se perçoit par les sens. Ce qui convient aux facultés de l'esprit, c'est la conscience de la Majesté de Dieu le très-Haut et de sa Sainteté, accompagnée de la conscience des facultés sensorielles.

Les sens ne peuvent saisir que les « accidents » de l'existence et les corps corruptibles ; l'esprit saisit l'Essence de Dieu le très-Haut et Sa Sublimité. Grâce à cette conscience-là, plus la compréhension est forte et plus ce qui est saisi est noble. Alors, plus noble et élevée est la joie atteinte. A la lumière de cela, la relation entre le plaisir de l'esprit et du plaisir des sens est la même que la relation entre l'Essence de Dieu le très-Haut dans Ses Attributs, Sa Gloire et Son Exaltation, et les affaires et les accidents de ce monde. Tout comme la relation entre ces deux niveaux de discernement et ce qui est discerné est

²³⁶ C'est à dire l'article défini dans *at-tayyib* (le bon), qui comprend tout ce qui est bon en termes de parole.

²³⁷ Qur'an, sūrat n°14, verset 24.

sans fin²³⁸, de la même manière il n'y a pas de fin à la relation entre les plaisirs de l'esprit provenant du discernement de la Majesté de Dieu, et les plaisirs provenant de la conscience de la nourriture, des odeurs et des sens en général. Il est évident que le bien absolu est la gnose de *lā ilāha illā Allāh*, le souvenir par *lā ilāha illā Allāh* et l'immersion dans la lumière de la Majesté par *lā ilāha illā Allāh*.

Le septième mot est *al-kalimat at-tayyibat* (la bonne parole). Dieu le très-Haut a dit : « (...) Allāh propose en parabole une bonne parole (...) »²³⁹ On l'appelle ainsi car l'invocation *lā ilāha illā Allāh* est libre de tout anthropomorphisme et de toute négation de Ses attributs puisqu'elle se situe entre ces deux-là et s'en différencie, tout comme le lait n'est pas mélangé au flegme et au sang : il est donc libre de ces éléments.

Certaines personnes disent : « Le dattier est le meilleur des arbres ». Il ressemble à l'affirmation de l'Unicité (*tawhīd*) car on trouve dans certains pays en non dans d'autres. De même, l'affirmation de l'Unicité coule sur certaines langues et non sur d'autres. De plus, le dattier est le plus grand des arbres²⁴⁰, tout comme l'affirmation de l'Unité en est la plus élevée. Enfin, le dattier est fermement enraciné dans la terre tandis que ses branches s'élèvent jusqu'aux cieux, tout comme les racines de « la bonne parole » s'agrippent fermement au cœur – c'est la

²³⁸ C'est à dire que plus on apprend à discerner, et plus ce qui est discerné se révèle, et ceci à l'infini.

²³⁹ Qur'ān, sūrat n°14, verset 24.

²⁴⁰ Au Proche Orient, bien entendu.

gnose – alors que ses branches sont dans les cieux : « (...)vers lui monte la bonne parole(...) »²⁴¹.

Le huitième mot est *al-kalimat at-tābita* (la parole ferme). Dieu le très-Haut a dit : « Allāh affermit les croyants par une parole ferme, (...) »²⁴². On l'appelle ainsi car l'Invoqué, le Connu, est ferme et nécessairement immuable, en raison de Son Essence et incapable de non-être de par Son Essence ; comme d'ailleurs l'est Sa parole.

Le neuvième nom est *kalimat at-taqwā* (la parole de piété). Dieu le très-Haut a dit : « Allāh (...) les oblige à une parole de piété (...) »²⁴³. La formule se nomme ainsi car celui qui dit *lā ilāha illā Allāh* se protège de l'incrédulité et car cette expression protège le corps de l'épée, la propriété du pillage et les enfants de la captivité. Si le cœur vient s'unir à la langue, c'est alors que la formule devient une protection contre son incroyance. Si elle est victorieuse, elle protège les membres du corps du péché.

Le dixième nom est *al-kalima al-bāqiya* (la parole subsistante) De nombreux exégètes ont dit, en rapport à Ses mots : « Et il²⁴⁴ en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance (...) »²⁴⁵ qu'il s'agit de *lā ilāha illā Allāh*, et cela grâce à Ses mots du verset précédent : « (...) Je (Abraham) désavoue totalement ce que vous adorez, à

²⁴¹ Qur'ān, sūrat n°35, verset 10.

²⁴² Qur'ān, sūrat n°14, verset 27.

²⁴³ Qur'ān, sūrat n°48, verset 26.

²⁴⁴ Il s'agit d'Abraham.

²⁴⁵ Qur'ān, sūrat n°43, verset 28.

l'exception de Celui qui m'a créée, car c'est Lui en vérité qui me guidera »²⁴⁶. Les mots « Je désavoue totalement ce que vous adorez » expriment en fait l'absence de la Divinité parmi ce qu'ils adoraient. Puis il dit : « à l'exception de Celui qui m'a créée (...) » : là-dedans se trouve une affirmation de la divinité de Celui, l'Unique, qui l'a créée. La totalité de cela est *lā ilāha illā Allāh*.

Le onzième nom est *al-istiqāma* (la droiture). Dieu le très-Haut a dit : « Ceux qui disent « Notre Seigneur est Allāh », et qui se tiennent dans le droit chemin (...) »²⁴⁷. Il s'agit de l'expression de *lā ilāha illā Allāh*, et la parole « Notre Seigneur est Allāh » est une confirmation de l'existence du Seigneur, le très-Haut. L'humanité est faite de ceux qui Lui donnent un égal et un partenaire –Exalté soit Dieu ! – et puis il y a ceux qui nient cela. Ce sont eux qui sont dans la droiture et sur la voie droite. La droiture à la résurrection se fait en rapport à la droiture dans le refus d'associer à Dieu.

Le douzième nom est *kalimatu-Allāh al-‘ulyā* (le Plus Suprême des paroles de Dieu). Dieu le très-Haut a dit : « (...) et Il abaissa ainsi la parole des mécréants, tandis que la parole d'Allāh eut le dessus (...) »²⁴⁸. En effet, la lumière de la Parole se révèle au cœur une fois seulement que celui-ci a reçu de Dieu la force. Par conséquent, les gnostiques, immergés dans la lumière de la Majesté divine, portent un regard de dédain sur les mondanités et la puissance des rois. Ils ne s'intéressent pas à la guerre et n'ont aucune

²⁴⁶ Qur'ān, sūrat n°43, versets 26-27.

²⁴⁷ Qur'ān, sūrat n°41, verset 30.

²⁴⁸ Qur'ān, sūrat n°9, verset 40.

considération pour les plaisirs et les beautés pour ce monde.

Ne vois-tu pas que lorsque la lumière de cette Parole apparut pour les magiciens de Pharaon, ils ne remarquèrent (même) pas que leurs pieds et leurs mains avaient été coupés ? Et ne vois-tu pas que lorsque notre maître Muḥammad (ﷺ) était noyé dans cette lumière, il ne vit pas le monde du Royaume (*al Malakūt*), comme Lui, le très-Haut, l'a dit : « La vue n'a nullement dévié ni outrepassé la mesure »²⁴⁹. Dans ce monde la Parole de Dieu domine sur les autres croyances : Dieu le très-Haut a dit : « (...) afin qu'elle triomphe de toute autre religion, quelque répulsion en aient les associateurs »²⁵⁰. Elle s'élève au-dessus de tout péché, car en vérité, elle efface tout péché sans qu'aucun péché ne puisse l'effacer.

Le treizième nom est *al-mataj al-a'lā* (le qualificatif suprême). Qatāda a dit, se référant aux mots de Dieu – Exalté soit-il ! : « (...) à Allāh (Seul) est le qualificatif suprême (...) »²⁵¹, que sa signification est *lā ilāha illā Allāh*. « Qualificatif » signifie ici « attribut », selon les linguistes. Dieu – Exalté soit-Il ! – a dit : « Tel est le Paradis qui a été promis aux pieux : (...) »²⁵², c'est à dire : voici « l'attribut » du Paradis.

Le quatorzième nom est *al-'ahd* (l'engagement). Ibn 'Abbās a dit, en référence à Ses mots –Exalté soit-Il ! :

²⁴⁹ Qur'ān, sūrat n°53, verset 17, se rapportant à l'Ascension nocturne (*Mī'rāj*) du Prophète (ﷺ) jusqu'à la présence de Dieu.

²⁵⁰ Qur'ān, sūrat n°9, verset 33.

²⁵¹ Qur'ān, sūrat n°16, verset 60.

²⁵² Qur'ān, sūrat n°13, verset 35 et n°47, verset 15.

« ils ne disposeront d'aucune intercession, sauf celui qui aura pris un engagement avec le Tout Miséricordieux »²⁵³, que cet engagement est *lā ilāha illā Allāh*.

Le quinzième nom est *maqālid as-samāwāt wa al-ard* (les clés des cieux et de la terre). Ibn 'Abbās a dit : « Il s'agit de *lā ilāha illā Allāh*, car le polythéisme est une des causes de la corruption du monde ». Dieu le très-Haut a dit : « Peu s'en faut que les cieux ne s'entrouvrent (...), que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent, du fait qu'ils attribuent un enfant au Tout Miséricordieux, (...) »²⁵⁴ Puisqu'il en est ainsi, l'affirmation de l'Unicité de Dieu (*tawhīd*) est le bien-être du monde. Les portes du Paradis ne s'ouvrent que lorsqu'on la supplie par *lā ilāha illā Allāh*. De même, les portes de l'enfer sont fermées que par ces mots et les diverses sortes de suggestions maléfiques ne sont repoussées que par cette expression. Elle est donc la clé la plus élevée des cieux et de la terre, et la clé la plus puissante des esprits, des âmes, des corps et de l'intellect.

Le seizième nom est *al-Haqq* (la Vérité) car Dieu le très-Haut a dit : « Et ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui n'ont aucun pouvoir d'intercession, à l'exception de ceux qui auront témoigné de la vérité en pleine connaissance de cause ». Il s'agit de *lā ilāha illā Allāh*.

Le dix-septième nom est *al-'urwa al-wutqā* (la prise solide) : Dieu le très-Haut a dit : « (...) quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allāh saisit l'anse la plus so-

²⁵³ Qur'ān, sūrat n°19, verset 87.

²⁵⁴ Qur'ān, sūrat n°19, versets 90-91.

lide, qui ne peut se briser (...) »²⁵⁵. Il s'agit de *lā ilāha illā Allāh*.

Le dix-huitième nom est *aṣ-ṣidq* (la véracité), par Ses mots –Exalté soit-Il ! : « Tandis que celui qui vient avec la vérité et celui qui la confirme, ceux-là sont les pieux»²⁵⁶.

Le dix-neuvième nom est *kalimat as-sawā* (la parole du commun accord). Dieu le très-Haut a dit : « (...) venez à une parole commune entre vous et nous (...) »²⁵⁷. Abū al-'Aliya a dit : « Cette parole est *lā ilāha illā Allāh* ».

Section –

Le mot *al-ilāh* (la divinité) est le nom donné à tout ce qui est vénéré, à raison ou à tort. Il désignera par la suite Celui qui est digne d'adoration.

al-Junayd – que Dieu l'agrée – a dit : « Nul ne connaît Dieu sinon Dieu ; Il donna Ses Noms à Ses créatures, les voilant ainsi à Lui. Le très-Haut dit : “Glorifie donc le Nom de ton Seigneur, le Très Grand” »²⁵⁸.

Personne ne connaît Dieu, par Dieu, sinon Dieu, dans les deux existences et les deux « jours »²⁵⁹. Dieu le très-

²⁵⁵ Qur'ān, sūrat n°2, verset 256.

²⁵⁶ Qur'ān, sūrat n°39, verset 33.

²⁵⁷ Qur'ān, sūrat n°3, verset 64. Les musulmans s'adressent ici aux chrétiens et aux juifs.

²⁵⁸ Qur'ān, sūrat n°56, verset 74.

²⁵⁹ C'est à dire ce monde et l'autre, et leur périodes respectives.

Haut a contracté l'expansion des intellects, des esprits et des cœurs afin que le domaine des Noms les contienne, tout comme il a permis leur dilatation dans le domaine des Noms. Par conséquent il ne peut y avoir de réelle insolence, ni ne peut-il venir à l'esprit de désigner d'autres par ce Nom (Allâh), en dépit de la présence et de la mécréance intense d'infidèles et de pharaons despotes. Pour cette raison, chacun des Noms est bon à reproduire, à l'exception de ce Nom. Celui-ci n'est véritablement que pour l'adoration.

Le serviteur doit trouver sa part de ce Nom dans l'adoration de Dieu. J'entends par là que son cœur et son aspiration doivent être absorbés dans Dieu le très-Haut, ne distinguant rien d'autre à part Lui, sans ne rien attendre ou craindre d'un autre que Lui. L'attachement à ce Nom n'est valide seulement après avoir reproduit la totalité des Noms en parole, actions et états, extérieurement et intérieurement.

Celui qui aspire à la proximité de Dieu par ce Nom doit suivre sept principes : porter un regard de mépris immédiat sur « tout autre que Dieu », glorifier par l'illumination les commandements de Dieu, effacer par la contemplation les mondes, s'éteindre totalement en toute chose, se dévouer inlassablement à Dieu, être intérieurement vigilant à sa respiration²⁶⁰ et invoquer le Nom Suprême (*Allâh*) intérieurement et extérieurement jusqu'à ce que sa dévotion à Dieu soit ardente –c'est à dire jusqu'à ce que son être intérieur soit noyé dans Son Etre par la réalité de sa contemplation, de manière à ce qu'il ne perçoive rien d'autre que

²⁶⁰ En effet, la respiration accompagne l'invocation. De plus, cette notion d'inspiration et expiration revoie au fait même d'être en vie et d'être en invocation permanente.

Lui. C'est alors que Dieu veillera sur lui et sur ses états et qu'il protègera ses secrets (*asrār*) des altérités (*agyār*).

Selon aš-Šiblī – que Dieu l'agrée – : « Personne n'a jamais véritablement dit Allāh excepté Allāh, et quiconque l'a dit, l'a fait seulement par Sa grâce et La faveur ». Abū Saīd al-Harrāz a dit : « Quiconque va au-delà des frontières de l'oubli de soi tombe alors dans l'oubli de la faveur de Dieu et l'oubli de son besoin de Dieu. Car si les membres du corps pouvaient parler, ils diraient Allāh, Allāh ». Pour celui dont l'être le plus profond aime Dieu avec ardeur, ses formes se sont oubliées pour l'essence de l'Unité ; Dieu leur assujettit les créatures et les mystères. Sachant cela, qui donc refusera de se retirer avec ce Nom jusqu'à ce qu'il y soit totalement absorbé ?

La réalité de l'adoration (*tawalluh*), c'est que le croyant soit absorbé au point qu'il se sent pas s'il invoque ou s'il est silencieux, s'il est existant ou bien non-existant, jusqu'à ce que l'invocation le submerge et qu'il entende chaque membre de son corps dire Allāh, Allāh, dans une langue qu'il entend. Même si son sang était alors versé, il épellerait Allāh, Allāh.

Sache que dans chaque atome parmi les atomes du monde, et même dans ce qui est encore plus petit qu'un atome, il y a mystère parmi les mystères du Nom de Dieu (Allāh). Grâce à ce mystère, chaque personne consciente – quel qu'il soit, et qu'il le sache ou non –. Le comprend et affirme Son Unité, comme Dieu le très-Haut a dit : « Et c'est à Allāh que se prosternent, bon gré mal gré, tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre, ainsi que leurs ombres, au début et à la fin de la journée »²⁶¹. Le premier

²⁶¹ Qur'ān, sūrat n°13, verset 15. Comme nous l'avions mentionné plus haut, ce verset recommande une prosternation à la suite de sa lecture.

*alif*²⁶² renvoie à l'Essence ; le premier *lām* renvoie aux Attributs de l'Essence ; le deuxième *lām* renvoie aux noms des Actes ; le troisième *lām*²⁶³ renvoie aux noms des Qualités, basées sur les noms des Attributs ; et le *hā-* renvoie aux pronoms démonstratifs parmi les Noms cachés.

Section –

On relate qu'un homme se tint au sommet du Mont 'Arafāt²⁶⁴ et prit dans sa main sept pierres. Il dit : « Ô vous, sept pierres ! Soyez témoins que je témoigne qu'il n'y a point de divinité sinon Dieu, et que je témoigne que Muḥammad ﷺ est l'Envoyé de Dieu ! » Après cela il s'endormit et vit en rêve que le Jour du Jugement était venu et que le Feu avait été décrété pour lui. Lorsqu'il fut amené à une des portes de l'enfer, une des sept pierres vint se heurter contre la porte. Les Anges du châtiment se rassemblèrent pour la retirer, sans y parvenir. Il fut alors amené à la deuxième porte mais la même se produisit, et ainsi de suite pour sept portes d'affilée. L'homme fut donc amené devant le Trône et Dieu – Exalté soit-Il ! – dit : « Mon serviteur, tu fis témoigner les pierres et tes droits ne te seront pas confisqués. Et Je suis Témoin de ton attestation de foi de Mon Unité. Entre au Paradis ! » Lorsqu'il

²⁶² Dans le mot arabe Allāh.

²⁶³ Le mot Allāh en arabe contient un *alif*, trois *lāms* et un *hā-*, mais le second *lām* se manifeste pas la doublure de la consonne (*sad-dā*) de telle sorte qu'on ne voit écrit que deux *lāms*.

²⁶⁴ Le Mont 'Arafāt se trouve en dehors de la Mecque. C'est une des stations du pèlerinage et se tenir à son sommet symbolise le « face à face » du Jour du Jugement.

s'approcha des portes du Paradis, il vit qu'elles étaient fermées. L'attestation de foi (*lā ilāha illā Allāh*) vint, ouvrit les portes, et l'homme put entrer au Paradis.

Un jour à Bagdad l'eau monta au point que la ville allait être totalement submergée. Un homme parmi les véridiques raconta :

« Cette nuit je me vis en rêve debout au bord du Tigre, acclamant : « Point de pouvoir ou de force sauf en Dieu ! (*Lā hawla wa lā quwata illā bi-Allāh*) Bagdad est inondée ! Un très bel homme s'approcha et je sus qu'il était un Ange. Un autre Ange arriva d'une autre direction. L'un dit à l'autre : « Que t'a-t-il été commandé de faire ? Il répondit : Il m'a été commandé de noyer Bagdad, puis il m'en a été prohibé. L'autre demanda : Pourquoi ? Il répondit : Les Anges de la nuit ont rapporté que sept cents filles ont été déflorées hier à Bagdad. Dieu se courrouça et me commanda de noyer la ville sous les eaux. Mais les Anges du jour rapportèrent au petit matin neuf cents appels à la prière (*āqādān*) et d'appels préludant celle-ci (*iqāma*). Dieu pardonna alors les premiers grâce à ces derniers ».

Celui qui vit cela en rêve dit : « Je me réveillai et me rendis au Tigre. Merveille ! Le niveau de l'eau avait baissé ».

Quelqu'un a dit : *lā ilāha illā Allāh Muḥammad rasūlu-Allāh* (Point de divinité sinon Dieu, et Muhammad est Son Messager) est constitué de vingt-quatre lettres, le même nombre que les heures du jour et de la nuit. C'est comme si cela voulait dire : « Chaque péché que j'ai commis durant ces heures, grand ou petit, en secret ou en public, accidentellement ou intentionnellement, en parole ou en action, est absout par ces mots ».

De plus, la phrase *lā ilāha illā Allāh Muḥammad rasūlu-Allāh* comporte sept mots. Le serviteur a sept organes et

l'enfer a sept portes. Chacun des sept mots ferme une des sept portes à un des sept organes.

On dit aussi que la phrase *lā ilāha illā Allāh* est constituée de douze lettres : inévitablement on y voit jointes douze obligations, six extérieures et six intérieures. Les obligations extérieures sont : la pureté rituelle, la prière, l'aumône, le jeûne, le pèlerinage et la guerre sainte. Pour ce qui est des obligations intérieures, ce sont : la confiance en Dieu, la résolution, la patience, le contentement, l'ascèse et le repentir.

Huwa (Lui) contient deux lettres²⁶⁵. Elles représentent les réalités de l'inspiration et de l'expiration, qu'elle soit prononcée ou non. L'inhalation est le *hā-* et l'exhalation est le *waw*, qui est l'expansion. Le *hā-* se rapporte au souffle de vie et le *waw*, à la manifestation du feu des émotions intérieures. En effet, Dieu le très-Haut a fait de l'intérieur le siège des émotions, parmi lesquelles il y a la ferveur amoureuse de Dieu le très-Haut, l'empressement dans la quête, l'enthousiasme pour l'invocation, l'intensité de la méditation et le caractère chaleureux de la nature de l'homme. La contraction et la dilatation de l'état spirituel du serviteur ne disparaîtront pas avant l'heure décrétée pour celui-ci : ainsi Dieu vient entre le *hā'* et le *waw* sous forme de voile, dissimulé des illusions de l'esprit, et par décret de Dieu dans Sa connaissance éternelle et pré-existentielle.

Grâce à Dieu le très-Haut toute chose créée existe en conformité avec son souffle subtil, et toutes sont sous le joug de son pouvoir. S'il n'en était pas ainsi, le châtiment

²⁶⁵ Ces deux lettres étant le *hā'* et le *wāw*.

les aurait anéanties. Dieu épargne à l'homme intérieur d'être intégralement submergé par ses émotions en lui assignant Son Nom intérieur, qui est *Huwa*. Car lorsque le gnostique prononce *Huwa*, ses passions ardentes sont rassemblées puis expulsées dans l'air par un même souffle. Puis le souffle revient, et *Huwa* est chargée de la fraîcheur de l'air, sauf que la fraîcheur est extérieure et la chaleur intérieure, puisqu'il s'agit d'air.

Le secret du *alif* qui s'ajoute à *Huwa*²⁶⁶ est qu'il sous-entend l'intensification de la vie ; l'invocation est alors une combinaison du *Huwa* intérieur et du *alif* extérieur, en conformité avec l'affirmation de l'Unité.

L'invocation de la transcendence est « Gloire à Dieu dans Sa louange » (*subḥāna-Allāh wa bi-hamdihi*). La glorification (*tasbih*), c'est la transcendence (*tanzīh*) et l'expression « Gloire à Lui » (*subḥānahū*) en est un nom verbal à l'accusatif. « Gloire à Dieu » signifie que toute transcendence Lui appartient et qu'Il est libre des imperfections et des attributs des créatures.

Dire « et dans Sa louange » (*wa bi-hamdihi*), c'est à dire « En louange à Toi je te glorifie », signifie : « Par Ta bonté, Tes dons et Ta grâce je glorifie, et non pas par ma puissance ou ma force. Il y a donc là-dedans une expression de gratitude envers Dieu le très-Haut pour cette grâce, une reconnaissance de celle-ci et un engagement envers Dieu le très-Haut. En vérité, toute action appartient à Lui, le très-Haut.

²⁶⁶ Le mot *hawā'* signifie « air ».

CONCLUSION

Inclut ce qui a été mentionné en termes de souvenir en toute situation, en tout moment, le jour et la nuit.

CONGRATULATIONS

to our new wife who has joined our family and to our son and daughter-in-law who have joined us.

Hadīt : Lorsque le Prophète se trouvait impuissant face à quelque chose, il disait : « Ô Dieu, le Vivant, le Subsistant, en Ta grâce je cherche secours ». (Ibn as-Sunnī, 339)

Hadīt : Lorsque quelque chose le préoccupait, il levait la tête au ciel en disant : « Gloire à Dieu, le Suprême ! ». (Ibn as-Sunnī, 340).

Hadīt : Il disait aussi : « Lorsqu'on est accablé par un malheur ou la tristesse, qu'on supplie par ces mots :

Ô mon Dieu ! Je suis Ton serviteur, le fils de Ton serviteur et de Ta servante. Mon sort est entre Tes mains et je suis soumis à Ton décret. Le destin que Tu m'as prescrit est bien juste. Je Te demande par chacun de Tes Noms que Tu T'es donnés, que Tu as révélés dans Ton Livre ou que Tu as enseignés à l'une de Tes créatures ou que Tu t'es réservés dans ta science secrète, de faire du Qur'an le printemps de ma vie, la lumière de ma vue, la cause qui dissipe ma tristesse et qui éloigne mes tourments et mes chagrins ».

Un homme dans l'assemblée dit : « Ô Envoyé de Dieu ! Est bien accablé celui qui oublie ces mots ! Il répondit : Certes ! Pour cette raison, dites-les et enseignez-les, car à celui qui invoque par ces mots, scrutant leur signification, Dieu dissipe ses soucis et ses tourments et transforme sa tristesse en joie ». (Ibn as-Sunnī, 341).

Hadīt : Selon 'Alī – que Dieu l'agrée – : « L'Envoyé de Dieu ﷺ m'enseigna ces mots et me dit qu'en cas de malheur ou d'infortune, je devais me dire : Point de divinité sinon Dieu, le Suprême, le Plus Généreux. Gloire à Lui ; Béni soit Dieu, le Seigneur du Trône Immense.

Grâce lui soit rendue, au Seigneur des mondes ». (Ibn as-Sunnī, 343).

‘Abd-Allāh Ibn Ja’far enseignait ces mots et les récitait au chevet des malades. Il les faisait aussi apprendre à ses filles célibataires.

Hadīt : Il dit : « Les mots des affligés sont : « Ô Dieu, je crois en Ta miséricorde. Ne me livre pas à moi-même, ne serait-ce le temps d’un battement de paupière et arrange mes affaires en ma faveur. Il n’y a point de divinité sinon Toi ». « (Ibn as-Sunnī, 344).

Hadīt : « Je connais une parole par laquelle Dieu délivre du tourment tout homme qui la répète. C’est une parole de mon frère Jonas (عَلِيُّ) : « Il n’y a de dieu que Toi. Gloire à Toi ! J’étais parmi les injustes »²⁶⁷. (Ibn as-Sunnī, 345).

Hadīt : « Quiconque récite le Verset du Trône²⁶⁸ et les derniers versets de la *Sūrat al-Baqara*²⁶⁹ en temps

²⁶⁷ Qur’ān, sūrat n°21, verset 87.

²⁶⁸ Qur’ān, sūrat n°2, verset 255 : « Allāh ! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-Même. Ni somnolence ni sommeil ne le saisissent. A lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre ; Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il connaît leur passé et leur futur. Et, de Sa science, ils n’embrassent que ce qu’Il veut. Son Trône déborde les cieux et la terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le très-Haut, le Très Grand ». Le « Trône » de Dieu représente le terme arabe « Kursiy », signifiant « siège ». Certains commentateurs l’interprètent comme étant la Science divine, puisque Dieu ne ressemble en rien à Ses créatures.

²⁶⁹ Qur’ān, sourate n°2 (la vache).

d'affliction, Dieu lui viendra en aide ». (Ibn as-Sunnī, 346).

Hadīt : « Lorsque tu crains une influence malfaisante ou autre chose, dis :

« Point de divinité sinon Dieu, le Clément, le Généreux. Gloire à Dieu, Seigneur des sept cieux, Seigneur du Trône Immense. Point de divinité sinon Toi. Que Ton protégé soit magnifié et Ta louange exaltée ». (Ibn as-Sunnī, 347).

Hadīt : « 'Abd al-Mālik écrivit à al-Hajjāj Ibn Yūssuf : « Prends grand soin d'Anas Ibn Mālik, le serviteur de l'Envoyé de Dieu ﷺ. Sois présent à ses assemblées, élève-le, récompense-le et honore-le ».

Anas dit : « Je me rendis le même jour chez al-Hajjāj et il me dit : « Ô Abū Ḥamza !²⁷⁰ Je veux te montrer un cheval et tu vas me dire combien il ressemble à ceux de l'Envoyé de Dieu ﷺ !

Il me le montra et je lui dis : La différence est grande ! Ton cheval n'est égal qu'aux l'excréments, à l'urine et au fourrage des chevaux du Prophète !

al-Hajjāj dit alors : Si ce n'était pas pour ce que le commandant des croyants m'a écrit à ton sujet, je t'aurais frappé sur la tête !

Je lui répondis : Tu ne peux pas faire cela.

Il me demanda : Et pourquoi donc ?

²⁷⁰ Se référant à Anas Ibn Mālik.

Je lui dis : Car le Messager de Dieu ﷺ m'a appris une prière qui ne me fait craindre aucun diable, puissance ou prédateur.

al-Hajjāj dit : Ô Abū Ḥamza ! Enseigne la à ton neveu Muḥammad Ibn al-Hajjāj ! »

Je refusai. Il dit alors à son fils : « Va voir ton oncle Anas et demande-lui de t'enseigner cette prière ».

Abān dit : Anas finit par l'enseigner, puisque lorsqu'il était près de la mort, il m'appela et me dit : « Ô Ahmar !²⁷¹ Tu m'as été bien dévoué alors en vertu de mon estime pour toi, je vais t'apprendre la prière que l'Envoyé de Dieu ﷺ m'a enseigné mais ne la répète à personne qui peut ne pas craindre Dieu – Exalté soit-il ! – Il dit :

Dieu est Grand, Dieu est Grand, Dieu est Grand.
 Qu'« au Nom de Dieu » soit dans mon âme et dans ma religion ; qu'« au Nom de Dieu soit dans tout ce que mon Seigneur m'a accordé. « Au Nom de Dieu » est le meilleur des Noms. « Au Nom de Dieu », Nom par lequel aucune chose sur terre et aucun mal céleste ne peut nuire. C'est « Au Nom de Dieu » que je débute et c'est sur Dieu que je dépend. Dieu, Dieu, mon Seigneur, je ne Lui associe absolument aucun partenaire. Ô Dieu, j'implore par Ta bonté et de Ta bonté ce que nul autre que Toi ne donne. Que Tes protégés soient magnifiés et Ta louange exaltée ! Il n'y a d'autre divinité que Toi. Accorde-moi Ta protection de tout mal et contre Satan le maudit. Ô Dieu, par Toi je prends garde du mal en tout ce que Tu as crée et qui est possédé par le mal, et par Toi je m'en avertis. J'offre devant moi ceci : « Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Dis : Il est Allāh, l'Unique. Allāh, le Seul à être

²⁷¹ Abān, le transmetteur de ce *ḥadīt* d'Anas Ibn Mālik est le « Ahmar » à qui Anas Ibn Mālik s'adresse.

imploré pour ce que nous désirons. Il n'a jamais engendré et n'a non plus été engendré. Et nul n'est égal à Lui²⁷² « ; et j'offre la même prière derrière moi, à ma droite, à ma gauche et au-dessus de moi. (Ibn as-Sunnī, 348).

Hadīt : Selon ‘Alī – que Dieu l'agrée – : « Lorsque tu te trouves dans une vallée et que tu crains les prédateurs, dis : « Je prends refuge en Daniel et la tanière contre le mal du lion ». (Ibn as-Sunnī, 349).

Hadīt : Alors que le Prophète ﷺ marchait avec ses Compagnons, la lanière de sa sandale se rompit ; Il dit : (...)certes nous sommes à Allāh, et c'est à Lui que nous retournerons »²⁷³. Ceux qui l'accompagnaient lui demandèrent : « Cela est-il un malheur ?²⁷⁴ Il leur dit : Certes, tout ce qui trouble le croyant est un malheur ». (Ibn as-Sunnī, 355)

Hadīt : « L'on doit Lui demander tout ce dont on a besoin, ne serait-ce la lanière de sa sandale lorsqu'elle se rompt ». (Ibn as-Sunnī, 356).

Hadīt : ‘A’isā – que Dieu l'agrée – a rapporté : « Demande tout à Dieu, ne serait-ce la lanière de sa sandale, car en vérité, si Dieu ne facilite pas l'obtention de quelque chose, alors elle ne sera pas facile à obtenir ». (Ibn as-Sunnī, 357).

²⁷² Qur’ān, sūrat n°112, versets 1-4.

²⁷³ Qur’ān, sūrat n°2, verset 156.

²⁷⁴ Se référant au début du verset 156 qui dit : « (les endurants) qui disent, quand un malheur les atteint... ».

Hadīt : « Dieu n'accorde aucune grâce à un serviteur qui dit : « Gloire à Dieu, Seigneur des mondes », sans que ce qu'il reçoit ne soit meilleur que ce dont il a été privé ». (Ibn as-Sunnī, 358).

Hadīt : az-Aubayr Ibn al-'Awwām – que Dieu l'agrée – a rapporté : « J'ai entendu l'Envoyé de Dieu ﷺ lorsqu'il a récité ce verset : « Dieu atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de justice. Point de divinité à part Lui, le Pissant, le Sage ! »²⁷⁵, dire : « Et je l'atteste à mon tour à mon Seigneur ! ». (Ibn as-Sunnī, 437).

Hadīt : Dieu n'accorde pas la grâce de la famille, de la propriété ou des enfants à un serviteur qui récita : « Au bon gré de Dieu ; il n'y a de puissance que par Dieu » pour qu'il voie ensuite leur avenir du mal avant sa mort ». (Ibn as-Sunnī, 359).

Section –

Hadīt : Aucun serviteur ne commet un péché, puis effectue l'ablution et prie deux *ruku'* se repentant à Dieu en récitant ce verset : « Quiconque agit mal ou fait du tort à lui-même, puis aussitôt implore d'Allāh le pardon, trouvera Allāh Pardonneur et Miséricordieux »²⁷⁶, sans que Dieu le pardonne. (Ibn as-Sunnī, 361).

²⁷⁵ Qur'ān, sūrat n°3, verset 18.

²⁷⁶ Qur'ān, sūrat n°4, verset 110 ; Le reste du verset dit : « ... puis aussitôt implore d'Allāh le pardon, trouvera Allāh Pardonneur et Miséricordieux ».

Hadīt : « Quiconque demande le pardon de Dieu fréquemment, Dieu fera de chaque soin en Sa faveur une joie et fournira l'issue à chaque difficulté, et Il s'occupera de lui d'une façon telle qu'il ne pourra en rendre compte ». (Ibn as-Sunnī, 366).

Hadīt : N'est pas « transgresseur constant » celui qui implore à Dieu le pardon, même s'il rechute soixante-dix fois par jour ». (Ibn as-Sunnī, 363).

Hadīt : « Certes, je demande le pardon de Dieu et me repens à Lui cent fois chaque jour ». (Ibn as-Sunnī, 367).

Hadīt : « Celui qui demande à Dieu de le pardonner cent fois par jour n'est pas inscrit parmi les oublieux ». (Ibn as-Sunnī, 368).

Hadīt : « Notre Seigneur – que Sa grandeur soit exaltée ! – dit à propos du dernier tiers de la nuit : « Celui qui M'appelle, je lui réponds ; celui qui demande Mon pardon, je lui pardonnerai jusqu'à l'apparition du jour ». (Ibn as-Sunnī, 371)

Hadīt : « Ô Envoyé de Dieu ! Comment implorer le pardon de Dieu ? Il répondit : Dis : Ô Dieu, pardonne-nous, aie pitié de nous et restitue-nous à Ta grâce. Tu es certes le Très Pardonnant, le Miséricordieux ». (Ibn as-Sunnī, 373).

Sur la demande de pardon le jour du vendredi

Hadīt : « Il y a le vendredi un laps de temps durant lequel, si un serviteur demande le pardon de Dieu, il sera pardonné. (Ibn as-Sunnī, 375).

Lorsque le Prophète ﷺ entrait à la mosquée le vendredi, il empoignait les deux poteaux de l'entrée et disait : « Ô Dieu ! Fais de moi celui qui se tourne vers Toi le plus souvent, celui qui est le plus proche de Toi et le préféré d'entre ceux qui T'implorent et Te désirent ». (Ibn as-Sunnī, 376).

Hadīt : « Celui qui récite « Dis : Il est Allāh, l'Unique... » et dit : « Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante... », et : « Dis : je cherche protection auprès du Seigneur des hommes... »²⁷⁷, sept fois après la prière du vendredi, Dieu le protègera de l'affliction par ces versets jusqu'au vendredi suivant ». (Ibn as-Sunnī, 377).

Hadīt : 'Amr Ibn al-Malāḥ dit :

Il m'a été rapporté que quiconque jeûne le mercredi, le jeudi et le vendredi et accomplit ensuite la prière du vendredi avec les musulmans, puis reste assis à saluer les autres comme le fait l'imām²⁷⁸, puis récite la sourate d'ouverture du Qur'an et « Dis : Il est Allāh, l'Unique... »²⁷⁹ dix fois, puis lève les mains vers Dieu en

²⁷⁷ Qur'an, sūrat n°112, versets 113-114.

²⁷⁸ L'auteur fait référence aux salutations entre les fidèles qui font suite à la prière, comme le fait l'imām.

²⁷⁹ Qur'an, sūrat n°112.

disant : « Ô Dieu, je T'implore par Ton Nom, le Plus Elevé (*al-A'lā*), le Plus Elevé, le Plus Elevé ; le Plus Puissant (*al-A'azz*), le Plus Puissant, le Plus Puissant ; le Plus Noble (*al-Akram*), le Plus Noble, le Plus Noble. Il n'y a point de divinité sinon Dieu, le Plus Majestueux (*al-Ajall*), le Plus Majestueux, le Suprême (*al-'Azim*), le Plus Suprême (*al-A'zam*) », puis demande une faveur à Dieu, Il la lui accordera certainement à un moment donné, mais vous êtes tous pressés. (Ibn as-Sunnī, 378)

Hadīt : « Celui qui dit : « Gloire et louange à Dieu le Suprême » cent fois à la fin de la prière du vendredi, Dieu lui pardonnera cent mille péchés et vingt-quatre mille péchés commis par ses parents ». (Ibn as-Sunnī, 379).

Hadīt : « Demandez souvent la bénédiction de Dieu sur moi ». (Ibn as-Sunnī, 381).

Hadīt : « Celui qui ne demande pas la bénédiction sur moi lorsque je suis mentionné est rendu misérable ». (Ibn as-Sunnī, 383).

Chapitre 10. – Formules incantatoires

‘Alqama Ibn ‘Abd-Allāh – que Dieu l’agrée – dit : « Une incantation contre les serpents fut rapportée au Prophète ﷺ, alors celui-ci dit : « Récite-la-moi ». Je la lui récitai : « Au Nom de Dieu, la blessure ouverte par une épée sur la tête (*šajja qaraniyya*) est la vague salée d’une mer (*malḥat bah̄r*), un don généreux (*qaft*) ». Le Prophète ﷺ dit : « C’est l’engagement qui prit et respecta Salomon, fils de David – la paix sur eux – et dans lequel je ne vois aucun mal ».

Un ami de ‘Alqama fut mordu par un serpent, alors ‘Alqama récita sur lui cette formule et ce fut comme s’il avait été libéré de ses chaînes. (Ibn as-Sunnī, 578).

Dans une autre version, ‘Amr dit : « Il nous est parvenu que l’Envoyé de Dieu nous a interdit de cracher durant l’incantation ». (Ibn as-Sunnī, 580).

Hadīt : Ce qui suit fut rapporté par ‘Utmān Ibn Abī al-As : « Je me rendis auprès de l’Envoyé de Dieu ﷺ et lui dis : « Ô Envoyé de Dieu ! Je me souvenais de certaines personnes, mais quelque chose s’est produit et j’en ai oublié quelques-unes ». Il mit sa main sur ma poitrine et dit : « Ô Dieu ! Chasse le diable en lui ». Et Dieu me permit de ne plus oublier ». (Ibn as-Sunnī, 583).

Uṭmān dit : « Une autre fois, je me rendis auprès de l'Envoyé de Dieu ﷺ alors que la douleur me tenaillait. Il me dit : « Place ta main sur ta douleur et dis : « Je prends refuge dans la force et la puissance de Dieu, contre le mal que je trouve », sept fois ». Puis Dieu m'enleva la douleur ». (Ibn as-Sunnī, 583).

Hadīt : Uṭmān Ibn Abī al-'As dit : « Ô Envoyé de Dieu ! Le diable s'interpose entre moi, mes prières et ma récitation Qur'ānique, me les rendant obscurs ». Le Messager de Dieu ﷺ dit : « Voilà un diable qui se nomme Hinzab. Lorsque tu le perçois, prends refuge en Dieu et crache trois fois sur ta gauche ». Je fis donc cela, et Dieu me le chassa ». Transmis par Muslim. (39 : 25, 2203).

Abū Rašid dit : Je dis à Ibn 'Abbās : « Je ne ressens en moi absolument rien qui me procure un doute ». Il dit : « Si tu en ressens, alors tu pourras te dire : « Il est le Premier et le Dernier, l'Extérieur et l'Intérieur et Il est Connaissant sur toute chose »²⁸⁰.

Section – Sur l'invocation le matin et le soir

Dieu le très-Haut a dit : « Ô vous qui croyez ! Evoquez Allāh d'une façon abondante, et glorifiez-le à la pointe et au déclin du jour »²⁸¹. Il dit : « (...) célèbre la gloire et la louange de ton Seigneur, soir et matin »²⁸². Il dit : aussi :

²⁸⁰ Qur'ān, sūrat n°57, verset 3.

²⁸¹ Qur'ān, sūrat n°33, versets 41-42.

²⁸² Qur'ān, sūrat n°40, verset 55.

« (...) célèbre Sa louange avant le lever du soleil, avant son coucher et pendant la nuit (...) »²⁸³.

Hadīt : Talq Ibn Hābib rapporta ce qui suit :

Un homme vint à Abū-d-Dardā- et lui dit : « Ô Abū-d-Dardā- ! Ta maison a brûlé ! Il répondit : Dieu ne ferait pas cela grâce aux mots que j'ai entendus de l'Envoyé de Dieu ﷺ. Celui qui les prononce en début de journée ne verra aucun désastre lui arriver jusqu'au soir et celui qui les prononce en fin de journée ne verra aucun désastre l'affliger jusqu'au matin :

Ô Dieu, Tu es mon Seigneur. Il n'y a pas de divinité sinon Toi. De Toi je dépend, Seigneur du Trône Immense. Ce que Dieu veut, sera et ce qu'Il ne veut pas, ne sera pas. Il n'y a de force ou de puissance que par Dieu, l'Elevé, le Suprême. Je sais que Dieu a le pouvoir sur toute chose et que Sa connaissance embrasse tout. Ô Dieu, en Toi je prends refuge contre le mal dans chaque bête dont la mèche du front est entre Tes mains. Certes mon Seigneur suit le droit chemin. (al-Buhārī 80 : 1, 5965).

Hadīt : « Celui qui dit : « Gloire et louange à Dieu » cent fois le matin et le soir ne verra arriver au Jour du Jugement personne ne détenant plus que lui, sauf si elle a répété la même chose que lui, plus souvent ». (Rapporté par Muslim, 48 : 10, 2692)

Hadīt : Muslim rapporta aussi que lorsque tombait le soir, le Prophète de Dieu ﷺ disait :

²⁸³ Qur'ān, sūrat n°20, verset 130.

Nous sommes entrés dans la nuit et la souveraineté appartient à Dieu. A Lui la louange. Il n'y a de Dieu que Dieu, l'Unique, sans associé. A Lui la Souveraineté et à Lui la louange, et Il est Puissant sur toute chose. Seigneur ! Je te demande le bien de cette nuit et des nuits suivantes, et je cherche refuge auprès de Toi contre la paresse et la sénilité. Seigneur ! Je cherche refuge auprès de Toi contre le châtiment de l'enfer et le châtiment de la tombe.

Au matin, il récitait aussi cette formule : « Le jour se lève sur nous et voici un nouveau jour où la souveraineté appartient à Dieu... » (Muslim, 48 : 18, 2723).

Hadīt : « Maître du pardon, Ô Dieu, Tu es mon Seigneur. Il n'y a de dieu que Toi. Tu m'as créée et je suis Ton serviteur. Je suis dans Ton engagement et Ta promesse dans la limite de mes pouvoirs. Je cherche refuge auprès de Toi du tort que j'ai commis. Je reconnais Ta bonté envers moi et j'admets mes péchés, alors pardonne-moi car en vérité nul ne peut pardonner les péchés sinon Toi.

Celui qui prononce ces mots le soir et meurt pendant cette même nuit entrera au Paradis ; celui qui dit ces mots le matin et meurt le même jour entrera au Paradis ». (Rapporté par al-Buhārī, 80 ; 15, 5942).

Hadīt : « Rien ne peut nuire au serviteur qui répète trois fois : « Au Nom de Dieu, Celui que rien sur terre ou dans les cieux ne peut atteindre ; il est l'Entendant, le Tout Connaissant ». at-Tirmidī a vérifié ce *hadīt* et l'a certifié « bon ». (at-Tirmidī 45 : 13, 3448).

Hadīt : Celui qui dit le matin ou le soir : « Ô Dieu, je me suis éveillé. Je témoigne de Toi, des porteurs du Trône, des Anges ainsi que de toutes les créatures dont tu es le Dieu ; et je témoigne qu'il n'y a point de divinité sinon

Dieu et que Muḥammad est Ton serviteur et Ton Messager », Dieu retire un quart de lui du Feu. Celui qui le dit deux fois, Dieu retire une moitié de lui du Feu. Celui qui le dit trois fois, Dieu retire trois quarts de lui du Feu. Et s'il le répète quatre fois, Dieu le retire entier du Feu ». at-Tirmidī a dit que ce *hadīt* est rare mais « bon ». (at-Tirmidī 45 : 81, 3567).

Hadīt : « Pour celui qui dit : « Il n'y a pas de divinité sinon Dieu, sans associé. A Lui appartient le Royaume, à Lui appartient la louange, et il est Puissant sur toute chose » cent fois en une journée, la valeur de ces mots équivaut à (l'affranchissement de) dix esclaves, cent bonnes actions lui sont enregistrées et cent mauvaises actions lui sont effacées. Ces mots lui sont un refuge contre le diable jusqu'au soir et nul ne détient mieux que lui, sauf celui qui les a plus répétés ». Ce *hadīt* est agréé par les autorités. (al-Buhārī 80 : 65, 6019).

Hadīt : « Celui qui dit : “Gloire et louange à Dieu” cent fois en une journée, ses péchés lui seront diminués, furent-ils autant que l'écume de la mer ». Ce *hadīt* est agréé par les autorités. (al-Buhārī 80 : 65, 6019).

Hadīt : Les plus appréciables des paroles adressées à Dieu le très-Haut sont au nombre de quatre, n'importe desquelles te protégeront du mal : « Gloire à Dieu », « Louange à Dieu », « Point de divinité sinon Dieu » et « Dieu est Plus Grand ». (Rapporté par Muslim, 38 : 2, 2137).

Hadīt : « Dis : Il est Allāh, l'Unique... » et les deux sourates finales sur le refuge en Dieu²⁸⁴ trois fois tôt le matin et le soir, et cela te suffira pour toute chose ». Abū Dāwud, at-Tirmidī et an-Nisā'ī ont rapporté ce *hadīt* et Abū Dāwud, après vérification, l'a certifié « bon ». (at-Tirmidī 45 : 21, 3462).

Hadīt : « Lorsque le Prophète ﷺ voulait dormir, il disait : « En Ton Nom, Ô Dieu, je meurs et je vis ». Lorsqu'il se réveillait, il disait : « Louange à Dieu qui m'a rendu la vie après m'avoir fait mourir. Vers Lui se fera la Résurrection ». « Ce *hadīt* est agréé par les autorités. (Buhārī 80 : 7, 5933).

Hadīt : « Chaque soir, lorsque le Prophète ﷺ se couchait, il joignait ses mains, soufflait légèrement dessus en récitant les trois dernières sourates du Qur'ān²⁸⁵, puis il les passait là où il pouvait sur son corps en commençant par la tête, le visage et le devant de son corps. Il faisait cela trois fois ». Ce *hadīt* est agréé par les autorités. (at-Tirmidī 45 : 21, 3462).

Dans un *hadīt* d'Abū Hurayra : « Lorsque vous allez au lit, récitez le verset du Trône : « Allāh ! Point de divinité sinon Lui, le Vivant, le Subsistant »²⁸⁶ jusqu'à la fin, car un Ange gardien de Dieu ne te quittera jamais, ni le diable ne t'approchera-t-il.

²⁸⁴ Qur'ān, sūrat n°112, versets 113 et 114.

²⁸⁵ Qur'ān, sūrat n°112, versets 113 et 114.

²⁸⁶ Qur'ān, sūrat n°2, verset 255. Pour le verset complet, voir note 7 de la conclusion.

Le Prophète ﷺ dit : « Le diable croit en toi lorsque tu mens ». (Rapporté par al-Buhārī, 59 : 10, 3063).

Hadīt : Celui qui récite dans la nuit les deux derniers versets de la sourate *al-Baqara*²⁸⁷, est satisfait grâce à eux ». Ce *hadīt* est agréé par les autorités. (Muslim, 6 : 43, 256).

Hadīt : Lorsque l'un de vous se met dans son lit, qu'il le secoue trois fois par le bout de son vêtement et ensuite qu'il dise : « Ô Dieu ! Par Ton Nom je meurs et je vis. Par Ton Nom, mon Seigneur, je m'allonge et par Toi je me lève. Si Tu retiens mon âme, fais-lui miséricorde et si Tu la renvois, préserve-la comme tu préserves Tes serviteurs fidèles ». Ce *hadīt* fait l'unanimité parmi les autorités. (Ibn as-Sunnī, 770).

Hadīt : Selon 'Alī – que Dieu l'agrée –, Fātimah est venue voir le Prophète ﷺ pour lui demander une servante. Il lui a dit : « Veux-tu que je t'indique ce qui est meilleur pour toi ? Au moment de dormir, dis « *subḥāna-Allāh* (Gloire à Dieu) » trente-trois fois, « *al-hamdu li-Allāh* (Louange à Dieu) » trente-trois fois et « *Allāhu akbar* (Dieu est Plus Grand) trente-quatre fois. Cela est meilleur pour vous²⁸⁸ qu'une servante »²⁸⁹.

'Alī dit : « Je n'ai eu de cesse de réciter ces mots depuis que je les ai entendus de l'Envoyé de Dieu ﷺ » On lui

²⁸⁷ Qur'ān, sūrat n°2, verset 285-286.

²⁸⁸ C'est à dire 'Alī et sa femme Fātimah.

²⁸⁹ Le nombre trente-quatre est étonnant et peut sembler incongru. C'est cependant ce qui se trouve dans le texte original, et nous l'avons conservé.

demandea : « Même pas la nuit de la bataille de Siffin ? Il répondit : Même pas à la bataille de Siffin » Ce *hadīt* est agréé par les autorités. (Ibn as-Sunnī, 744).

On a dit : « Celui qui se souvient de Dieu par ces mots ne sentira pas l'épuisement, quelle que soit son activité ou son occupation ».

Hadīt : Lorsque le Prophète ﷺ voulait dormir, il plaçait sa main droite sous sa joue et répétait trois fois : « Ô Dieu, protège-moi de Ton châtiment le jour où Tu ressusciteras Tes serviteurs ». Abū Dāwud et at-Tirmidī ont rapporté ce *hadīt* ; ce dernier l'a vérifié et certifié « bon ». (at-Tirmidī 45 : 18, 3458).

Hadīt : Celui qui dit en se mettant au lit : « Je demande pardon à Dieu le Suprême, Celui dont il n'y a nulle divinité sinon Lui, le Vivant, le Subsistant par lui-même, et à Lui je me repens », trois fois, ses péchés lui sont pardonnés même s'ils sont nombreux comme l'écume de la mer, les sables mouvants et les jours de ce monde ». at-Tirmidī a dit que ce *hadīt* est « bon » mais rare. (at-Tirmidī 45 : 17, 3457).

Hadīt : al-Barā' Ibn 'Azib dit : « L'Envoyé de Dieu ﷺ me dit : « En allant te coucher, effectue l'ablution rituelle comme pour la prière, puis allonge-toi sur ton côté droit, et dis : « Ô Dieu ! Je remets mon âme à Toi, je tourne ma face vers Toi, je confie mon affaire à Toi et je place mon dos à l'abri, vers Toi, par crainte et espoir en Toi. Il n'y a de refuge et d'abri de Toi qu'en Toi. Je crois en Tes livres que Tu as fait descendre, en Ton Prophète que Tu as envoyé ». Si tu meurs dans ton sommeil, ce sera alors en conformité à ta nature primordiale ; fais donc de ces mots tes dernières paroles ». (al-Buhārī, 80 : 5, 5930).

Hadīt : Ibn as-Sunnī rapporta ceci :

« Ô Dieu, Tu es mon Seigneur. Il n'y a de dieu que Toi. C'est Toi qui m'as crée et je suis ton serviteur. Je suis engagé à Toi et par Ta promesse, aussi loin que mes pouvoirs me le permettent. Je prends refuge en Toi du mal que j'ai commis. Je reconnais Ta générosité et admets mes péchés, alors pardonne-moi, car en vérité nul sauf Toi ne pardonne les péchés.

S'il devait mourir le jour même, il mourrait martyr et s'il devait mourir à la nuit, il mourrait martyr ». (Ibn as-Sunnī, 43).

Hadīt : A ton réveil, dis :

Gloire et louange à Dieu ; il n'y a de force que par Dieu. Tout ce qu'Il veut, sera et tout ce qu'Il ne veut pas, ne sera pas. Je sais que Dieu est Puissant sur tout et que Sa connaissance embrasse toute chose.

Celui qui dit ces mots le matin est protégé jusqu'au soir, et celui qui les dit le soir est protégé jusqu'au matin ». (Rapporté par Ibn as-Sunnī, 46).

Celui-ci rapporta aussi ce qui suit : « Celui qui, au matin, dit : « Je cherche refuge en Dieu le Tout Entendant, le Tout Connaissant, contre Satan le maudit », est protégé de ce dernier jusqu'au soir ». (Ibn as-Sunnī, 48).

Il rapporta aussi de Ibn 'Abbās – que Dieu les agrée²⁹⁰ – qu'un homme vint se plaindre d'afflictions à l'Envoyé de Dieu ﷺ. Celui-ci lui dit : « Lorsque tu te lèves, dis : « Au Nom de Dieu, pour moi-même, ma famille et mes biens ». Sinon, rien ne te laissera jamais tranquille ».

²⁹⁰ C'est à dire 'Abbās et son fils.

L'homme se mit alors à dire ces mots et l'affliction le quitta. (Ibn as-Sunnī, 50).

Ibn as-Sunnī rapporta aussi ce qui suit : « Celui qui dit ces mots au réveil : « Ô Dieu, je me lève par Ta grâce, bénii, en bonne santé et protégé. Accorde-moi Ta miséricorde, Ta vigueur et Ta protection dans ce monde et dans l'autre », trois fois à la pointe de l'aube et au crépuscule, recevra certes la bénédiction de Dieu ». (Ibn as-Sunnī, 54).

Hadīt : En référence à la parole de Dieu –Exalté soit-il ! : « (...) Abraham (...) a tenu parfaitement sa promesse »²⁹¹, 'Alī – que Dieu l'agrée – rapporta ceci : « Le Prophète ﷺ disait à l'aube et au crépuscule :

Gloire à Dieu à la tombée de la nuit et à la pointe du jour. A Lui appartient la louange dans les cieux et sur la terre ! Du mort, Il fait sortir le vivant, et du vivant, Il fait sortir le mort. Et il redonne vie à la terre après sa mort. Et c'est ainsi que l'on vous fera sortir »²⁹². (Ibn as-Sunnī, 77).

Hadīt : Le Prophète ﷺ dit : « Celui qui dit au matin : « Gloire à Dieu à la tombée de la nuit et à la pointe du jour, à Lui appartient la louange dans les cieux et sur la terre »²⁹³, (le verset entier) compensera ce qui lui aura échappé durant la journée. Pour celui qui récite ces mots lorsque arrive le soir, ils compenseront ce qui lui aura échappé pendant la nuit ». (Ibn as-Sunnī, 78).

²⁹¹ Qur'ān, sūrat n°53, verset 37.

²⁹² Qur'ān, sūrat n°30, versets 17-19.

²⁹³ Qur'ān, sūrat n°30, verset 17-18.

Hadīt : « Quiconque répète trois fois à l'aube : « Je cherche refuge contre Satan le maudit » et récite trois versets de la fin de la sourate *al-Hasr*²⁹⁴, soixante-dix mille Anges sont assignés pour prier en sa faveur jusqu'au soir. S'il était à mourir ce jour-là, il mourrait martyr ; et même s'il dit ces versets au début du soir il est de ce rang ». (Ibn as-Sunnī, 79).

Hadīt : « Celui qui, le vendredi matin avant la prière du midi, dit : « J'implore le pardon de Dieu, le Suprême dont il n'y a nulle divinité sinon Lui, le Vivant, le Subsistant, et à Lui je me repens », trois fois, alors ses péchés lui sont pardonnés, fussent-ils pareils à l'écume de la mer ». (Ibn as-Sunnī, 82).

Hadīt : Dans son *al-Mu'jam al-kabīr*, at-Tabarānī relata qu'Abū ad-Dardā' dit : « L'Envoyé de Dieu dit : « Celui qui demande la bénédiction de Dieu sur moi dix fois à l'aube et le soir obtient mon intercession au Jour du Jugement »²⁹⁵.

Hadīt : Dans la collection des quarante *hadīt*-s de Muḥammad Ibn Mūsā Ibn Nu'mān, celui-ci dit : « Abū Hurayra a rapporté que l'Envoyé de Dieu ﷺ dit : « La prière sur moi est une lumière sur la voie. A celui qui demande la bénédiction sur moi quatre-vingt fois le vendre-

²⁹⁴ Qur'ān, sūrat n°59. On peut supposer qu'il s'agit des trois derniers versets de cette sourate, puisque les trois sont des « glorifications » des Attributs divins.

²⁹⁵ Un des noms du Prophète ﷺ est *Sāhib aṣ-ṣafā*, « celui qui intercède ».

di, lui sont pardonnés les péchés de quatre-vingts années »²⁹⁶.

Hadīt : Muḥammad Ibn Mūsā Ibn Nu'mān dit : « Anas Ibn Mālik a rapporté que l'Envoyé de Dieu ﷺ dit :

Celui qui demande la bénédiction de Dieu sur moi mille fois chaque vendredi ne mourra pas avant d'entrevoir sa place au Paradis, et celui qui demande la bénédiction de Dieu sur moi une fois, et ceci lui est accepté, Dieu efface les péchés de quatre-vingts années »²⁹⁷.

Hadīt : « Nul homme ne quitte sa maison pour aller prier en disant : « Ô Dieu, je te le demande en vertu du droit de ceux qui le peuvent et en vertu de ce chemin que j'entreprends, je m'avance non pas par insolence, arrogance, hypocrisie ou désir de reconnaissance. Je m'avance par crainte de Ton courroux et par désir de Te satisfaire. Je te demande de me délivrer du Feu et de pardonner mes péchés, car nul ne peut pardonner les péchés si ce n'est Toi », sans que Dieu ne lui assigne sept cent mille Anges qui demandent son pardon et que Dieu – Exalté soit-il ! – ne rapproche de lui Sa Face jusqu'à la fin de sa prière. (Ibn as-Sunnī, 84).

Hadīt : « Lorsque l'un de vous entre à la mosquée ou bien s'y rend, qu'il demande la bénédiction de Dieu sur le Prophète ﷺ en ajoutant : « Ô Dieu, ouvre-moi la porte de Ta grâce » ; et lorsqu'il part, qu'il demande la bénédic-

²⁹⁶ Il s'agit de demander la bénédiction sur l'Esprit du Prophète ﷺ car il est aussi appelé *Rūh al-qudus*, « l'Esprit Saint ».

²⁹⁷ Le Prophète ﷺ s'appelle aussi *Miftāh ar-rahma*, « la clé de la miséricorde », c'est à dire, de la miséricorde de Dieu.

tion de Dieu sur le Prophète ﷺ en ajoutant : ‘Ô Dieu, protège-moi de Satan le maudit » (Ibn as-Sunnī, 85).

Ibn Mukarram dit dans sa version du *hadīt* : « Ô Dieu, protège-moi ». (Ibn as-Sunnī, 85).

Hadīt : « Il n'est pas interdit de supplier (Dieu) entre l'appel à la prière et la formule précédant celle-ci (*iqāma*), alors suppliez donc ! » (Ibn as-Sunnī, 100).

Hadīt : « Il ﷺ accomplit deux courts cycles de prière²⁹⁸ et j'entendis²⁹⁹ qu'il disait, toujours assis, : « Ô Dieu, Seigneur de Gabriel et d'Isrāfil et de Michael et de Muhammad ﷺ, je prends refuge en Toi contre le Feu ». (Ibn as-Sunnī, 101).

Hadīt : Lorsque le Prophète ﷺ accomplissait la prière du matin, il disait : « Ô Dieu, je te demande une connaissance utile, une œuvre agréée et une ample suffisance (*rizq*) ». (Ibn as-Sunnī, 108).

Hadīt : L'Envoyé de Dieu ﷺ ne dirigeait aucune prière obligatoire sans tourner son visage vers nous en disant : « Ô Dieu, je me réfugie en Toi contre toute action de déshonneur, et je me réfugie en Toi contre tout compagnon qui causerait ma déchéance, et je me réfugie en Toi contre tout espoir qui me distrairait, et je me réfugie en Toi contre la pauvreté qui me ferait oublier, et je me réfugi-

²⁹⁸ Une *rak'a* est un cycle ou unité de prière incluant la station debout, incliné et prosterné.

²⁹⁹ Celui qui parle est le père de Mubaṣir Ibn 'Alī al-Malīḥ, un transmetteur de *hadīt*-s.

gie en Toi contre toute richesse qui me rendrait intempé-
rant ». (Ibn as-Sunnī, 118).

Hadīt : « Celui qui récite la sourate liminaire du Qur'ān, le verset du Trône³⁰⁰ et ces deux versets d'*'Imrān* : « Allāh atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui ... »³⁰¹ et « Dis : Ô Allāh, Maître de l'autorité absolue... »³⁰² jusqu'à « ...Et tu accordes attribution à qui Tu veux, sans comp-
ter »³⁰³, alors ces versets lui deviennent un moyen d'attachement ; aucun voile ne vient le séparer de Dieu – Exalté soit-Il !

Les versets s'exclamèrent : « Allons-nous descendre sur Ta terre pour être envoyés à quiconque te désobéit ?

Dieu –Exalté soit-Il ! –répondit :

En vérité J'ai juré que si l'un parmi mes serviteurs vous récitez à la fin de chaque prière, je ferai du Paradis une demeure conforme à ses actions, ou Je le ferai entrer dans le jardin, ou je le regarderai de Mon Oeil caché soixante-dix fois par jour, ou alors Je le protégerai et le délivrerai de tout ennui ». (Ibn as-Sunnī, 123)

³⁰⁰ Qur'ān, sūrat n°2, verset 255.

³⁰¹ Qur'ān, sūrat n°3, verset 18.

³⁰² Qur'ān, sūrat n°3, verset 26. Le verset complet dit : « ...Tu donnes l'autorité à qui Tu veux, et Tu arraches l'autorité à qui Tu veux ; et Tu donnes la puissance à qui Tu veux, et Tu humilie qui Tu veux. Le bien est dans Ta main et Tu es Omnipotent ».

³⁰³ Qur'ān, sūrat n°3, verset 27. Le début du verset dit : « Tu fais pénétrer la nuit dans le jour, et Tu fais pénétrer le jour dans la nuit, et Tu fais sortir le vivant du mort, et Tu fais sortir le mort du vivant... ».

Hadīt : « Celui qui, le vendredi matin avant la prière du midi, dit : « J’implore le pardon de Dieu, le Suprême dont il n’y a nulle divinité sinon Lui, le Vivant, le Subsistant, et à Lui je me repens », trois fois, alors ses péchés lui sont pardonnés, fussent-ils pareils à l’écume de la mer ». (Ibn as-Sunnī, 124).

Hadīt : Celui qui dit : « Gloire et louange à Dieu, le Suprême. Il n’y a de force ou de puissance que par Dieu, l’Exalté, le Suprême », trois fois à la fin de chaque prière, se lève pardonné. (Ibn as-Sunnī, 127).

Hadīt : Après la prière du matin, dites trois fois : « Gloire et louange à Dieu, le Suprême. Il n’y a de force ou de puissance que par Dieu ». Dieu te protègera alors de quatre afflictions : la lèpre, les jinns, la cécité et la paralysie partielle. Voilà pour ce monde. En vue de l’au-delà, dites : « Ô Dieu, guide-moi Toi-même et accorde-moi Ta générosité ; déploie sur moi la grâce et fais descendre sur moi Ta miséricorde ». (Ibn as-Sunnī, 131).

Puis l’Envoyé de Dieu dit : « S’il s’en acquitte avec régularité jusqu’au Jour du jugement, sans jamais flétrir, alors assurément ces paroles ouvriront pour lui quatre portes du Paradis ; il pourra entrer par celle qu’il voudra. (Ibn as-Sunnī, 131).

Dans une autre version, il dit : « ... sans jamais les abandonner par aversion ou par oubli, il ne s’approchera d’aucune porte du Paradis sans la trouver ouverte ». (Ibn as-Sunnī, 132).

Hadīt : « Après la prière du matin, répétez sept fois avant d’adresser la parole à qui que ce soit : “Ô Dieu, protège-moi du Feu”, car en vérité, si vous mourez ce même

jour, Dieu assure votre protection contre le Feu ». (Ibn as-Sunnī, 138).

Hadīt : « Celui qui répète après la prière de midi : « Point de divinité sinon Dieu, sans associé ; à Lui appartient le Royaume, à Lui appartient la louange, Il est Puissant sur toute chose », dix fois avant de s'adresser aux autres, Dieu lui enregistre par ces mots dix bonnes actions et lui efface par ces mots dix mauvaises ; ils sont pour lui comme dix vents doux, ils sont ses gardiens contre le diable et sa protection contre l'adversité ; il ne sera affligé par aucun péché sauf par celui de polythéisme (*sirk*). Et celui qui répète ces mots à la suite de la prière de l'après-midi, se voit accorder pour la nuit la même protection ». (Ibn as-Sunnī, 139).

Hadīt : « Celui qui s'acquitte de la prière du matin, puis récite : « Dis : Il est Allāh, l'Unique »³⁰⁴ cent fois avant de parler, à chaque fois qu'il dit ces mots, les péchés d'une année lui sont pardonnés » (Ibn as-Sunnī, 142).

Hadīt : « Celui qui prie à l'aube, puis s'assoit et invoque Dieu – Exalté soit-Il ! – jusqu'au lever du soleil, le Paradis est décrété pour lui ». (Ibn as-Sunnī, 143).

Hadīt : « Celui qui prie à l'aube ou en début de matinée, puis reste assis sans jacasser sur les choses de ce monde, mais se souvenant de Dieu – Exalté soit-Il ! – jusqu'au moment où il pourra faire quatre *ruku'*³⁰⁵, est lavé de

³⁰⁴ Qur'ān, sūrat n°112, versets 1-4.

³⁰⁵ Il s'agit de la prière surérogatoire de *dūha*.

ses péchés comme le jour où sa mère le mit au monde ». (Ibn as-Sunnī, 144).

Hadīt : « Celui qui dit en entrant au marché : « Il n'y a de dieu que Dieu, l'Unique sans associé. A Lui appartiennent la souveraineté et la louange. Il donne la vie et la mort. Il est le Vivant qui ne meurt pas. Le bien est dans Sa Main et Il est Puissant sur toute chose », Dieu inscrit dans le compte de cet homme mille bonnes actions, efface pour lui mille mauvaises actions et l'élève de mille degrés ». (Ibn as-Sunnī, 181).

Dans une autre version, on voit rajouté à l'invocation : « ... Dieu est Plus Grand, Gloire à Dieu, Louange à Dieu, Il n'y a de force ou de puissance que par Dieu » (Ibn as-Sunnī, 182).

Si tu te demandes : « Pour quelle raison la récompense de telles invocations est-elle si grande, étant donné qu'elle est si courte et facile pour la langue ? », je réponds : « C'est grâce à leur répétition fréquente car en vérité, toutes renvoient à la foi de chacun, qui est la plus noble des choses. Mais Dieu est Plus Savant ».

Hadīt : « Celui qui est le premier à accueillir par la salutation de paix a le plus de valeur aux yeux de Dieu – Exalté soit-Il ! – et de Son Envoyé ﷺ. (Ibn as-Sunnī, 211).

Hadīt : « Celui qui salue une assemblée (*qawm*) les fait exceller de dix bonnes actions ». (Ibn as-Sunnī, 212).

Hadīt : « Celui qui dit : « Que la paix soit sur toi ! (*as-salāmu 'alaykum*) » se voit accordé l'équivalent de dix bonnes actions. Celui qui dit : « Que la paix et la grâce de

Dieu soient sur toi ! (*as-salāmu 'alaykum wa rahmatu Allāh*) » se voit accordé l'équivalent de vingt bonnes actions. Et celui qui dit : « Que la paix, la grâce et la bénédiction de Dieu soient sur toi ! (*as-salāmu 'alaykum wa rahmatu Allāhi wa barakātuhu*) » se voit accordé l'équivalent de trente bonnes actions ». (Ibn as-Sunnī, 23).

Hadīt : « Lorsque quelque chose l'effrayait, il ﷺ disait : « Il est mon Seigneur, sans associé ». (Ibn as-Sunnī, 337).

Hadīt : « Ô 'Alī ! Ne t'apprendrais-je pas une formule à réciter en temps de difficulté ? »

Je répondis : « Que Dieu me soit ton garant ! Combien de bonnes choses m'as-tu apprises ! »

Il dit : « Lorsque tu as des ennuis, dis : « Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Il n'y a de force ou de pouvoir que par Dieu, l'Exalté, le Suprême ». Car à travers ces mots, Dieu résout ce qu'il veut des différents types d'ennuis ». (Ibn as-Sunnī, 338).

Hadīt : « Lorsqu'il craignait un peuple, il disait : « Ô Dieu, nous Te plaçons en nos poitrines et nous prenons refuge en Toi contre le mal ». (Ibn as-Sunnī, 335).

Hadīt : « Nous nous trouvions en expédition avec le Prophète ﷺ et retrouvâmes face à face avec l'ennemi. Puis je³⁰⁶ l'entendis dire : « Ô Souverein du Jour du Jugement, c'est Toi que nous adorons et à qui nous demandons le secours ». Puis je rencontrais des hommes jetés à terre

³⁰⁶ C'est Anas Ibn Mâlik qui parle.

tandis que les Anges les attaquaient de devant et de derrière ». (Ibn as-Sunnī, 336).

Section – Sur les invocations du voyage

Hadīt : « Celui qui quitte sa maison dans l'intention de voyager devra dire en partant : « Je crois en Dieu, je prends refuge en Lui, je m'en remets à Dieu ; il n'y a de force ou de puissance que par Dieu », Dieu lui octroiera le bien dans ce départ et détournera le mal dans celui-ci ». (Ibn as-Sunnī, 492).

Hadīt : Lorsque le Prophète ﷺ voyageait, il disait : « Ô Dieu, Tu es le compagnon du voyage et Celui à qui nous confions nos familles. Ô Dieu, accompagne-nous au long du chemin et prends notre place en nos familles. Ô Dieu, je prends refuge en Toi contre les privations du voyage et du chagrin dans la mort, contre les temps durs après l'abondance, contre l'appel des tyrannisés et contre le mauvais œil sur la famille et les biens ». (Ibn as-Sunnī, 493).

Hadīt : « Lorsque l'Envoyé de Dieu ﷺ voyageait, assis sur son chameau, il tendait partiellement le doigt et disait :

Ô Dieu, Tu es le compagnon du voyage et Celui à qui nous confions nos familles. Ô Dieu, efface pour nous la distance et facilite-nous le trajet. Ô Dieu, je prends refuge en Toi contre les privations du voyage et du chagrin de la mort ». (Ibn as-Sunnī, 494 et 499).

Hadīt : « Si mon peuple veut s'assurer la sécurité contre la noyade lorsqu'il voyage par mer, qu'il dise : « Qu'« Au Nom de Dieu » soit son trajet et son amarrage. « Certes mon Seigneur est Pardonneur et Miséricordieux »³⁰⁷ ; et « ils n'apprécient pas le pouvoir d'Allāh comme Il le mérite... »³⁰⁸ ». (Ibn as-Sunnī, 501).

Hadīt : Abū Hurayra a rapporté : « Veux-tu apprendre une parole que l'Envoyé de Dieu ﷺ m'enseigna concernant le départ ? »

Mais bien sûr ! Répondis-je³⁰⁹.

Il dit : « Dis : Je vous laisse sous la protection de Dieu qui certes ne néglige pas ceux qui Lui sont confiés ». (Ibn as-Sunnī, 506).

Hadīt : Abū Hurayra dit : « Voici une expression que m'enseigna l'Envoyé de Dieu ﷺ : Lorsque tu veux voyager ou bien quitter un lieu, dis à ta famille : « Je vous ai confiés à la protection de Dieu qui ne néglige pas ceux qui lui sont confiés ». (Ibn as-Sunnī, 508).

Hadīt : Lorsqu'une de vos bêtes s'échappe dans la nature, crie à trois reprises : « Ô serviteurs de Dieu ! Attrapez-la ! » (Ibn as-Sunnī, 509).

Hadīt : Yūnus Ibn 'Ubayd a rapporté : « Il n'y a pas un homme qui voyage sur une bête difficile et qui ne lui dit à

³⁰⁷ Qur'ān, sūrat n°11, verset 41.

³⁰⁸ Qur'ān, sūrat n°6, verset 91.

³⁰⁹ Celui qui parle est Mūsā Ibn Wardān, un *muhaddīt* (traditioniste) qui transmit ce *hadīt* d'Abū Hurayra.

l'oreille : « Désirent-ils une autre religion que celle d'Allâh, alors que se soumet à Lui, bon gré mal gré, tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre, et que c'est vers Lui qu'ils seront ramenés ? »³¹⁰, sans qu'elle ne devienne soumise, par permission de Dieu ». (Ibn as-Sunnî, 511).

Hadît : Lorsque l'Envoyé de Dieu ﷺ faisait la prière du matin et que je³¹¹ ne le savais pas, il élevait sa voix afin que ses Compagnons puissent l'entendre et disait, sauf lors du voyage : « Ô Dieu, fais-moi profiter de ma religion, dont Tu as fait une protection pour mes agissements. Ô Dieu, fais-moi profiter de mon au-delà, dont Tu as fait le lieu du retour », trois fois ; « Ô Dieu, je prends refuge en Ton contentement et non en Ton courroux. Ô Dieu, je prends refuge en Toi », trois fois ; « Nul ne peut retenir ce que Tu accordes, et la bonne fortune n'a aucune valeur face à Toi ». (Ibn as-Sunnî, 516).

Hadît : « Dieu –Exalté soit-Il ! – est certes un Ami qui aime l'amitié. Si vous voyagez en temps d'abondance, accordez une bonne nourriture à vos montures et ne dépassez pas leurs temps de pause. Si vous voyagez en temps de sécheresse, alors hâitez le pas. Profitez de la fin de la nuit. Certes, la nuit, la terre est dangereuse ; si les démons du désert s'emparent de vous, alors criez l'appel à la prière. Prenez gare de ne pas prier sur les chemins de passage, car y passent parfois des prédateurs et peuvent y vivre des serpents ». (Ibn as-Sunnî, 524).

³¹⁰ Qur'ân, sûrat n°3, verset 83.

³¹¹ C'est le *muhaddît* Abû Barîda al-Aslamî qui parle.

Hadīt : Le Prophète ﷺ ne visitait jamais un village sans dire en l'apercevant : « Ô Dieu, Seigneur des sept cieux et de ce qu'ils contiennent, Seigneur des sept terres et de ce qu'ils contiennent, Seigneur des diables et de ce qu'ils détournent, Seigneur des vents et de ce qu'ils éparpillent, nous prenons refuge en Toi de son mal, du mal de ses gens et du mal qui s'y trouve ». (Ibn as-Sunnī, 525 et 529).

Hadīt : « Celui qui fait halte et dit : « Je prends refuge dans la perfection des mots de Dieu, contre le mal qu'Il a créée », il ne lui sera causé aucun tort et ce, jusqu'à ce qu'il ait quitté le lieu ». (Ibn as-Sunnī, 533).

Hadīt : Anas a rapporté ce qui suit : « Lorsque nous devions faire halte, nous glorifions Dieu jusqu'à ce que les sacoches soit desserrées ». Šu'ba a dit : « Cela veut dire que nous le faisions à voix haute ». (Ibn as-Sunnī, 534).

Hadīt : Lorsque nous étions sur le chemin du retour, il disait : « Dieu est Plus Grand (*Allāhu akbar*) » trois fois, puis :

Point de divinité sinon Dieu Seul, sans associé. A Lui appartient le Royaume, à Lui appartient la louange, et Il est Puissant sur toute chose. Nous sommes ceux qui retournons, adorons, nous repentons et nous prosternons à notre Seigneur, et ceux qui te glorifions. Dieu a gardé Sa promesse, Il a secouru Son serviteur et Lui Seul a vaincu l'ennemi. (Ibn as-Sunnī, 535).

Hadīt : Lorsqu'il se rendait en famille, il disait : « Le repentir, le repentir au Seigneur, et le retour. Il n'a pas laissé un seul péché sur nous ». (Ibn as-Sunnī, 536).

Section –
(Sur les invocations en cas de maladie)

Hadīt : Une des meilleures attitudes à avoir en visitant un malade est de poser ta main sur lui en demandant : « Comment as-tu passé ta matinée ? » ou « Comment as-tu passé ta nuit ? » (Ibn as-Sunnī, 541).

Hadīt : Lorsque vous visitez un malade, consolez-le. Cela ne le rétablira pas mais le mettra cependant de bonne humeur. (Ibn as-Sunnī, 542).

Hadīt : L'envoyé de Dieu ﷺ se rendit en visite à un mourant. Il le salua et demanda : « Comment vas-tu ? » Il répondit : « Très bien, ô Envoyé de Dieu. J'ai hâte de Dieu et je crains pour mes péchés ». L'Envoyé de Dieu ﷺ dit : « Ces deux-là ne s'uniront jamais dans le cœur de l'homme en ce monde sans que Dieu ne lui accorde son vœu et ne le protège de ce qu'il craint ». (Ibn as-Sunnī, 544).

Hadīt : L'Envoyé de Dieu ﷺ se rendit en visite à un malade et lui demanda : « As-tu envie de quelque chose ? Veux-tu du pain sucré ? » Il dit « oui ! », alors il lui en fit apporter. (Ibn as-Sunnī, 545).

Hadīt : Lorsqu'il visitait un malade, il disait : « Guéris la blessure ô Seigneur de l'humanité. Guéris, Tu es le Guérisseur. Il n'y a aucun remède sinon Ton remède, un remède qui ne laisse aucune maladie ». (Ibn as-Sunnī, 548).

Hammād disait : « Il n'y a aucun remède sauf Ton remède ».

Hadīt : « Aucun musulman ne visite un malade dont le temps n'est pas compté et ne dit sept fois : « Je demande à Dieu, Seigneur Suprême du Trône Immense, de te guérir », sans que le malade ne recouvre la santé ». (Ibn as-Sunnī, 549).

Hadīt : « Frotte ta douleur avec la main droite sept fois et dis : « Je prends refuge dans la force de Dieu et dans Sa puissance contre le mal que j'y trouve »³¹². (Ibn as-Sunnī, 550).

Je fis cela et Dieu le très-Haut dissipa ce qui me causait du tort. Depuis, j'apprends à ma famille et aux autres de faire de même.

Hadīt : Abū Hurayra dit : « L'Envoyé de Dieu ﷺ et moi sommes sortis, ma main dans la sienne, visiter un homme pauvrement vêtu. Le Prophète ﷺ lui dit : « Ô untel ! Que t'arrive-t-il ?

Il a répondu : La maladie et l'affliction, ô Envoyé de Dieu !

Il dit : Veux-tu que je t'apprenne une invocation qui t'écartera de l'affliction et de la maladie ?

Abū Hurayra dit : Enseigne la moi, ô Envoyé de Dieu.

Dis, ô Abū Hurayra : « Je m'en remets au Vivant (*al-Hayy*), Celui qui ne meurt pas, et louange à Dieu qui n'a pas pris de fils et qui est sans associé (*šarīk*) ou influent dans le Royaume », et dis : « Dieu est Plus Grand » ».

³¹² Celui qui parle est le Compagnon ʻUṣmān Ibn al-‘Aṣ.

Plus tard, l'Envoyé de Dieu ﷺ retourna voir cet homme, dont l'état de santé s'était amélioré et lui demanda : « Comment cela se fait-il ?

Il répondit : J'ai dit les mots, ô Envoyé de Dieu. Je n'ai eu de cesse de répéter ce que tu m'as appris ! « (Ibn as-Sunnī, 551).

Hadīt : « Lorsque quelqu'un rend visite à un malade, qu'il dise : « Ô Dieu, guéris Ton serviteur afin qu'il puisse vaincre un ennemi en Ton Nom, ou alors afin qu'il puisse prier pour Toi ». (Ibn as-Sunnī, 552)

Hadīt : Uṭmān Ibn ‘Affān a rapporté : « Je suis tombé malade et l'Envoyé de Dieu ﷺ vint un jour me rendre visite, et dit : « Ô Nom de Dieu, le Compatissant, le Miséricordieux. Je te protège par la parole de Dieu, l'Unique, l'Eternel, qui « (...) n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. Et nul n'est égal à Lui »³¹³, contre le mal dont tu souffres ». Puis l'Envoyé de Dieu ﷺ se leva et dit : « Ô Uṭmān ! Cherche la protection en ces mots, car il n'y en a pas de meilleures pour toi qui cherches protection ». (Ibn as-Sunnī, 558).

Hadīt : L'Envoyé de Dieu ﷺ enseignait ceci à son peuple contre l'affection et la fièvre : « Au Nom de Dieu le Puissant, nous prenons refuge en Dieu le Suprême contre le mal d'une plaie ouverte et contre le mal de la brûlure du Feu ». (Ibn as-Sunnī, 571).

³¹³ Qur'ān, sūrat n° 112, versets 3-4.

Hadīt : Hawwāt Ibn Jubayr a rapporté : « Je suis tombé malade et l'Envoyé de Dieu ﷺ est venu me voir, et m'a dit : « Ton corps est guéri, ô Hawwāt.

Je lui dis : Et ton corps, ô Envoyé de Dieu.

Il dit : Tiens ta promesse envers Dieu – Exalté soit-il ! –

Je lui dis : Mais je ne lui ai rien promis !

Il dit : Mais si, tu l'as fait ! Il n'y a pas un serviteur qui ne tombe malade sans offrir un bien à Dieu – Exalté soit-Il ! – Accomplis l'engagement que tu as pris ». (Ibn as-Sunnī, 563).

Hadīt : « Lorsque quelqu'un est affecté de quelque chose, qu'il se souvienne de son affection par rapport à Moi, car voilà la plus grande des affections ». (Ibn as-Sunnī, 588)

Hadīt : Le Prophète ﷺ dit : « Moïse dit à son Seigneur : « Quelle est la récompense pour celui console une » mère qui a perdu un enfant ? » Il répondit : « Je l'abrite sous mon Ombre au Jour où il n'y aura plus aucune ombre sauf la Mienne ». (Ibn as-Sunnī, 592)

Hadīt : Lorsque quelque chose vous trouble, accomplissez la prière (dite) de consultation (*istihāra*)³¹⁴ à sept reprises, puis observez ce qui survient spontanément dans votre cœur, car le bien s'y situe ». (Ibn as-Sunnī, 603).

³¹⁴ L'*istihāra* est une prière spéciale accomplie avant de se coucher. Dieu révèlera une réponse dans le rêve.

Hadīt : Lorsque l'Envoyé de Dieu ﷺ projetait de faire quelque chose, il disait : « Ô Dieu, choisis et sélectionne pour moi ». (Ibn as-Sunnī, 602).

Voilà la conclusion de ce nous avons souhaité citer dans ce livre, d'une manière concise. La porte est à présent ouverte à celui qui veut méditer dessus, car le meilleur des discours est celui qui est court et concis et non pas long et pénible. Louange à Dieu, Seigneur des mondes. Prières et bénédicitions sur notre maître Muhammad, celui qui ouvre (*al-fātiḥ*) et celui qui scelle (*al-hātim*)³¹⁵ ainsi que sur sa famille et ses Compagnons, détenteurs de vertus incomensurables, et de la noblesse des qualités. « Allāh nous suffit ; Il est notre meilleur garent ! »³¹⁶.

³¹⁵ L'invocation du Prophète ﷺ « scelle » ce livre mais aussi sa Prophétie est le Sceau (le dernier) des Prophéties.

³¹⁶ Qur'ān, sūrat n°3, verset 173.

Biographie des noms cités

Abān (Ibn Abū ‘Ayyāš) : Contemporain du Compagnon Anas Ibn Mālik, de qui il transmit des *hadīt*-s. Il vécut durant la deuxième moitié du I^{er}/VII^{ème} siècle.

‘Abd-Allāh Ibn Bišr [ou Bušr] : Compagnon du Prophète et transmetteur de *hadīt*-s (*muhaddit*). Il fut le dernier des Compagnons à mourir, à Damas en 88/707.

‘Abd-Allāh Ibn Ja’far Ibn Abū Tālib : Neveu d’‘Alī, le gendre et cousin du Prophète. Il essaya en vain de dissuader son cousin al-Ḥusayn Ibn ‘Alī d’aller à Kūfa pour y être proclamé calife. Il mourut vers 80-85/699-704.

‘Abd al-Mālik (Ibn Marwān Ibn al-Hazam) : Né en 26/646-647, il fut le cinquième calife de la lignée Umayyade et régna de 65-86/685-705. Il maintint une administration centrale très stricte, remplaça le grec et le perse par la langue arabe au sein de celle-ci, introduisit la pièce d’or et se dévoua à pacifier les Byzantins et des rébellions en Iraq et en Mésopotamie. En ce qui concerne la religion, il fit rééditer le texte ‘utmānique du Qur’ān et fit bâtir le Dôme du Rocher. Il mourut en 86/705.

‘Abd ar-Rahīm al-Qinā‘ī [ou al-Qunnā‘ī] : Ṣayḥ ṣūfite et descendant de ‘Alī Ibn Abū Tālib. Originaire de l’Afrique du Nord, il partit pour la Mecque puis s’établit à Quna, dans le sud de l’Egypte, où il mourut en 592/1196 à l’âge de 77 ans. De nombreux miracles lui sont attribués.

Abraham ou Ibrāhīm en arabe : Prophète en Islām. Selon le Qur’ān, il vint avec un texte révélé (*Suhūf Ibrāhīm*) et fut nommé un ḥanīf (adorateur du Dieu unique). Il est mentionné dans 25 sourates et le Livre rapporte qu'il a combattu l'idolâtrie de son père. Il voulut sacrifier son fils Ismā‘īl (Isaac pour les juifs et chrétiens) et restaura la Ka‘ba avec ce dernier. Abraham est considéré comme ancêtre spirituel à la fois des juifs et des chrétiens à travers Isaac et des musulmans à travers Ismā‘īl.

Abū Bakr aş-Siddīq (‘Abd-Allāh Ibn ‘Utmān Ibn ‘Āmir Ibn ‘Amr Ibn Ka'b Ibn Sā'd Ibn Taym) : Premier calife choisi après la mort du Prophète. Sa fille Aïṣa fut la plus jeune épouse de celui-ci. Au long de son califat, il s'assura de l'expansion arabe jusqu'en Syrie et en Iraq. Il avait trois ans de moins que le Prophète et mourut d'une mort naturelle en 13/634 à l'âge de 63 ans. Sa véracité et sincérité dans l'adoration sont encore déclamées de nos jours.

Abū al-‘Aliya (Rufay' Ibn Mihrān ar-Riyāḥī) : Esclave affranchi des Banū Riyāḥ, il transmit des *hadīt*-s ainsi que le Qur’ān. Il appartenait à la première génération de *Tābi‘ūn* (« suivants » des Compagnons du Prophète) et vécut à Basra (Iraq) où il mourut vers 90-96/708-714.

Abū ad-Dardā' (al-Anṣārī al-Hazrajī) : Jeune contemporain du Prophète ﷺ et autorité reconnue en sciences Qur’āniques et en *Hadīt*. Il fut l'un des rares qui travailla à rassembler des traditions du vivant du Prophète ﷺ. Les sūfites voient en lui un *zāhid* (ascète) de la première heure, appartenant aux contemplatifs *Ahl as-suffa*. Il fut par la suite envoyé à Damas où il fut à la fois juge et enseignant du Qur’ān. Il y mourut en 32/652-653.

Abū Dāwud as-Sijistānī (Sulaymān Ibn al-As'at) : Disciple d'Ibn Ḥanbal, le fondateur de l'école de jurisprudence hanbalite, et traditionniste. Homme savant et pieux, sa réputation fit de lui une autorité établie en matière de *hadīt*-s. Il rédigea d'ailleurs le *Kitāb as-Sunan*, l'un des six recueils majeurs de *hadīt*-s (y figurent 4800 traditions prophétiques), et fut le premier à y introduire des notes en commentaire.

Abū Hurayra : Compagnon proche du Prophète ﷺ, il fut l'un des transmetteurs de *hadīt*-s les plus efficaces, grâce à sa mémoire prodigieuse. Environ 3500 *hadīt*-s lui sont attribués. Il fut nommé préfet de Bahrayn sous le calife 'Umar et mourut vers 57-58/676-678 à l'âge de 78 ans.

Abū Mūsā 'Abd-Allāh (Ibn Qays Ibn Salīm al-As'arī) : Compagnon, transmetteur de *hadīt*-s et chef militaire, le Prophète ﷺ l'envoya au Yémen avec Mu'ād Ibn Jabal pour y enseigner le Qur'an et répandre l'Islām. Le calife 'Umar le nomma ensuite gouverneur de Basra (Irak) où il participa à la conquête arabe de la Mésopotamie. Plus tard il devient gouverneur de Kūfa (Irak) par demande de ses habitants, où il mourut en 42/662.

Abū Muslim al-Āgarr (al-Madanī al-Kūfi) : Transmetteur de *hadīt*-s contemporain d'Abū Hurayra et Abū Sa'īd al-Hudrī, dont il reprit les *hadīt*-s. Aucune date le concernant n'est connue, toutefois en tant que jeune contemporain de ces derniers, il a sans doute vécu à la fin du premier siècle de l'Hégire et au début du second.

Abū Nu'aym al-Isfahānī (Ahmad Ibn 'Abd-Allāh Ibn Aḥmad Ibn Iṣhāq Ibn Mūsā Ibn Mihrān aṣ-ṣāfi'ī) : *Hāfiẓ* perfectionné (c.à.d. qui avait mémorisé le Qur'an en son intégralité), traditionniste et savant en jurisprudence islāmique ainsi qu'en sūfisme, il naquit à Isfahān (Iran) en

336/948, dans une famille dont le grand-père était un ascète très respecté et dont le père le fit instruire par les meilleurs enseignants. Il paracheva son éducation en parcourant l'Iraq, le Hijāz et le Hurasān (Iran). Il rédigea en 422/1031 le *Hilyat al-awliyā' wa tabaqāt as-asfīyā'*, traité contenant une discussion sur le šūfisme, les divers étymologies de l'origine du terme, ainsi qu'un récit des vies, paroles et miracles des saints musulmans qui l'avaient précédé. Il écrivit aussi sur Isfahān, sa ville natale. Il mourut en 430/1038-39.

Abū Sa'īd al-Harrāz (son nom complet est Abū Sa'īd Ahmād ibn 'Isā al-Harrāz) : Mystique du début du troisième/neuvième siècle, il vécut à Bagdad où il côtoya bon nombre d'illustres šayh-s šūfites dont as-Sarī as-Saqatī et Du-n-Nūn al-Miṣrī. Auteur du *Kitāb as-sirr*, il prépara le chemin de son contemporain al-Junayd en promouvant une vie ésotérique sobre et stricte, voulant rester avant tout en conformité avec la Šarī'a. Il expliqua que le *fanā'*, qu'il définit comme « l'annihilation de la conscience de l'humanité », et le *baqā'*, « subsistance de la contemplation de la Face de Dieu », étaient les plus hauts degrés que pouvaient atteindre un initié. Il mourut en 286/899.

Abū Sa'īd al-Hudrī (son nom complet est Abū Sa'īd Sa'd ibn Mālik ibn Sinān ibn Ta'lāb al-Hudrī) : Compagnon du Prophète et membre des *Anṣār*, alliés médinois de Muḥammad ﷺ. Il participa aux côtés de ce dernier à douze expéditions militaires et mourut à Médine en 74/693-94.

Abū Umāmāh al-Bāhilī : Compagnon du Prophète ﷺ et transmetteur de *hadīt*-s et d'éléments de *fiqh* à la communauté musulmane. Il vécut au cours du premier/septième siècle.

Adam : Nom du premier homme crée par Dieu. Premier prophète de l'Islām.

Aḥmad Ibn Ḥanbal : L'« Imām de Bagdad » ne fut pas seulement un illustre théologien, *faqīh* et *muhaddit*, il fut aussi le fondateur d'une des quatre écoles Sunnites de jurisprudence, qui prit son nom. Son écrit le plus connu est le *Musnad*, un recueil de *hadīt*-s classé par transmetteur et non pas par thème. Il vécut de 164/780 à 241/856.

‘Ā’iṣa (Bint Abū Bakr) fut la troisième épouse du Prophète ﷺ (après Hadīja Bint al-Huwaylid et Sawda Bint Zam’ā) et sa préférée. De par sa position particulière, elle put rapporter bon nombre de traditions du Prophète. Son érudition poétique, son éloquence et sa connaissance de l'histoire du monde arabe étaient aussi très admirés. Elle combattit ‘Alī à la bataille du Chameau en 35/656 (après la mort du Prophète ﷺ) aux côtés de Talha et d’az-Zubayr, qui furent tués. Elle quitta par la suite la scène politique et finit par renouer les liens avec ‘Alī, avant de mourir en 58/678 à l'âge de 42 ans.

‘Alī (Ibn Abū Tālib), le cousin et gendre du Prophète, fut parmi les premiers à embrasser l'Islām, avant d'épouser Fāṭima, l'une des filles de Muhammad ﷺ. Par cette union sont nés (al-)Haṣan et (al-)Husayn. ‘Alī accompagnait le Prophète ﷺ et prit part à toutes les expéditions. Il devint par la suite le quatrième calife, un homme très pieux comme l'avaient été ses prédécesseurs. Il fut assassiné en 39/659-60 à la sixième année de son règne, âgé de 62 ou de 63 ans.

‘Alī (Ibn Mūsā ar-Riḍā/son nom complet est Abū al-Hasan ‘Alī ar-Riḍā Ibn Mūsā al-Kāzim Ibn Ja’far as-Ṣādiq Ibn Muhammad al-Bākir Ibn ‘Alī Zayn al-‘Abidīn) : Huitième des douze imāms šī‘ites. Le calife al-Mā’mūn lui of-

frit la main de sa fille Umm Habīb afin de faire de lui le successeur au califat mais il fut finalement rejeté par les 'Abbāssides. Il est né à Médine en 151 ou 153/768 ou 770 et mourut en 202 ou 203/817-19.

'Alqama Ibn 'Abd-Allāh (Ibn Sunan al-Mazanī al-Baṣrī) : *Muḥaddīt* qui transmit des traditions entre autres de son père et de Ibn 'Umar. Lui-même fut cité par Qatāda et d'autres transmetteurs. Il mourut sous le califat de 'Umar Ibn 'Abd al-'Azīz en 100/720.

'Amr Ibn Qays al-Malā'i, connu sous le nom de Abū 'Abd-Allāh al-Kūfī, fut un *muḥaddīt* brillant et pieux. Il mourut en 146/763-64.

Anas Ibn Mālik, connu aussi sous le nom de Abū Ḥamza : Compagnon et serviteur du Prophète ﷺ. Etant donné sa position privilégiée, il fut l'un des rapporteurs de *hadīt*s les plus prolifiques, dont beaucoup se trouvent dans le *Musnad* de Aḥmad Ibn Ḥanbal cité ci-dessus. Après la mort du Prophète ﷺ, il participa à des campagnes militaires et mourut très vieux à Basra vers 91-93/709-12, entre 97 et 107 ans.

'Aṭā' : Il s'agit peut-être de Abū Muḥammad 'Aṭā' (Ibn Abū Rabāḥ Aslam (ou Sālim) Ibn Ṣafwān), conseiller en *fiqh*, traditionniste et ascète qui reçut sa science de Jābir Ibn 'Abd-Allāh al-Anṣārī (un Compagnon qui mourut en 78/697-98 à l'âge de 94 ans), 'Abd-Allāh Ibn 'Abbās, 'Abd-Allāh Ibn az-Zubayr, et d'autres Compagnons. Beaucoup se réfèrent à lui en tant qu'autorité du *hadīt*, notamment Qatāda et Mālik Ibn Dīnār. Abū Ḥanīfa (79/698-149/767), le fondateur de l'école hanafite, qui assista à ses cours. Il fut aussi *muftī* et selon Qatāda, il était considéré comme la personne la plus érudite de son temps en matière

des rite du Pèlerinage. Il naquit au Yémen et mourut en 114 ou 115/732-34.

al-Azharī (Abū Mansūr Muḥammad Ibn Aḥmad) : Lexicographe de la langue arabe né en 282/895 à Herat (Afghanistan) et mort au même endroit en 370/980-81. Il étudia la grammaire avec Niftawayh et rédigea de nombreux travaux lexicographiques, dont le *Tahdīb al-Luga*, un dictionnaire en dix volumes.

al-Barā' Ibn 'Azib (Ibn al-Hārit al-Awsī al-Anṣārī) : Compagnon du Prophète ﷺ et rapporteur de *hadīt*-s. Il prit part aux expéditions militaires de celui-ci et plus tard participa aux conquêtes. Il se retira à Kūfa (Irak) et perdit la vue avant de mourir en 72/691-92.

al-Buhārī (Muḥammad Ibn Ismā'il Abū 'Abd-Allāh al-Ju'fī) : Illustré *muhaddīt* qui étudia sous les enseignants les plus prestigieux de la Mecque et de Médine, de l'Egypte, l'Iraq et de l'Asie centrale. Son *al-Jāmi'* *as-ṣahīh* (ou, plus communément, *Sahīh al-Buhārī*), un recueil de *hadīt*-s classés par thèmes ou chapitres, fit sa renommée en tant que l'un des six autorités du *hadīt*. Il naquit en 194/809-10 à Buhārā (Ouzbékistan), où il mourut en 256/870.

ad-Daqqāq (Abū al-'Alāl-Hasan Ibn 'Alī) : Grand ṣayḥ ūfite, il devint le maître et beau-père d'un autre illustre maître ūfite, Abū al-Qāsim 'Abd al-Karīm al-Quṣayrī. Il anima de nombreuses assemblées (*majālis*) où il prodigua son enseignement à ses disciples. Il mourut en 421/1021.

Azar : Nom communément accepté du père d'Abraham, basé sur le verset 6 : 75 du Qur'an. Comme il était aussi connu sous le nom de Terah, l'on assume que Azar est soit un deuxième nom, comme Israël pour Jacob, soit un titre.

David, ou Dāwud en arabe : Prophète en Islām, il détenait le don du chant, recevait ses psaumes directement de Dieu et était sage comme son fils Salomon. Selon la tradition Islamique, David combattit Goliath (Jālūt), épousa la fille de Saul (Tālūt) et partagea la pouvoir avec son beau-père, jusqu'à ce que celui-ci devint jaloux et youlut le tuer. David fuit jusque dans une grotte, où une araignée le protégea en tissant une toile à l'entrée. La Tradition relate aussi son amour pour Bathsheba, la femme d'Uriah, son repentir et l'édification d'un temple à Jérusalem.

Du-n-Nūn al-Miṣrī (Abū al-Fayd Tawban Ibn Ibrāhīm al-Miṣrī) : Grand mystique šūfite, le premier à avoir enseigné la nature de la gnose de la voie šūfite et les états et stations de celle-ci. Son enseignement de la doctrine šūfite se trouvent dans les écrits des autres à son sujet. Il naquit en Egypte du Nord en 180/796 et mourut à Giza en 246/860-60.

Fahr ad-Dīn ar-Rāzī (nom complet : Abū 'Abd-Allāh Muḥammad Ibn 'Umar Ibn al-Husayn Ibn al-Hasan Ibn 'Alī at-Taymī al-Bakrī aṭ-Tabarastānī ; aussi connu sous le nom de *Ibn al-Haṭīb*). Savant šāfi'i te notoire, *faqīh*, philosophe et métaphysicien, il écrit de nombreux ouvrages concernant chaque domaine. Il est né en 555/1150 et il est mort en 606/1210.

al-Farrā' (son vrai nom est Abū Zakariyyā Yahya Ibn Ziyād ad-Daylamī) : L'un des plus célèbres grammairiens de Kūfa (Iraq). Il fut disciple de al-Kissā-ī et reconnu pour son savoir encyclopédique sur la grammaire mais aussi sur l'Histoire des arabes (*Ayyām al-'arab*), l'astrologie, la médecine, le *ḥadīt* et le *fiqh*. Il naquit en 144/761-62 et mourut sur le chemin de la Mecque en 207/822-23.

Fātīma : Une des quatre filles du Prophète ﷺ que porta sa première épouse Hadîja (les autres sont : Ruqayya, Umm Kultûm et Zaynab). Cette femme pieuse et dévouée épousa ‘Alî Ibn Tâlib (gendre du Prophète et futur calife). Elle eut pour enfants Ḥasan et Ḥusayn et deux autres enfants nommées (comme ses sœurs) Umm Kultûm et Zaynab. Elle mourut six mois après la mort de son père ﷺ, à l’âge de 30 ans. Fātīma est considérée comme la femme la plus élevée au Paradis, après la vierge Marie (Maryam).

Gabriel, Jabrâīl ou Jibrîl en arabe : L’un des quatre Archanges de Dieu et celui à travers qui la révélation était transmise au Prophète Muḥammad ﷺ. Il accompagna celui-ci durant son voyage nocturne (*mi’râj*) et est apparu à lui et à ses hommes sous les traits d’un jeune homme aux cheveux noirs et une longe robe blanche.

al-Gazâlî (Abū Hâmid Muḥammad Ibn Muḥammad at-Tüsî) (450-505/1058-1111) : Théologien prestigieux, juriste (*faqîh*), philosophe et mystique de l’Islâm, on l’a surnommé « la preuve de l’Islâm » (*Hujjat al-islâm*), grâce à ses ouvrages qui réconcilient l’Islâm ésotérique et exotérique, rendant ainsi les deux inséparables. Plus tard dans sa vie il devint un maître spirituel. Il a écrit entre autres : *Ihyā’ ʻulûm ad-dîn* (La revivification des sciences religieuses), en quatre volumes ; *al-Munqid min ad-dalâl*, son autobiographe qui évoque son combat spirituel ; *Tahâfut al-falâsifa*, une critique des philosophes ; et *Minhâj al-‘Abidîn*, son dernier ouvrage.

al-Hajjâj Ibn Yûsuf (Ibn al-Hakam Ibn ‘Aqil at-Taqafî, Abû Muḥammad) (41-95/661-714) : Le plus célèbre des gouverneurs des umayyades. Particulièrement sévère, il calma les révoltes pour le calife ‘Abd al-Mâlik,

agrandit l'empire sous le calife al-Walīd, disciplina les troupes arabes et stabilisa l'économie.

al-Hakīm : voir Muhammad at-Tirmidī.

Hammād : Peut-être s'agit-il de Hammād Ibn Salama (« Abū Salama »), autorité en matière de *hadīt*-s, reconnu pour sa piété et sa science. Mort en 168/784-85

Hārīta : Peut-être est-ce Hārīta Ibn Wahb al-Huzā'ī, le frère de 'Ubayd-Allāh Ibn 'Umar du côté maternel et Compagnon du Prophète ﷺ, dont il rapporta des *hadīt*-s. Il vécut donc du temps du vivant de celui-ci, et accompagna à Kūfa les premiers migrants.

al-Hasan (Ibn 'Alī Ibn Abū Tālib) (3-49/624-25 à 669-70) : Premier fils de 'Alī et Fāṭima, la fille du Prophète ﷺ. Il revendiqua son droit au califat, avant de finalement le laisser à Mu'āwiya Ibn Abū Sufyān afin d'éviter de verser du sang. Pour les šī'ites, il est considéré comme le deuxième imām après 'Alī. Son frère, al-Husayn, (5-61/626-80) est le troisième.

Iblīs : Nom propre désignant le diable, appelé aussi *aš-Šaytān*. Certains musulmans le considèrent comme un *jinn* créé de feu et d'autres, notamment certains šūfites, disent qu'il était au départ un Archange nommé al-Hārit. Dans tous les cas, Iblīs désobéit à Dieu en refusant de se prosterner devant Adam, s'estimant meilleur que lui. Il fut donc chassé et réussit à tenter Adam et Eve dans le Jardin d'Eden.

Ibn 'Abbās (nom complet : Abū al-'Abbās 'Abd-Allāh Ibn al-'Abbās) : Premier cousin du Prophète ﷺ (le fils de son oncle paternel) et traditionniste reconnu. On l'appelait le « docteur de la communauté » (*Hibr al-umma*) et il était

très réputé pour ses exégèses Qur'āniques, sa connaissance de la biographie du Prophète, de la poésie et du *fiqh*. Il est né trois années avant l'Hégire et il est en 68/687-88.

Ibn al-'Arabī (ne pas confondre avec Ibn 'Arabī. Nom complet : Abū 'Abd-Allāh Muḥammad Ibn Ziyād Ibn al-'Arabī) : Philosophe de l'école de Kūfa et élève d'al-Kisā'i. Né à Kūfa en 150/767 et mort en 231/846, il spécialisait dans la grammaire, la lexicographie, la généalogie arabe et la poésie, et avait de nombreux élèves.

Ibn Durayd (Abū Bakr Muḥammad Ibn al-Hasan) : Philologue, généalogiste, lexicographe et poète, il écrivit beaucoup de poésies et d'ouvrages philologiques. Né à Basra en 223/837-38, il appartenait à la tribu de 'Azd de l'Arabie du Sud. Il est mort à Bagdad en 321/933.

Ibn Mas'ūd (nom complet : 'Abd-Allāh Ibn Gāfil Ibn Ḥabīb Ibn Mas'ūd al-Hudaylī) : L'un des premiers musulmans et Compagnon du Prophète ﷺ, suivant celui-ci à Médine. Réciteur du Qur'ān, il recevait les versets directement du Prophète. Ses *hadīt*-s sont souvent cités par at-Tirmidī. Bédouin d'origine humble, il est mort en 32/652-53.

Ibn Mukarram (nom complet : Abū Faḍl Muḥammad Ibn Mukarram Ibn 'Alī Ibn Aḥmad al-Anṣārī (al-Ifriqī al-Miṣrī Jamāl ad-Dīn) : *Qādī* (juge) de Tripoli (Afrique du Nord) et scribe (*kuttāb*) sous le sultan Qalā'ūn (678-89/1279-90). Il est aussi l'auteur d'ouvrages dont le célèbre dictionnaire *Lisān al-'arab*. Né en 630/1233, il est mort en 711/1311-12.

Ibn as-Sunnī (nom complet : al-Ḥāfiẓ al-Imām Abū Bakr Aḥmad Ibn Muḥammad Ibn Ishāq Ibn Ibrāhīm Ibn Asbāṭ ad-Dinawārī) : *Mawlā* de Ja'far Ibn Abū Tālib (le

frère de 'Alī) et *muhaddit* qui compila et transmit des *hadīt*-s de an-Nisā'ī, l'un des auteurs des six recueils de référence, et il fit un sommaire de sa *Sunan*, appelé *al-Mujtabā*. Il a aussi écrit *'Amal al-yawm wa al-layla*. Il est mort alors qu'il rédigeait des *hadīt*-s en 364/974-75 à l'âge de 80 ans.

Ibn 'Umar (nom complet : 'Abd-Allāh Ibn 'Umar Ibn al-Hattāb) : Fils du second calife et *muhaddit* souvent cité pour sa piété, sa douceur, son humilité et sa noblesse de caractère. A trois reprise il se vit offrir le califat, mais il refusa cette position ainsi que celui de *Qādī* (juge), effrayé à l'idée de mal appliquer la *Šari'a*. Il resta neutre lors du conflit entre 'Alī et Mu'āwiya. Né avant l'Hégire (622), il n'avait que 15 ans lorsqu'il prit part à la bataille d'*Uhud* en l'an 2/693. Il participa par la suite à d'autres batailles. Il mourut en 73 /693 à l'âge de 80 ans. Sa vie est restée un modèle de vertu pour les générations futures.

Ibrāhīm al-Hawāss (nom complet : Abū Iṣhāq Ibrāhīm Ibn Ahmād Ibn Ismā'īl al-Hawāss) : Šayh šūfite notoire du troisième/neuvième siècle, au même rang qu'al Junayd et an-Nūrī. Il est mort en 291/903-4 à Rayy (Iran).

Idrīs : L'un des prophètes de l'Islām mentionnés dans le Qur'ān en tant qu'homme vrai et sincère, ayant vécu entre Adam et Noé (Nūh). Immortel, il recevait des révélations et fut amené de son vivant au Paradis, où le Prophète ﷺ le rencontra plus tard lors de son ascension (*mi'rāj*).

'Isā (Ibn Maryan) : Nom désignant Jésus dans le Qur'ān, il est cité dans douze sourates. Ses autres titres sont *al-Masīh* (le Messie), *nabī* (prophète), *rasūl* (messager), Ibn Maryam (fils de Marie), *min al-muqarrabīn* (de ceux qui sont rapprochés [de Dieu]), *wajīh* (éminent en ce monde et l'autre), *mubārak* (béné), *'Abd-Allāh* (esclave de

Dieu), *kalimat Allāh* (La parole de Dieu), et *qawl al-haqq* (La parole de Vérité). Sa naissance, annoncée à la vierge Marie par l'Archange Gabriel, est considérée comme une création divine au même titre qu'Adam. Il accomplit de nombreux miracles comme celui de parler dans son berceau (19 : 30), faire vivre les morts (3 : 49) et celui d'avoir fait descendre une table garnie (5 : 112-15). L'Islām affirme que Jésus est un Prophète, mais non le fils de Dieu (4 : 171). Il ne fut pas non plus crucifié par les juifs mais leur apparut ainsi (4 : 157) et fut ramené à Dieu (4 : 158). Il est le Messie qui reviendra témoigner de l'incroyance au Jour du Jugement (4 : 159). Selon la Tradition, le Prophète ﷺ rencontra Jésus durant son *mi'rāj*. Son retour est annoncé, où il va tuer l'Antéchrist et amener un règne de paix de 40 ans avant de mourir d'une mort naturelle. Dans le šūfisme, Jésus représente le sceau de la sainteté alors que Muḥammad ﷺ est le sceau de la prophétie.

Isrāfil : L'un des quatre Archanges de Dieu. C'est lui qui souffle dans la trompette au Jour du Jugement pour réveiller les morts.

Jésus : voir Isā Ibn Maryam.

Jonas ou Jūnus (Ibn Mattai) en arabe : L'un des prophètes qui fut envoyé au peuple de *Nineveh*. Lorsque son peuple refusa d'écouter sa parole il les accusa et s'enfuit, sans attendre de voir s'ils s'étaient repenti. Il prit un bateau mais fut tiré au sort pour quitter le navire car on pensait qu'il portait malheur (37 : 139-41). Le Qur'ān le nomme aussi *Du-n-Nūn* (« l'homme au poisson ») (21 : 87) car il fut avalé par un poisson, puis « rejeté malade sur la terre nue » (35 : 145). Il fut par la suite envoyé pour guider un peuple de plus de 100 000 personnes (on assume qu'il s'agit à nouveau de *Ninevah*). Il vécut au temps de l'empire Assyrien, c.à.d. selon certains vers 800 av. JC.

Joseph ou Yūsuf (Ibn Ya'qūb) en arabe : Prophète en Islām connu pour sa constance, sa patience et sa dévotion à Dieu, ainsi que son incomparable beauté. La douzième sourate du Qur'ān s'appelle *sūrat Yūsuf* et traite de sa vie et de sa séparation avec père, et de sa noble conduite face aux épreuves. Il fut récompensé et béni, et réconcilia ses frères et son père bien-aimé.

al-Junayd (nom complet : Abū al-Qāsim Ibn Muhammad Ibn al-Junayd al-Ḥazzāz al-Qawārī an-Nahāwandi) : Célèbre ḥāfiẓe et neveu et disciple du ḥāfiẓ as-Sarī as-Saqatī. Né à Bagdad, il étudia la loi Islāmique et se lia avec le ṣūfite Ḥāfiẓ al-Muhāsibī, qui comme lui promouvait un ṣūfisme sobre et rigoriste. Certains ont dit qu'il influença al-Hallāj. Certaines parties de son *Rasā'il* sont citées dans le *Kitāb al-luma'* d'as-Sarrāj. Il mourut en 198/910.

al-Jurayrī (Abū Muḥammad), mort en 311/923-24, fut selon as-Sulamī l'un des meilleurs disciples d'al-Junayd, et disciple aussi de Sahl Ibn 'Abd-Allāh at-Tustarī. Il devint par la suite un très grand ḥāfiẓe ṣūfite, à la suite d'al-Junayd. Il a aussi transmis des *hadīt*-s.

Hawwāt Ibn Jubayr (Ibn Umayya Ibn al-Burak) : Compagnon du Prophète ﷺ, rapporteur de *hadīt*-s. Il fut blessé à la bataille d'Uhud en l'an 2/623-24 mais mourut à Médine à l'âge de 74 ans en 40/660-61

al-Kisāṭī (Abū al-Ḥasan 'Alī Ibn Ḥamza Ibn 'Abd-Allāh Ibn Bahmān Ibn Fayrūz) : Philologue de l'arabe et réciteur de Qur'ān reconnu. Né en Iraq en 119/737, il étudia l'arabe sous al-Halil Ibn Ahmad, où on lui conseilla d'aller vivre auprès des tribus de Najd, le Ḥijāz et Tahāma afin de parfaire sa connaissance de la langue. Il enseigna la diction de cette langue et devint le professeur de al-Amīn et de al-

Ma'mūn, les fils de Hārūn ar-Raśīd, . Il rédigea le *Risāla fi lahn al-amma*, (Traité sur les erreurs de la langue parlée), probablement l'ouvrage le plus vieux écrit sur le sujet. Certains disent qu'il est mort en 189/805, mais d'autres dates ont été suggérées, comme 179-183, 185, 193 et 197.

Mālik Ibn Anas (nom complet : Abū 'Abd-Allāh Mālik Ibn Anas Ibn Mālik Ibn Abū 'Amr Ibn al-Hārit Ibn Ġayman Ibn Ḥuṭayl Ibn 'Amr Ibn al-Hārit al-Asbahī) : Surnommé l'« Imām de Médine », juriste notoire de l'Islām et transmetteur de *hadīt-s*, il fut l'auteur du *al-Muwatta'*, le premier ouvrage de jurisprudence Islamique où il codifia et édicia en systèmes la Tradition légale de Médine. Cette école médinoise se fit connaître sous le nom du *Madhab Mālikite*, l'une des quatre écoles principales de *fiqh*. L'imām Mālik mourut en 179/795, âgé de 85 ans.

Mālik Ibn Dinar (Abū Yaḥya) : Client des Banū Sāma Ibn Lu'ay, sous-groupe de la Banū Qurayš. Remarqué pour sa science et sa grande piété, il enseigna et copia le Qur'ān. Mort en 131/748-49 à Basra, sa ville natale.

al-Ma'mūn (Ibn Hārūn ar-Raśīd) : Né en 170/786, il fut le fils du calife 'Abbāside et esclave persan. Il finit par remporter le conflit féroce qui l'opposait à son frère pour le califat en 198/813. Il fit construire une vaste bibliothèque et un observatoire astronomique à Bagdad, ainsi qu'une école de médecine à Jundī Šāpur (Iran). Il promut aussi la poésie, la philosophie, les sciences exactes et les traductions en arabes de textes grecs. A cause de ses sympathies persanes, il n'était pas apprécié parmi les arabes. Il y eut de nombreuses instabilités politiques et des guerres contre les byzantins. Il est d'ailleurs mort au combat en 218/833, mais après avoir désigné son successeur, son frère al-Mu'taṣim.

Marie, ou Maryam en arabe : Mère de Jésus (Isā). Elle est mentionnée dans le Qurān dans plusieurs sourates, dont une qui porte son nom. Le Qurān dit qu'elle était une vierge très pieuse, à qui l'Archange Gabriel annonça la venue d'un fils. Certaines sources médiévales affirment qu'elle, comme son fils, vinrent au monde sans la piqûre de Satan, celle qui fait pleurer les nouveau-nés. L'Islām lui accorde une place très importante et lui accorde une place au Paradis très élevée.

Moïse, ou Mūsā en arabe : Prophète en Islām tout comme il l'est dans les autres religions monothéistes. Il fut envoyé à Pharaon pour l'avertir, et aux Israélites en tant que guide.

Mu'ād Ibn Jabal : Compagnon du Prophète ﷺ, qui dit qu'il était : « le plus savant de ma communauté sur ce qui est licite et ce qui ne l'est pas ». Il fut parmi les Compagnons qui compilèrent le Qurān au temps du Prophète, et il transmit des *hadīt*-s. Il mourut sous le califat de 'Umar Ibn al-Hattāb (13-23/634-44).

Mu'āwiya (Ibn Abū Sufyān) : Devint par la suite gouverneur de la Syrie, puis le premier calife umayyade après l'assassinat de 'Alī. Grand chef militaire et administrateur brillant, son califat dura quarante ans. Il mourut en 60/680, après avoir réussi à lui faire succéder son fils, Yāzid.

Ibn al-Hajjāj (Muhammad, Ibn Yūsuf) : Fils du célèbre gouverneur umayyade al-Hajjāj Ibn Yūsuf. Ilaida son père dans le maintien des provinces et mourut en 91/710.

al-Hakīm at-Tirmidī (nom complet : Abū 'Abd-Allāh Muḥammad Ibn 'Alī Ibn Ḥusayn at-Tirmidī). Mystique, *muḥaddit*, théologien sunnite et *faqīh* hanafite. Dans ses écrits, comme le *Nawādir al-uṣūl* et le *Hatm al-wilāya*, il

développe des thèmes ésotériques dont la Lumière Muhammadienne (*Nūr Muḥammadī*) ou la Vérité Adamique (*Haqīqa Adamiyya*), le symbolisme et la valeur des 28 lettres de l'alphabet arabe, les Anges et les critères de la sainteté. En assemblant des citations et anecdotes il fut le premier à compiler des biographies traitant de l'Histoire du *sufisme*. Louis Massignon considère qui fut le précurseur de Ibn 'Arabī qui, trois siècles plus tard, étudia de près et admira ses œuvres. Il est mort en 285/898.

Muhammad Ibn Mūsā Ibn Nu'mān (nom complet : *ṣayḥ Šams ad-Dīn Muḥammad Ibn Mūsā Ibn an-Nu'mān Abū 'Abd-Allāh al-Marākīṣī al-Fāṣī at-Tilimsānī aṣ-Ṣūfī*, le Mālikite) : Ascète pieux très savant en *fiqh* Mālikite. Né en 607/1210-11, il partit jeune à Alexandrie, où il reçut un enseignement spirituel. Il est mort en 683/1284-85 et fut enterré au Caire.

Muslim (Ibn al-Hajjāj Abū al-Husayn al-Quṣayrī an-Nīsābūrī) : Traditionniste arabe rendu célèbre par son recueil de *hadīt*-s, le *Sahīh Muslim*, l'un des six recueils de référence. Il voyagea intensément afin de recueillir des *hadīt*-s (il parcourut l'Arabie, la Syrie, l'Iraq et l'Egypte), il les classa par thème et rédigea une introduction ainsi qu'un commentaire (*tafsīr*) en guise de conclusion. Né en 202 ou 206/817 ou 821 à Nīsābūr (Perse), il est mort en 261/875 et fut enterré dans sa ville natale.

an-Nisā'ī (Abū 'Abd ar-Rahmān Ibn Šu'ayb Ibn 'Alī Ibn Baṛr Ibn Sinān) : Classificateur de *hadīt*-s dont le recueil devint l'un des six ouvrages de référence. Il voyagea beaucoup pour rassembler les traditions Prophétiques et on lui attribue deux autres écrits : *Kitāb haṣā'iṣ amīr al-mu'minīn 'Alī Ibn 'Alī Talīb* et le *Kitāb ad-dū'aṭafā*. Martyr, il est mort en 303 /915-16 et sa tombe se trouve à la Mecque.

an-Nawawī (Muhyi ad-Dīn Abū Zakariyā Yahyā Ibn Šaraf Ibn Nūrī Ibn Hasan Ibn Ḥusayn Ibn Muḥammad Ibn Jum'a Ibn Ḥizāmī Ibn ad-Dimašqī) : Autorité reconnue pour sa connaissance du *hadīt* et de jurisprudence šāfi'īte. Il écrivit un recueil de *hadīt-s qudsī* (traditions saintes), ainsi qu'un commentaire du *Sahīh* de Muslim. Né à Nawa, au Sud de Damas, il mourut en 676/1277-78.

Pharaon ou Fir'awn en arabe : Nom propre, faisant référence dans le Qur'an au roi d'Egypte du temps de Moïse (Mūsā), tout comme du temps de Joseph, 400 ans plus tôt. Pharaon est décrit comme un tyran qui opprima les Israélites et condamnait à mort ses propres magiciens lorsque ceux-ci affirmèrent l'existence du Dieu de Moïse. Comme dans l'Ancien Testament, Pharaon se noya tandis que Moïse et son peuple put passer jusqu'à l'autre rive de la mer. Le Qur'an signale que Pharaon se repentit (10 : 91-92), mais la plupart considèrent que ce repentir ne fut pas accepté.

al-Qādī Iyād (nom complet : Abū al-Fadl Iyād Ibn Mūsā Ibn Iyād al-Yahshubī as-Sābtī, le Mālikite) : Juge (*qādī*) Mālikite, juriste, traditionniste, historien, savant et poète. Né à Ceuta (Maroc) en 476/1083) où il fut éduqué, il partit ensuite à Cordoue afin de se dévouer entièrement à l'étude du *hadīt*. Plus tard il fut nommé *qādī* dans sa ville natale, puis à Cordoue pour un court laps de temps, puis à nouveau à Ceuta. Il rédigea un traité sur la vie et les qualités spirituelles du Prophète ﷺ appelé le *Kitāb aš-ṣifa' bi-ta'rif huqūq al-muṣṭafā'*, un glossaire de termes rares trouvés dans les recueils de *hadīt-s* de al-Buhārī et de Mālik Ibn Anas, ainsi qu'une biographie des savants Mālikite intitulé *Kitāb tartīb al-madārik wa taqrīb al-masālik li-ma'rifat a'lām madhab Mālik*. Il est mort à Marrakech en 544/1149-50.

Qatāda : Peut-être s'agit-il de Abū al-Haqqāb Qatāda Ibn Dī'āma Ibn 'Azīz Ibn 'Umar Ibn Rabī'a Ibn 'Amr Ibn al-Hārit Ibn Sadūs as-Sadūsī, « suivant » des Compagnons (*tābi'ūn*). Aveugle de naissance, il naquit à Basra en 60/679-80, où il se distingua vite pour sa connaissance en l'Histoire, en poésie et en généalogie de tribus Arabes. Il fut le premier à donner le nom *Mu'tazila* au groupe de 'Amr Ibn 'Ubayd qui se distingua du cercle de Hasan al-Baṣrī. Il est mort en 117 ou 118/735-36.

Razīn (nom complet : Abū al-Ḥasan Razīn Ibn Mu'āwiya Ibn 'Ammar al-'Abdārī) : Imām Mālikite de la Mecque et spécialiste en *hadīt* et en Histoire. Dans son *Kiṭāb Razīn* il réunit et classifie les recueils de *hadīt*-s de al-Buḥārī, Muslim, at-Tirmidī et Abū Dāwud. Il rédigea aussi l'Histoire de la Mecque, version basée sur celle d'al-Azrāqī. Il est né à Saragosse (Espagne), où il est mort en 525/1130.

Sahl at-Tustarī (nom complet : Abū Muḥammad Sahl Ibn 'Abd-Allāh Ibn Yūnus) : Ṣayh ṣūfite et théologien sunnite né en 203/818 à Tustar (Iran). Il enseigna que l'esprit (*rūh*) est supérieur à l'âme (*nafs*), qu'elle survit après la mort et qu'il y a quatre degrés de compréhension du Qur'ān. Son enseignement sur le caractère obligatoire du repentir (*tawba fard*) l'obligea à s'exiler à Basra où il mourut en 283/896. Bien qu'il n'ait écrit aucun ouvrage, son élève Muḥammad Ibn Sālim (mort en 297/909) rassembla ses paroles, et finit par fonder l'école théologique *Sālimiyya*.

aš-Šiblī (Abū Bakr Dulaf Ibn Jahdar) : Mystique sunnite né à Bagdad en 247/861. Il travailla en tant que fonctionnaire jusqu'à l'âge de 40 ans, puis fut amené à l'ascétisme par Ḥayr Nassāj, un ami d'al-Junayd. Il renia publiquement son ami al-Hallāj, mais l'admira profondé-

ment en secret. Son comportement étrange et ses excentricités finirent par le faire interner dans un asile, où il continua à prêcher sur le mysticisme. Bien qu'il n'ai laissé aucun écrit de sa main, ses paroles ont été préservées dans des recueils d'expressions extatiques (*ṣaṭhiyāt*). La doctrine qu'il suivit fut celle d'al-Junayd, d'une sobriété qui faisait défaut à al-Hallāj, et le *madhab* Mālikite. Dans la chaîne initiatique, il se place entre al-Junayd et Nasrabādī, son disciple. Il est mort à Bagdad en 334/945-46.

Šu'ba (nom complet : Abū Biṣṭam Šu'ba Ibn al-Hajjāj Ibn al-Ward) : expert en *hadīt*, poète et homme de science, de piété, d'ascétisme et de bonté. aš-Šāfi'i a dit que les *hadīt*-s circulant en Iran auraient été perdus si Šu'ba ne les avait pas transmis. On lui en attribue environ deux mille. Il fut aussi maître de la langue arabe. Il est mort en 160/776-77, âgé de 75 ans.

Salomon, ou Sulaymān Ibn Dāwud : Prophète en Islām, qui pouvait commander aux *jinn*s et à la nature. Il connaissait le langage des oiseaux et des animaux et avait des pouvoirs magiques et divinatoires. Salomon était aussi connu pour sa très grande sagesse. Il eut une correspondance avec Balkis (ou Bilqīs en arabe), reine de Saba, qui par son conseil se convertit à l'Islām.

at-Tabarānī (Abū al-Qāsim Sulaymān Ibn Ahmad Ibn Ayyūb Ibn Mutayr al-Lahmī) : Traditionniste et plus grand *hafiz* de son époque. Il quitta la Syrie pour aller étudier en Iraq, au Hijāz, au Yémen, en Egypte et en Mésopotamie, pérégrinations qui lui prirent trente-cinq années. Sa grande mémoire lui permit de retenir des *hadīt*-s de plus de mille sources différentes. Il écrivit le *al-Mu'jam al-kabīr*, un ouvrage sur les *hadīt*-s et leurs rapporteurs, et *al-Mu'jam aṣ-ṣaḡīr*, une version abrégée. Il est né à Tabariya (Tibériade)

en Syrie, et il s'établit à Isfahan où il est mort, en 360/971, âgé d'une centaine d'années.

Talq Ibn Habib (al-‘Anazī al-Baṣrī) : Membre des « suivants » des Compagnons (*al-tabi‘ūn*). Il rapporta des *hadīt-s* de ‘Abd-Allāh Ibn ‘Abbās, Ibn az-Zubayr, Ibn ‘Amr Ibn al-‘Aṣ, entre autres. D'appartenance Murji'ite, il croyait que le musulman qui commet un péché mortel reste avant tout un musulman, dont Dieu seul peut juger la foi.

At-Tilimsānī (‘Afīf ad-Dīn Sulaymān Ibn ‘Alī Ibn ‘Alī Ibn ‘Abd-Allāh Ibn ‘Alī Ibn Yasīn). Soufi qui composa des poèmes sur l'amour dans le sufisme. Il fut aussi fonctionnaire en Syrie pendant courte une période. De ses écrits, seuls son *Diwān*, un recueil de poèmes mystiques, et le *Risāla fī ‘ilm al-‘arūd* ont pu être restitués. Il a affirmé sur son lit de mort avoir atteint la Gnose (*‘irfān*), et fut de toute apparence un admirateur d'Ibn ‘Arabī. Né en 616/1291, il est mort à Damas en 690/1291.

at-Tirmidī (Abū ‘Asā Muḥammad Ibn ‘Isā Ibn Sawra Ibn Ṣaddād) : Auteur de l'un des six recueils de *hadīt-s* de référence. Il sillonna le Harasān (Iran), l'Iraq et le Hijāz (Arabie) afin de les rassembler, rencontrant des maîtres comme al-Buhārī, Ibn Ḥanbal et Abū Dāwud as-Sijistānī. Son *Sahīh* contient moins de traditions que ceux de al-Buhārī et Muslim, mais l'on y trouve aussi moins de répétitions, ainsi que des remarques et critiques concernant la chaîne de transmission (*isnād*) et les divergences des quatre écoles de jurisprudence (*madhab-s*). Ses autres écrits n'ont pas été conservés. Né en 208-9/824, la date de sa mort varie entre 279/892-93, 275/888-89 ou 270/833-34.

‘Umar Ibn al-Hattāb : Second calife succédant à Abū Bakr et l'un des chefs politiques et religieux les plus esti-

més de cette période de l'Islām, né environ trente années avant l'Hégire, il devint calife en 13/634 et établit entre autre des régulations concernant les non-musulmans, fonda des centres militaires qui évoluèrent en grandes cités et instaura l'office du *qādī* (juge). Sous son règne le titre de calife devint celui de « commandant des croyants » (*amīr al-mu'minīn*). Il fut énormément respecté et craint en raison de son intégrité et ses principes moraux. Un esclave perse, Abū Lu'lu'a, lui infligea une blessure mortelle à la suite d'un refus d'allègement de taxe. Il est mort en 23/644.

'Utmān Ibn Abī al-'Aṣ (nom complet : Abū 'Abd Allāh 'Utmān Ibn Abī al-'Aṣ at-taqaffī at-Tifī) : Compagnon et transmetteur de *hadīt*-s sur le Prophète ﷺ et sa mère Amina. Il dit avoir été présent lorsqu'elle accoucha de Muhammad ﷺ. Le Prophète lui donna la responsabilité de réguler la circambulation autour de la Ka'ba (*tawāf*) et il empêcha sa tribu, les Banū Taqīf, de prendre part aux guerres d'Apostasie. Il est mort en 51 ou 55/671 ou 75, à Baṣra.

'Utmān Ibn 'Affān : Troisième calife après Abū Bakr et 'Umar, et premier converti de rang social élevé –il était un marchant prospère de la grande tribu mecquoise Banū Umayya. Beau, aimable et pieux, il épousa la fille du Prophète ﷺ, Ruqayya, et après la mort de celle-ci, épousa la sœur de la défunte, Umm Kultūm. En tant que calife, on lui reprocha non seulement d'être mal conseillé, mais aussi d'avoir donné à des membres de sa famille des distinctions et responsabilités clés, et d'avoir détruit les différentes versions du Qur'ān, sans doute par désir d'uniformisation. La première moitié de son règne est considérée comme ayant été celle de l'entente au sein du gouvernement, alors que la deuxième moitié fut ponctuée de confusions et de rébellions en Iraq et ailleurs. Il fut as-

siégé chez lui et tué (sa femme fut blessée), en 35/656, par un expédition Egyptienne qui croyait à tort qu'il avait l'intention de les punir.

Yūnus Ibn 'Ubayd (Abū 'Abd-Allāh) : Transmetteur de *hadīt*-s connu pour sa grande piété, appartenant à la génération qui suivit les Compagnons du Prophète ﷺ. Originaire de Kūfa, il est mort en 139 ou 40/756-58.

Zayd Ibn Arqam : Compagnon du Prophète ﷺ et membre des Anṣār de Médine de la tribu Banū Ḥārit̄ Ibn al-Hazrāj. Il transmit aussi des *hadīt*-s. Il vécut à Kūfa, où il est mort en 68/687-88.

Az-Zubayr Ibn al-'Awwām (nom complet : Abū 'Abd-Allāh az-Zubayr al-'Awwām Ibn Ḥuwaylid Ibn Asad Ibn 'Abd al-'Azza Ibn Quṣayy Ibn Kilāb al-Hawārī) : Cousin du Prophète ﷺ et neveu de Hadija (Bint Ḥuwaylid). Il fut l'un des premiers convertis à l'Islām (le cinquième selon la tradition), et l'un des dix Compagnons à qui le Prophète promit le Paradis. Il épousa Asmā-, la fille d'Abū Bakr, prit part à toutes les grandes batailles et fit deux voyages en Abyssinie. Connu pour son courage et sa courtoisie, il était très aimé du Prophète et mourut pendant la bataille du Chameau, en 35/655, âgé entre 60 et 67 ans.

Glossaire du ṣūfisme

Adab : politesse ; règles de courtoisie spirituelle et de justesse de comportement envers autrui.

Allāh : terme arabe pour désigner le Dieu unique des monothéistes.

Agyār : (sing. *gayr*) : “altérités”, ce qui n'a pas sa source en Dieu, l'illusion.

‘Ārif (plur. *‘arifūn*) : le gnostique, ou « connaissant en Dieu » (*‘arif bi-Allāh*). C'est celui qui connaît Dieu d'une manière directe, inspirée. « (...) celui qui est parvenu à la vision contemplative de Dieu est un gnostique ». (Ibn ‘Ajība³¹⁷).

al-Asma’ al-Husnā : les 99 plus beaux Noms de Dieu en Islām.

Asrār : voir *sirr*.

Associationnisme : voir *širk*.

Baqā’ : station spirituelle de la subsistance en Dieu après le *fanā*. Ibn ‘Ajība dit : « On voit alors le sensible

³¹⁷ Cette citation, ainsi que les quelques autres qui ponctuent ce petit glossaire proviennent du « Glossaire du ṣūfisme » de Ibn ‘Ajība, Éd. par A. Salah Hamdan.

comme subsistant par Dieu, et comme une des lumières dans laquelle Dieu s'épiphane : si le sensible n'existe pas, l'intelligible ne pourrait pas se rendre manifeste, de même que sans l'intermédiaire on ne peut connaître le but ».

Baṣīra : perception, ou discernement spirituel.

Bast : expansion, dilatation de l'âme qui peut s'exprimer par des états de joie, d'émotion ou d'exaltation.

Bāṭīn : l'intérieur, le caché, le non-apparent, l'ésotérique.

Dāt : l'essence d'une chose, par opposition à ses attributs.

Dawq : litt : goût. Synonyme d'intuition. Ibn 'Ajība, dans son Glossaire, explique que ce goût, s'il est prolongé, peut devenir « boisson » (*śurb*) et si elle persiste, elle devient « ivresse » (*sukr*), ceci constituant les premières étapes vers l'extinction de soi (*fānā*).

Dikr : le souvenir, l'action de se souvenir, l'invocation et l'action d'invoquer.

Dikru-Allāh : souvenir, mention ou invocation d'Allāh, ou le rituel en lui-même.

Fānā' : station spirituelle de l'extinction en Allāh de toute perception propre au soi.

Faqīr (plur. *fuqarā'*) : initié d'un ordre ṣūfite. Le *faqīr* cultive la pauvreté spirituelle et le détachement des choses de ce monde, considérées futilités et vaines passions. Ce combat intérieur permet le dévoilement de l'esprit.

Gafla : oubli ou ignorance de Dieu.

Hadīt (plur. *ahādīt*) : dires et actes du Prophète (ﷺ), rapportés par chaînes de transmission, lesquels constituent la base de la Sunna.

Hāl (plur. *ahwāl*) : état spirituel de débordement ou d'ouverture, mais temporaire, en opposition au *maqām*. Le *hāl* survient dans le cœur « sans effort ni recherche, sans motif ni mérite ». (Ibn 'Ajiba).

Haqīqa : Vérité ésotérique, réalité intérieure d'une chose ; la réalité.

Haqq : le Vrai, le Réel.

Idn : « autorisation » divine à transmettre le secret spirituel (*sīrr*) à des disciples ; autorisation au sens large, donnée par le guide spirituel, donc appréciée par les disciples pour sa *baraka* et sa valeur « éducative ».

Ihsān : excellence du comportement. Cette vertu est l'une des trois principes ou degrés de la religion musulmane, les deux autres étant *al-īmān* et *al-islām*, comme énoncés dans le dit « *hadīt* de Jibril ».

Īmān : la foi ou la croyance en Allāh ; la foi en Allāh, en Ses Anges, en Ses livres, Ses messagers, au Jour dernier, à la prédestination du bien et du mal et à la résurrection des morts. Le second des trois principes ou degrés de la religion musulmane, les deux autres étant *al-islām* et *al-ihsān*.

'Irfān : voir *ma'rifa*.

Islām : littéralement : soumission ; soumission à la volonté divine à travers les cinq piliers : les cinq prières obligatoires quotidiennes, le jeûne durant le mois de Ramadān, l'aumône et le pèlerinage à la Mecque ; le premier des trois principes ou degrés de la religion, les deux autres étant *al-īmān* et *al-ihsān*.

Jabarūt : le monde spirituel transcendant au delà du domaine du *Malakūt*. Ce monde contient les réalités Angéliques et Archangéliques.

Jalāl/jamāl : rigueur ou majesté/beauté ou miséricorde. Certaines voies de réalisation se disent *jalāl* et d'autres *jamāl*. Il n'y a pourtant aucune opposition à effectuer entre ces deux méthodes, étant des aspects complémentaires et fusionnels au sein de chaque *tariqa*.

Halq : la création entière dans ses aspects spirituels, psychiques et physiques.

Hawf : crainte. « (...) trouble du cœur inquiet d'être atteint par ce à quoi il répugne ou de perdre ce à quoi il est attaché ». (Ibn 'Ajiba).

Mahabba : amour. « (...) c'est l'inclination persistante d'un cœur épris » (Ibn 'Ajiba).

Majdūb : litt. « attiré ». Personne extatique, ravie à elle-même jusqu'à la présence divine.

Malakūt : le domaine de l'Ame du monde, où l'on trouve les âmes individuelles et les réalités psychiques subtiles.

Maqām (plur. *maqāmāt*) : station spirituelle permanente, contrairement au *hāl*.

Ma'rifa : la gnose ; connaissance intuitive et directe de Dieu. « C'est une vision perpétuelle avec un cœur ravi qui ne voit que son Seigneur et Maître et ne se tourne vers rien d'autre que Lui ». (Ibn 'Ajība).

Muqaddim : représentant du šayḥ et responsable de groupe d'un confrérie, par autorisation (*idn*) du šayḥ, absent ou défunt.

Muḥaddit : traditionaliste, personne qui transmet ou rapporte les *ahādīt*-s du Prophète Muhammad (ﷺ).

Mulk : le monde purement physique, inférieur au *jabarūt* et au *malakūt*.

Murīd : nouvel initié dans la voie šūfite.

Mušrik : idolâtre ou associationniste ; celui qui associe ou attribue des partenaires à Dieu.

Muwahhid : personne qui affirme l'Unité de Dieu (*tawhīd*).

Nafas : le souffle ; le soupir ; force ou esprit vital ; C'est « le délassement des cœurs dans la subtilité des mystères ». (Ibn 'Ajība).

Nafs : l'ego ou le soi qui est du monde et qui est centré sur lui-même (une forme d'idolâtrie pour le šūfite) ; l'âme en général qui nécessite purification afin de s'apaiser.

Nūr (plur. *anwār*) : lumière, aux sens physique, psychologique ou spirituel.

Niyya : l'intention, au sens de véritable raison d'une action ou d'une pensée. La purification de l'intention est un des aspects fondamentaux du šūfisme.

Qabd : contraction spirituelle de l'âme s'exprimant d'un point de vue psychologique par la tristesse, la mélancolie, le découragement ou bien une très forte rigueur.

Qalb : cœur subtil, centre du discernement et des intuitions spirituelles ; le cœur physique.

Rubūbiyya : la qualité de la Seigneurie divine, par opposition à *'ubūdiyya*.

Rūh : esprit transcendant dans l'homme, contrairement à l'âme (*nafs*) ; l'âme immortelle.

Šahāda : l'attestation de la foi musulmane, selon laquelle il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu et que Muhammad ﷺ est son Envoyé.

Šarī'a : loi religieuse de l'Islām basée sur le Qur'ān et la Sunna. La *Šarī'a* recouvre tous les domaines de la vie et du quotidien privé ou public.

Sayh : maître spirituel dans le šūfisme qui peut guider les autres dans la voie de la réalisation ; enseignant, maître (d'une discipline) ; vieil homme.

Širk : associationnisme ou polythéisme ; le fait d'associer à Dieu, ou de placer d'autres forces sur un pied d'égalité à Celui-ci.

Šukr : gratitude. « (...) c'est la joie que le cœur éprouve lorsque le bienfait (*al-ni'ma*) lui échoit.(C'est la) recon-

naissance du bienfait dû au Bienfaiteur, en toute humilité ». (Ibn 'Ajība).

Sīfa (plur. *sifāt*) : un attribut de Dieu.

Sīrr (plur. *asrār*) : littéralement le mystère ou le secret ; centre le plus profond de la conscience, « être » véritable et central de l'individu.

Sunna : conduite du Prophète de l'islām ﷺ, basée sur les prescriptions qur'āniques et les *ahādīt*-s, à laquelle tout musulman doit se référer.

Tadbīr : l'« auto-gestion », c'est à dire la volonté planificatrice de l'ego, s'opposant à l'acceptation de la direction et des décrets providentiels de Dieu.

Tarīqa : la voie spirituelle ; une confrérie ḥūfite ; méthode.

Tawakkul : abandon confiant à la volonté divine. Les ḥūfites disent que l'abandon Suprême à Dieu est d'être comme le cadavre entre le laveur morts.

Tawhīd : l'Unité de Dieu, sans associé.

'Ubūdiyya : station spirituelle de la servitude sincère et vraie. Cet degré spirituel fait face à la Seigneurie divine (*rubūbiyya*). « (elle) consiste à rendre au Seigneur l'hommage qui lui est dû, avec la conscience de la faiblesse de la condition humaine ». (Ibn 'Ajība).

Zāhir : en dehors, exotérique, extérieur, apparent.

évidemment une grande partie de la population, mais pas à une échelle. La participation au travail dans les fermes n'a rien à voir avec le niveau d'éducation.

Combien de personnes travaillent dans l'agriculture?

Cette question, qui semble être l'une des plus simples à poser, est pourtant extrêmement difficile à répondre, car il existe de nombreuses difficultés.

Combien de personnes travaillent dans l'agriculture et dans l'industrie? Combien de personnes travaillent dans l'agriculture et dans l'industrie et dans l'artisanat? Combien de personnes travaillent dans l'agriculture et dans l'industrie et dans l'artisanat et dans les services?

Même pour la question de la population rurale, il existe de nombreuses difficultés.

Les difficultés sont liées à la nature des emplois et à la nature des personnes qui les occupent. Il existe parmi les agriculteurs, par exemple, des personnes qui sont propriétaires de leur exploitation et d'autres qui sont louées ou embauchées par d'autres personnes.

Il existe également des agriculteurs qui sont propriétaires de leur exploitation et qui sont loués ou embauchés par d'autres personnes. Ces derniers sont généralement des agriculteurs qui sont loués ou embauchés par d'autres personnes.

Il existe également des agriculteurs qui sont propriétaires de leur exploitation et qui sont loués ou embauchés par d'autres personnes. Ces derniers sont généralement des agriculteurs qui sont loués ou embauchés par d'autres personnes.

Il existe également des agriculteurs qui sont propriétaires de leur exploitation et qui sont loués ou embauchés par d'autres personnes. Ces derniers sont généralement des agriculteurs qui sont loués ou embauchés par d'autres personnes.

Il existe également des agriculteurs qui sont propriétaires de leur exploitation et qui sont loués ou embauchés par d'autres personnes. Ces derniers sont généralement des agriculteurs qui sont loués ou embauchés par d'autres personnes.

*Silsila de la ḥarīqa ṣādiliyya*³¹⁸

Du Prophète Muhammad au šayh Ibn ‘Aṭā-Allāh
Muhammad Ibn ‘Abd-Allāh
‘Alī Ibn Abū Ṭālib
al-Hasan Ibn ‘Alī
Abū Muhammad Jābir
Saīd al-Ġaznawī
Fath as-Su‘ud
Sa‘d
Abū Muhammad Saīd
Ahmad al-Marwānī
Ibrāhīm al-Baṣrī
Zayn ad-Dīn al-Qazwīnī
Muhammad Šams ad-Dīn
Muhammad Tāj ad-Dīn
Nūr ad-Dīn Abū al-Hasan ‘Alī
Faḥr ad-Dīn
Tuqay ad-Dīn al-Fuqayyir
‘Abd ar-Rahmān al-‘Attār az-Zayyāt
‘Abd as-Salām Ibn Mašīs
Abū al-Hasan aš-Šādilī
Abū al-‘Abbās al-Mursī
Ahmad Ibn ‘Aṭā-Allāh

³¹⁸ Cette *Silsila*, chaîne d'autorité spirituelle, provient de Ahmad Ibn Muṣṭafā al-‘Alawī, *Kitāb al-qawl al-maqbūl* (Tunis : Maṭba‘at an-Nahda, n.d.), pp. 40-42. Remerciements à M.A Koury Danner pour l'avoir exposé dans sa traduction anglaise du *Miftāh al-Falāh*, The Islamic Texts Society, 1996.

*Du Ṣayḥ Ahmad Ibn ‘Aṭā’-Allāh au Ṣayḥ Ahmad Ibn
Muṣṭafā al-‘Alawī³¹⁹*

Aḥmad Ibn ‘Aṭā’-Allāh
 Dāwud al-Bāhilī
 Muḥammad Wafā
 ‘Alī Ibn Wafā
 Yaḥyā al-Qādirī
 Aḥmad Ibn ‘Uqba al-Hadramī
 Aḥmad Zarrūq
 Ibrāhīm al-Fahhām
 ‘Alī as-Sanhājī ad-Dawwār
 ‘Abd ar-Rahmān al-Majdūb
 Yūsuf al-Fāsī
 ‘Abd ar-Rahmān al-Fāsī
 Muḥammad Ibn ‘Abd-Allāh
 Qāsim al-Ḥaṣṣāṣī
 Aḥmad Ibn ‘Abd-Allāh
 al-‘Arabī Ibn Aḥmad Ibn ‘Abd-Allāh
 ‘Alī al-Jamal
 al-‘Arabī Ibn Aḥmad ad-Darqāwī
 Muḥammad Ibn ‘Abd al-Qādir / Abū Ya‘za al-Muhājī
 Muḥammad Ibn Qaddūr al-Wakīlī
 Muḥammad Ibn Ḥabīb al-Būzīdī
 Aḥmad Ibn Muṣṭafā al-‘Alawī.

³¹⁹ Pour une description plus approfondie des diverses ramifications de cette confrérie, voir Martin Lings, *Un Saint sūfite du XX^e siècle*, éd. Du Seuil, 1990.

Table des matières

| | |
|---|------------|
| Système de transcription | 7 |
| Introduction..... | 9 |
| Quelques éléments biographiques..... | 15 |
| Oeuvres littéraires | 27 |
| La clef de la réalisation spirituelle et l'illumination des âmes | 33 |
| Présentation de l'œuvre..... | 35 |
| Preface..... | 41 |
| PREMIERE PARTIE..... | 43 |
| Introduction : Nature du souvenir et son explication | 45 |
| Première fondation : preuves dans le Qur'an | 56 |
| Deuxième fondation : preuves dans la Sunna..... | 58 |
| Section – Ce qui a été rapporté et dont il y a accord général sur la véracité des <i>hadîts</i> concernant l'invocation | 58 |
| Section – Sur le mérite de l'invocation par rapport à ceux qui n'invoquent pas | 63 |
| Chapitre 1. – L'invocation à voix haute..... | 67 |
| Section – Avertissement contre l'abandon de l'invocation..... | 70 |
| Section – Paroles des ancêtres pieux concernant l'invocation | 71 |
| Troisième fondation : La sincérité | 74 |
| Section – Concernant les règles de conduite pour l'invocation..... | 77 |
| Chapitre 2. – Les Bienfaits de l'invocation en général | 85 |
| Chapitre 3. – Sur les bienfaits des invocations utilisés par le novice cheminant sur la Voie (Les Plus Beaux Noms de Dieu) | 93 |
| Chapitre 4. – Sur le choix de la forme du souvenir..... | 105 |
| Chapitre 5. – L'avancée graduelle de l'aspirant par le moyen de l'invocation et la façon dont il est transféré de degré en degré | 115 |
| Chapitre 6. – Sur l'invocation pendant la retraite spirituelle | 127 |
| Chapitre 7. – L'Unité de Dieu..... | 135 |

| | |
|--|------------|
| Chapitre 8. – La gnose..... | 139 |
| Section – Sur la préférence de l’invocation ou de la lecture du Qur’ân | 142 |
| Chapitre 9. – Ce que les initiés à la voie doivent s’imposer et pratiquer constamment | 157 |
| DEUXIEME PARTIE : SUR L’EXPLICATION DES INVOCATIONS | 165 |
| Chapitre –..... | 167 |
| Section – Sur l’excellence de <i>lā ilâha illâ Allâh</i> | 174 |
| Section – Sur les noms de <i>lā ilâha illâ Allâh</i> | 179 |
| CONCLUSION | 201 |
| Sur la demande de pardon le jour du vendredi..... | 210 |
| Chapitre 10. – Formules incantatoires..... | 213 |
| Section – Sur l’invocation le matin et le soir..... | 214 |
| Section – Sur les invocations du voyage..... | 231 |
| Section – (Sur les invocations en cas de maladie) | 235 |
| Biographie des noms cités | 241 |
| Glossaire du <i>şüfisme</i> | 265 |
| <i>Silsila de la tariqa şâdiliyya</i> | 273 |
| Table des matières..... | 275 |

1. *Leucanthemum vulgare*



IBN 'ATA' ALLÂH AL-ISKANDARÎ

LA CLEF DE LA RÉALISATION SPIRITUELLE ET
L'ILLUMINATION DES ÂMES

Traduction et commentaire par Riordan Macnamara

Le *Miftâh al-Falâh wa Misbâh al-Arwâh* est un traité du XIII^e siècle de l'ère chrétienne composé par le saint soufi Ibn 'Atâ' Allâh al-Iskandarî, juriste notoire de l'école Mâlikî et troisième grand maître spirituel de la confrérie Shâdîlî. Cet ouvrage est un outil rare et indispensable à celui qui désire avoir un aperçu des principes et règles d'un soufisme tel qu'il se pratiquait au 7^e siècle de l'Hégire.

Son originalité s'articule en effet autour d'un éclaircissement sur le rôle central du *dhikru-lلّâh*, ou invocation sacrée, ainsi que des notions qui en découlent, telles la retraite spirituelle, les Noms Divins ou les règles de bien-séance envers les créatures et leur Créateur. Le ton, percutant et concis peut donner au lecteur l'impression de s'immiscer dans un enseignement direct de maître à disciple, tellement clair se dessine le dialogue entre le shaykh et le novice sur la voie.

Ibn 'Atâ' Allâh définit l'invocation du Rappel, explique sa nature et sa puissance, décrit ses résultats sur le cœur de l'aspirant et démontre son bien-fondé dans la Tradition islamique. L'auteur cite aussi de nombreux versets Qurâniques ainsi que de nombreuses autorités afin de justifier cette pratique.

Ce grand maître soufi ne fut pas seul à écrire sur l'importance du *dhikr* dans le soufisme. Il fut néanmoins le premier à y avoir consacré un livre entier où sont décrits les mystères de cette tradition religieuse qui s'inscrit avant tout dans un enseignement de maître à disciple, de cœur à cœur.



18 €

9 782841 619498

www.albouraq.com